

Eigentum der
Bibliothek
des Instituts für Weltwirtschaft
an der Universität Kiel

Signatur

C 47484

REPOBLIKA MALAGASY

FAHAFAHANA - TANINDRAZANA - FANDROSOANA

MINISTÈRE DES FINANCES ET DU COMMERCE

**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ET DE LA RECHERCHE ÉCONOMIQUE**

RECENSEMENTS URBAINS

**Ambatondrazaka Fenerive Maroantsetra Moramanga Fort-Dauphin Morombe
Morondava Antalaha Hell ville Sambava Marovoay**

Tananarive 1966

L'Institut National de la Statistique et de la Recherche Economique a procédé pendant les années 1959-1960 au recensement des six grandes villes chefs-lieux de province.

Par arrêté 2039-STAT du 26 Octobre 1961 pris par le Président de la République, ce recensement a été étendu à l'ensemble des communes dont les évaluations administratives donnaient une population de plus de 5.000 habitants - soit vingt-et-une communes.

Les résultats de ces opérations feront l'objet d'une série de publications au fur et à mesure de l'exploitation des documents recueillis sur le terrain.

La présente brochure (1) concerne les communes urbaines de plus de 5.000 habitants des provinces de : TAMATAVE, TULEAR, MAJUNGA et DIEGO-SUAREZ.

Soit : AMBATONDRAZAKA, FENERIVE, MAROANTSETRA, MORAMANGA
FORT-DAUPHIN, MOROMBE, MORONDAVA
ANTALAHA, HELL-VILLE, SAMBAVA
MAROVOAY.

(1) Déjà paru : les villes de plus de 5.000 habitants des provinces de TANANARIVE et FIANARANTSOA.

Ces recensements ont été réalisés sous la direction de Mme MARCHAND Jany, attachée de l'INSEE, pour les communes de FENERIVE, MORONDAVA et HELL-VILLE, de Mr. PELAYO de CORTAZAR, expert démographe de l'ONU, pour les communes d'AMBATONDRAZAKA, MAROANTSETRA, MORAMANGA, FORT-DAUPHIN, MOROMBE, ANTALAHA, SAMBAVA et MAROVOAY.

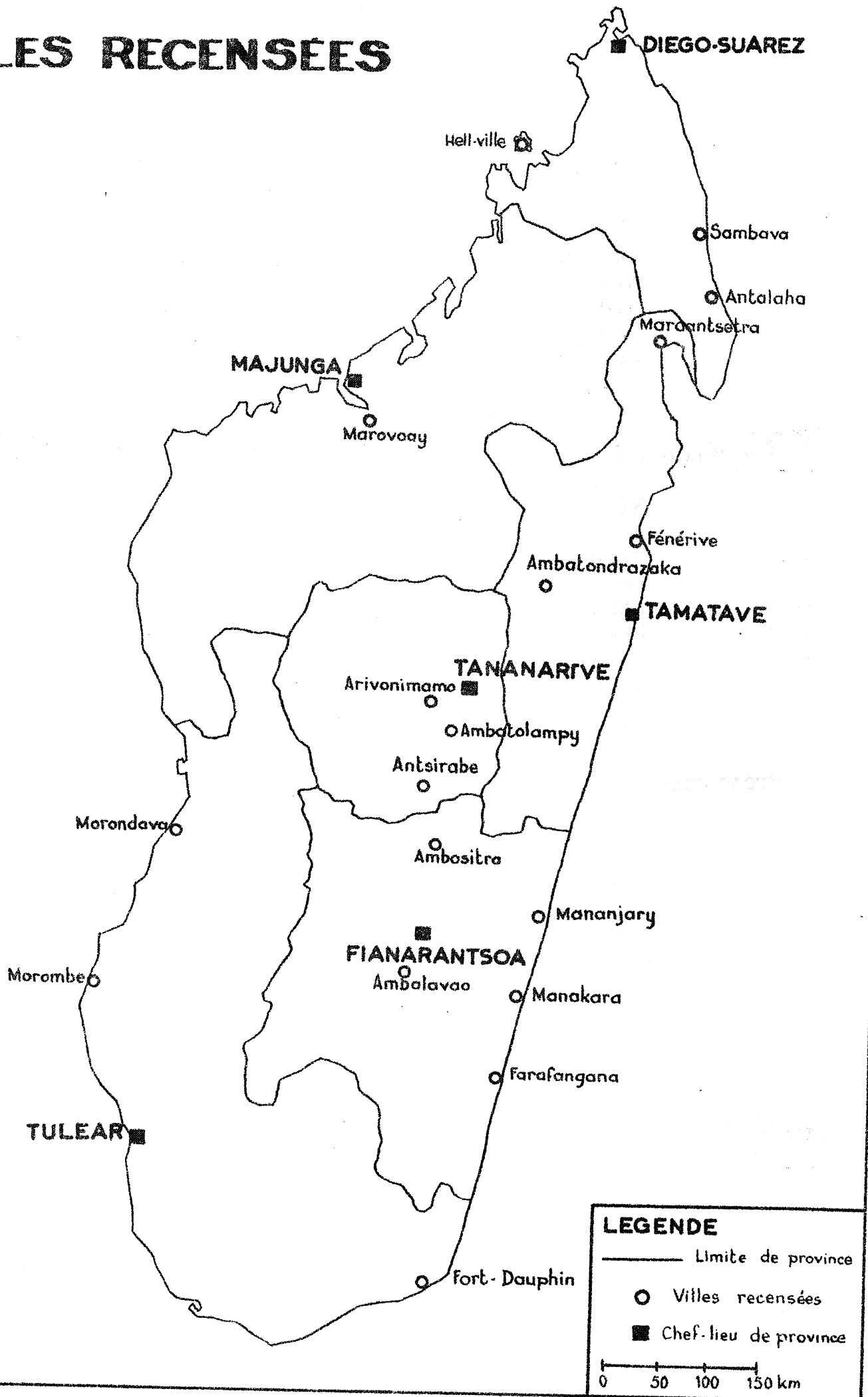
Cette étude a été rédigée par Mme GALL.

Les textes de présentation des "communes étudiées" ont été obligeamment fournis par Mr. DANDOY pour FENERIVE, Mr. PETIT pour MAROANTSETRA, et Mr. LE BOURDIEC pour les autres villes.

S O M M A I R E

	<u>Pages</u>
Organisation des recensements	7
Province de TAMATAVE	9
Communes étudiées	11
Résultats d'ensemble.....	15
Répartition géographique de la population...	17
Sexe et âge	23
Les groupes ethniques.....	29
Etat matrimonial	31
Lieu de naissance	41
Natalité - Fécondité	43
Degré d'instruction.....	49
Activité.....	53
Les Ménages.....	59
Province de TULEAR	65
Communes étudiées.....	67
Résultats d'ensemble.....	70
Répartition géographique de la population...	72
Sexe et âge.....	77
Les groupes ethniques.....	81
Etat matrimonial.....	83
Lieu de naissance.....	91
Natalité - Fécondité.....	93
Degré d'instruction.....	99
Activité.....	103
Les Ménages.....	108
Provinces de DIEGO-SUAREZ et MAJUNGA	113
Communes étudiées.....	115
Résultats d'ensemble.....	118
Répartition géographique de la population...	120
Sexe et âge.....	125
Les groupes ethniques.....	131
Etat matrimonial.....	133
Lieu de naissance.....	145
Natalité - Fécondité.....	149
Degré d'instruction.....	155
Activité.....	160
Les Ménages.....	167
Annexes	171

VILLES RECENSEES



ORGANISATION DES RECENSEMENTS

Les recensements des communes urbaines de plus de 5.000 habitants se sont déroulés pendant les années 1962 à 1964. La direction des opérations de recensement fut assumée d'une part, par un attaché de l'I. N.S.E.E., et d'autre part par un expert démographe de l'O.N.U. auxquels était associé dans chaque ville un responsable local nommé par la municipalité. Le personnel d'exécution comprenait des agents recenseurs recrutés dans les villes recensées et deux contrôleurs de l'Institut National de la Statistique et de la Recherche Economique.

Dans chaque ville la population fut avertie du recensement par des affiches et des annonces diffusées sur les marchés. Par ailleurs des exposés aux chefs de quartiers et de villages ainsi qu'aux chefs des différentes congrégations ont permis d'obtenir le concours effectif des autorités locales.

Le recrutement des candidats agents recenseurs (jeunes gens du niveau du certificat d'études) était assuré par la mairie de la ville à recenser. Le stage de formation, à l'issue duquel étaient retenus les meilleurs candidats, durait une semaine environ.

Ce stage consistait principalement en explications sur l'utilité et les objectifs du recensement et sur la méthode pratique d'utilisation des imprimés et en exercices de recensement suivis de discussions.

PERSONNES RECENSEES : Ont été recensées dans chaque commune, toutes les personnes domiciliées à l'intérieur du périmètre urbain, (présentes ou temporairement absentes (population de résidence habituelle) ainsi que les personnes de passage au moment du recensement.

IMPRIMES UTILISES : Le document de base de ces recensements est la feuille de ménage. Les autres documents (bordereau d'agents recenseurs et avis de recensement) étaient destinés à faciliter la tâche des enquêteurs et contrôleurs.

Un modèle de ces divers imprimés figure en annexe.

PROVINCE de *TANANARIVE*

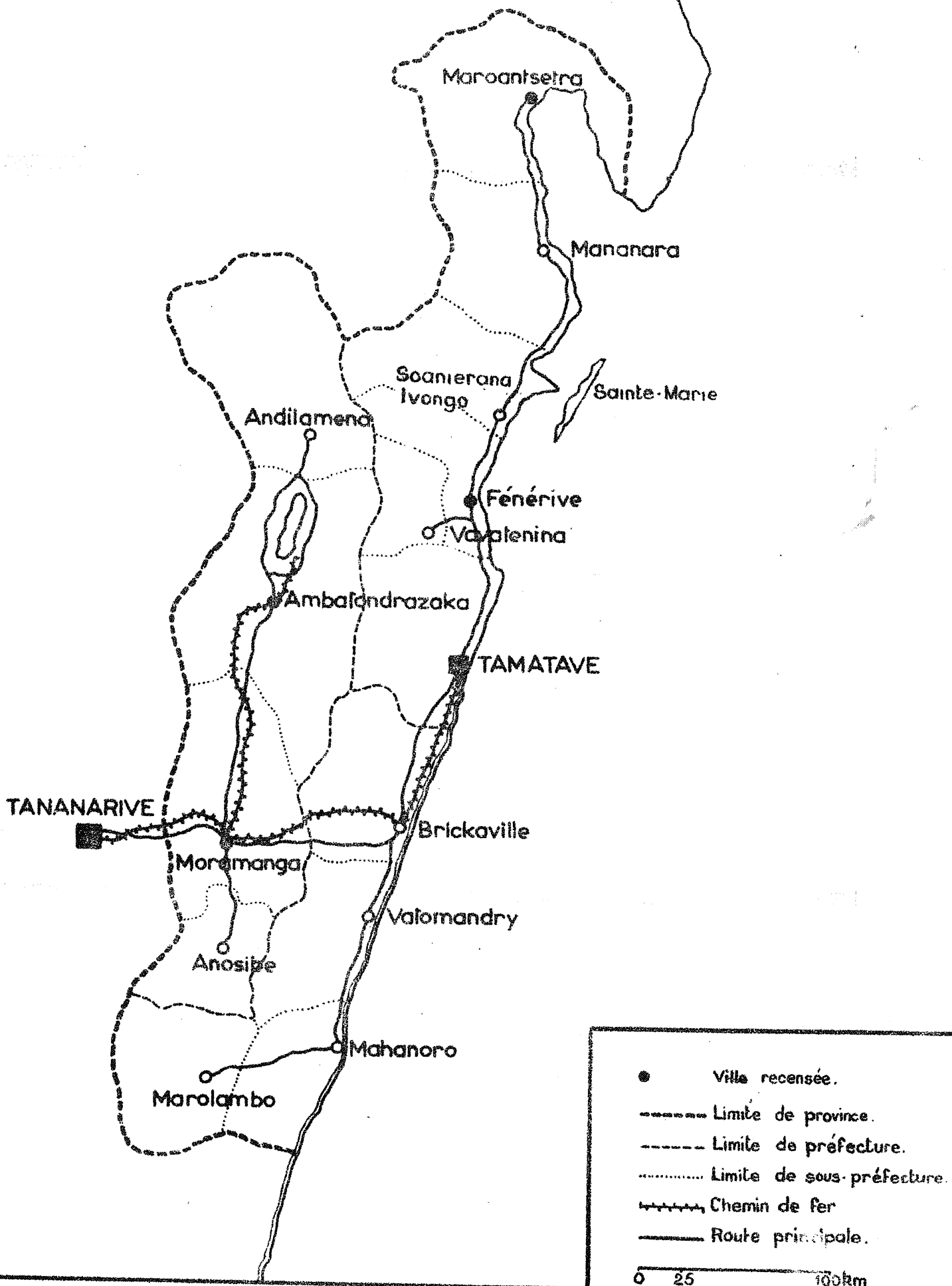
AMBATONDRAZAKA

FENERIVE

MARCOANTSETRA

MORAMANGA

PROVINCE DE TAMATAVE



COMMUNES ETUDIEES

FENERIVE

A une centaine de kilomètres au Nord de Tamatave, en bordure de mer, Fénerive ("qui dépasse le millier") est un petit centre administratif et commercial dont le site agréable pourrait en faire une station touristique.

L'histoire de cette petite ville est représentative de celle de toute la Côte Est. L'existence d'une petite anse protégée par un flot en faisait un des points fréquentés par les premiers navigateurs européens : les Portugais qui venaient s'y approvisionner en eau, puis au XVII les commerçants français de la Compagnie des Indes Orientales qui en font un petit poste de traite dépendant de Sainte-Marie et de Fort-Dauphin. Mais le déclin du commerce de la Côte Est sera rapide et Fénerive abandonné par les commerçants, devient un repaire de pirates qu'ils ne quitteront qu'en 1720, non sans laisser dans la région de nombreux métis (Les Zana - Malata). Au début du XVIIIe siècle les Tsikoa s'emparent de Fénerive, mais Ratsimilaho à la tête des Zana-Malata la reconquiert : il est proclamé roi et ses sujets prennent le nom de "Betsimisaraka" (nombreux qui ne se séparent pas). De ce royaume, Fénerive fut le berceau, et en fut aussi le dernier bastion quand il perdit son indépendance et tomba sous la tutelle hova avec les expéditions de Radama 1er.

L'activité économique reprend alors de l'ampleur : en 1885 Fénerive est l'un des 6 principaux ports de la Grande Ile.

Après 1895 l'Administration Française transforme Fénerive en centre administratif et commercial. Les activités économiques croissent à mesure que se développent d'abord la collecte de produits de la Forêt ou de l'or, ensuite la production de café et de girofle. Les commerçants installés à Fénerive drainent la production d'un vaste arrière pays qui s'étend jusqu'à la forêt qui sépare le Pays Betsimisaraka du pays Sihanaka. Les Banques y installent des succursales de même que les grandes compagnies commerciales (Marseillaise, Lyonnaise); de plus il y a quelques colons.

Jusqu'en 1956 environ Fénerive jouit d'une certaine autonomie sur le plan économique. La création de la route Tamatave - Fénerive a bouleversé totalement cet état de chose. Le trafic routier devenu possible a fait perdre au port sa raison d'être. Les grands collecteurs, les Banques se sont concentrées à Tamatave. Une grande partie de son arrière pays en échappe dans la mesure où Vavatenina est également relié par route à Tamatave.

Cependant ces bouleversements n'ont pas mis fin à l'activité de la ville. Depuis l'indépendance l'administration a pris beaucoup d'ampleur. La Préfecture, la Sous-préfecture, les Services de l'Agriculture, la Gendarmerie etc.... occupent plus de 200 personnes.

..//..

Une importante coopérative agricole existe. Elle commercialise en moyenne 2 tonnes de vanille, 20 tonnes de café et 30 t. de riz par an.

De nombreux commerçants chinois et un représentant de la Compagnie Marseillaise entretiennent une certaine activité commerciale

Les Etablissements Charlemagne (Industrie du bois, Distillation du Girofle, Commerce, Transport etc....) forment la base de l'activité économique de la ville (200 employés environ).

L'équipement urbain, déjà assez important (Poste, Hôpital, Ecoles publiques et confessionnelles, Electricité, Terrain d'aviation, piscine) s'améliore rapidement (un programme d'urbanisme est en voie de réalisation; on construit un centre culturel).

L'utilisation des possibilités offertes par le Tourisme semble être le grand souci des autorités locales. On crée peu à peu un équipement susceptible d'attirer les touristes (Bungalows en bord de mer, bouledrome, etc.....) de même que l'on cherche à améliorer les relations avec Tamatave d'une part (par la construction d'un pont sur l'Onibe) et avec Ste-Marie d'autre part (une liaison par vedette est en projet).

MAROANTSETRA

Maroantsetra est une des plus anciennes agglomérations connues de la Côte Est. Les relations de voyage de l'Amiral Hollandais VAN HOUTMAN en témoignent. Appelé Spachembourg au XVII^e sa fortune ira déclinant au XVIII^e avec la fondation de Port de Boynes puis de Louisbourg sur la flèche littorale d'Antsiaka aujourd'hui disparue. Au XIX^e siècle la conquête Merina (par les armées de RADAMA I) a porté le siège de l'autorité régionale à 7 km à l'Ouest à Soanierana. Cependant Maroantsetra qui s'appelait alors Ambatomasina demeurait le centre de l'autorité du clan prépondérant, celui de Zafinahary émigrés du Nord Est Malgache. Au début de la période coloniale Ambatomasina prit définitivement le nom de Maroantsetra, se hissant au niveau des plus gros villages de la plaine littorale (moins d'un millier d'habitants). Ce n'est qu'à partir de 1930-35 correspondant avec la crise économique dont les effets se firent sentir jusqu'en ce "bout du monde" que l'agglomération prit un certain développement.

Celle-ci demeure aujourd'hui ce qu'elle était en 1910: Un marché de regroupement des produits d'exportation fournis par la plaine et un centre de distribution des produits d'importation. En fait Maroantsetra, ancien comptoir de la Compagnie des Indes, a évolué vers la forme de "centre-relais" par où transitent les produits. Les fonctions de l'agglomération sont essentiellement administratives (sous-préfecture) et commerciales. L'activité économique est toute entière dominée par la C.M.M. (50% en valeur) et par la Maison Goulamhousen (pour 20%).

La richesse de la plaine littorale et par suite celle des Maisons de Commerce repose sur le café, le girofle, et le riz (Exportations moyennes annuelles de 600 t, 400 t, 1.200 t).

Maroantsetra sis sur les bouches de l'Antanambalama, ne peut prétendre à une véritable activité portuaire; les différents aménagements qui se sont succédés depuis 1910 ont tous été en échec: cyclone, atterrissements marins et courant de dérive s'allient pour détruire tout espoir de construction durable. Le projet plus sérieux d'installation de wharf de la baie de Hiaraka, à l'Est, privera sans doute Maroantsetra d'une partie de son activité.

MORAMANGA

Située à la limite orientale des hautes terres, Moramanga constitue un carrefour routier et ferroviaire entre la capitale et la Côte-Est d'une part, la région du lac Alaotra d'autre part.

La ville s'étend le long de la route de Tananarive (distante de 116 km) et voit passer les camions faisant un trafic régulier de marchandise entre Tamatave et la capitale. Le trafic est d'autre part intense sur les voies ferrées du T.C.E. et du M.L.A.

L'origine du mot "MORAMANGA" vient du nom d'une princesse "RAMANGA" dont l'hospitalité et la simplicité émerveillaient les visiteurs et les voyageurs qui repandirent l'expression "chez Moramanga", "MORA" signifiant "SIMPLE".

L'on possède peu de renseignements sur l'histoire de ce centre qui s'est surtout développé après les événements de 1947 quand y fut installée une caserne qui fut bientôt transformée en l'actuelle Ecole de Gendarmerie.

Chef-lieu d'une vaste sous-préfecture peuplée de 78.000 habitants, parmi lesquels les Bezanozano forment l'ethnie dominante, la ville compte 9.690 habitants dont 4.500 Merina.

La fonction administrative du centre est importante, car y sont implantés: les services de la Sous-préfecture et l'Ecole de Gendarmerie, déjà nommés; qui expliquent le pourcentage relativement élevé de militaires et de fonctionnaires dans la population active.

Les autres services sont essentiellement l'hôpital, le groupe mobile d'hygiène, les écoles (dont un cours complémentaire).

La fonction commerciale de Moramanga ne doit pas être sous-estimée pour autant. Son importance se traduit par le nombre de commerçants (118) et par la fréquentation du marché, particulièrement animé les Mardi, Jeudi et Samedi. La région environnante est productrice de manioc, de riz et de café, l'élevage et les forêts constituent les autres ressources.

Depuis le recensement, la mise en service d'une usine d'allumettes donne à Moramanga une nouvelle fonction: la fonction industrielle. Une usine de bois va être prochainement montée pour alimenter cette usine.

Enfin l'artisanat est en cours d'installation, avec l'implantation par la CETA de quatre maisons provisoires.

AMBATONDRAZAKA

Située à 15 km au Sud du lac Alaotra, à 157 km au Nord de Moramanga, Ambatondrazaka doit son développement à la mise en valeur rizicole des terres marécageuses et à la construction du chemin de fer Moramanga-Lac Alaotra, bretelle du Tananarive - Côte Est (1923). La conjugaison de ces deux faits explique l'essor démographique, commercial et industriel de la ville.

Chef-lieu de Préfecture, Ambatondrazaka rassemble tous les services administratifs, de nombreux commerçants, plusieurs rizeries et d'importants établissements scolaires.

Toutefois l'intense activité agricole de la région environnante explique la présence de 32% d'agriculteurs dans la population active de la ville.

En plus de la route et du chemin de fer, Ambatondrazaka est reliée à Tananarive et à Tamatave par une ligne aérienne régulière.

RESULTATS D'ENSEMBLE



Les périodes de recensement ont été les suivantes :

F E N E R I V E : du 3 au 25 Septembre 1962
 MAROANTSETRA : du 6 au 18 Décembre 1962
 AMBATONDRAZAKA : du 15 Avril au 10 Mai 1963
 MORAMANGA : du 4 Novembre au 20 Décembre 1963

La population recensée se répartit comme suit :

Population recensée	Ambaton- drazaka	Moraman- ga	Fénériverive	Maroan- tsetra
Population de résidence habituelle...	8.557	8.843	6.578	5.304
dont :				
Population municipale.....	(8.061)	(8.307)	(6.326)	(5.057)
Population comptée à part.....	(496)	(536)	(252)	(247)
Population de passage.....	228	847	733	296
Ensemble.....	8.785	9.690	7.311	5.600

La population de résidence habituelle comprend :

- La population municipale
- La population comptée à part composée essentiellement pour les communes étudiées de :

Population comptée à part	Ambaton- drazaka	Moraman- ga	Fénériverive	Maroan- tsetra
Détenus	139	27	210	69
Elèves internes	357	123	42	95
Ecole de gendarmerie.....	-	386	-	-
Léproserie	-	-	-	83
Ensemble.....	496	536	252	247

Pour toutes les personnes recensées (y compris celles de passage) toutes les questions figurant sur la feuille de ménage devaient avoir une réponse.

La répartition de la population de résidence habituelle par nationalité est la suivante :

Nationalités (1)	Ambaton- drazaka	Moramam- ga	Fénériverive	Maroan- tsetra
Malgaches.....	8.103	8.515	6.060	4.844
Français.....	209	203	150	174
Comoriens.....	52	19	62	31
Chinois.....	116	83	248	79
Indiens.....	69	10	46	164
Autres nationalités.	8	13	12	12
Ensemble...	8.557	8.843	6.578	5.304

(1) Nationalités d'origine

La population Malgache représente pour :

AMBATONDRAZAKA	: 94,7 p. 100 de l'ensemble
MORAMANGA	: 96,3 p. 100 de l'ensemble
F E N E R I V E	: 92,1 p. 100 de l'ensemble
MAROANTSETRA	: 91,3 p. 100 de l'ensemble

La commune urbaine à Madagascar est souvent très étendue; elle englobe, outre un centre urbain, une succession de villages dont certains fort éloignés de la ville proprement dite.

Pour le recensement, on a tenu compte des divisions administratives et traditionnelles des communes (quartiers, villages, hameaux). Ces derniers étaient subdivisés en tournées (la tournée devant correspondre à un ensemble de constructions aussi homogène que possible et parfaitement délimité).

Les résultats généraux par villages et hameaux sont donnés par les tableaux suivants :

A M B A T O N D R A Z A K A

Villages	Hameaux	Population
Ambato sud	Ambohimasina	404
	Antsahatanteraka	807
	Ampasambazimba	949
	Antsimondrova	1.518
	TOTAL	3.678
Ambato nord	Avaradrova	1.653
	Mangarivotra	316
	Madiotsifafana	1.106
	Antanifotsy	1.077
	Ambodimanga	332
TOTAL	4.484	
Anosindrafo	Anosindrafo	395
TOTAL GENERAL	8.557	

Villages	Hameaux	Population
Tanamandroso	Tanamandroso	1.431
	Ambodiakondro	189
	Ankazobe	112
	Maromahatsinjo	81
	Maroventy	106
	Ambohimandroso	178
	Ambodivato	57
	TOTAL	2.154
Moramanga-ville	Ville	1.237
	Camp militaire	858
	TOTAL	2.095
Camp des Mariés	Camp des mariés	709
Ambohimadera	Ambohimadera	452
	Faravohitra	37
	Cité Cheminot	806
	La Boucle	239
	TOTAL	1.534
Tsaralalàna	Tsaralalàna	332
	Tsarahonenana	598
	Betambako	105
	Antanambao	339
	TOTAL	1.374
Ambarilava	Ambarilava	104
	Ambahibe	71
	Bemasoandro	123
	TOTAL	298
Tsarafasina	Tsarafasina	472
Ambohitranjavidy	Ambohitranjavidy	207
TOTAL GENERAL		8.843

F É N É R I V E

Villages	Hameaux	Population
Sahavola	Sahavola	840
Ambataria	Ambataria	416
Mahavelonkely	Mahavelonkely	542
	TOTAL	1.798
Andranolava	Andranolava	821
	Maromandia	57
Morafeno	Morafeno	602
Marabout	Marabout	280
	TOTAL	1.760
Fénérive ville	Fénérive ville	527
Fénérive Doany	Fénérive Doany	437
Amparatanana	Amparatanana	615
Ampihonana	Ampihonana	271
	TOTAL	1.850
Ampasipotsy	Ampasipotsy	1.010
	Antanambao	73
	Lakaria	11
	Sahorana	51
	Maroakanga	25
	TOTAL	1.170
	TOTAL GENERAL	6.578

M A R O A N T S E T R A

Quartiers	Population
Maroantsetra Ville	3.827
Morafeno	393
Antaindahambo	390
Antaimby	348
Anjahamarina I	346
TOTAL GENERAL	5.304

Les chapitres suivants concernent uniquement la population malgache de résidence habituelle.

Etant donnée la faiblesse numérique de la population étrangère, elle ne fera pas l'objet d'une étude particulière.

SEXE ET AGE

La répartition par sexe et groupes d'âges est la suivante :

Communes	0 à 14 ans			15 à 59 ans			60 ans et plus			Ensemble		
	Sexe		Total	Sexe		Total	Sexe		Total	Sexe		Total
	Masc	Fém.		Masc	Fém.		Masc	Fém.		Masc	Fém.	
Ambatondrazaka	2087	1908	3995	1985	1865	3850	122	136	258	4194	3909	8103
Moramanga ...	1990	1930	3920	2216	2087	4303	153	139	292	4359	4156	8515
Fénérive	1264	1258	2522	1591	1746	3337	116	85	201	2971	3089	6060
Maroantsetra.	1073	1105	2178	1130	1296	2426	101	139	240	2304	2540	4844

Le taux de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes) est de :

Communes	15 à 59 ans	Ensemble
Ambatondrazaka...	106	107
Moramanga.....	106	105
Fénérive.....	91	96
Maroantsetra.....	87	91

Ambatondrazaka et Moramanga ont une population à prédominance masculine. Cette prédominance semble provenir en partie à Ambatondrazaka du nombre de jeunes gens internes, en effet le déséquilibre entre les sexes est surtout sensible pour le groupe d'âges 15 - 19 ans. A Moramanga, ce phénomène s'explique par la présence de l'Ecole de gendarmerie.

Dans les villes côtières par contre, les femmes sont plus nombreuses que les hommes particulièrement entre 20 et 40 ans - ce qui s'explique vraisemblablement par une émigration des hommes vers les centres plus importants, en particulier vers Tamatave.

La proportion des moins de 15 ans est élevée :

Ambatondrazaka	49%
Moramanga	46%
Fénérive	42%
Maroantsetra	45%

On se trouve en présence d'une population jeune dont l'âge moyen est de :

Communes	Sexe Masculin	Sexe Féminin
Ambatondrazaka ...	20 ans	20 ans
Moramanga	21 ans	21 ans
Fénérive	23 ans	22 ans
Maroantsetra	22 ans	23 ans

La proportion des 15 - 59 ans, c'est-à-dire de la population dite "active" est de :

Ambatondrazaka	48%
Moramanga	51%
Fénérive	55%
Maroantsetra	50%

Répartition selon le sexe et l'âge (nombres absolus).

Groupes d'âges	Ambatondrazaka			Moramanga		
	Sexe		Total	Sexe		Total
	Masculin	Féminin		Masculin	Féminin	
0 - 4 ans	854	805	1.659	801	788	1.589
5 - 9 ans	660	580	1.240	632	603	1.235
10 - 14 ans	573	523	1.096	557	539	1.096
15 - 19 ans	514	369	883	343	428	771
20 - 24 ans	248	329	577	447	342	789
25 - 29 ans	265	280	545	367	322	689
30 - 34 ans	221	231	452	243	265	508
35 - 39 ans	208	217	425	220	223	443
40 - 44 ans	165	148	313	212	200	412
45 - 49 ans	165	153	318	150	128	278
50 - 54 ans	111	78	189	156	112	268
55 - 59 ans	88	60	148	78	67	145
60 - 64 ans	51	54	105	52	59	111
65 - 69 ans	19	30	49	35	22	57
70 - 74 ans	25	15	40	27	16	43
75 - 79 ans	13	27	40	19	16	35
80 ans et plus	14	10	24	20	26	46
Total	4.194	3.909	8.103	4.359	4.156	8.515

Répartition selon le sexe et l'âge (pour 1000)

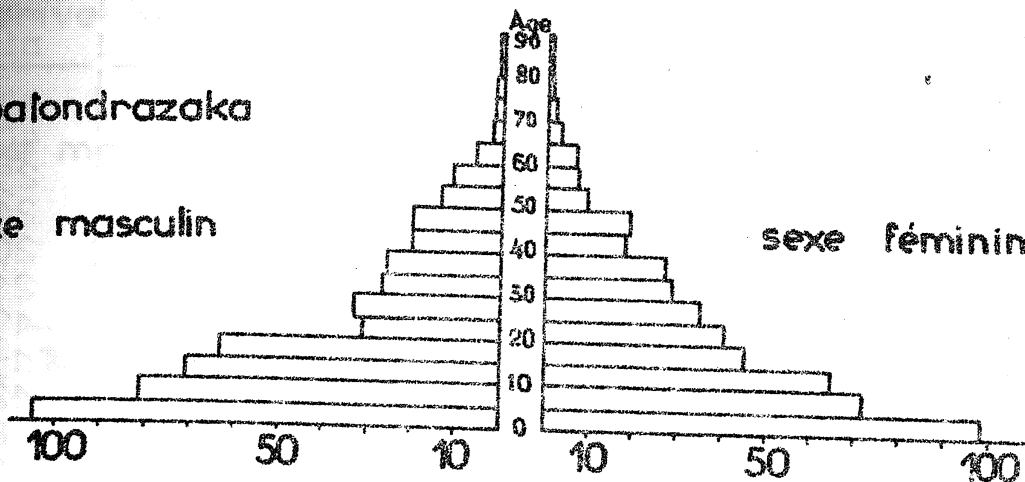
Groupes d'âges	Ambatondrazaka			Moramanga		
	Sexe		Total	Sexe		Total
	Masculin	Féminin		Masculin	Féminin	
0 - 4 ans	106	99	205	94	93	187
5 - 9 ans	81	72	153	74	71	145
10 - 14 ans	71	64	135	66	63	129
15 - 19 ans	63	46	109	40	50	90
20 - 24 ans	31	40	71	53	40	93
25 - 29 ans	33	34	67	43	38	81
30 - 34 ans	27	29	56	29	31	60
35 - 39 ans	26	27	53	26	26	52
40 - 44 ans	21	18	39	25	23	48
45 - 49 ans	20	19	39	18	15	33
50 - 54 ans	13	10	23	18	13	31
55 - 59 ans	11	7	18	9	8	17
60 - 64 ans	6	7	13	6	7	13
65 - 69 ans	2	4	6	4	3	7
70 - 74 ans	3	2	5	3	2	5
75 - 79 ans	2	3	5	2	2	4
80 ans et plus	2	1	3	2	3	5
Total	518	482	1000	512	488	1000

REPARTITION DE LA POPULATION MALGACHE PAR CLASSES D'AGES POUR 1000

Ambatondrazaka

sexe masculin

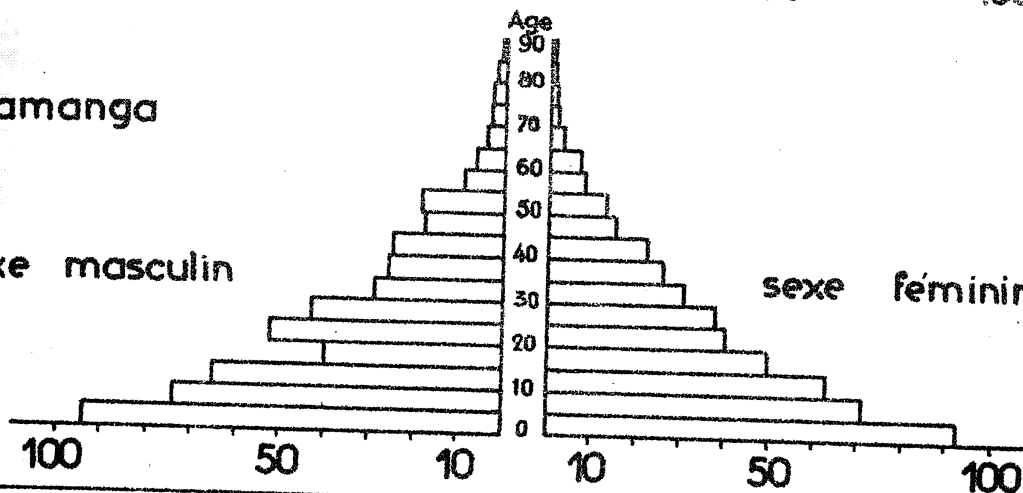
sexe féminin



Moramanga

sexe masculin

sexe féminin



- Les pyramides des âges ci-dessus (relatives aux deux villes de l'intérieur) établies par groupes d'âges quinquennaux et ramenées à un effectif de 1.000 présentent les caractéristiques suivantes :
- Bases extrêmement larges, c'est à dire effectifs des 0 - 4 ans relativement très nombreux. Ceci est particulièrement marqué à Ambatondrazaka où les moins de 5 ans représentent 20% de la population totale.
 - Décroissance très rapide des effectifs des groupes d'âges à partir de 15 ans.
 - Pyramides très régulières du côté féminin, surtout pour Moramanga.
 - Du côté masculin, un rétrécissement à 20 - 24 ans pour Ambatondrazaka et à 15-19 ans pour Moramanga : ce sont des perturbations classiques des pyramides. De plus les 5 - 19 ans sont relativement très nombreux à Ambatondrazaka (présence d'un internat important) et les 20 - 30 ans à Moramanga (présence de l'Ecole de Gendarmerie)

TENERIVE - MAROANTSETRA

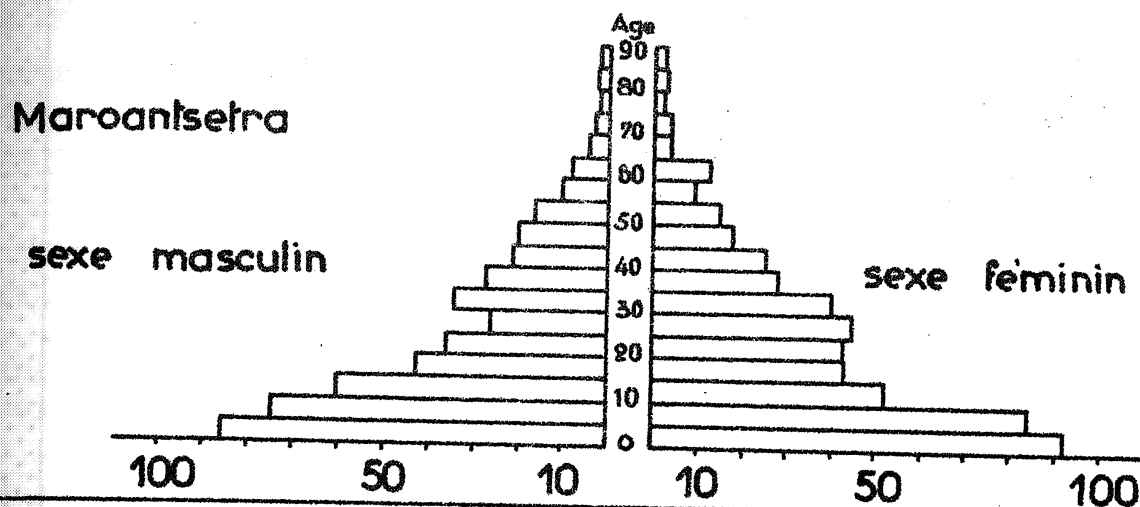
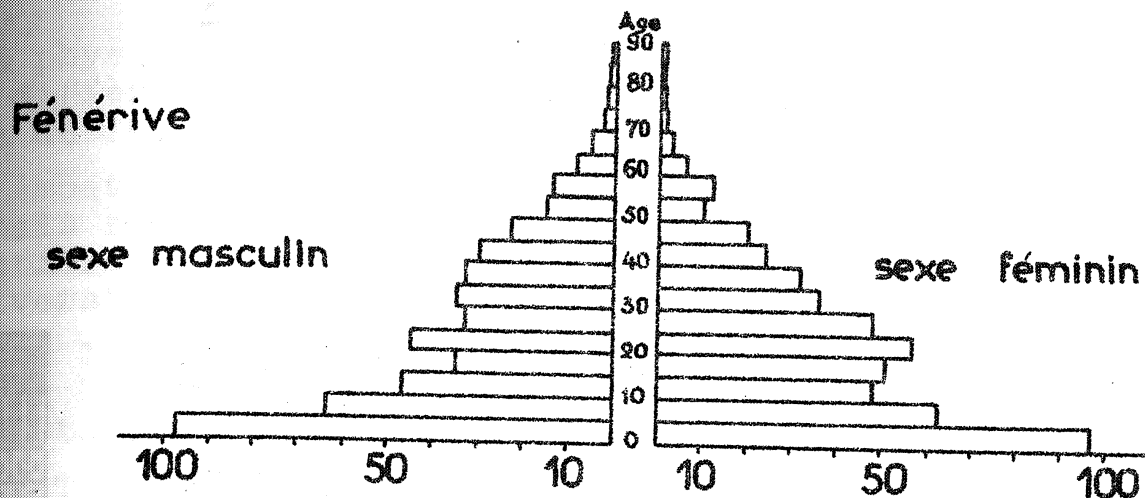
Répartition selon le sexe et l'âge (nombres absolus).

Groupes d'âges	Ténérive			Maroantsetra		
	Sexe		Total	Sexe		Total
	Masculin	Féminin		Masculin	Féminin	
0 - 4 ans	586	580	1.172	416	445	861
5 - 9 ans	390	381	771	365	407	772
10 - 14 ans	288	291	579	292	253	545
15 - 19 ans	211	307	518	210	210	420
20 - 24 ans	270	345	613	177	209	386
25 - 29 ans	203	289	492	127	218	345
30 - 34 ans	213	216	429	163	193	356
35 - 39 ans	201	194	395	130	136	266
40 - 44 ans	178	143	321	101	122	223
45 - 49 ans	138	119	257	97	89	186
50 - 54 ans	93	63	156	77	75	152
55 - 59 ans	84	72	156	48	44	92
60 - 64 ans	49	37	86	39	61	100
65 - 69 ans	29	15	44	17	20	37
70 - 74 ans	14	14	28	13	21	34
75 - 79 ans	18	11	29	9	11	20
80 ans et plus	6	8	14	23	26	49
Total	2.971	3.089	6.060	2.304	2.540	4.844

Répartition selon le sexe et l'âge (pour 1000)

Groupes d'âges	Ténérive			Maroantsetra		
	Sexe		Total	Sexe		Total
	Masculin	Féminin		Masculin	Féminin	
0 - 4 ans	97	96	193	86	92	178
5 - 9 ans	64	63	127	75	84	159
10 - 14 ans	48	48	96	60	53	113
15 - 19 ans	35	51	86	43	44	87
20 - 24 ans	45	56	101	37	43	80
25 - 29 ans	33	48	81	26	45	71
30 - 34 ans	35	36	71	33	40	73
35 - 39 ans	33	32	65	27	28	55
40 - 44 ans	29	24	53	21	25	46
45 - 49 ans	23	19	42	20	18	38
50 - 54 ans	15	11	26	16	15	31
55 - 59 ans	14	12	26	10	9	19
60 - 64 ans	8	6	14	8	13	21
65 - 69 ans	5	2	7	4	4	8
70 - 74 ans	2	3	5	3	4	7
75 - 79 ans	3	2	5	2	2	4
80 ans et plus	1	1	2	5	5	10
Total	490	510	1000	476	524	1000

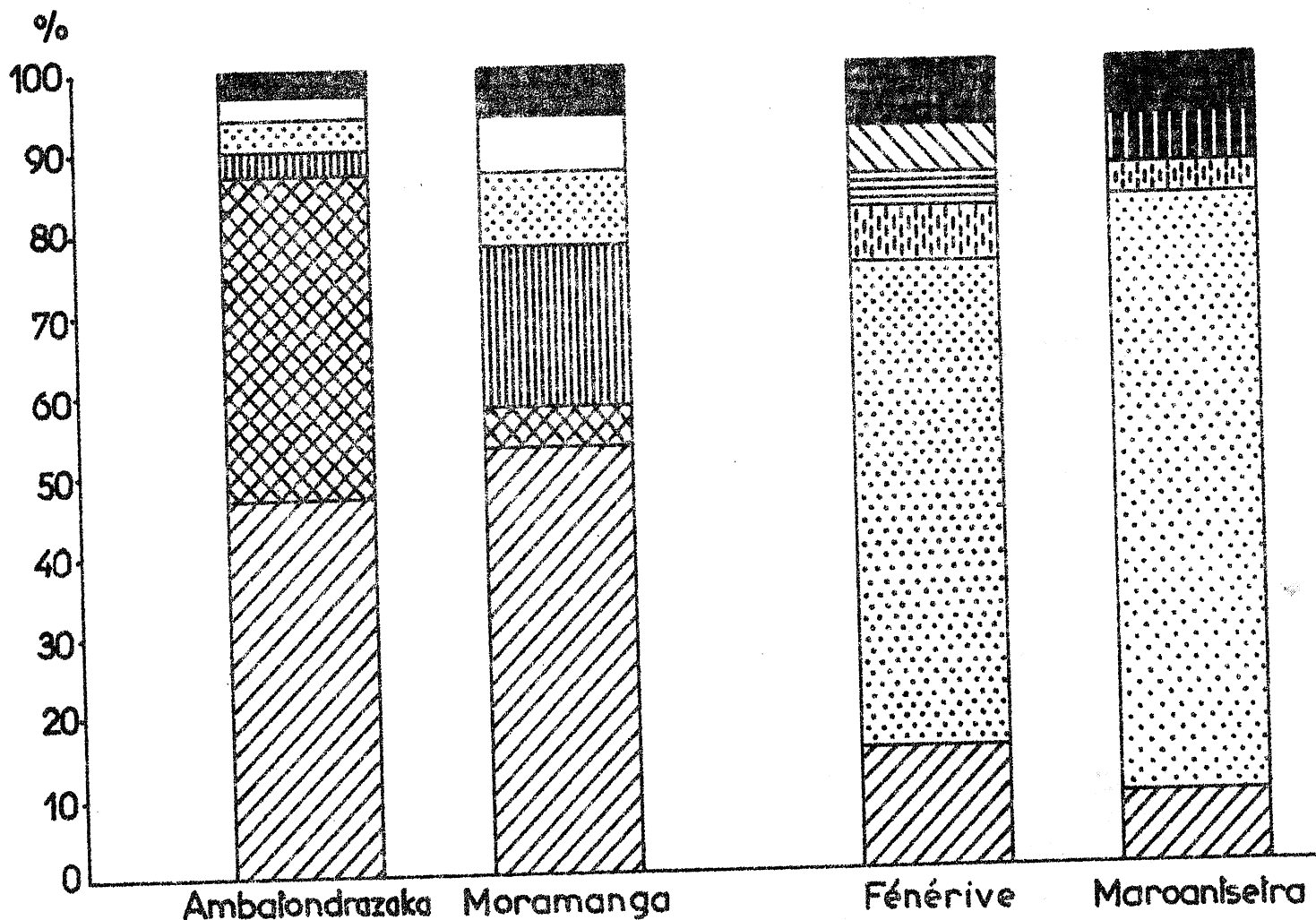
REPARTITION DE LA POPULATION MALGACHE PAR CLASSES D'AGES POUR 1000







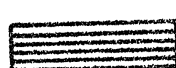
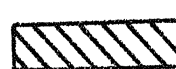



Les pyramides des âges des villes côtières présentent des caractéristiques légèrement différentes de celles des pyramides des villes de l'intérieure.

- Bases très larges là encore, mais pour Fénérive, décrochement à 5 ans (sans doute dû à une surestimation des effectifs des moins de 5 ans)
- Déficit en hommes adultes relativement important (voir plus haut les rapports de masculinité).
- Rétrécissement du côté féminin à 10 - 20 ans pour Fénérive et à 15 - 25 ans pour Maroantsetra: phénomène classique (qu'il était étonnant de ne pas trouver sur les deux pyramides précédentes) dû à des erreurs sur les âges: ces groupes sont sous-estimés au profit des groupes voisins (âges supérieurs ou inférieurs)
- De même rétrécissement du côté masculin à 15 - 19 ans et à 25-29 ans pour Fénérive, et à 25 - 29 ans pour Maroantsetra, là encore phénomène sans doute dû à la mauvaise détermination des âges accentué par l'émigration.
- Proportion des personnes âgées relativement forte à Maroantsetra où le groupe des 60 ans et plus représente 5% de la population totale.

COMPOSITION ETHNIQUE DE LA POPULATION MALGACHE



-  Merina
-  Sihanaka
-  Bezanozano
-  Betsimisaraka
-  Betsileo
-  Saint - Marien
-  Antaimoro
-  Antaisaka
-  Tsimihety

Ensemble des groupes ethniques ayant chacun une importance relative de moins de 2%

LES GROUPE ETHNIQUES

La physionomie ethnique des centres urbains de la province de Tamarave diffère suivant que l'on considère les villes de l'intérieur ou celles de la côte.

A Ambatondrazaka et Moramanga environ 50% des habitants sont Merina, mais si à Ambatondrazaka l'autre moitié de la population est presque entièrement Sihanaka, à Moramanga, il existe par contre une plus grande diversité ethnique.

Dans les villes côtières les Betsimisaraka forment l'élément dominant. Les Merina beaucoup moins nombreux sont le seul autre groupe ethnique important.

AMBATONDRAZAKA - MORAMANGA

La répartition selon les principales ethnies est la suivante :

ETHNIES	AMBATONDRAZAKA			MORAMANGA			ENSEMBLE
	Sexe		TOTAL	Sexe		TOTAL	
	Mascu- lin	Femi- nin		Mascu- lin	Femi- nin		
Merina	2.006	1.834	3.840	2.257	2.240	4.497	8.337
Sihanaka	1.615	1.620	3.235	235	193	428	3.663
Bezanozano	153	113	266	775	887	1.662	1.928
Betsimisaraka	172	134	306	365	428	793	1.099
Betsileo	142	127	269	339	238	577	846
Sakalava	6	2	8	116	46	162	170
Antaisaka	25	28	53	48	25	73	126
Antaimoro	29	18	47	54	25	79	126
Antandroy	32	15	47	46	28	74	121
Autres	14	18	32	124	46	170	202
TOTAL ...	4.194	3.909	8.103	4.359	4.156	8.515	16.618

Les Merina forment le plus important groupe ethnique de ces deux villes: ils représentent 47% de la population d'Ambatondrazaka et 53% de celle de Moramanga. Il s'agit pour cette ethnie originaire de la province de Tananarive, d'une expansion ancienne vers les régions frontalières.

A Ambatondrazaka les Sihanaka regroupent 40% des résidents, ce sont les plus anciens habitants connus de la région située autour du Lac Alaotra qu'ils occupent depuis trois ou quatre siècles.

Les Bezanozano, seul autre groupe ethnique important de Moramanga, représentent 20% de la population. Cette ethnie jadis plus nombreuse n'occupe plus que la vallée du Haut Mangoro (sous-préfecture de Moramanga).

FENERIVE - MAROANTSETRA

La répartition selon les principales ethnies est la suivante :

ETHNIES	FENERIVE			MAROANTSETRA			ENSEMBLE
	Sexe		TOTAL	Sexe		TOTAL	
	Mascu- lin	Fémi- nin		Mascu- lin	Fémi- nin		
Betsimisaraka	1.708	1.941	3.649	1.667	1.899	3.566	7.215
Merina	443	442	885	207	213	420	1.305
Saint-Mariens	206	212	418	100	99	199	617
Antaimoro	137	129	266	75	48	123	389
Antaisaka	187	154	341	16	13	29	370
Tsimihety	14	19	33	135	164	299	332
Betsileo	61	48	109	28	28	56	165
Sihanaka	46	36	82	16	23	39	121
Antaifasy	48	35	83	1	-	1	84
Autres	121	73	104	59	53	112	306
TOTAL	2.971	3.089	6.060	2.304	2.540	4.844	10.904

Les deux villes côtières sont à forte majorité Betsimisaraka (60% à Fénerive, 74% à Maroantsetra). Les Merina émigrés représentent respectivement 15% et 9% de la population des deux villes.

Les Betsimisaraka sont estimés à 900.000 pour l'ensemble de Madagascar, principalement localisés le long de la côte Est (de Sambava à Nosy Varika) ils forment plus de 70% de la population malgache de la province de Tamatave.

ETAT MATRIMONIAL

La répartition des 15 ans et plus selon l'état matrimonial est donnée par le tableau suivant :

Situation matrimoniale	Ambatondrazaka		Moramanga		Fénerive		Maroantsetra	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Sexe masculin :								
Célibataires	717	34	796	34	593	35	438	35
Mariés	1.299	62	1.499	63	1.046	61	710	58
Veufs	43	2	46	2	33	2	33	3
Divorcés	48	2	28	1	35	2	50	4
Total	2.107	100	2.369	100	1.707	100	1.231	100
Sexe féminin :								
Célibataires	403	20	566	25	647	35	411	29
Mariées	1.256	63	1.396	63	988	54	729	51
Veuves	227	11	162	7	101	6	117	8
Divorcées	115	6	102	5	95	5	178	12
Total	2.001	100	2.226	100	1.831	100	1.435	100
ENSEMBLE :								
Célibataires	1.120	27	1.362	30	1.240	35	849	32
Mariés	2.555	62	2.895	63	2.034	57	1.439	54
Veufs	270	7	208	4	134	4	150	6
Divorcés	163	4	130	3	130	4	228	8
Total	4.108	100	4.595	100	3.538	100	2.666	100

- On notera en premier lieu, les fortes proportions de célibataires. Le pourcentage d'hommes célibataires est le même pour les quatre communes (35%). La proportion de célibataires est plus élevée pour les hommes que pour les femmes, à l'exception de Fénerive où le pourcentage est identique pour les deux sexes. La part importante des célibataires est due aux mariages tardifs: à 25 ans, plus de 40% des hommes et une femme sur quatre sont encore célibataires.

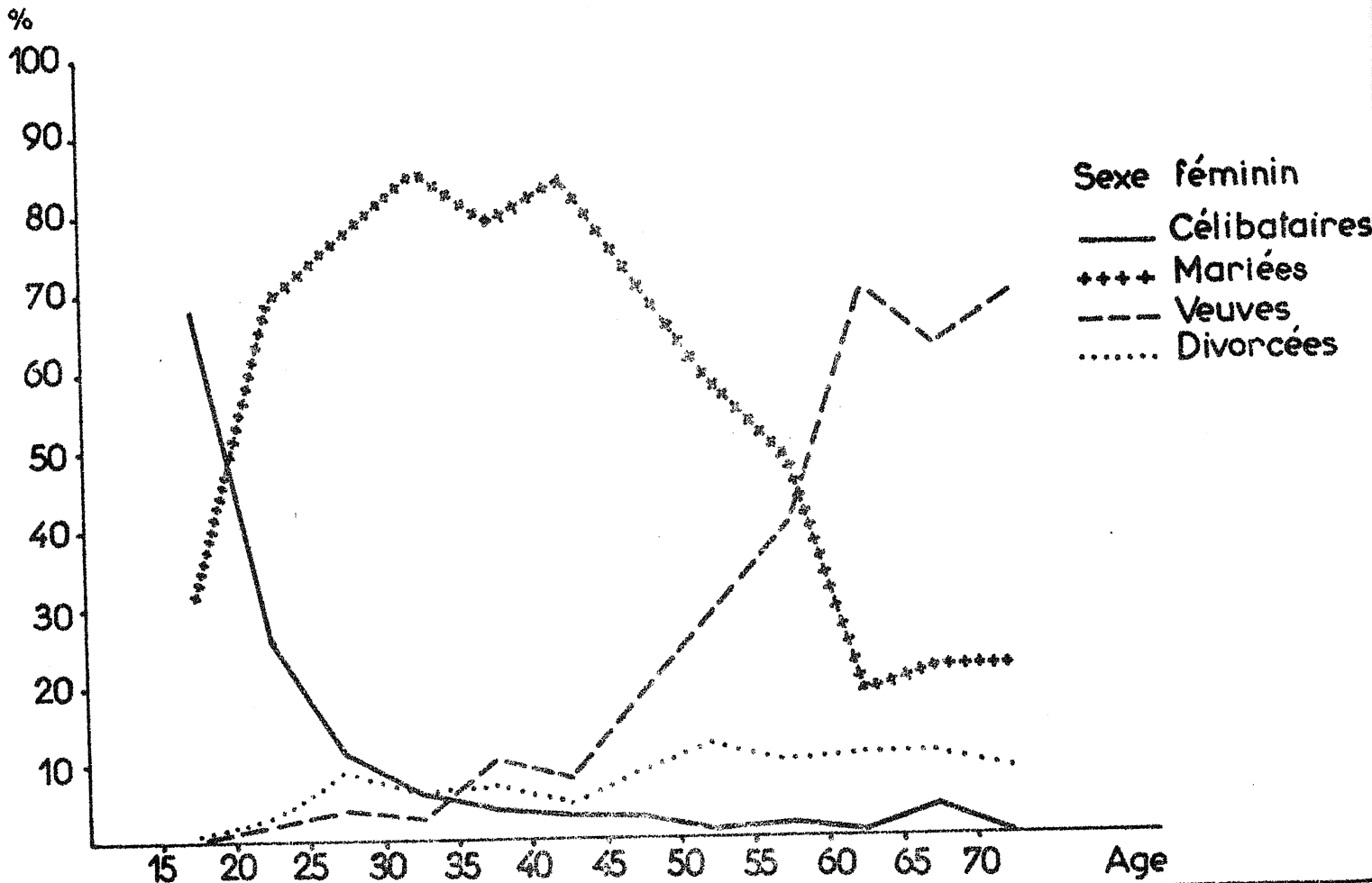
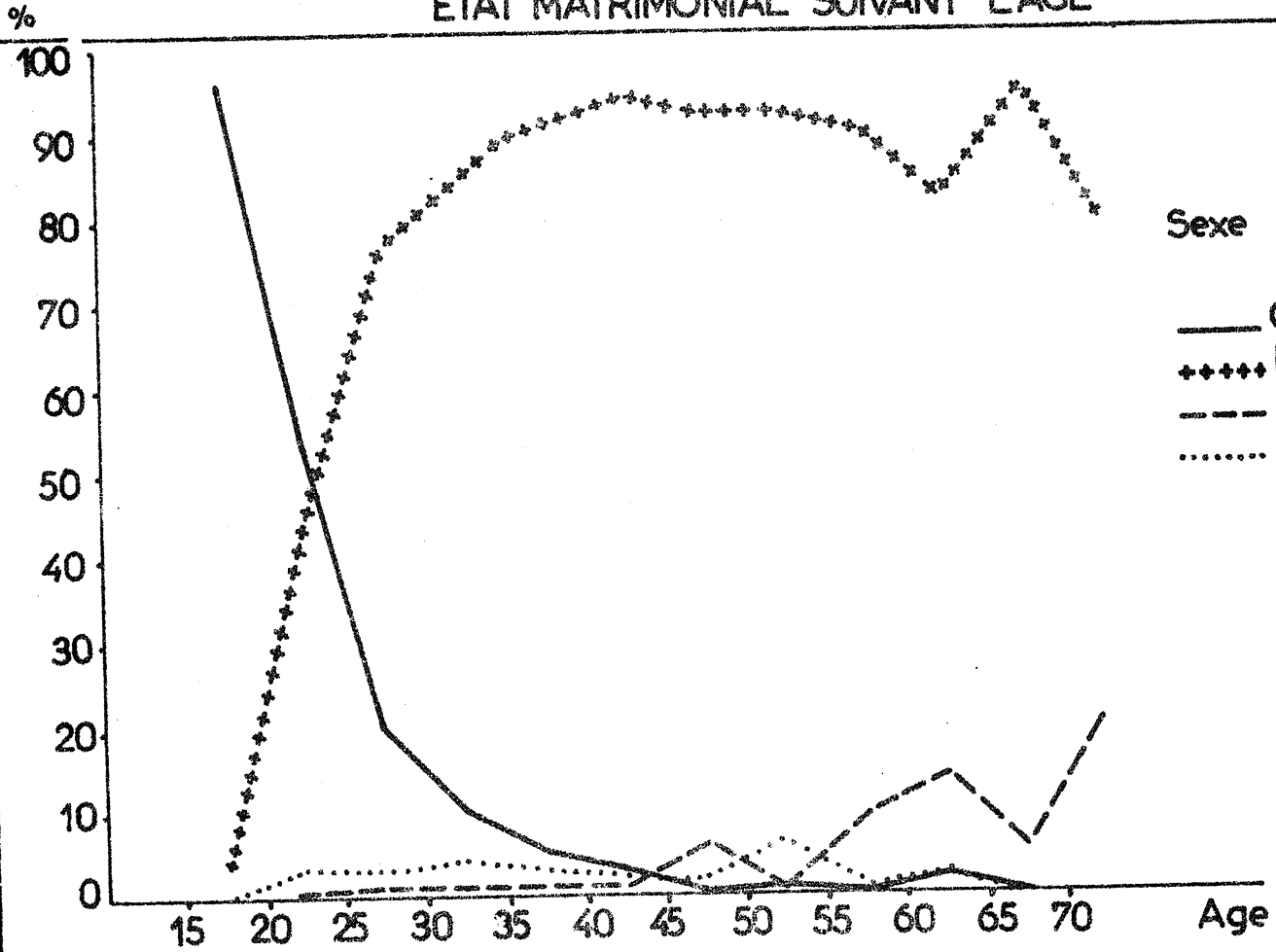
- A Ambatondrazaka et Moramanga, la proportion des mariés est la même pour les deux sexes; pour les villes côtières (à majorité féminine), elle est par contre plus forte pour les hommes que pour les femmes.

- Signalons enfin le nombre élevé des veuves et des divorcées, qui s'explique par la différence d'âge au mariage et le remariage plus difficile des femmes à partir d'un certain âge.

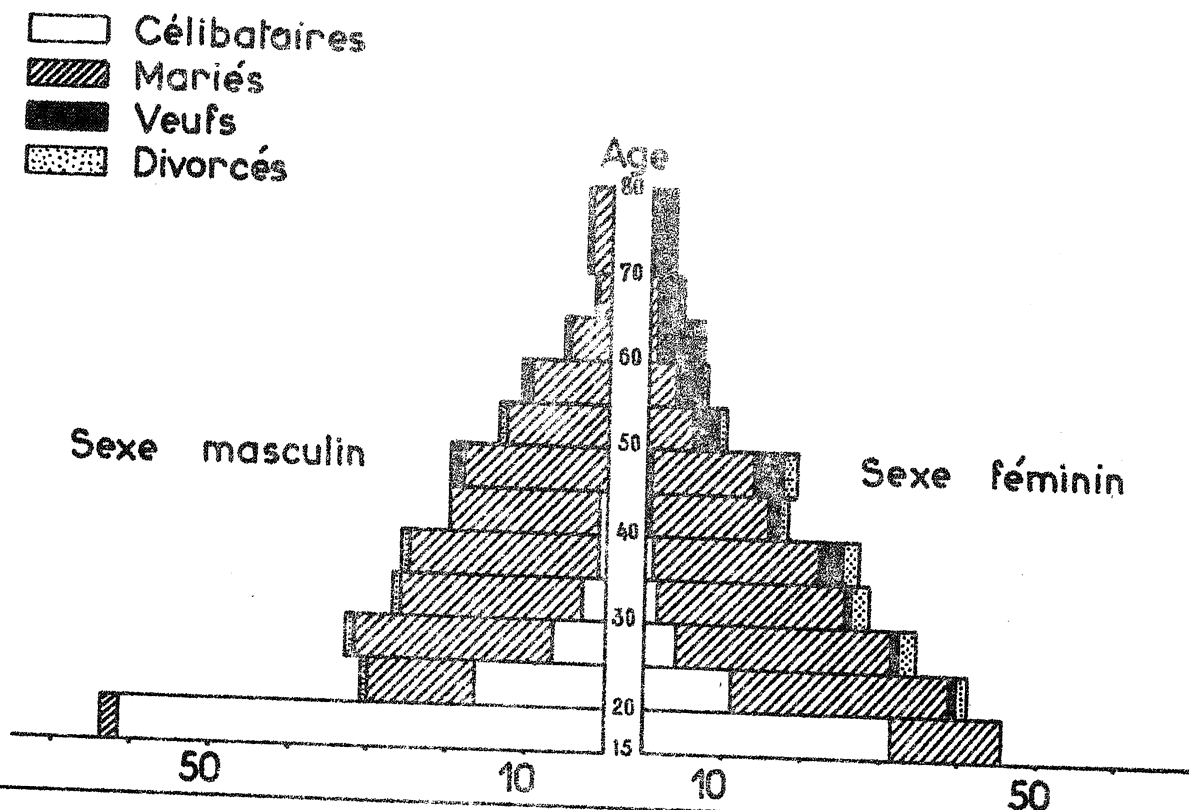
- L'état matrimonial dépendant étroitement de l'âge, on trouvera ci-après, pour chaque commune, un tableau donnant la répartition en pourcentage de la situation matrimoniale des recensés par groupes d'âges quinquennaux. Les courbes et les pyramides correspondantes donnent une illustration de cette répartition.

AMBATONDRAZAKA

ETAT MATRIMONIAL SUIVANT L'AGE



AMBATONDRAZAKA



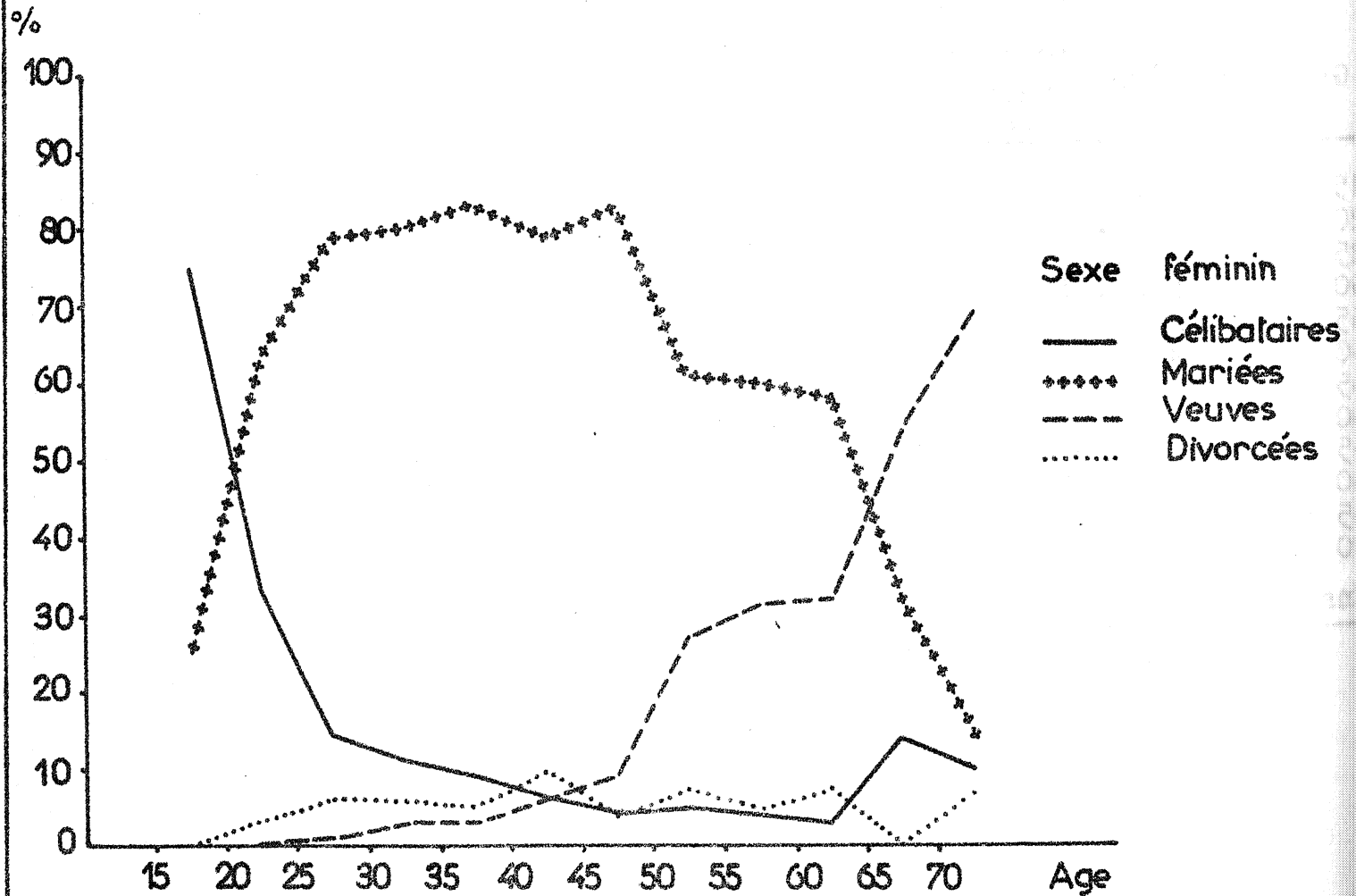
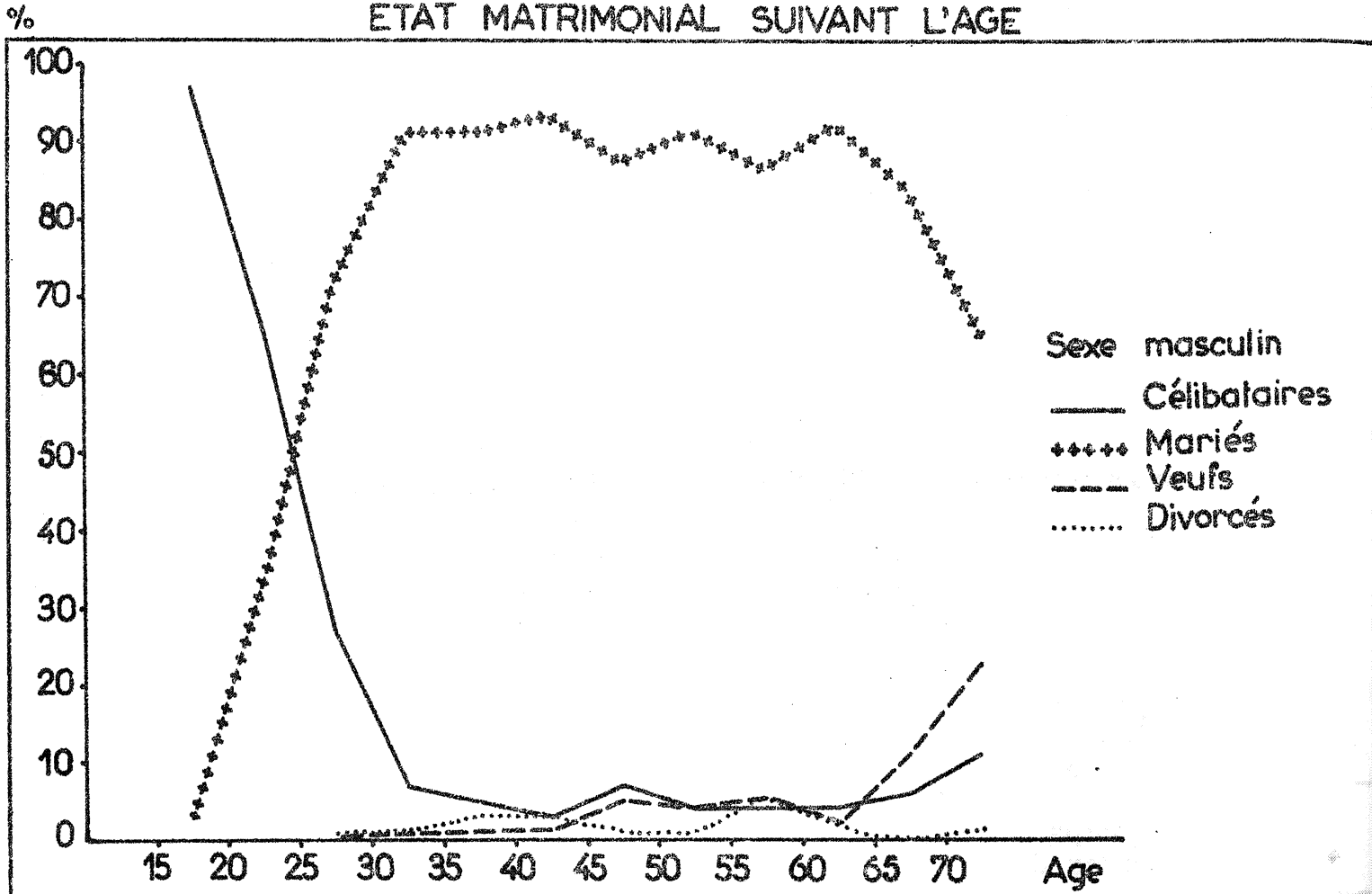
La répartition de 100 personnes de chaque sexe et de chaque groupe d'âges d'après l'état matrimonial est la suivante :

Groupes d'âges	Sexe masculin					Sexe féminin				
	Céli- batai- res	Ma- riés	Veuf- fe.	Di- vor- cés	Total	Céli- batai- res	Ma- riées	Veuf- ves.	Di- vor- cées	Total
15 à 19 ans ...	96	4	-	2	100	68	31	-	1	100
20 à 24 ans ...	53	44	2	3	100	26	69	2	3	100
25 à 29 ans ...	20	76	1	3	100	11	77	4	8	100
30 à 34 ans ...	10	85	1	4	100	6	85	3	6	100
35 à 39 ans ...	5	91	1	3	100	4	79	10	7	100
40 à 44 ans ...	3	94	1	2	100	3	84	8	5	100
45 à 49 ans ...	-	92	6	2	100	3	70	18	9	100
50 à 54 ans ...	1	92	1	6	100	1	58	29	12	100
55 à 59 ans ...	-	90	9	1	100	2	48	40	10	100
60 à 64 ans ...	2	82	14	2	100	-	19	70	11	100
65 à 69 ans ...	-	95	5	-	100	4	22	63	11	100
70 ans et plus.	-	79	21	-	100	-	22	69	9	100
Ensemble	34	62	2	2	100	20	63	11	6	100

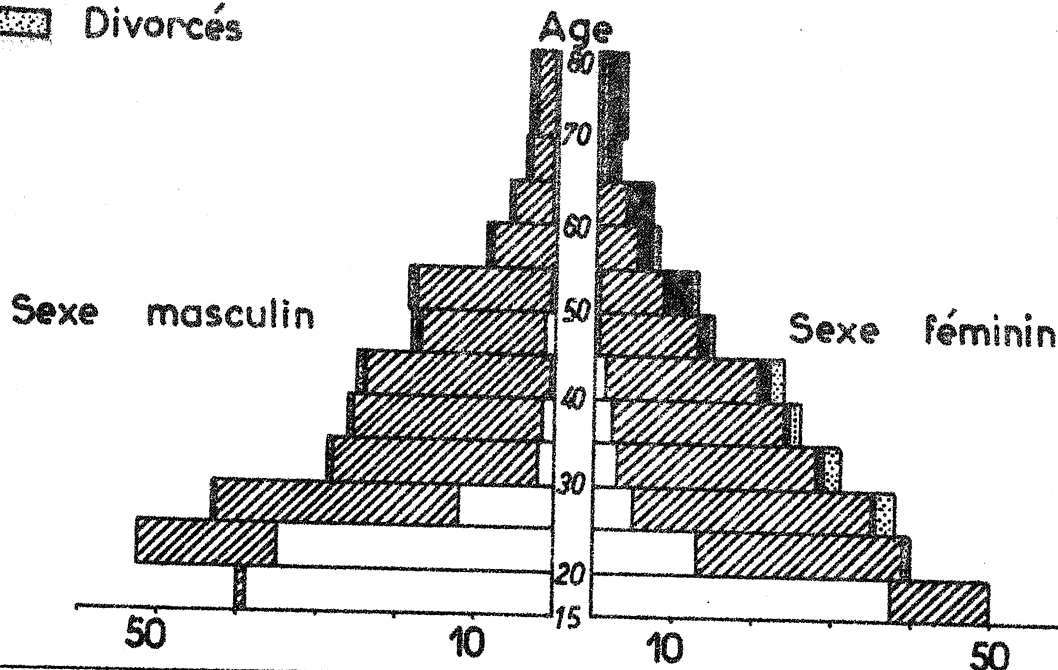
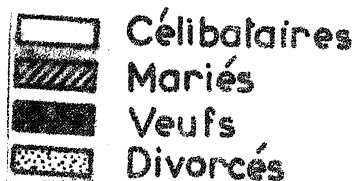
Près de deux personnes sur trois, âgées de 15 ans et plus déclarent être mariées. Entre 15 et 30 ans, 34% des hommes et 62% des femmes sont mariés ou l'ont été. A partir de 30 ans, la proportion d'hommes mariés est en moyenne 90%. Le pourcentage des femmes mariées, par contre, après être passé par un maximum entre 30 et 45 ans (82%) décroît rapidement en raison des veuvages et dans une moindre mesure des divorces. A partir de 45 ans, on compte près de 40% de veuves (proportion la plus élevée des quatre villes).

MORAMANGA

ETAT MATRIMONIAL SUIVANT L'AGE



MORAMANGA



La répartition de 100 personnes de chaque sexe et de chaque groupe d'âges d'après l'état matrimonial est la suivante :

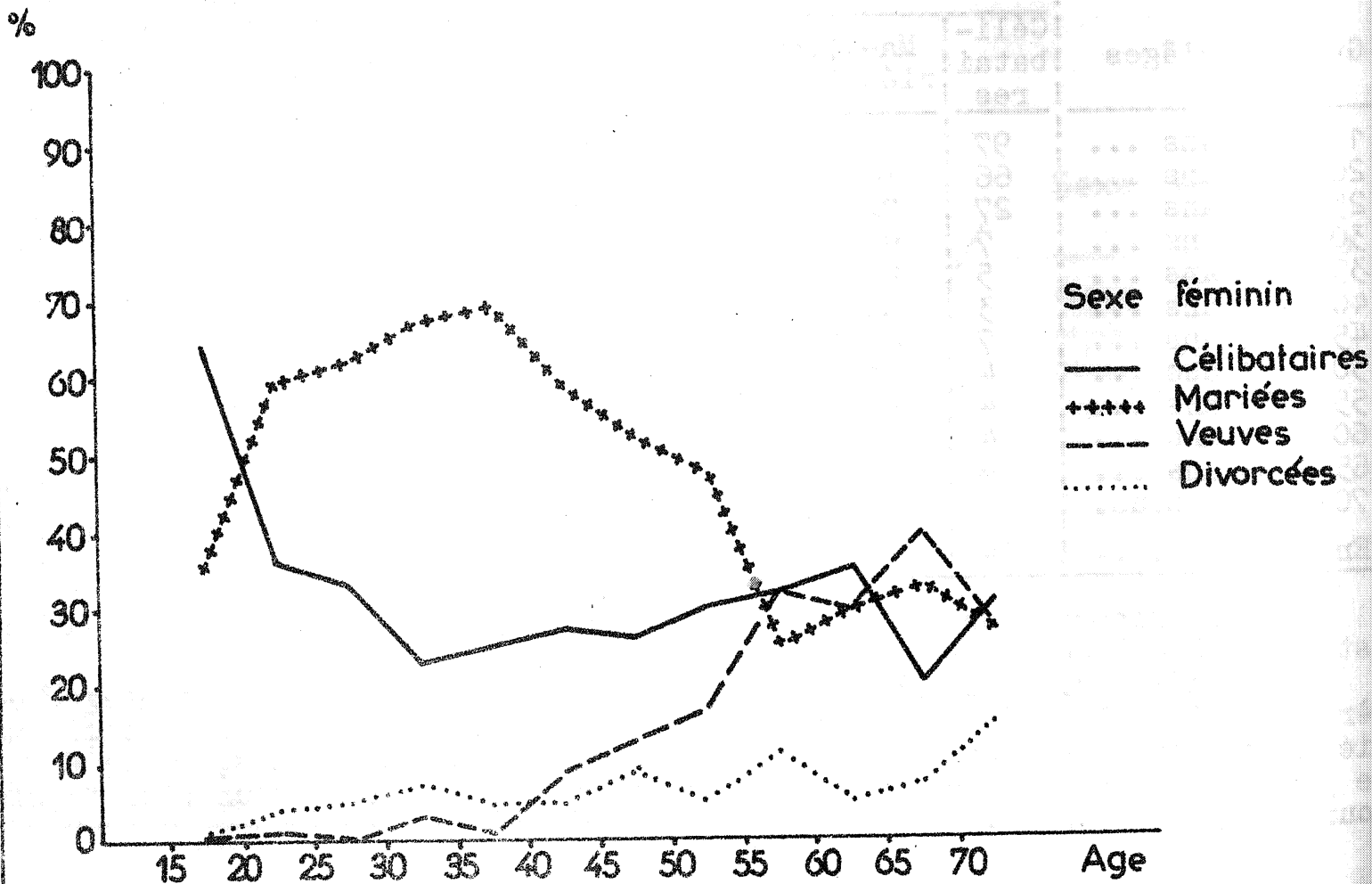
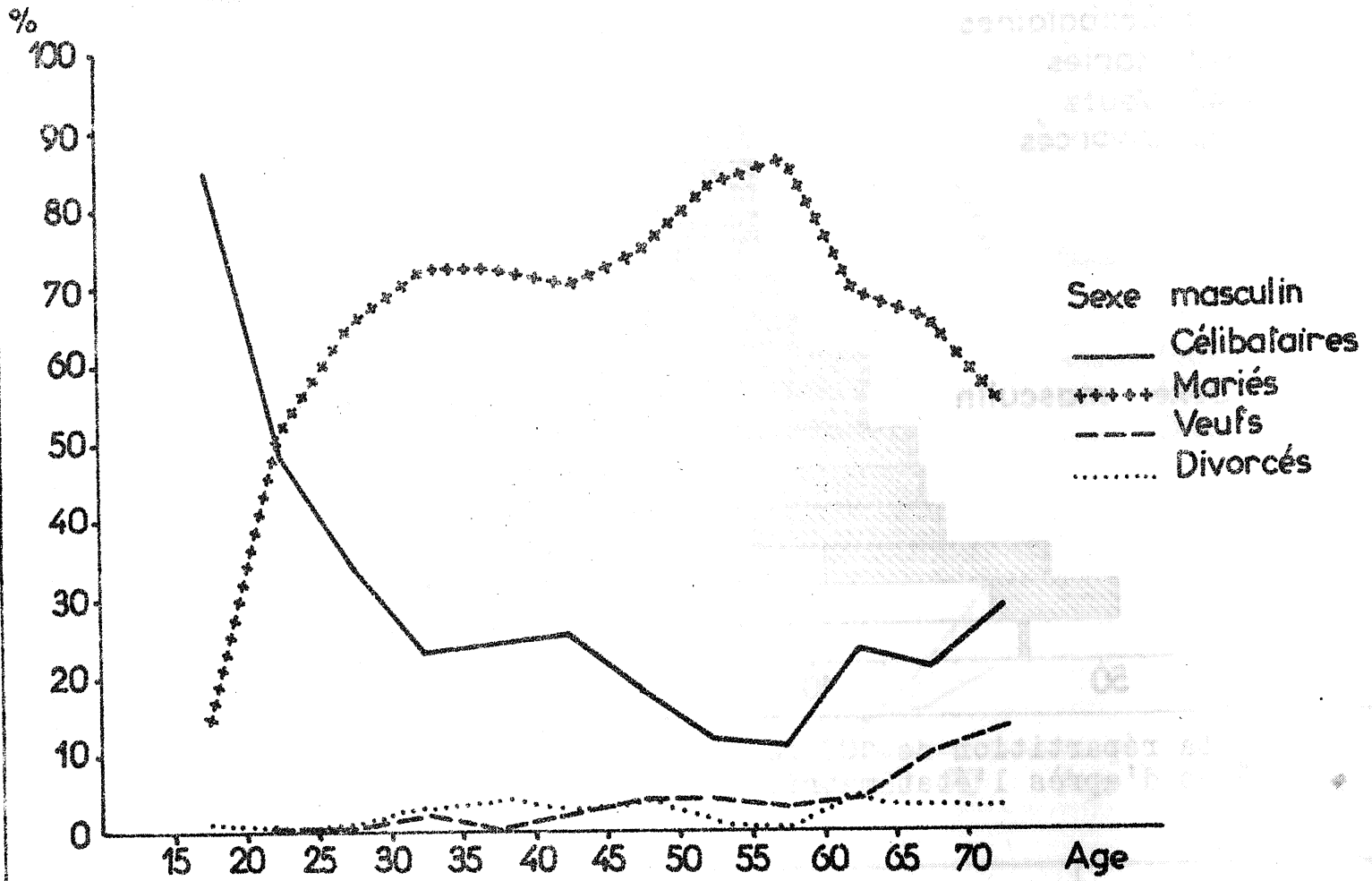
Groupes d'âges	Sexe masculin				Total	Sexe féminin				Total
	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés		Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées	
15 à 19 ans ...	97	3	-	ε	100	75	25	-	ε	100
20 à 24 ans ...	66	34	ε	-	100	33	64	ε	3	100
25 à 29 ans ...	27	72	ε	1	100	14	79	1	6	100
30 à 34 ans ...	7	91	1	1	100	11	80	3	6	100
35 à 39 ans ...	5	91	1	3	100	9	83	3	5	100
40 à 44 ans ...	3	93	1	3	100	6	79	6	9	100
45 à 49 ans ...	7	87	5	1	100	4	83	9	4	100
50 à 54 ans ...	4	91	4	1	100	5	61	27	7	100
55 à 59 ans ...	4	86	5	5	100	4	60	31	5	100
60 à 64 ans ...	4	92	2	2	100	3	58	32	7	100
65 à 69 ans ...	6	83	11	-	100	14	32	54	-	100
70 ans et plus.	11	65	23	1	100	10	14	69	7	100
Ensemble	34	63	2	1	100	25	63	7	5	100

La répartition selon l'état matrimonial des hommes de 15 ans et plus est semblable à celle trouvée pour Ambatondrazaka.

En ce qui concerne le sexe féminin, on constate un pourcentage légèrement plus élevé de célibataires à tout âge. La proportion des femmes mariées qui est inférieure à celle d'Ambatondrazaka avant 30 ans, passe par le même maximum et décroît moins rapidement du fait d'un plus faible pourcentage de veuves.

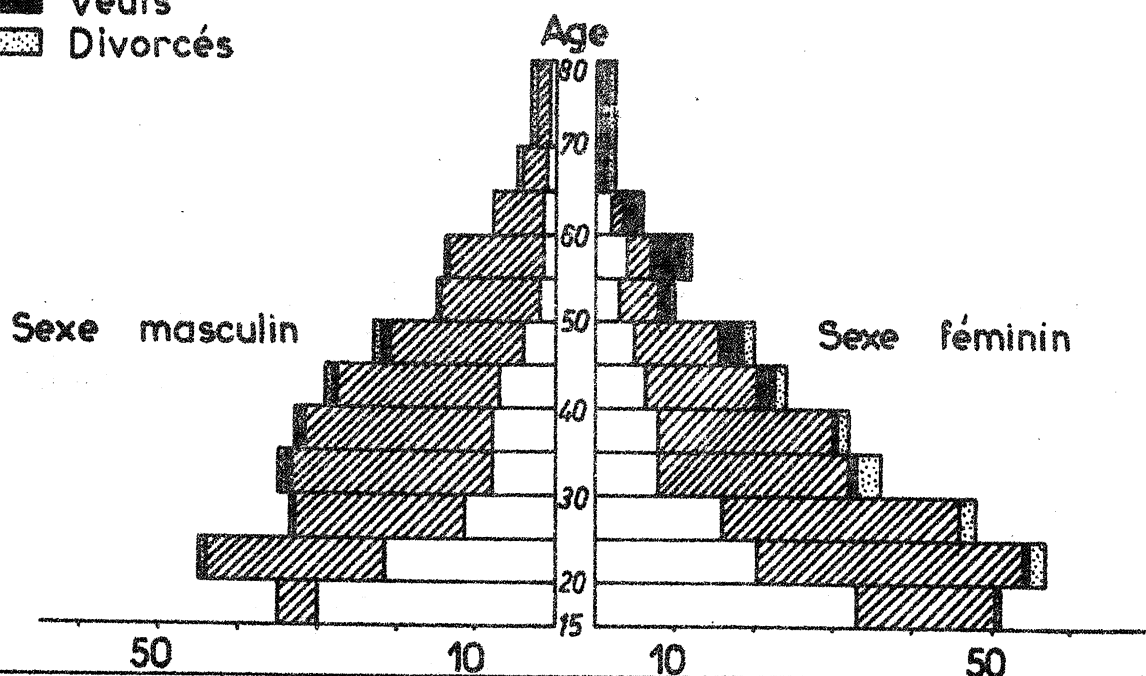
FENERIVE

ETAT MATRIMONIAL SUIVANT L'AGE.



FENERIVE

- Célibataires
- Mariés
- Veufs
- Divorcés



La répartition de 100 personnes de chaque sexe et de chaque groupe d'âges d'après l'état matrimonial est la suivante :

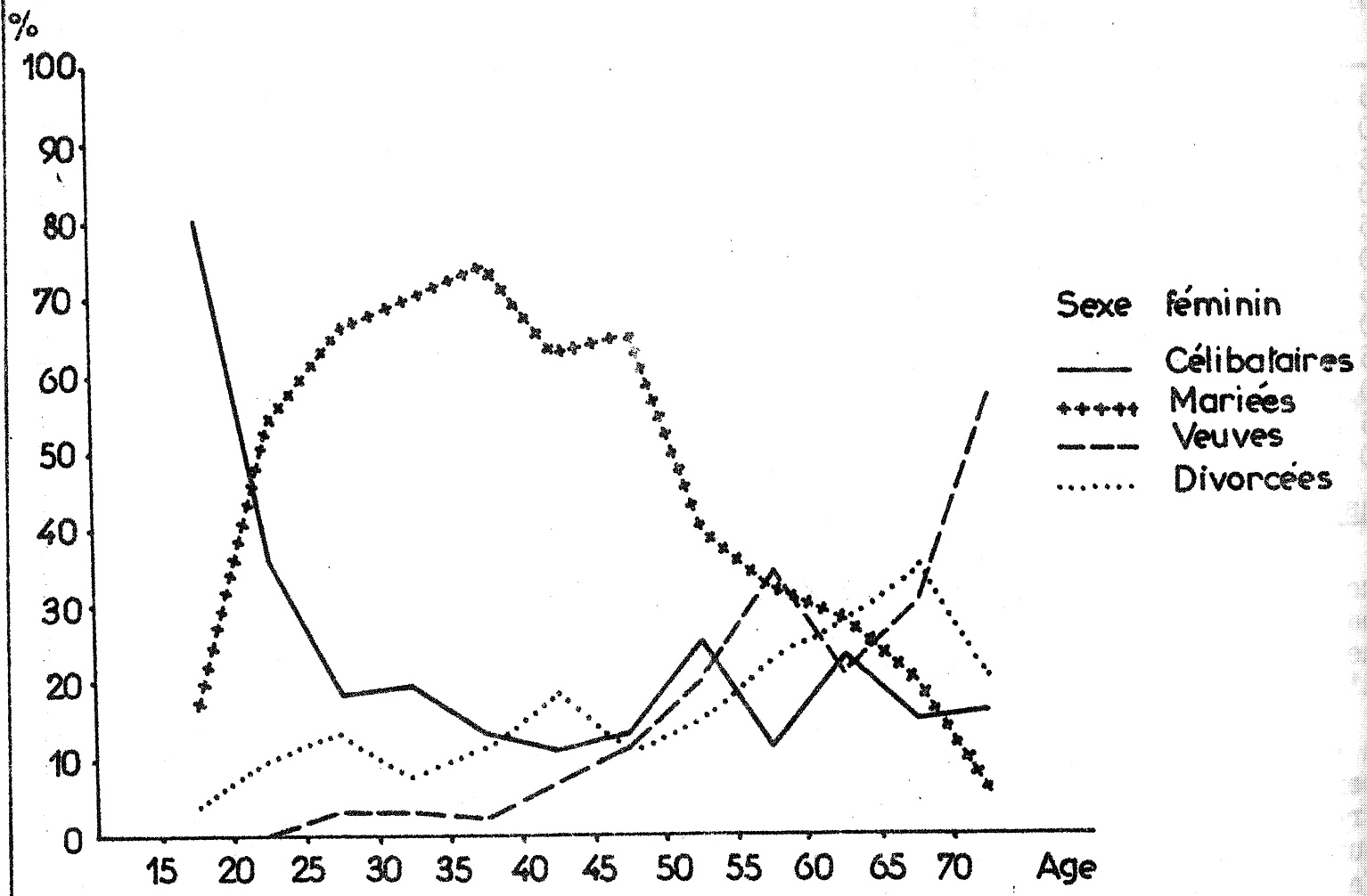
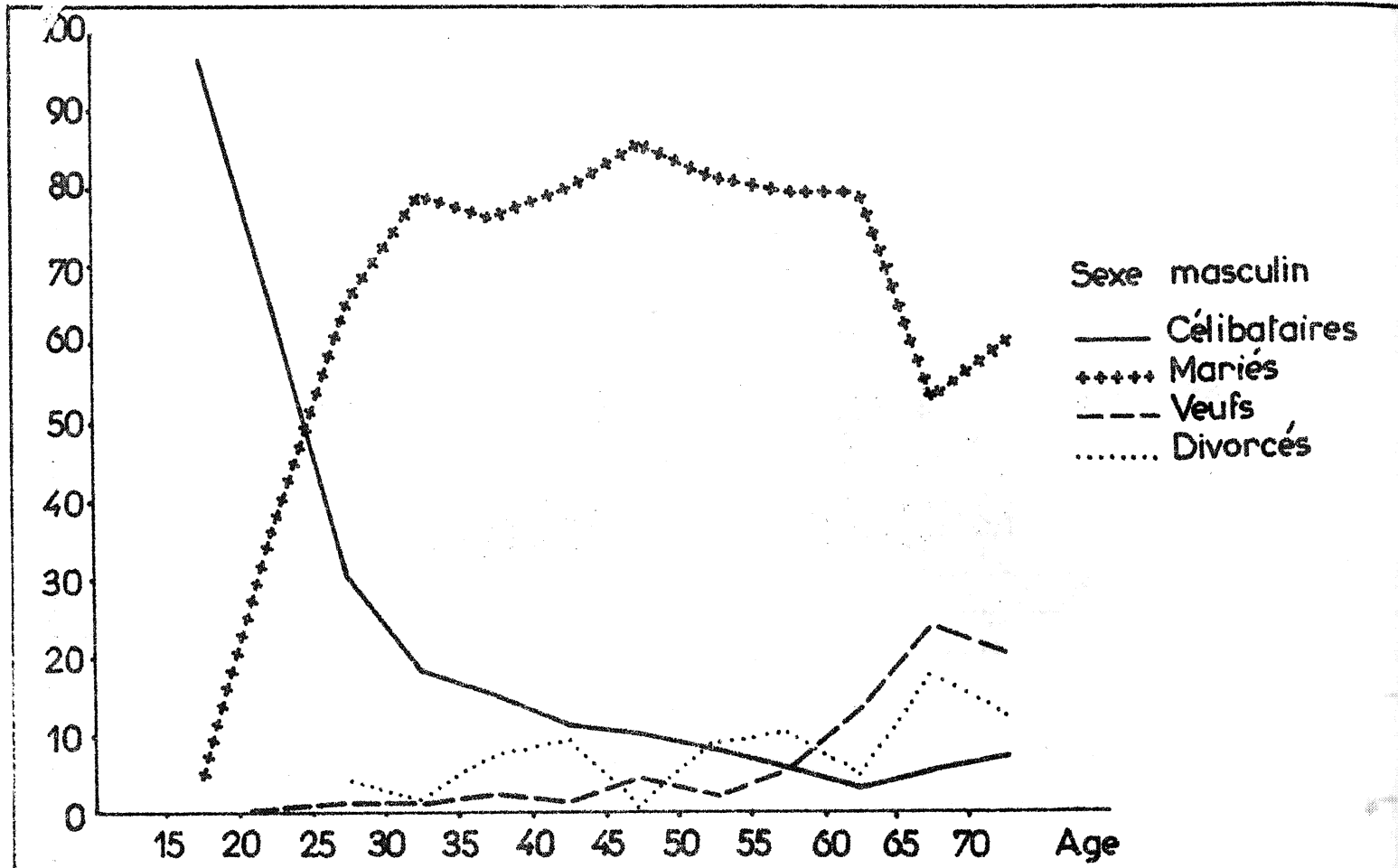
Groupes d'âges	Sexe masculin					Sexe féminin				
	Céli- batai- res	Ma- riés.	Veuf- s.	Di- vor- cés	Total	Céli- batai- res	Ma- riées	Veuf- ves.	Di- vor- cées	Total
15 à 19 ans ...	85	14	-	1	100	64	35	ε	1	100
20 à 24 ans ...	48	51	0,5	0,5	100	36	59	1	4	100
25 à 29 ans ...	34	65	ε	1	100	33	62	ε	5	100
30 à 34 ans ...	23	72	2	3	100	23	67	3	7	100
35 à 39 ans ...	24	72	-	4	100	25	69	1	5	100
40 à 44 ans ...	25	70	2	3	100	27	59	9	5	100
45 à 49 ans ...	18	74	4	4	100	26	52	13	9	100
50 à 54 ans ...	12	83	4	1	100	30	48	17	5	100
55 à 59 ans ...	11	86	3	-	100	32	25	32	11	100
60 à 64 ans ...	23	69	4	4	100	35	30	30	5	100
65 à 69 ans ...	21	66	10	3	100	20	33	40	7	100
70 ans et plus.	29	55	13	3	100	31	27	27	15	100
Ensemble	35	61	2	2	100	35	54	6	5	100

Si dans l'ensemble, le pourcentage des hommes mariés est le même que pour Ambatondrazaka et Moramanga, il faut noter qu'à Fénerive les mariages sont plus précoces: près de 45% de mariés avant 30 ans, ceux-ci ne représentent plus par contre que 73% des effectifs des autres groupes d'âges.

Pour les femmes, signalons la forte proportion de célibataires à tout âge. Ce phénomène est dû en partie au déséquilibre entre les deux sexes auquel s'ajoute, comme pour les autres communes, le fait qu'une fraction non négligeable de la population masculine demeure célibataire. En outre les pourcentages des veuves et des divorcées sont particulièrement faibles: réunis, ils sont à peine supérieurs au pourcentage des célibataires à partir de 45 ans.

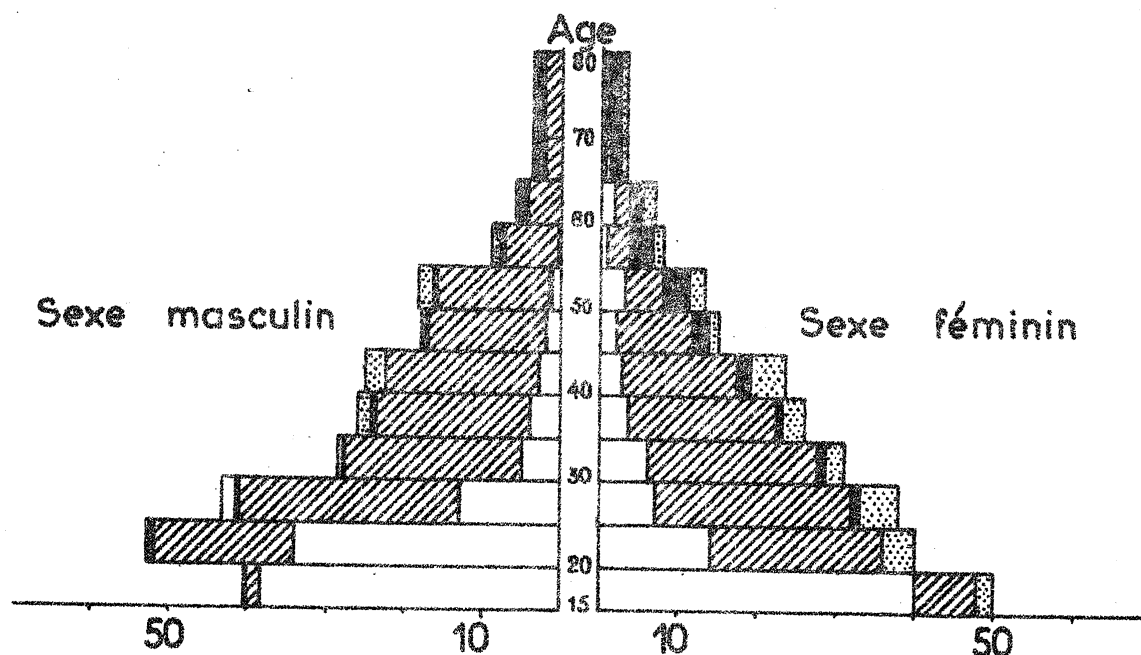
MAROANTSETRA

ETAT MATRIMONIAL SUIVANT L'AGE.



MAROANTSETRA

- Célibataires
- Mariés
- Veufs
- Divorcés

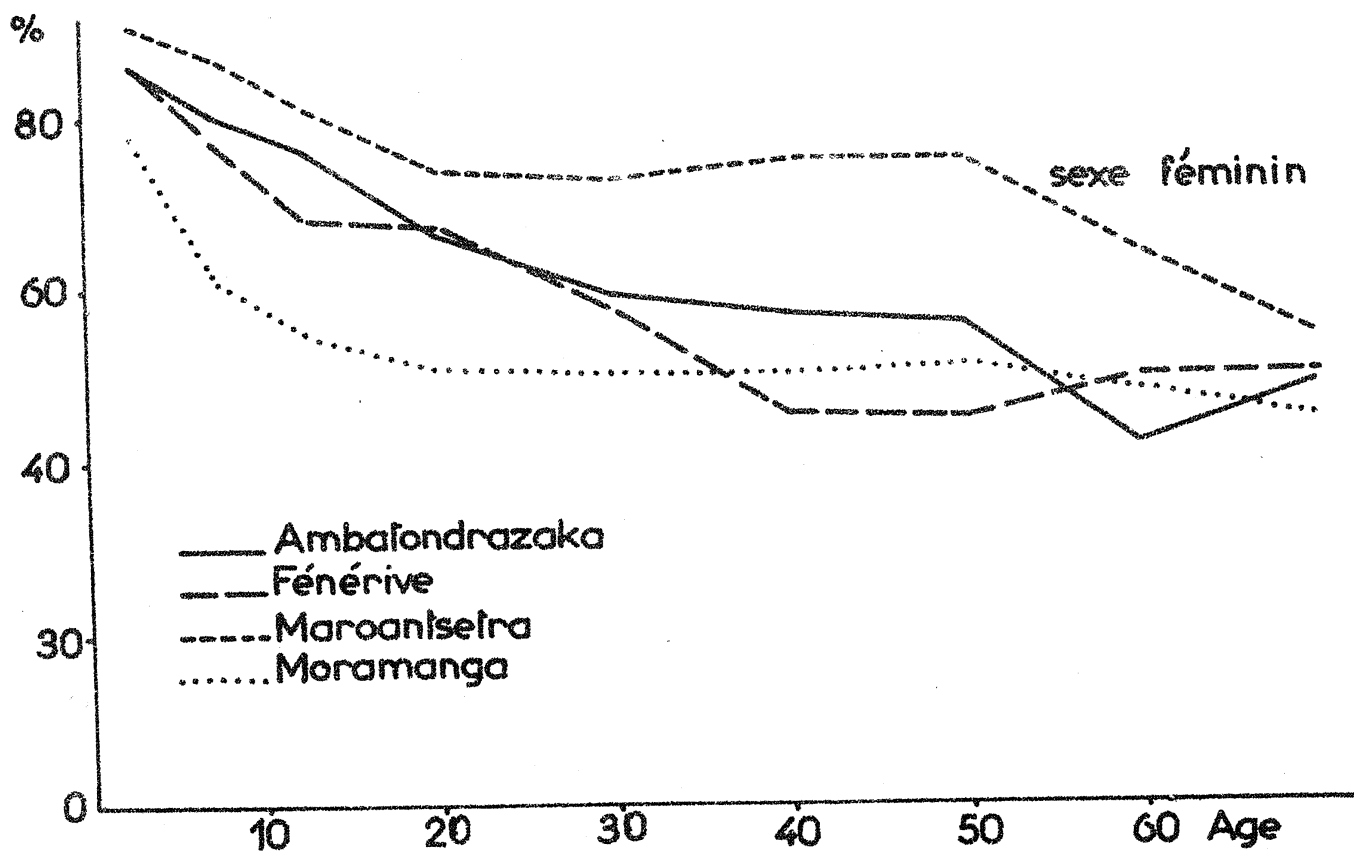
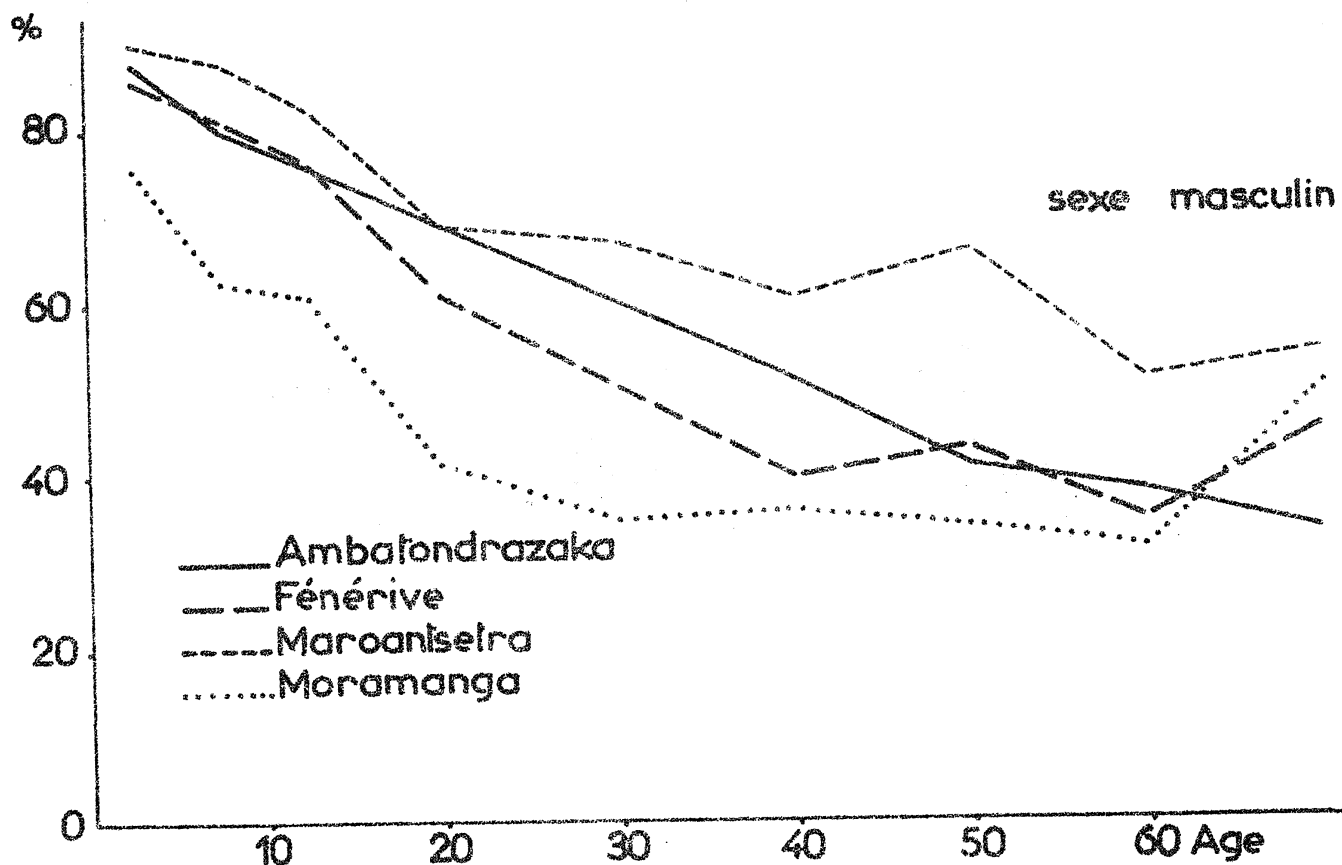


La répartition de 100 personnes de chaque sexe et de chaque groupe d'âges d'après l'état matrimonial est la suivante:

Groupes d'âges	Sexe masculin					Sexe féminin				
	Céli- batai- res	Ma- riés.	Veuf- s.	Di- vor- cés	Total	Céli- batai- res	Ma- riées	Veuf- ves.	Di- vor- cées	Total
15 à 19 ans ...	96	4	-	-	100	80	16	-	4	100
20 à 24 ans ...	64	36	-	-	100	36	54	-	10	100
25 à 29 ans ...	30	65	1	4	100	18	66	3	13	100
30 à 34 ans ...	18	79	1	2	100	19	70	3	8	100
35 à 39 ans ...	15	76	2	7	100	13	74	2	11	100
40 à 44 ans ...	11	79	1	9	100	11	63	8	18	100
45 à 49 ans ...	10	85	4	1	100	13	65	11	11	100
50 à 54 ans ...	8	81	2	9	100	25	40	20	15	100
55 à 59 ans ...	6	79	5	10	100	11	32	34	23	100
60 à 64 ans ...	3	79	13	5	100	23	28	21	28	100
65 à 69 ans ...	5	53	24	18	100	15	20	30	35	100
70 ans et plus.	7	60	20	13	100	16	6	57	21	100
Ensemble	35	58	3	4	100	29	51	8	12	100

Des quatre communes, Maroantsetra est celle qui a le plus faible pourcentage de mariés des deux sexes. Avec plus de 115 femmes pour 100 hommes, le déséquilibre numérique entre les sexes est encore plus net qu'à Fénerive. Et si les femmes célibataires sont proportionnellement un peu moins nombreuses que dans cette dernière ville, 20% des femmes de 15 ans et plus sont veuves ou divorcées - (les divorcées étant à Maroantsetra proportionnellement deux fois plus nombreuses que dans les trois autres communes).

POURCENTAGE PAR AGE DES NES DANS LA SOUS PREFECTURE DE LA VILLE RECENSEE



LIEU DE NAISSANCE

La population malgache de chaque commune se répartit ainsi selon le lieu de naissance :

Lieux de naissance	Ambatondrazaka.		Moramanga		Fénerive.		Maroantsetra.	
	Nom- bre.	%	Nom- bre.	%	Nom- bre.	%	Nom- bre.	%
Province de Tamatave -								
-S/P de la commune recensée!	5.582!	69!	4.623!	54!	3.912!	64!	3.754!	78!
-S/P de Tamatave	112!	1!	134!	2!	219!	4!	52!	1!
-Autres sous-préfectures..	615!	8!	861!	10!	956!	16!	629!	13!
Total	6.309!	78!	5.618!	66!	5.087!	84!	4.435!	92!
Province de Tananarive ...	1.330	17	1.945	23	344	6	112	2
Province de Fianarantsoa..	252	3	432	5	393	6	94	2
Province de Tuléar.....	84	1	308	4	110	2	14	ε
Province de Majunga.....	88	1	131	1	53	1	74	2
Province de Diégo-Suarez..	34	ε	81	1	69	1	114	2
Etranger	6	ε	-	-	4	ε	1	ε
Ensemble	8.103	100	8.515	100	6.060	100	4.844	100

La proportion des nés dans la sous-préfecture de la commune varie considérablement d'une ville à l'autre. A Maroantsetra, plus de trois personnes sur quatre sont nées dans la sous-préfecture, à Ambatondrazaka et Fénerive environ deux personnes sur trois et à Moramanga seulement un peu plus d'une personne sur deux.

L'apport extérieur est donc important, particulièrement pour cette dernière commune; il provient surtout des sous-préfectures limitrophes de la province ou de celles de la Province de Tananarive pour Ambatondrazaka et Moramanga.

La proportion des nés dans la sous-préfecture varie suivant l'âge ainsi que le montre le tableau suivant.

Pourcentages des nés dans la sous-préfecture de la ville recensée par groupe d'âges :

Groupes d'âges.	Ambatondrazaka.		Moramanga		Fénerive.		Maroantsetra.	
	Sexe		Sexe		Sexe		Sexe	
	Mascu- lin	Fémi- nin	Mas- culin	Fémi- nin	Mascu- lin	Fémi- nin	Mascu- lin	Fémi- nin
0 - 4 ans	88	86	76	78	86	86	90	91
5 - 9 ans	80	80	62	61	81	77	88	87
10 - 14 ans	76	76	61	55	76	68	83	81
15 - 24 ans	69	66	41	51	61	67	69	74
25 - 34 ans	60	59	35	50	50	58	67	73
35 - 44 ans	51	57	36	50	40	46	61	75
45 - 54 ans	41	56	34	51	43	45	66	75
55 - 64 ans	38	42	32	48	35	50	51	64
65 ans et plus	33	49	50	45	46	50	54	54
Ensemble	69	69	51	58	63	66	76	79

Le graphique de la page 40 met en évidence ces variations.

Le questionnaire utilisé retenant comme lieu de naissance des enquêtés nés à Madagascar la sous-préfecture de naissance, la proportion des natifs de chaque commune ne peut être connue exactement.

Cependant, parmi les nés dans la sous-préfecture, ceux qui sont arrivés à l'âge de moins d'un an dans la commune et qui peuvent donc être considérés comme en étant natifs, représentent en pourcentage :

Commune	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble
Ambatondrazaka ...	94	93	94
Moramanga	78	74	76
Fénerive	99	99	99
Maroantsetra	92	95	94

Ce qui donne comme évaluation des nés dans la commune :

Ambatondrazaka ...	: 65%
Moramanga	: 41%
Fénerive	: 63%
Maroantsetra	: 73%

Si l'on ne considère que les plus de 15 ans, ce sont trois recensés sur dix à Maroantsetra, quatre sur dix à Ambatondrazaka, moins d'un sur deux à Fénerive et près de deux personnes sur trois à Moramanga qui ne sont pas nées dans la commune.

Le nombre de personnes absentes de leur résidence habituelle à l'époque du recensement est assez faible. Celles de passage sont par contre nettement plus nombreuses. Nous avons en effet :

Résidents absents et visiteurs pour 100 recensés au total :

Commune	Résident absent	Visiteur
Ambatondrazaka ...	1	3
Moramanga	1	9
Fénerive	4	10
Maroantsetra	2	5

NATALITE - FECONDITE

Les questionnaires utilisés permettent de connaître le nombre d'enfants nés-vivants de chaque femme de 15 ans et plus, mais ne donnent aucune indication sur la survie de ces enfants.

Le nombre moyen d'enfants nés vivants pour 100 femmes de chaque classe d'âges est donné par le tableau suivant :

GROUPES D'AGES	AMBATONDRAZAKA	MORAMANGA	FENERIVE	MAROANTSETRA
15 - 19 ans	43	29	96	30
20 - 24 ans	198	178	163	144
25 - 29 ans	341	293	255	279
30 - 34 ans	461	396	360	345
35 - 39 ans	475	452	398	392
40 - 44 ans	587	460	403	431
45 - 49 ans	524	438	452	451
50 - 54 ans	509	409	411	463
55 - 59 ans	420	384	442	452
60 - 64 ans	420	536	257	461
65 - 69 ans	557	273	179	460
70 ans et plus	336	319	426	428
Ensemble	337	291	278	297

FECONDITE

Le nombre d'enfants nés vivants pour 100 femmes de chaque classe d'âges donne la fécondité totale (ou descendance totale). La fécondité totale des femmes croît normalement avec l'âge jusqu'à 40-45 ans; les diminutions et les mouvements irréguliers observés après ces âges (cf graphique) sont dus soit au petit nombre de femmes ayant 45 ans et plus, soit à l'imprécision des souvenirs des femmes âgées.

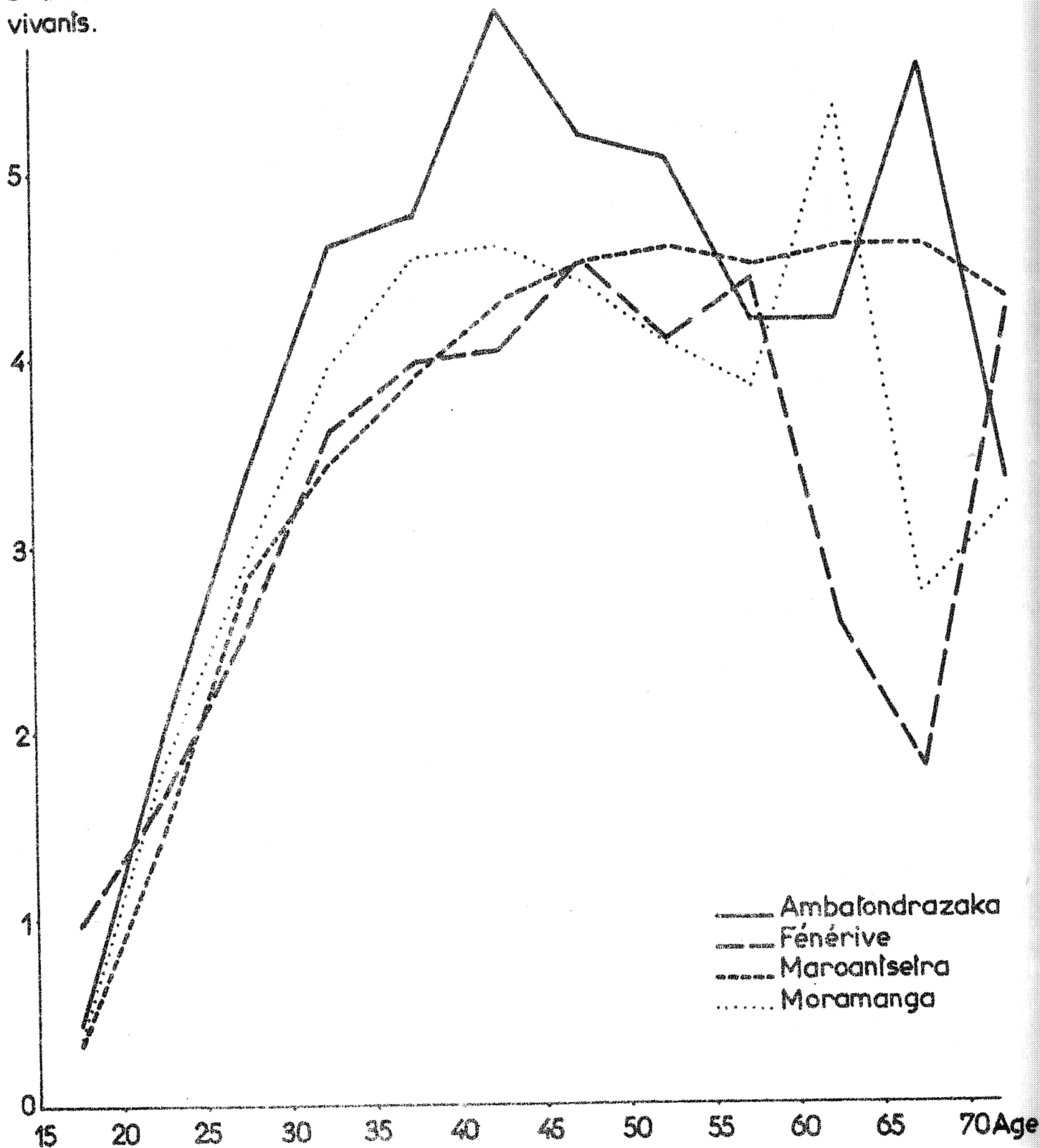
D'autre part il est possible que la mortalité des femmes de plus de 50 ans, soit plus élevée pour celles ayant eu de nombreux enfants, ce qui amènerait une baisse du nombre moyen d'enfants pour les femmes survivantes.

Enfin, à l'époque où ces femmes étaient en âge de procréer, le nombre de fausses couches et d'enfants morts-nés était important du fait de la fréquence des maladies vénériennes et des faibles moyens dont on disposait alors pour les soigner.

L'indice de fécondité totale retenu pour chacune des communes étudiées est le nombre moyen d'enfants nés-vivants par femme arrivant au terme de sa vie féconde, c'est-à-dire âgée de 45 à 54 ans.

FECONDITE TOTALE DES FEMMES SUIVANT L'AGE .

Nombre d'enfants
nés vivants.



On obtient :

AMBATONDRAZAKA	5,2
MORAMANGA	4,2
FENERIVE	4,4
MAROANTSETRA	4,6

Ces indices sont vraisemblablement inférieurs à la réalité pour les raisons indiquées ci-dessus.

La répartition des femmes suivant le nombre d'enfants nés vivants s'établit comme suit pour 100 femmes de chaque commune :

NOMBRE D'ENFANTS NES VIVANTS	AMBATONDRAZAKA	MORAMANGA	FENERIVE	MAROANTSETRA
0	30	31	32	30
1	11	15	13	15
2	10	10	10	11
3	9	9	16	9
4	8	9	8	9
5	6	6	4	7
6	6	5	4	4
7	5	5	4	3
8	4	3	3	4
9 et plus	11	7	6	8
Total	100	100	100	100

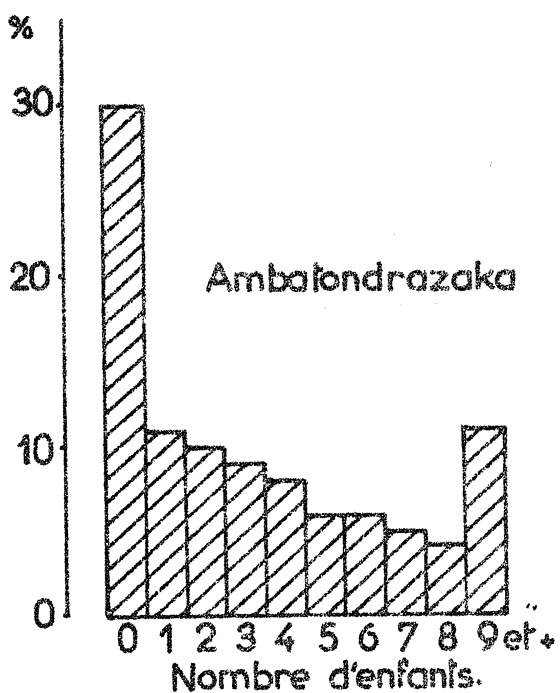
Les classes les plus fournies sont celles des femmes ayant eu 1, 2 ou 3 enfants. Toutefois le pourcentage des femmes n'ayant jamais eu d'enfant est de loin le plus fort: près d'un tiers des femmes dans chacune des quatre communes. Ces proportions très élevées s'expliquent en partie par la rareté des mariages précoces, aussi ces moyennes sont en fait peu significatives et la répartition par âge donne une meilleure indication sur la stérilité.

Proportion des femmes sans enfant né vivant pour 100 femmes de chaque groupe d'âges :

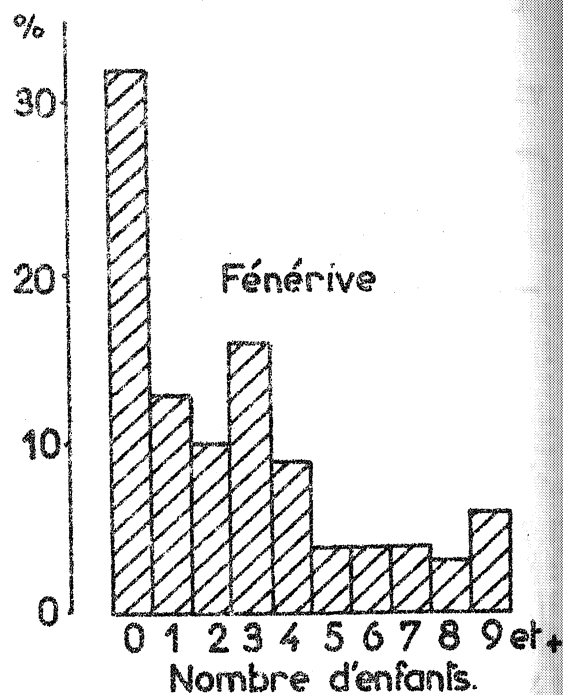
GROUPES D'AGES	AMBATONDRAZAKA	MORAMANGA	FENERIVE	MAROANTSETRA
15 - 19 ans	73	79	60	76
20 - 24 ans	29	30	38	33
25 - 29 ans	17	18	27	20
30 - 34 ans	13	14	22	22
35 - 39 ans	17	15	24	19
40 - 44 ans	9	16	22	20
45 - 49 ans	22	18	16	21
50 ans et plus	25	20	21	18
Ensemble	30	31	32	30

REPARTITION DES FEMMES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS NES-VIVANTS

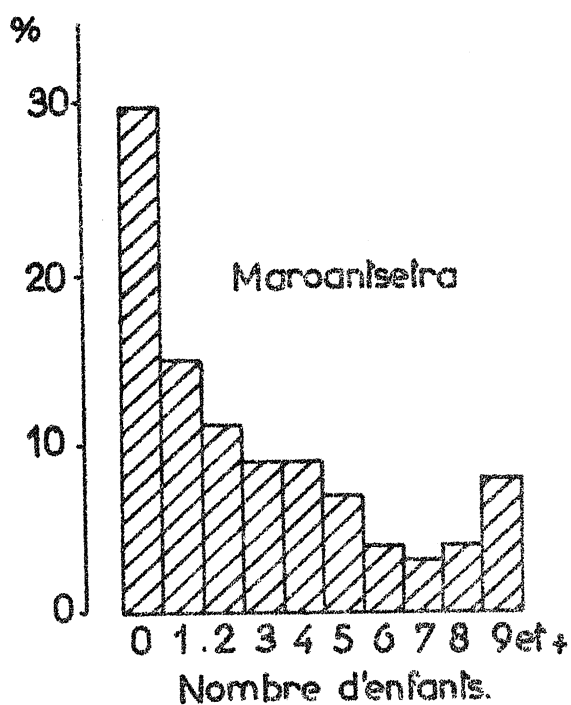
Nombre de femmes



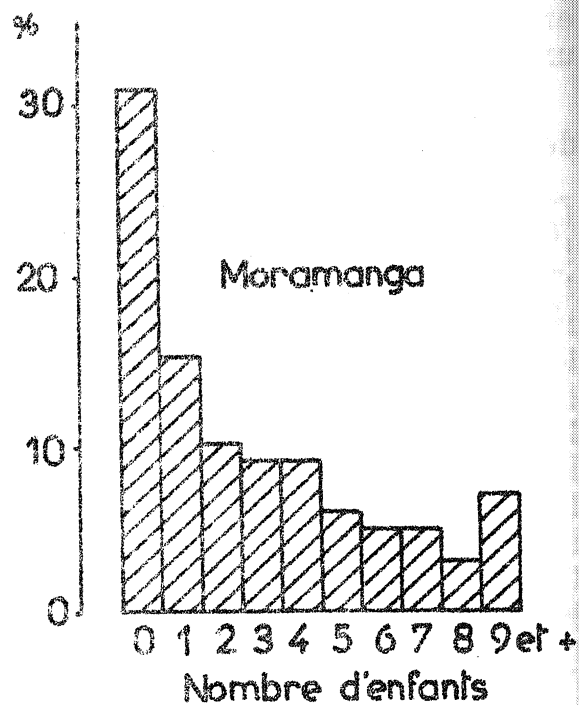
Nombre de femmes



Nombre de femmes



Nombre de femmes



La faiblesse des effectifs de chaque classe d'âge ne permet pas de déterminer précisément le pourcentage des femmes définitivement stériles.

Les pourcentages des femmes sans enfant né vivant qui devraient aller en diminuant jusqu'à 50 ans, puis se stabiliser, passent en général par un minimum entre 30 et 45 ans et remontent ensuite.

Tout ce que l'on peut donc en déduire, est que le pourcentage de femmes stériles est au moins: 10% à Ambatondrazaka, 14% à Moramanga, 16% à Fénerive et 18% à Maroantsetra.

TAUX BRUT DE REPRODUCTION

Une valeur approchée du taux brut de reproduction peut être calculé à partir des indices de fécondité totale, on obtient :

AMBATONDRAZAKA	2,5
MORAMANGA	2,0
FENERIVE	2,1
MAROANTSETRA	2,2

Ces taux de reproduction supposent la stabilité dans le temps des taux de fécondité: c'est-à-dire une fécondité actuelle voisine de la fécondité totale. Ce qui ne semble pas être tout à fait le cas, d'après ce que nous avons vu précédemment, dans les quatre villes considérées.

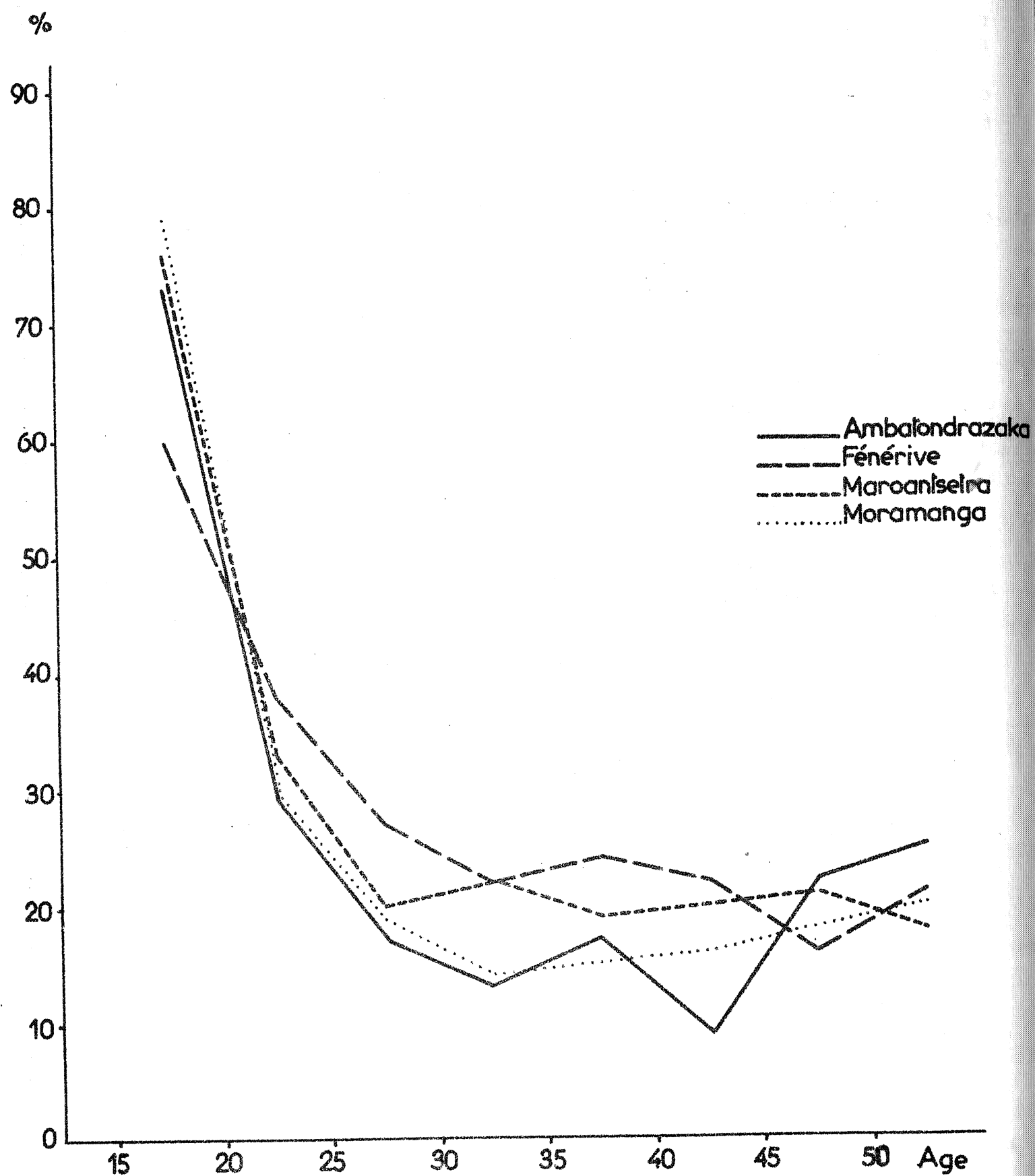
TAUX DE NATALITE GENERALE

Le nombre d'enfants de moins d'un an rapporté à l'effectif correspondant de la population donne une estimation minima du taux brut de natalité.

AMBATONDRAZAKA	46,4 ‰
MORAMANGA	43,4 ‰
FENERIVE	41,9 ‰
MAROANTSETRA	38,8 ‰

Ces rapports sont inférieurs aux taux bruts réels car ils ne tiennent pas compte des naissances qui ont été suivies d'un décès pendant la période considérée.

NOMBRE DE FEMMES SANS ENFANT NE-VIVANT POUR
100 FEMMES DE CHAQUE AGE.



DEGRE D'INSTRUCTION

La répartition de la population malgache de 15 ans et plus selon le degré d'instruction est la suivante :

Degré d'instruction	Ambatondrazaka				Moramanga				Fénérive				Maroantsetra			
	Sexe		Sexe		Sexe		Sexe		Sexe		Sexe		Sexe			
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin		
	Nom bre	%	Nom bre	%	Nom bre	%	Nom bre	%	Nom bre	%	Nom bre	%	Nom bre	%		
Illettré ..	300	14	175	27	357	15	861	39	805	47	1257	69	636	52	1068	75
Sait lire et écrire.	773	37	857	43	901	38	839	38	528	31	337	18	224	18	196	14
Primaire..	622	30	482	24	519	22	381	17	270	16	200	11	202	17	149	10
Secondaire, primaire supérieur.	285	13	109	6	366	15	130	6	100	6	37	2	115	9	17	1
Professionnel, Technique	125	6	7	8	22	10	15	8	3	8	-	-	54	4	3	8
Supérieur.	2	8	1	8	1	8	-	-	1	8	-	-	-	-	-	-
Ensemble..	2107	100	2001	100	2369	100	2226	100	1707	100	1831	100	1231	100	1433	100

Une première constatation s'impose: le niveau d'instruction de la population est nettement plus élevé à Ambatondrazaka et Moramanga que dans les villes côtières.

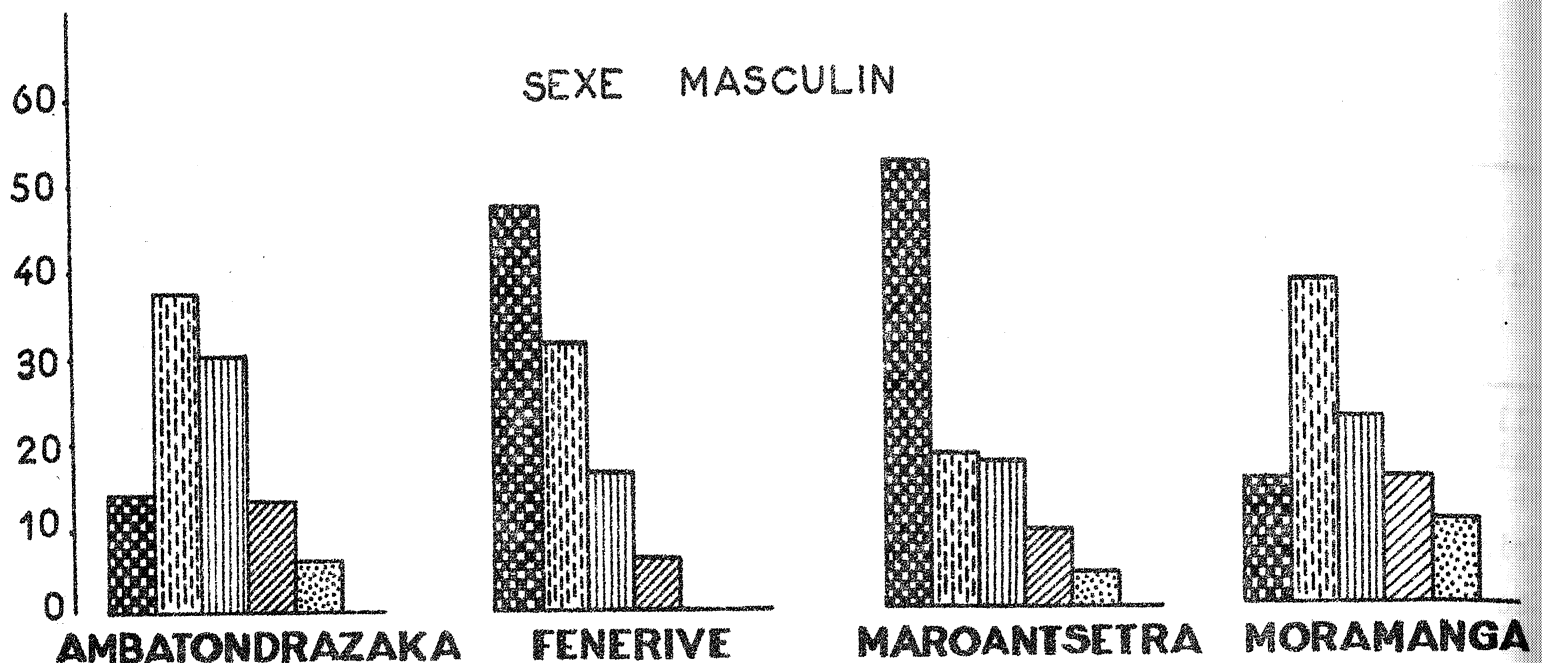
Il faut remarquer également que pour toutes les villes, le niveau d'instruction des femmes est toujours très inférieur à celui des hommes.

A Ambatondrazaka et Moramanga, les pourcentages d'illettrés sont assez faibles pour les hommes (25%), par contre ils sont beaucoup plus importants pour les femmes (27% et 39%). Pour ces deux villes, les personnes "sachant lire et écrire" sont les plus nombreuses. Il semble que le niveau d'instruction soit légèrement supérieur à Moramanga où la proportion d'hommes ayant dépassé le primaire est de 25%, cette même proportion est de 19% à Ambatondrazaka.

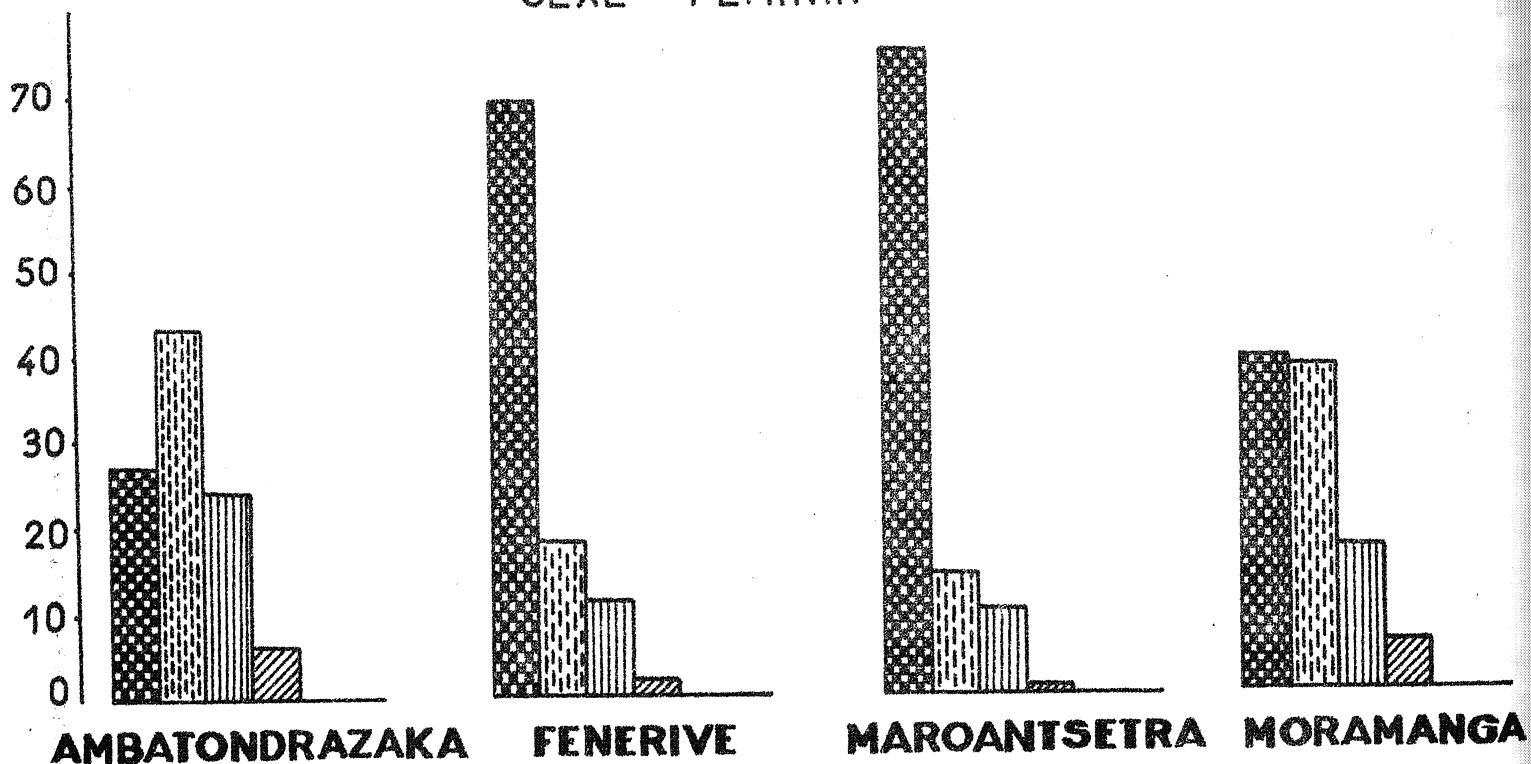
A Fénérive et Maroantsetra, en moyenne, un homme sur deux et près de trois femmes sur quatre sont illettrés. La population de Fénérive compte proportionnellement légèrement moins illettrés et plus de "sachant lire et écrire" que celle de Maroantsetra, mais par contre le pourcentage des hommes ayant dépassé le primaire est deux fois plus élevé à Maroantsetra qu'à Fénérive.

DEGRÉ D'INSTRUCTION

SEXE MASCULIN



SEXE FEMININ



Illétré

Sachant lire et écrire

Primaire

Secondaire

Professionnel - Techn.

Supérieur.

A. Illettrés -

Le tableau suivant donne pour chaque commune les illettrés en nombres absolus et pour 100 de chaque groupe d'âges :

Communes	15 - 24 ans		25 - 34 ans		35 - 44 ans		45 - 54 ans		55 - 64 ans		65 ans et plus		Ensemble	
	Nom. bre	%	Nom. bre	%	Nom. bre	%	Nom. bre	%	Nom. bre	%	Nom. bre	%	Nom. bre	%
Ambatondrazaka -														
Sexe masculin ..	49	6	77	16	62	17	53	19	29	21	30	42	300	14
Sexe féminin ...	90	13	138	27	121	33	94	41	48	42	54	66	545	27
Moramanga -														
Sexe masculin ..	59	8	82	14	67	16	55	18	34	26	60	59	357	15
Sexe féminin ...	173	23	236	40	191	45	123	51	78	62	60	75	861	39
Fénerive -														
Sexe masculin ..	186	38	189	46	188	50	123	53	77	58	42	63	805	47
Sexe féminin ...	386	60	365	72	249	74	133	73	84	77	40	83	1257	69
Maroantsetra -														
Sexe masculin ..	151	39	149	51	145	63	88	51	53	61	50	81	636	52
Sexe féminin ...	280	67	302	74	202	78	123	75	90	85	71	91	1068	75

On constate bien entendu une augmentation du pourcentage d'illettrés avec l'âge, mais ce pourcentage reste toujours élevé pour les villes côtières même dans la classe d'âges 15 - 24 ans.

A Ambatondrazaka et Moramanga, les femmes illettrées sont proportionnellement deux fois plus nombreuses que les hommes, le décalage entre les deux sexes est légèrement moindre pour les villes côtières où le niveau de scolarisation est plus faible.

Nota : On a considéré comme illettrés non seulement les personnes ne sachant ni lire ni écrire, mais aussi celles qui ne savent que lire.

B. Sachant lire et écrire - Primaire -

Le tableau suivant donne pour chaque commune l'ensemble des "sachant lire et écrire" et des "primaires" en nombres absolus et pour 100 de chaque groupe d'âges.

Communes	15 - 24 ans		25 - 34 ans		35 - 44 ans		45 - 54 ans		55 - 64 ans		65 ans et plus		Ensemble	
	Nom. bre	%	Nom. bre	%	Nom. bre	%	Nom. bre	%	Nom. bre	%	Nom. bre	%	Nom. bre	%
Ambatondrazaka -														
Sexe masculin ..	474	62	345	71	265	71	182	66	94	67	35	49	1395	67
Sexe féminin ...	532	76	348	68	233	64	133	58	66	58	27	33	1339	67
Moramanga -														
Sexe masculin ..	446	56	378	62	283	65	199	65	76	58	38	38	1420	60
Sexe féminin ...	495	64	321	55	222	53	115	48	47	37	20	25	1220	55
Fénerive -														
Sexe masculin ...	257	54	200	48	171	46	98	43	48	36	24	36	798	47
Sexe féminin ...	240	36	131	26	85	25	49	27	24	22	8	17	537	29
Maroantsetra -														
Sexe masculin ..	141	36	113	39	68	29	65	37	27	31	12	19	426	35
Sexe féminin ...	134	32	97	24	52	20	40	24	15	15	7	9	345	24

Ces deux degrés d'instruction sont très différemment représentés d'une commune à l'autre (cf. graphique). Cependant, la distinction entre les personnes ne sachant que lire et écrire et celles ayant reçu un début d'enseignement primaire étant souvent assez malaisée à établir pour l'enquêteur, un regroupement de ces deux catégories est plus significatif.

La diminution avec l'âge de la proportion des "sachant lire et écrire" et des "primaires" était naturellement prévisible. Il faut toutefois noter que pour les hommes d'Ambatondrazaka et de Moramanga, ce pourcentage est relativement constant, sauf aux âges élevés, et il existe une tendance récente à le voir diminuer au profit des "secondaires".

C. Secondaire -

Le tableau suivant donne pour chaque commune les "secondaires" en nombres absolus et pour 100 de chaque groupe d'âges.

Communes	15 - 24 ans		25 - 34 ans		35 - 44 ans		45 - 54 ans		55 - 64 ans		65 ans et plus		Ensemble	
	Nom. bre	%	Nom. bre	%	Nom. bre	%	Nom. bre	%	Nom. bre	%	Nom. bre	%	Nom. bre	%
Ambatondrazaka -														
Sexe masculin ..	156	21	48	10	33	9	30	11	12	9	6	9	285	13
Sexe féminin ...	70	10	24	5	11	3	3	1	-	-	1	1	109	6
Moramanga -														
Sexe masculin ..	245	31	88	14	15	3	9	3	9	7	-	-	366	15
Sexe féminin ...	101	13	22	4	6	1	-	-	1	1	-	-	130	6
Fénerive -														
Sexe masculin ..	37	8	27	6	18	4	9	4	8	6	1	1	100	5
Sexe féminin ...	24	4	9	2	3	1	-	-	1	1	-	-	37	2
Maroantsetra -														
Sexe masculin ..	60	16	22	8	12	5	18	10	3	3	-	-	115	9
Sexe féminin ...	4	1	8	2	4	2	1	1	-	-	-	-	17	1

Sont classées dans cette catégorie toute personne ayant reçu un enseignement du second degré (soit dans les lycées et collèges, soit dans les cours complémentaires dépendant de l'enseignement primaire) qu'ils aient ou non parcouru le cycle de cet enseignement.

La fréquentation actuelle des établissements du second degré est en net progrès sauf à Fénerive (pour les deux sexes) et à Maroantsetra (pour les femmes uniquement), mais le sexe féminin ne suit que de très loin cette évolution.

D. Professionnel et Technique -

L'enseignement professionnel et technique est assez limité, le niveau des études en outre est variable, il semble donc difficile d'en faire une étude détaillée.

Signalons toutefois que 10% des personnes à Moramanga, 6% à Fénerive, et 4% à Maroantsetra ont déclaré ce niveau d'instruction.

E. Supérieur -

Pour mémoire, on trouve en effet trois malgaches se déclarant de ce niveau d'instruction à Ambatondrazaka, un à Fénerive, et un à Moramanga.

ACTIVITE

La population malgache de 15 ans et plus se répartit comme suit :

Population	S e x e				Ensemble	
	Masculin		Féminin		Nombre	%
	Nombre	%	Nombre	%		
Ambatondrazaka -						
avec activité	1.436	68	298	15	1.734	42
sans activité	671	32	1.703	85	2.374	58
Ensemble	2.107	100	2.001	100	4.108	100
Moramanga -						
avec activité	1.878	79	321	15	2.199	48
sans activité	491	21	1.905	85	2.396	52
Ensemble	2.369	100	2.226	100	4.595	100
Fénerive -						
avec activité	1.471	86	350	19	1.821	51
sans activité	236	14	1.481	81	1.727	49
Ensemble	1.707	100	1.831	100	3.548	100
Maroantsetra -						
avec activité	901	73	275	19	1.176	44
sans activité	330	27	1.160	81	1.490	56
Ensemble	1.231	100	1.435	100	2.666	100

Parmi les 15 ans et plus, une personne sur deux déclare avoir un emploi à Ambatondrazaka et Moramanga; cette proportion est un peu plus faible pour Maroantsetra (44%) et Ambatondrazaka (42%).

Le nombre des femmes ayant une activité est toujours très inférieur à celui des hommes: 19% de femmes actives pour les villes côtières, 15% pour Ambatondrazaka et Moramanga.

La population dite inactive comprend, outre les "sans profession" et les chômeurs, les élèves et étudiants, les détenus, les ménagères.

Elle se ventile comme suit en ce qui concerne le sexe masculin :

Population inactive	Ambatondrazaka		Moramanga		Fénerive		Maroantsetra	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Elèves et Etudiants ..	429	64	251	51	75	32	136	41
Retraités	13	2	50	10	8	3	10	3
Chômeurs	26	4	94	19	13	6	4	1
Autres non actifs	203	30	96	20	140	59	180	55
Total	671	100	491	100	236	100	330	100

Notons que c'est à Ambatondrazaka et à Moramanga que les proportions d'élèves et étudiants sont les plus élevées.

D'autre part, les chômeurs sont en général peu nombreux, à l'exception de Moramanga où ils représentent près de 20% des inactifs, mais dans les trois autres villes, une certaine proportion des chômeurs doit se retrouver à la rubrique "autres non actifs".

En fait, si l'on exclut les élèves et étudiants, les retraités, et les plus de 65 ans, la population masculine réellement inactive est assez faible.

Elle représente en pourcentage de l'ensemble des 15 - 65 ans :

11% à Ambatondrazaka
8% à Moramanga
9% à Fénerive
14% à Maroantsetra

Ces chiffres sont toutefois vraisemblablement sous estimés car ils ne tiennent pas compte en particulier des emplois seulement temporaires, et des personnes qui déclarent une profession sans l'exercer.

La population féminine dite inactive se répartit ainsi :

Population inactive	Ambatondrazaka		Moramanga		Fénerive		Maroantsetra	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Elèves et étudiantes	199	12	200	10	49	3	45	4
Ménagères	1.243	73	1.690	89	1.253	85	871	75
Autres non actives.	261	15	15	1	179	12	244	21
Total	1.703	100	1.905	100	1.481	100	1.160	100

Les élèves et étudiantes sont en moyennes trois fois plus nombreuses à Ambatondrazaka et Moramanga que dans les villes côtières.

A. - Secteurs d'activité et branches économiques -

Le tableau suivant donne, pour chaque ville, la répartition selon le secteur d'activité de la population active de 15 ans et plus.

Secteur d'activité	S e x e				Ensemble	
	Masculin		Féminin		Nombre	%
	Nombre	%	Nombre	%		
Ambatondrazaka -						
Public	373	26	22	8	395	23
Privé et mixte ..	1.023	71	275	92	1.298	75
Militaire	40	3	1	ε	41	2
Total	1.436	100	298	100	1.734	100
Moramanga -						
Public	421	23	20	6	441	20
Privé et mixte ..	982	52	301	94	1.283	58
Militaire	475	25	-	-	475	22
Total	1.878	100	321	100	2.199	100
Fénerive -						
Public	240	16	15	4	255	14
Privé et mixte ..	1.188	81	335	96	1.523	84
Militaire	43	3	-	-	43	2
Total	1.471	100	350	100	1.821	100
Maroantsetra -						
Public	163	18	14	5	177	15
Privé et mixte ..	727	81	261	95	988	84
Militaire	11	1	-	-	11	1
Total	901	100	275	100	1.176	100

Dans les quatre villes, la majeure partie de la population active travaille dans le secteur privé. A Ambatondrazaka et Moramanga, environ le cinquième de la population active relève du secteur public, proportion légèrement plus importante que pour les villes côtières.

Les militaires sont généralement peu nombreux, sauf à Moramanga, où il faut noter la présence de l'Ecole de Gendarmerie.

La ventilation par branches économiques est la suivante :

- Sexe masculin -

Branches économiques	Ambatondrazaka.		Moramanga		Fénerive		Maroantse- tra.	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Agriculture - Pêche.	460	32	346	18	768	52	472	52
Bâtiment et Travaux Publics	140	10	200	11	113	8	102	11
Autres industries de transformation	136	10	121	6	133	9	69	8
Transports	92	6	282	15	74	5	44	5
Commerce, Banques, Assurances	173	12	127	7	115	8	63	7
Services	131	9	115	6	107	7	58	7
Administration, Ar- mée	304	21	687	37	161	11	93	10
Ensemble	1.436	100	1.878	100	1.471	100	901	100

- Sexe féminin -

Branches économiques	Ambatondra- zaka.		Moramanga		Fénerive		Maroantse- tra.	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Agriculture - Pêche.	95	32	60	19	111	32	141	51
Industries de trans- formation	52	17	55	17	107	30	45	16
Commerce, Banques, Assurances	47	16	84	26	54	15	24	9
Services	92	31	116	36	72	21	61	22
Administration	12	4	6	2	6	2	4	2
Ensemble	298	100	321	100	350	100	275	100

A Ambatondrazaka, le secteur agricole occupe près du tiers de la population active. Par ailleurs, nous constaterons que la ville d'Ambatondrazaka est celle où les activités de la population sont les plus diversifiées dans les autres branches que l'Agriculture.

A Moramanga, l'Ecole de Gendarmerie donne une physionomie assez particulière à la répartition par branches économiques: l'administration et l'armée occupant près de 40% de la population active. On peut noter également que les travailleurs du secteur agricole sont proportionnellement moins nombreux que dans les autres villes; le secteur transport y est par contre plus important.

Avec environ la moitié de leurs travailleurs dans le secteur agricole, les villes côtières présentent un caractère essentiellement rural; les autres branches économiques sont faiblement représentées.

E.- Situation professionnelle -

La population active a été regroupée suivant les catégories ci-après :

- Patron
- Salarié du secteur privé
- Isolé (personne qui est son propre patron et qui n'emploie pas de main-d'oeuvre salariée)
- Aide-familiale
- Fonctionnaire et militaire

Le tableau suivant donne pour chaque ville la répartition selon la situation dans la profession de la population active de 15 ans et plus.

Situation dans la profession.	Sexe masculin		Sexe féminin		Ensemble	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Ambatondrazaka -						
- Patrons	5	ε	3	1	8	1
- Salariés du secteur privé	411	29	85	28	496	29
- Isolés	603	42	185	62	788	45
- Aides-familiaux	4	ε	2	1	6	ε
- Fonctionnaires et militaires	413	29	23	8	436	25
Total	1.436	100	298	100	1.734	100
Moramanga -						
- Patrons	14	1	1	ε	15	1
- Salariés du secteur privé	576	30	111	35	687	31
- Isolés	373	20	164	51	537	24
- Aides-familiaux	19	1	25	8	44	2
- Fonctionnaires et militaires	896	48	20	6	916	42
Total	1.878	100	321	100	2.199	100
Fénerive -						
- Patrons	28	2	16	5	44	2
- Salariés du secteur privé	368	25	89	25	457	25
- Isolés	782	53	228	65	1.010	56
- Aides-familiaux	10	1	2	1	12	1
- Fonctionnaires et militaires	283	19	15	4	298	16
Total	1.471	100	350	100	1.821	100
Marcantsetra -						
- Patrons	19	2	7	3	26	2
- Salariés du secteur privé	245	27	71	26	316	27
- Isolés	454	51	180	65	634	54
- Aides-familiaux	9	1	3	1	12	1
- Fonctionnaires et militaires	174	19	14	5	188	16
Total	901	100	275	100	1.176	100

Le nombre de patrons est très faible dans toutes les communes. On trouve une majorité d'isolés à Ambatondrazaka et surtout dans les deux villes côtières où le secteur agricole prédomine encore plus nettement - ils correspondent pour une large part à des cultivateurs. Les exploitations agricoles ont un caractère essentiellement familial; le chef de ménage est fréquemment secondé par les membres de sa famille et en particulier par son épouse. De nombreuses femmes qui se sont déclarées cultivatrices ont été portées à tort dans la catégorie des "isolés" au lieu d'être considérées comme "aides familiaux".

A Moramanga, les deux groupes les plus importants sont ceux des "fonctionnaires et militaires" et des "salariés du secteur privé".

C.- Professions individuelles -

Les principales professions exercées dans chaque commune sont données par les tableaux suivants :

Profession individuelle	Ambatondrazaka		Moramanga	
	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin
- Cultivateurs, éleveurs	399	97	292	59
- Maçons	106	-	80	-
- Mécaniciens	44	-	33	-
- Alimentation, bouchers, boulangers	43	1	36	-
- Tailleurs, couturières	15	53	9	56
- Charpentiers	56	-	73	-
- Menuisiers ;	29	-	45	-
- Chauffeurs	111	-	75	-
- Agents mixtes (employés de la Régie des chemins de fer)....	30	-	73	-
- Manutentionnaires, manoeuvres.	96	1	208	1
- Cadres administratifs	80	1	40	3
- Employés de bureau	75	6	91	-
- Employés de commerce	20	1	13	14
- Commerçants	51	41	60	58
- Gardiens et gens de maison ..	79	56	64	82
- Santé	19	4	23	10
- Enseignement	27	20	25	19
- Police - pompiers	21	2	30	-
- Armée	40	-	471	-
- Autres et non déclarés	95	15	137	19
Ensemble	1.436	298	1.878	321

Profession individuelle	Fénerive		Maroantsetra	
	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin
- Cultivateurs, éleveurs	741	113	446	138
- Pêcheurs	16	-	12	3
- Maçons	35	-	16	-
- Peintres en bâtiment	1	-	5	-
- Forgerons	3	-	13	-
- Mécaniciens	16	-	13	-
- Boulangers, pâtisseries	20	-	6	-
- Bouchers	22	-	10	-
- Tailleurs, couturières	11	82	3	50
- Tissage, tressage	-	20	-	1
- Charpentiers	68	-	53	-
- Menuisiers	29	-	35	-
- Chauffeurs	64	-	41	-
- Manœuvres, ouvriers mal-désignés	121	5	41	2
- Cadres administratifs	22	1	16	1
- Employés de bureau	44	3	30	-
- Employés de commerce	12	2	10	6
- Commerçants	56	40	19	14
- Gardiens et gens de maison ..	74	58	44	40
- Santé	6	7	12	7
- Enseignement	17	7	18	3
- Police - pompiers	10	-	10	-
- Armée	43	-	11	-
- Autres et non déclarés	40	12	37	10
Ensemble	1.471	350	901	275

LES MENAGES

A - DEFINITION

Comme il a été indiqué précédemment, la feuille de ménage constitue le document de base de cette étude.

Deux catégories de ménages peuvent se rencontrer :

- le ménage ordinaire
- le ménage collectif

Les résultats de ce chapitre ne concernent que les ménages ordinaires, les collectivités non familiales en sont donc exclues.

Le ménage ordinaire est constitué par l'ensemble des personnes, le plus souvent unies par des liens de parenté, qui vivent dans un même logement et ont des ressources communes. Il se compose en général des membres d'une même famille, y compris ceux qui sont temporairement absents, et éventuellement de personnes parentes (neveux, nièces, oncles, tantes, etc..) ou non parentes (domestiques, enfants adoptifs, etc..).

B - TAILLE DES MENAGES

Le nombre moyen de personnes par ménages est assez élevé :

Ambatondrazaka : 4,7 personnes	Moramanga : 4,4 personnes
Fénerive : 3,4 personnes	Maroantsetra : 3,9 personnes

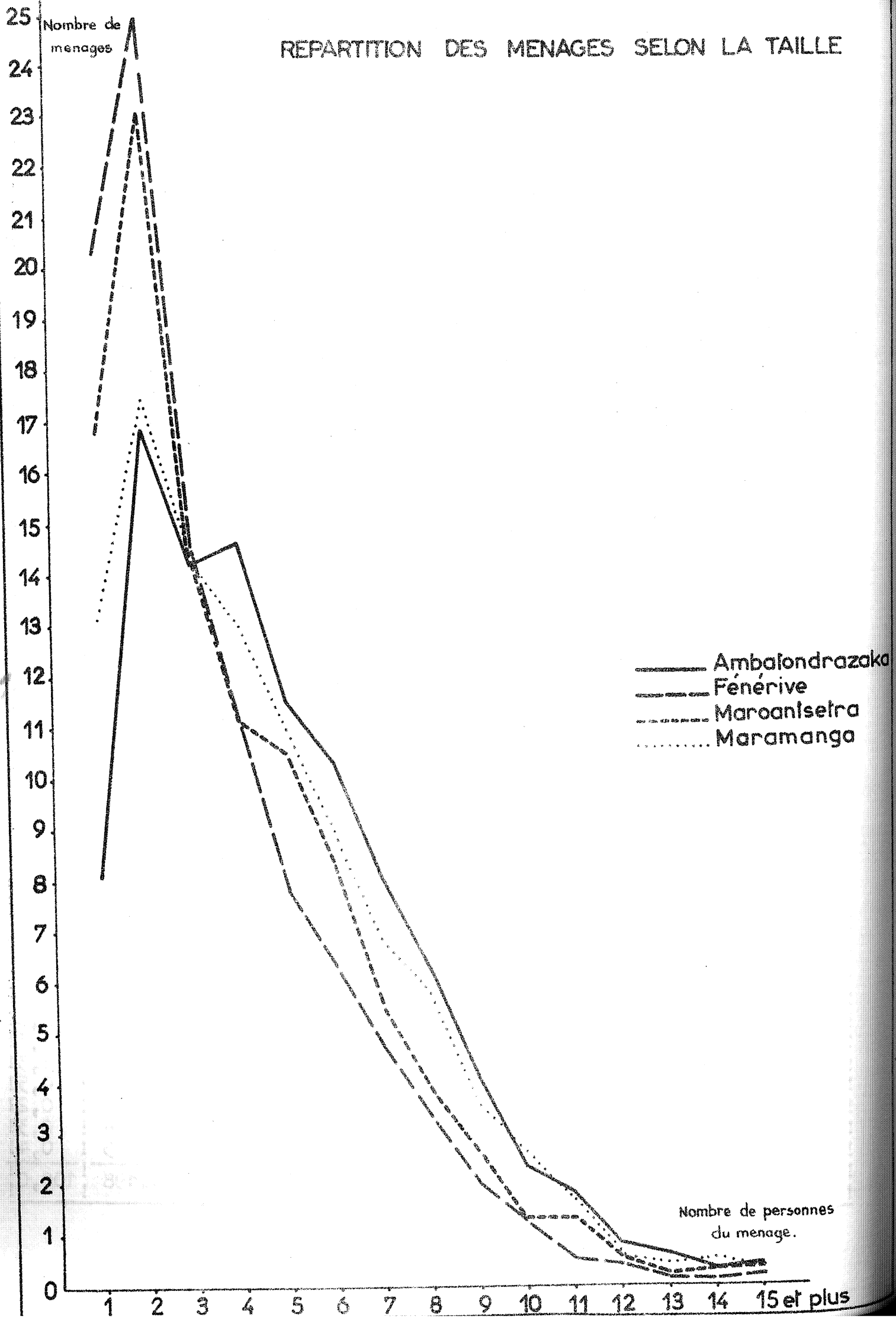
Dans ce calcul sont inclus les "isolés" (ménages d'une personne) ; si on les excluait, ces tailles moyennes deviendraient :

Ambatondrazaka : 5,1 personnes	Moramanga : 5,0 personnes
Fénerive : 4,2 personnes	Maroantsetra : 4,5 personnes

La répartition des ménages de chaque commune selon la taille est donnée par le tableau suivant :

Nombre de personnes du ménage	Ambatondrazaka		Moramanga		Fénerive		Maroantsetra	
	Nombre de ménages	%	Nombre de ménages	%	Nombre de ménages	%	Nombre de ménages	%
1	129	8,1	223	13,1	381	22,6	203	16,9
2	267	16,8	297	17,5	420	25,0	277	23,1
3	225	14,2	244	14,4	245	14,6	170	14,2
4	232	14,6	221	13,1	189	11,2	133	11,1
5	183	11,5	185	10,9	131	7,8	126	10,5
6	164	10,3	151	8,9	106	6,3	100	8,3
7	128	8,0	115	6,8	79	4,7	66	5,5
8	98	6,2	96	5,7	55	3,3	45	3,8
9	65	4,1	61	3,6	33	2,0	31	2,6
10	37	2,3	44	2,6	20	1,2	15	1,3
11	29	1,8	28	1,7	9	0,5	15	1,3
12	12	0,8	8	0,5	6	0,4	6	0,5
13	10	0,6	6	0,4	2	0,1	2	0,2
14	4	0,3	9	0,5	2	0,1	4	0,3
15 et plus	6	0,4	5	0,3	4	0,2	5	0,4
Ensemble	1.589	100,0	1.693	100,0	1.682	100,0	1.198	100,0

REPARTITION DES MENAGES SELON LA TAILLE



Les isolés sont en nombre relativement faible à Ambatondrazaka et Moramanga, où ils représentent 8% et 13% des ménages (soit 2% et 3% de la population). Plus nombreux dans les villes côtières, particulièrement à Fénerive, ils correspondent à 23% des ménages de cette ville, à 17% de ceux de Maroantsetra, et représentent respectivement 7% et 4% de leur population.

Les ménages de deux personnes sont toujours les plus fréquents, viennent ensuite ceux de trois et quatre personnes à Ambatondrazaka et Moramanga et ceux de une et trois personnes pour les villes de la côte.

Le graphique page 62, qui donne les pourcentages cumulés des ménages suivant la taille, montre que près de 50% des ménages ont au plus trois personnes à Fénerive et Maroantsetra et quatre personnes à Ambatondrazaka et Moramanga.

COMMUNES	Nombre de personnes du ménage			ENSEMBLE
	1 à 5	6 à 10	plus de 10	
Ambatondrazaka	65	31	4	100
Moramanga	69	28	3	100
Fénerive	81	18	1	100
Maroantsetra	76	21	3	100

C - NOMBRE D'ACTIFS

La répartition en ménage avec actifs et ménages sans actif est la suivante :

Ménages	Ambatondrazaka		Moramanga		Fénerive		Maroantsetra	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Ménages sans actif	100	6,3	249	14,7	215	12,8	185	15,4
Ménages avec actifs	1.489	93,7	1.444	85,3	1.467	87,2	1.013	84,6
Total	1.589	100,0	1.693	100,0	1.682	100,0	1.198	100,0

Les ménages sans actif en général peu peuplés (une ou deux personnes) correspondent à un chiffre total de population de :

AMBATONDRAZAKA	:	293 personnes	soit 4%
MORAMANGA	:	641 personnes	soit 9%
FENERIVE	:	434 personnes	soit 8%
MAROANTSETRA	:	466 personnes	soit 10%

REPARTITION EN CUMULE DES MENAGES SELON LA TAILLE

Nombre de menages

100
90
80
70
60
50
40
30
20
10
0

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 et plus

- Ambafondrazaka
- - - Fénerive
- · - · - Maroanseinra
- Maramanga

Nombre de personnes
du menage.

Le nombre moyen d'actif par ménage est de :

1,1 à Ambatondrazaka
 1,0 à Moramanga
 1,0 à Fénerive
 1,0 à Maroantsetra

et chaque actif a en moyenne à sa charge :

3,3 personnes inactives à Ambatondrazaka
 3,4 "- Moramanga
 2,4 "- Fénerive
 2,9 "- Maroantsetra

Les variations du nombre moyen d'actifs en fonction de la taille du ménage sont données par le tableau suivant :

Nombre de personnes par ménages	Nombre moyen d'actifs par ménage			
	Ambaton-drazaka.	Moramanga	Fénerive	Maroan-tsetra.
1	0,8	0,6	0,7	0,7
2	0,9	0,9	1,0	0,9
3	1,0	1,0	1,0	0,9
4	1,0	1,0	1,1	1,0
5	1,0	1,1	1,1	1,1
6	1,1	1,2	1,2	1,2
7	1,2	1,0	1,1	1,2
8	1,2	1,4	1,2	1,2
9	1,2	1,3	1,4	1,3
10	1,2	1,6	1,3	1,3
11	1,3	1,4	1,3	1,4
12	1,8	1,4	2,0	2,2
13	1,8	1,8	2,0	1,0
14	2,5	2,1	4,5	1,5
15 et plus	3,2	2,0	5,0	2,2
ENSEMBLE	1,1	1,0	1,0	1,0

Au-delà de 10 personnes, les chiffres ne sont plus significatifs, le nombre de ménages intéressés étant trop faible.

PROVINCE DE *W U L E F R*

F O R T - D A U P H I N

M O R O M B E

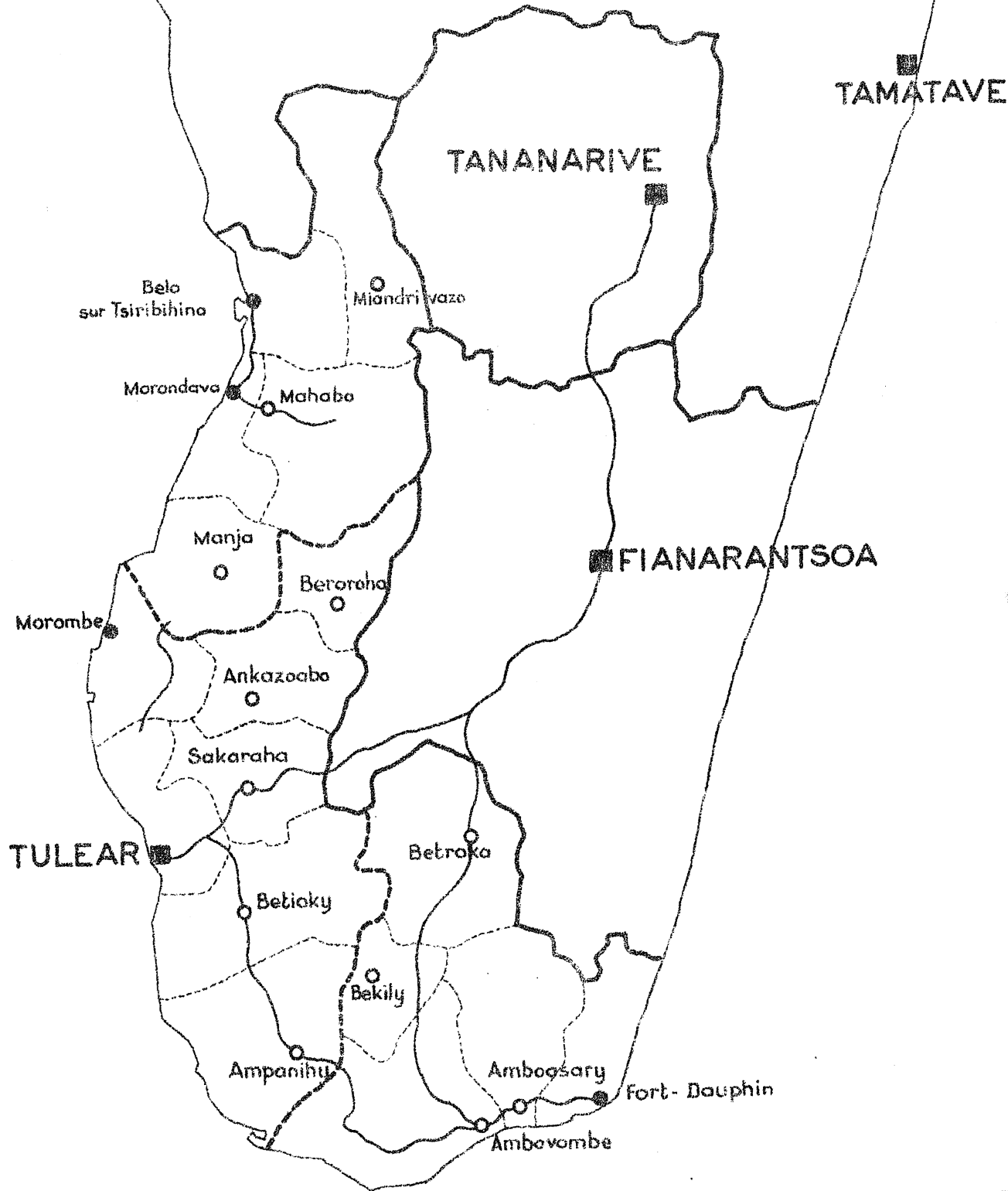
M O R O N D A V A

—

-

-

PROVINCE DE TULEAR



- Ville recensée.
- Autres villes.
- Limite de province.
- - - Limite de préfecture
- · · Limite de sous-préfecture
- Route principale.

FORT-DAUPHIN

L'origine de la ville est liée à l'établissement des premiers Français à Madagascar. PRONIS, premier représentant de la "Société de l'Orient", décida de l'emplacement du fort en 1643. De nombreux gouverneurs lui succédèrent, comme Etienne de Flacourt, dont le nom marque un des nombreux épisodes de l'histoire de la ville.

Malgré l'ancienneté de sa création, Fort-Dauphin ne comptait guère plus de 1 350 habitants en 1926, et 7 400 en 1950 dont 507 Français. Les centres miniers et agricoles de la région sont situés loin de la ville, et les fonctions administratives sont restées longtemps limitées (1).

Fort-Dauphin est cependant le second centre commercial du Sud de Madagascar après Tuléar. Le port est régulièrement fréquenté par les navires de la Nouvelle Compagnie Havraise Péninsulaire, de la Scandinavian East African Line et de la Compagnie Malgache de Navigation. La ville est d'autre part le siège de plusieurs industries : scieries, clivage et conditionnement du mica, transformation du sisal (cordages, ficelles, tapis)... etc.

C'est un des principaux centres de pêche à la langouste de Madagascar.

Trafic annuel du port en 1966 : 45 000 tonnes dont 23 000 tonnes pour les seules exportations de fibres de sisal, et près de 1 000 tonnes de mica.

(1) Sur l'histoire de Fort-Dauphin, lire G. BASTIAN : "Un vieil établissement français de l'Océan Indien : Fort-Dauphin". Les Cahiers d'Outre-Mer, T.V, 1952, p. 241-256.

MOROMBE

Chef-lieu de district de la région de Tuléar, Morombe est un port bien abrité, de création récente (1923) au Sud du delta du Mangoky. C'est le débouché de la principale région de culture du pois du Cap, ce qui explique l'importance relative du trafic maritime : 21 000 tonnes en 1966 (dont 14 000 à l'exportation). Cependant, les gros navires restent en rade, et les opérations de chargement et de déchargement se font par goélettes.

A côté de ses fonctions administratives et commerciales, Morombe tient une place importante dans le triage et le stockage des pois du Cap. Ces fonctions sont toutefois encore limitées, et le développement récent de l'agglomération préoccupe la municipalité qui entreprend (1967) l'adduction d'eau et le revêtement des principales rues.

En plus du pois du Cap, cultivé dans la vallée du Bas-Mangoky, les principaux produits régionaux sont le riz, le maïs, les haricots et les boeufs dont l'élevage est complété par celui des chèvres et des moutons. Mais la proximité des réalisations de la SAMANGOKY fait du marché de TANANDAVA une place parfois aussi animée que le marché du chef-lieu.

MORONDAVA

L'emplacement de la ville, ancienne capitale du royaume du Menabe, se justifie plus par des considérations historiques et administratives que géographiques. Situé dans le delta de la Morondava, sur une côte basse, marécageuse et inhospitalière, entouré de "sira-sira" inondés à chaque grande marée, ce chef-lieu de préfecture n'a pu s'étendre que difficilement et grâce à de gros travaux : digue du "Port-Charbon", utilisé par le trafic maritime (détruite par la mer en 1952), digues reliant l'agglomération urbaine à la route de Mahabo d'une part, et à la route du Sud d'autre part.

Depuis une vingtaine d'années, Morondava a dû mener une lutte incessante contre la mer qui, aux équinoxes ou au passage des cyclones, pénètre dans la ville, inondant l'hôpital, et détruisant le boulevard de la plage, aujourd'hui complètement disparu. "Vingt ans de lutte, de colmatage des brèches, de protestations, de plans, ont abouti en Décembre 1964 aux travaux de protection actuels qui sont presque terminés et devraient permettre à la plage de s'ensabler à nouveau et écarter définitivement tout danger" (Le Courrier de Madagascar, 11 Mai 1967).

En dépit de ces difficultés, la ville est restée le principal centre administratif et commercial de la Côte-Ouest entre Majunga et Tuléar, et son port accuse un trafic annuel de 10 à 15 000 tonnes principalement grâce à l'exportation de tabac et de pois du Cap, et à l'importation de ciments et d'hydrocarbures.

Le port est en fait, comme beaucoup d'établissements maritimes de la Côte-Ouest, une rade foraine où les navires trouvent, à un mille de la côte, un bon mouillage entre les récifs.

Les productions de la région sont celles de maïs, manioc, haricots, riz, pois du Cap, arachides et sisal. On y élève également boeufs, porcs, chèvres et moutons.

RESULTATS D'ENSEMBLE

===00000===

Les périodes de recensement ont été les suivantes :

FORT-DAUPHIN du 18 Février au 20 Mars 1963

MOROMBE du 19 Septembre au 16 Octobre 1963

MORONDAVA du 16 Avril au 9 Mai 1963

La population recensée se répartit comme suit

Population recensée	Fort-Dauphin	Morombe	Morondava
Population de résidence habituelle dont :	10.500	4.076	9.129
Population municipale	(9.919)	(3.950)	(8.806)
Population comptée à part	(581)	(126)	(323)
Population de passage	333	189	318
Ensemble	10.833	4.265	9.447

La population de résidence habituelle comprend :

- La population municipale
- La population comptée à part composée essentiellement pour les communes étudiées de :

Population comptée à part	Fort-Dauphin	Morombe	Morondava
Elèves internes	355	-	183
Detenus	121	126	140
Militaires logés en caserne	105	-	-
Ensemble	581	126	323

Pour toutes les personnes recensées (y compris celles de passage) toutes les questions figurant sur la feuille de ménage devaient être renseignées.

La répartition de la population de résidence habituelle par nationalité est la suivante :

Nationalités (1)	Fort-Dauphin	Morombe	Morondava
Malgaches	9.511	3.769	7.833
Indiens	245	218	660
Français	502	30	256
Comoriens	20	33	301
Chinois	105	9	34
Autres	117	17	45
Ensemble	10.500	4.076	9.129

(1) Nationalités d'origine

La population malgache représente pour :

FORT-DAUPHIN : 90,6 p. 100 de l'ensemble
MOROMBE : 92,5 p. 100 de l'ensemble
MORONDAVA : 85,8 p. 100 de l'ensemble

REPARTITION GEOGRAPHIQUE
DE LA POPULATION

===oOo===

La commune urbaine à Madagascar est souvent très étendue, elle englobe outre un centre urbain, une succession de villages dont certains fort éloignés de la ville proprement dite.

Pour le recensement, on a tenu compte des divisions administratives et traditionnelles des communes (quartiers, villages, hameaux). Ces derniers étaient subdivisés en tournées (la tournée devant correspondre à un ensemble de constructions aussi homogène que possible et parfaitement délimité).

Les résultats généraux par villages et hameaux sont donnés par les tableaux suivants :

FORT - DAUPHIN

Villages	Population	Villages	Population
Tanambao	2.276	Tanambe	1.381
Ambaninanikely	725	Amparihy	1.424
Merimandroso	732	Esokaka	1.265
Anivorano	383	Amboanato	796
Ampotatra	519	Faux-Cap	202
Betaimbatsy	242	Bezavo	276
Ambanihaz	279	Total	10.500

MOROMBE

Quartiers	Population	Quartiers	Population
Morombe-Ville	527	Ambohitra	820
Avaradrova	1.236	Tsinjorano I	229
Tsihake	464	Tsinjorano II	226
Tanambao	247	Bethel	327
		Total	4.076

MORONDAVA

Quartiers	Villages	Population
Morondava-Ville		1.358
Betania		408
Avaradrova	Avaradrova	1.379
	Abattoir	1.256
	Total	2.635
Andakabe	Andakabe	1.306
	Anosy	42
	Total	1.348
Namahora	Namahora	770
	Ambalanomby	187
	Total	957
Ankisirasira		1.021
Tanambao		396
Tsimahavao	Tsimahavao	359
	Morina	218
	Total	577
Bemokijy		157
Ampasy	Ampasy	97
	Bethel	175
	Total	272
Total		9.129

*Les chapitres suivants concernent uniquement la population malgache de résidence habituelle.
Etant donnée la faiblesse numérique de la population étrangère, elle ne fera pas l'objet d'une étude particulière.*

S E X E E T A G E

La répartition par sexe et groupes d'âges est la suivante:

Groupes d'âges	Fort-Dauphin			Morombe			Morondava		
	Sexe		Total	Sexe		Total	Sexe		Total
	Mas.	Fém.		Mas.	Fém.		Mas.	Fém.	
0 - 14 ans	1.992	1.929	3.922	831	838	1.669	1.645	1.804	3.449
15 - 59 ans	2.511	2.883	5.394	927	1.040	1.967	1.995	2.119	4.114
60 ans et plus ...	88	107	195	64	69	133	142	128	270
Total	4.592	4.919	9.511	1.822	1.947	3.769	3.782	4.051	7.833

Ces communes ont une population à prédominance féminine, prédominance particulièrement sensible aux âges adultes.

Le taux de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes) est en effet

Communes	15 à 59 ans	Ensemble
Fort-Dauphin ..	87	93
Morombe	89	94
Morondava	94	93

Ce déséquilibre s'explique en partie par une faible mortalité féminine, et aussi vraisemblablement par l'émigration des hommes vers les centres plus importants.

La proportion des moins de 15 ans est élevée, ils représentent 41% de la population de Fort-Dauphin, et 44% de celle de Morombe et de Morondava. La proportion des 15-59 ans, c'est-à-dire de la population dite "active" est de 57% de l'ensemble pour Fort-Dauphin, 52% pour Morombe, 53% pour Morondava.

Les pyramides des âges, établies par groupes d'âges quinquennaux et ramenées à un effectif de 1.000 présentent les caractéristiques suivantes:

- bases très larges, puis décroissance rapide,
- irrégularités plus ou moins prononcées. Celles-ci sont dues en partie aux erreurs relatives à l'âge.

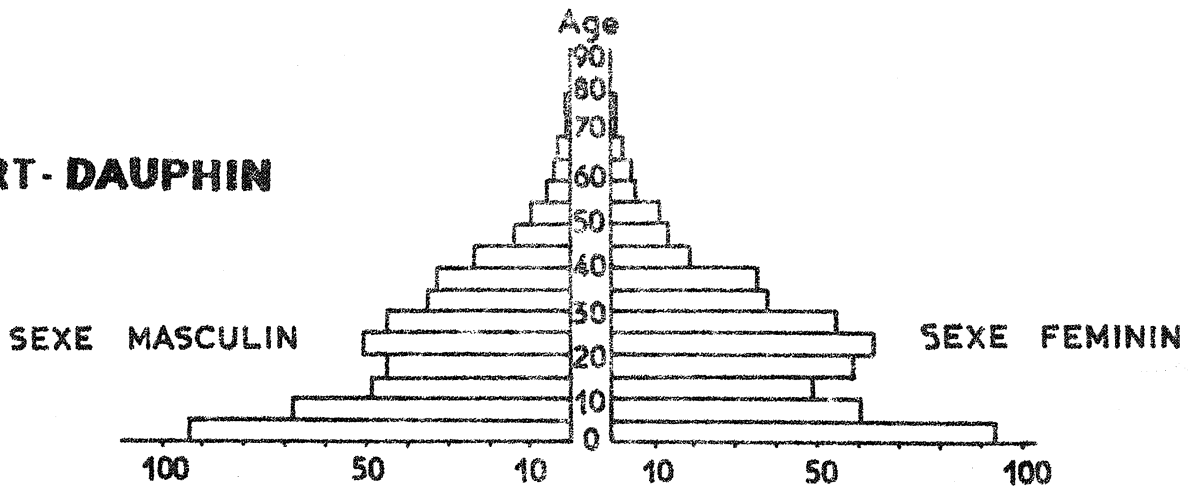
Pour Fort-Dauphin, la pyramide des âges offre une certaine régularité d'ensemble, mais il faut toutefois noter des échancrures pour les groupes d'âges 5-20 ans chez les femmes et 10-20 ans chez les hommes, et le déficit d'hommes entre 15 et 40 ans.

Pour Morombe, la pyramide est très irrégulière: ceci est sans doute dû à des erreurs dans la détermination des âges, et aussi à la faiblesse des effectifs pouvant entraîner des irrégularités réelles. Il faut encore noter le déficit en hommes entre 15 et 35 ans, et les échancrures à 15-20 ans chez les hommes et 10-20 ans chez les femmes.

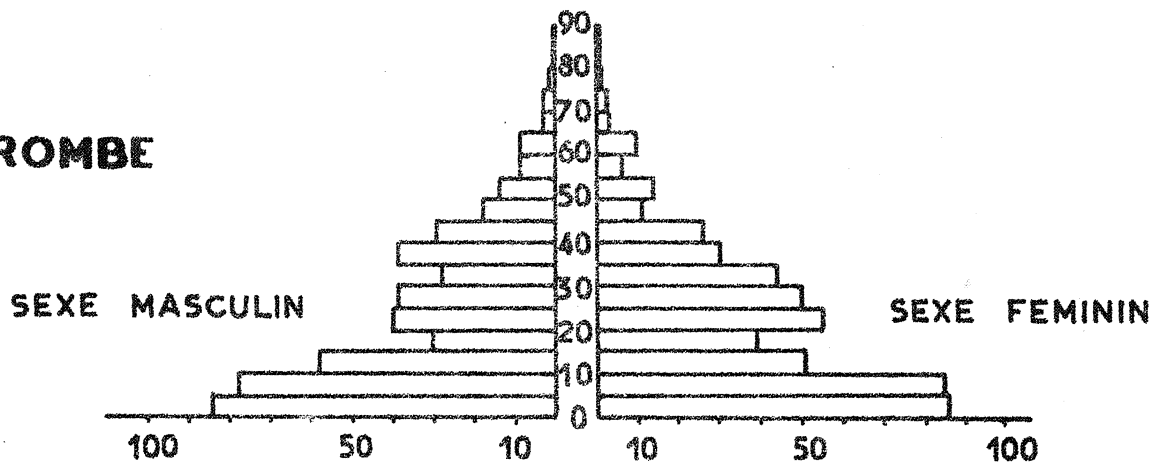
La pyramide de Morondava est au contraire assez régulière (à part une légère échancrure pour les hommes à 30-35 ans) mais il faut cependant remarquer le déficit en hommes avant 35 ans (et surtout à 5-9ans).

**REPARTITION DE LA POPULATION
MALGACHE PAR CLASSES D'AGE
POUR 1000**

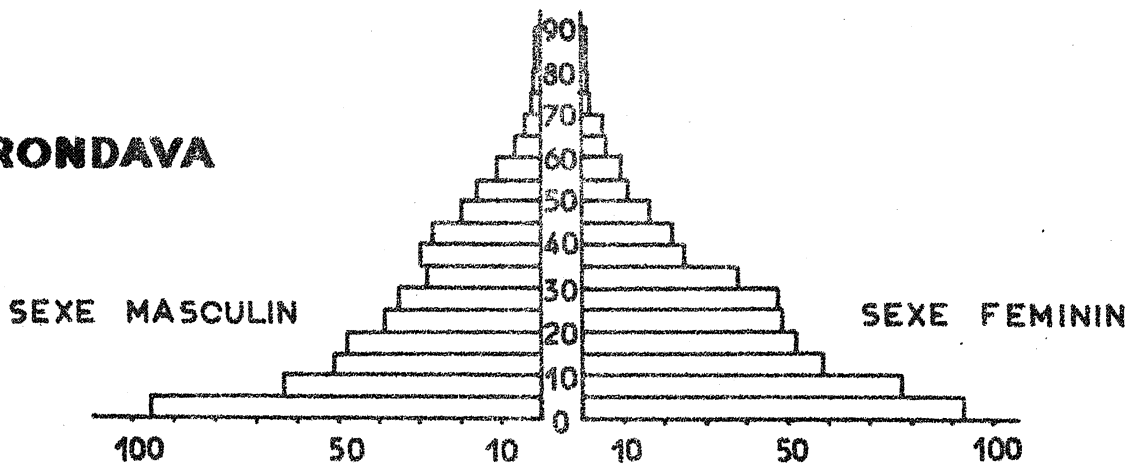
FORT-DAUPHIN



MOROMBE



MORONDAVA



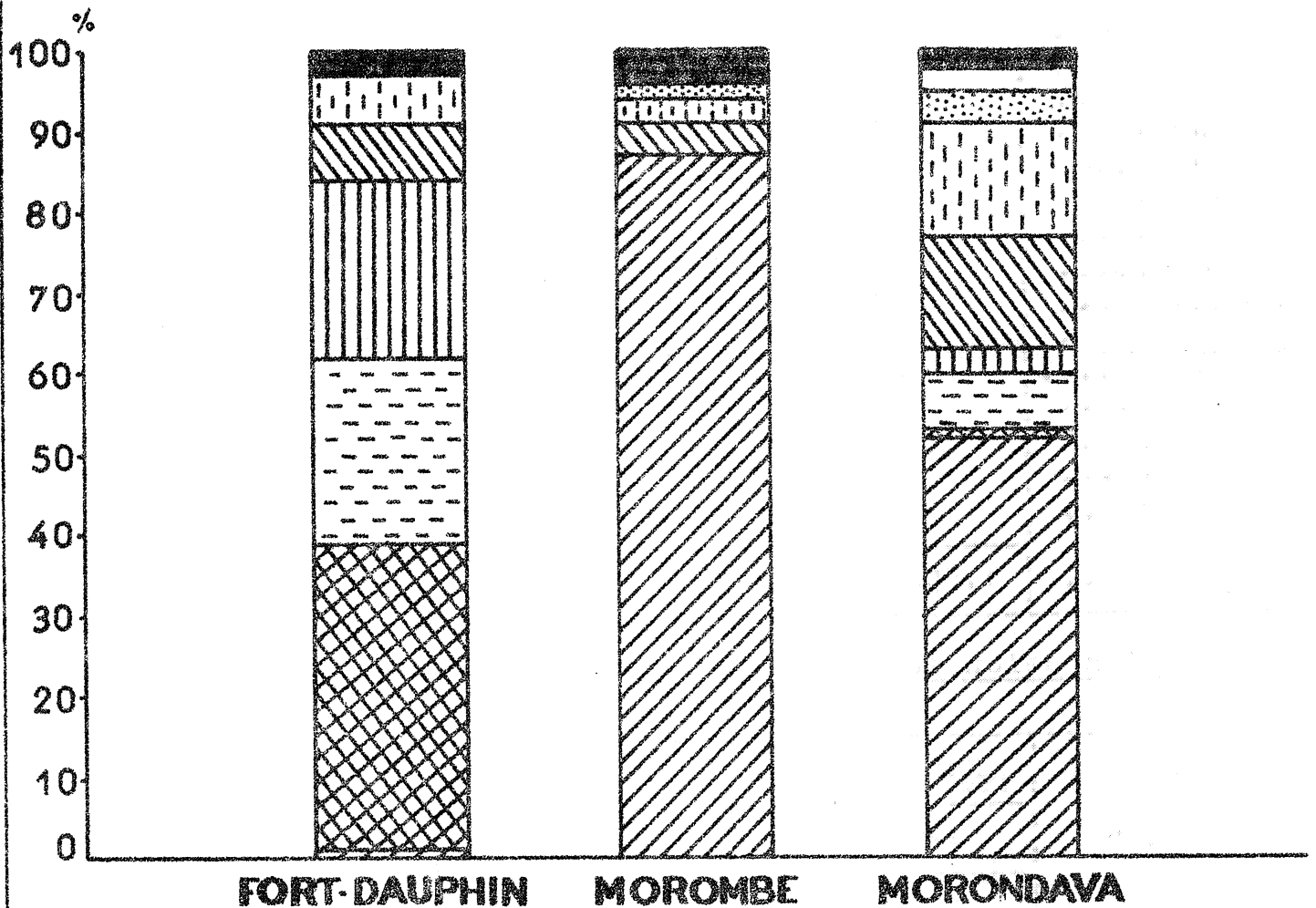
Répartition selon le sexe et l'âge de la population malgache
(nombres absolus)



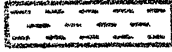

Groupes d'âges	Fort-Dauphin		Morombe		Morondava	
	Sexe		Sexe		Sexe	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
0 - 4 ans	880	882	315	324	751	729
5 - 9 ans	645	584	296	321	493	613
10 - 14 ans	468	463	220	193	401	462
15 - 19 ans	428	559	114	145	373	403
20 - 24 ans	482	612	150	208	307	387
25 - 29 ans	431	525	147	189	272	372
30 - 34 ans	335	358	105	169	222	296
35 - 39 ans	314	339	146	114	235	199
40 - 44 ans	229	185	109	97	213	176
45 - 49 ans	136	134	69	41	160	124
50 - 54 ans	97	115	53	54	125	88
55 - 59 ans	59	56	34	23	88	74
60 - 64 ans	39	50	33	37	55	49
65 - 69 ans	25	30	10	12	34	38
70 - 74 ans	9	10	13	11	17	16
75 - 79 ans	10	14	4	3	14	11
80 ans et plus	5	3	4	6	22	14
Total	4.592	4.919	1.822	1.947	3.782	4.051

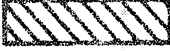

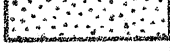
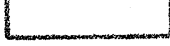
Répartition selon le sexe et l'âge de la population malgache
(pour 1.000)


Groupes d'âges	Fort-Dauphin			Morombe			Morondava		
	Sexe		Total	Sexe		Total	Sexe		Total
	Mas.	Fém.		Mas.	Fém.		Mas.	Fém.	
0 - 4 ans	93	93	186	84	86	170	96	93	189
5 - 9 ans	68	61	129	78	85	163	63	78	141
10 - 14 ans	49	49	98	58	51	109	51	59	110
15 - 19 ans	45	59	104	30	39	69	48	52	100
20 - 24 ans	51	64	115	40	55	95	39	50	89
25 - 29 ans	45	55	100	39	50	89	35	47	82
30 - 34 ans	35	38	73	28	45	73	28	38	66
35 - 39 ans	33	36	69	39	30	69	30	25	55
40 - 44 ans	24	19	43	29	26	55	27	23	50
45 - 49 ans	14	14	28	18	11	29	21	15	36
50 - 54 ans	10	12	22	14	14	28	16	11	27
55 - 59 ans	6	6	12	9	6	15	11	10	21
60 - 64 ans	4	5	9	9	10	19	7	6	13
65 - 69 ans	3	3	6	3	3	6	4	5	9
70 - 74 ans	1	1	2	3	3	6	2	2	4
80 ans et plus	1	-	1	1	2	3	3	2	5
Total	483	517	1.000	483	517	1.000	483	517	1.000

COMPOSITION ETHNIQUE DE LA POPULATION MALGACHE



SAKALAVA 
 ANTANOSY 
 ANTAISAKA 
 ANTANOSY 

MERINA 
 BETSILEO 
 MAHAFALY 
 MAKOA 

Ensemble des groupes ethniques ayant chacun  une importance relative de 1% ou moins.

LES GROUPEs ETHNIQUES

- Répartition de la population malgache par sexes et groupes ethniques -

Ethnies	Fort-Dauphin			Morombe			Morondava		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Mas.	Fém.	Total	Mas.	Fém.	Total	Mas.	Fém.	Total
Sakalava	78	32	110	1.527	1.741	3.268	1.865	2.182	4.047
Antanosy	1.674	1.968	3.642	11	11	22	49	38	87
Antaisaka	1.067	1.138	2.205	15	11	26	290	247	537
Antandroy	954	1.080	2.034	16	8	24	123	90	213
Merina	357	336	693	74	63	137	552	525	1.077
Betsileo	281	248	529	73	60	133	503	565	1.068
Nahafaly	18	18	36	39	35	74	153	164	317
Nakoa	1	1	2	3	-	3	127	142	267
B a r a /	59	23	82	35	8	43	15	12	27
Tanala	11	10	21	4	3	7	71	47	118
Betsimisaraka	48	28	76	6	3	9	10	13	23
Antaimoro	21	21	42	14	4	18	8	14	22
Antaifasy	18	10	28	3	-	3	11	9	20
Autres	5	6	11	2	-	2	5	3	8
Ensemble	4.592	4.919	9.511	1.822	1.947	3.769	3.782	4.051	7.833

La population de Fort-Dauphin se partage entre trois principaux groupes ethniques. Le plus important est celui des Antanosy (38% de la population) viennent ensuite les Antaisaka et les Antandroy (23% et 22% de l'ensemble).

Les Sakalava forment les 87% de la population de Morombe et les 52% de celle de Morondava. Dans cette dernière ville, les Merina et les Betsileo, avec chacun 14% de l'ensemble, sont les seuls autres groupes ethniques importants.

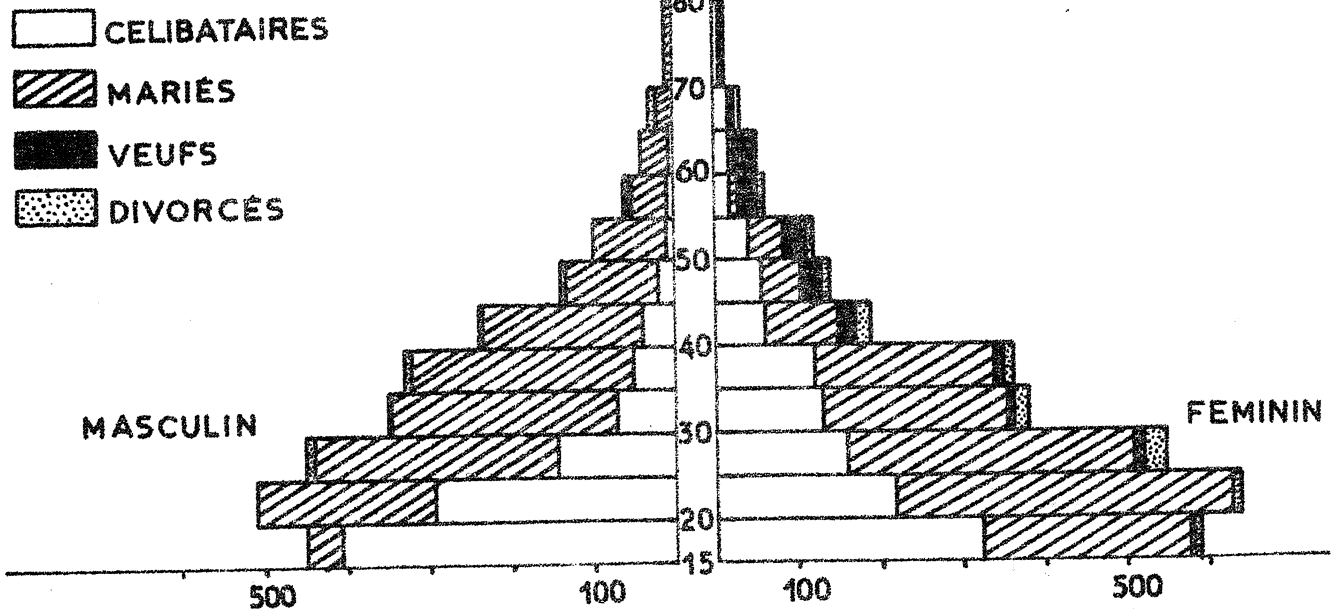
Les Antanosy, estimés à 160.000 environ, sont la principale ethnie de la région même de Fort-Dauphin. Ce sont surtout des agriculteurs. Leur origine semble ancienne, puisque les Zafi-Raminia qui constituèrent la caste noble des Antanosy s'installèrent dans la région peut-être au 13^e siècle.

Les Antaisaka, la plus importante des ethnies du sud-est, occupent essentiellement la région de Farafangana. Cette ethnie en pleine expansion démographique émigre facilement: on estime à peu près 40% les Antaisaka vivant en émigration.

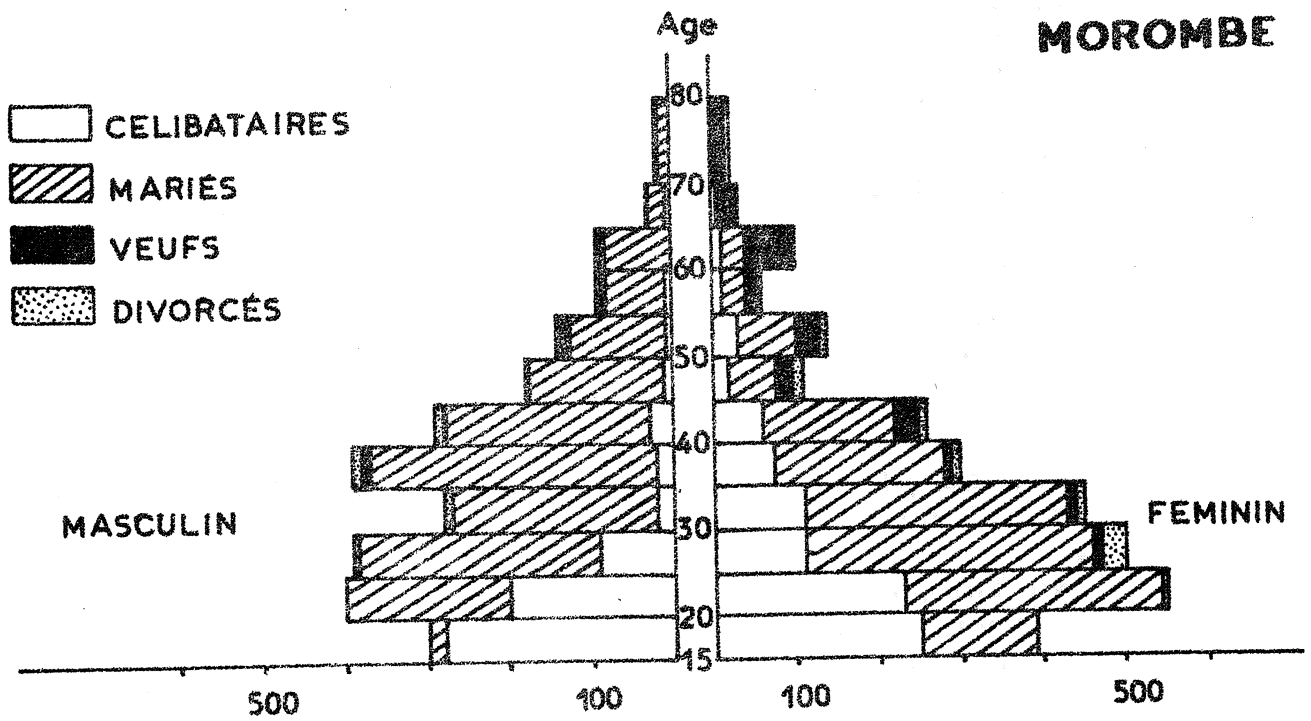
Le peuple Antanosy est localisé dans le sud de Madagascar. Ce sont généralement des éleveurs, mais leur région d'origine étant aride, ils ont pris l'habitude de beaucoup se déplacer à travers l'île et ils fournissent une bonne partie de la main d'oeuvre des plantations et des entreprises.

Les Sakalava occupent la côte ouest de Madagascar. Ce peuple de guerriers qui occupe le quart de l'île semble s'être affaibli progressivement. Ce sont surtout des éleveurs.

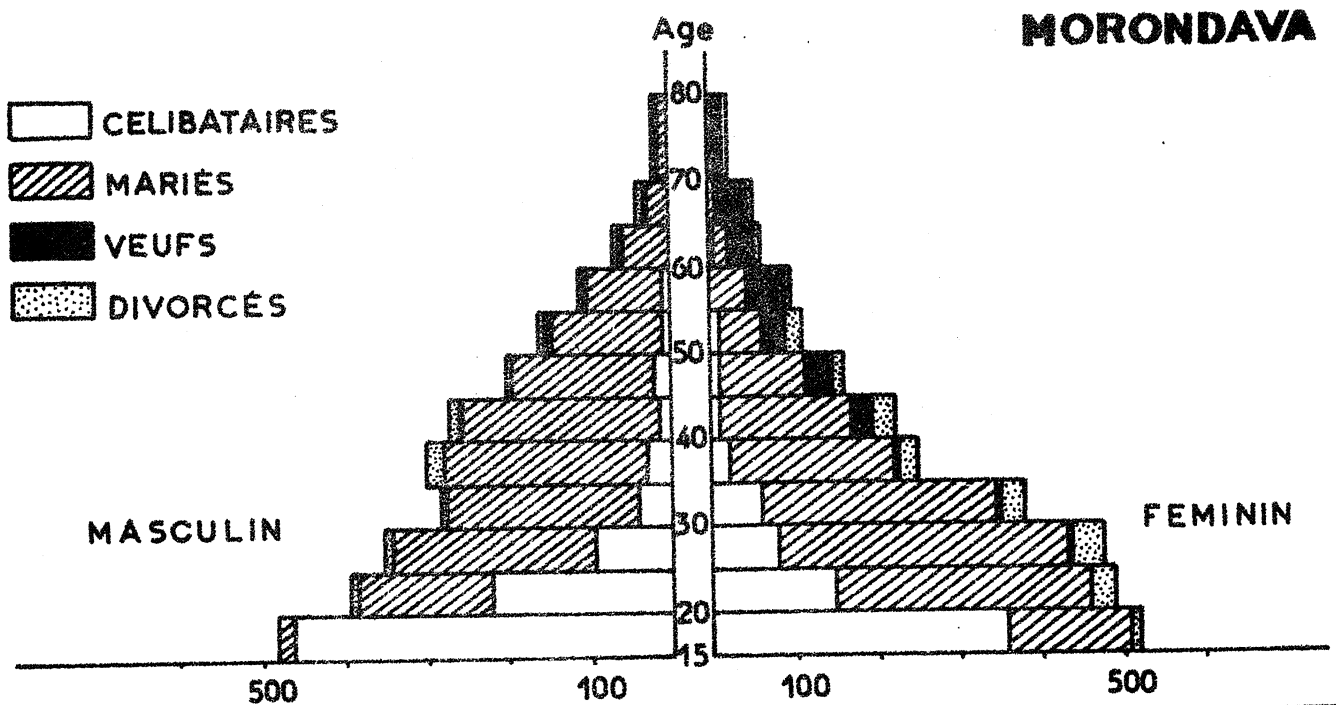
FORT-DAUPHIN



MOROMBE



MORONDAVA



ETAT MATRIMONIAL

La répartition des 15 ans et plus selon l'état matrimonial est donnée par le tableau suivant:

Situation Matrimoniale	Fort-Dauphin		Morombe		Morondava	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<u>Sexe masculin</u>						
Célibataires	1.002	38	250	25	704	33
Mariés	1.553	60	698	70	1.311	61
Veufs	18	1	27	3	44	2
Divorcés	26	1	16	2	78	4
Total	2.599	100	991	100	2.137	100
<u>Sexe féminin</u>						
Célibataires	1.126	38	336	30	552	25
Mariées	1.581	53	637	58	1.315	58
Veuves	149	5	91	8	197	9
Divorcées	134	4	45	4	183	8
Total	2.990	100	1.109	100	2.247	100
<u>Ensemble</u>						
Célibataires	2.128	38	586	28	1.256	29
Mariés	3.134	56	1.335	63	2.626	60
Veufs	167	3	118	6	241	5
Divorcés	160	3	61	3	261	6
Total	5.589	100	2.100	100	4.384	100

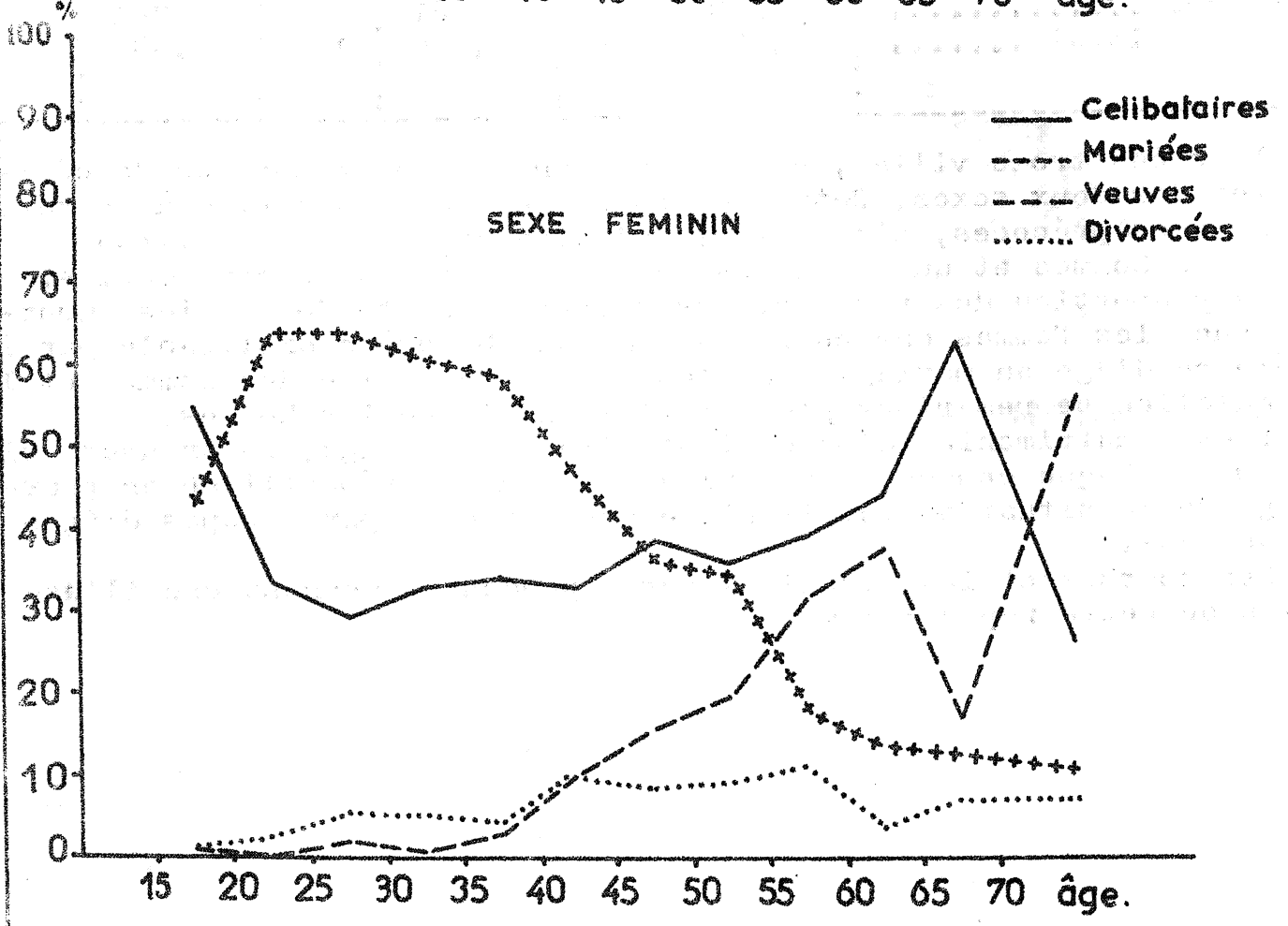
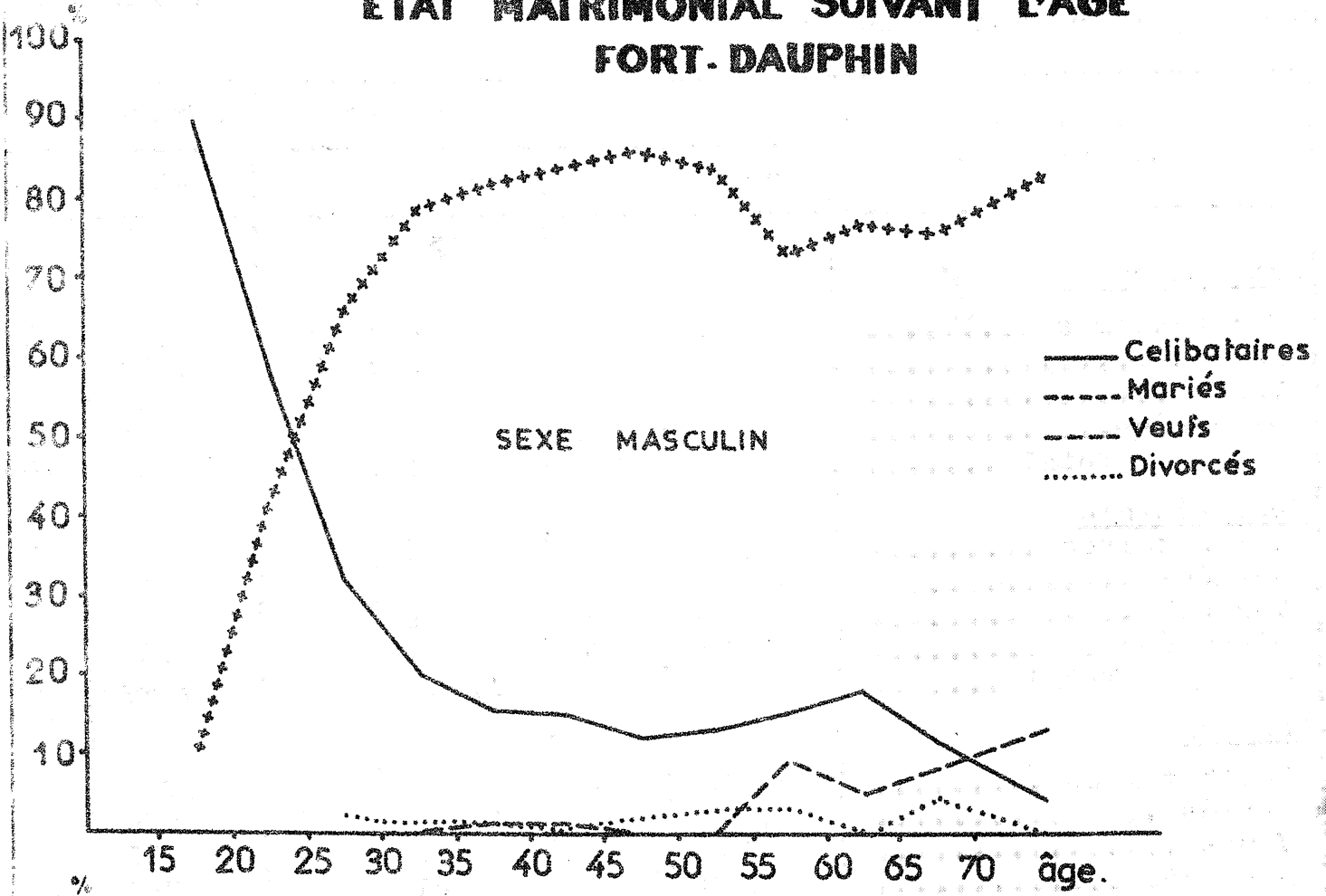
Pour ces trois villes, on constate une forte proportion de célibataires des deux sexes. Cette importance est due en partie à la rareté des mariages précoces, c'est ainsi qu'entre 20 et 25 ans environ, la moitié des hommes et un tiers des femmes ne sont pas encore mariés.

La proportion des veufs et des divorcés est toujours plus importante chez les femmes que chez les hommes, phénomène explicable par la différence d'âge au mariage, la plus grande longévité des femmes et le fait qu'elles se remarient plus difficilement que les hommes.

L'état matrimonial dépendant étroitement de l'âge, on trouvera ci-après pour chaque commune, un tableau donnant la répartition en pourcentage de la situation matrimoniale des recensés par groupes d'âges quinquennaux.

Les courbes et les pyramides correspondantes donnent une illustration de cette répartition.

ETAT MATRIMONIAL SUIVANT L'AGE FORT-DAUPHIN



La répartition de 100 personnes de chaque sexe et de chaque groupe d'âges d'après l'état matrimonial est la suivante:

Groupes d'âges	Sexe masculin					Sexe féminin				
	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	Total	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées	Total
15 à 19 ans	90	10	-	-	100	55	43	1	1	100
20 à 24 ans	58	42	-	-	100	34	64	-	2	100
25 à 29 ans	32	66	-	2	100	29	64	2	5	100
30 à 34 ans	20	79	-	1	100	33	61	1	5	100
35 à 39 ans	16	82	1	1	100	34	59	3	4	100
40 à 44 ans	15	84	1	-	100	33	47	10	10	100
45 à 49 ans	12	86	-	2	100	39	37	16	8	100
50 à 54 ans	13	84	-	3	100	36	35	20	9	100
55 à 59 ans	15	73	9	3	100	39	18	32	11	100
60 à 64 ans	18	77	5	-	100	44	14	38	4	100
65 à 69 ans	12	76	8	4	100	63	13	17	7	100
70 ans et plus .	4	83	13	-	100	26	11	56	7	100
Ensemble	38	60	1	1	100	38	53	5	4	100

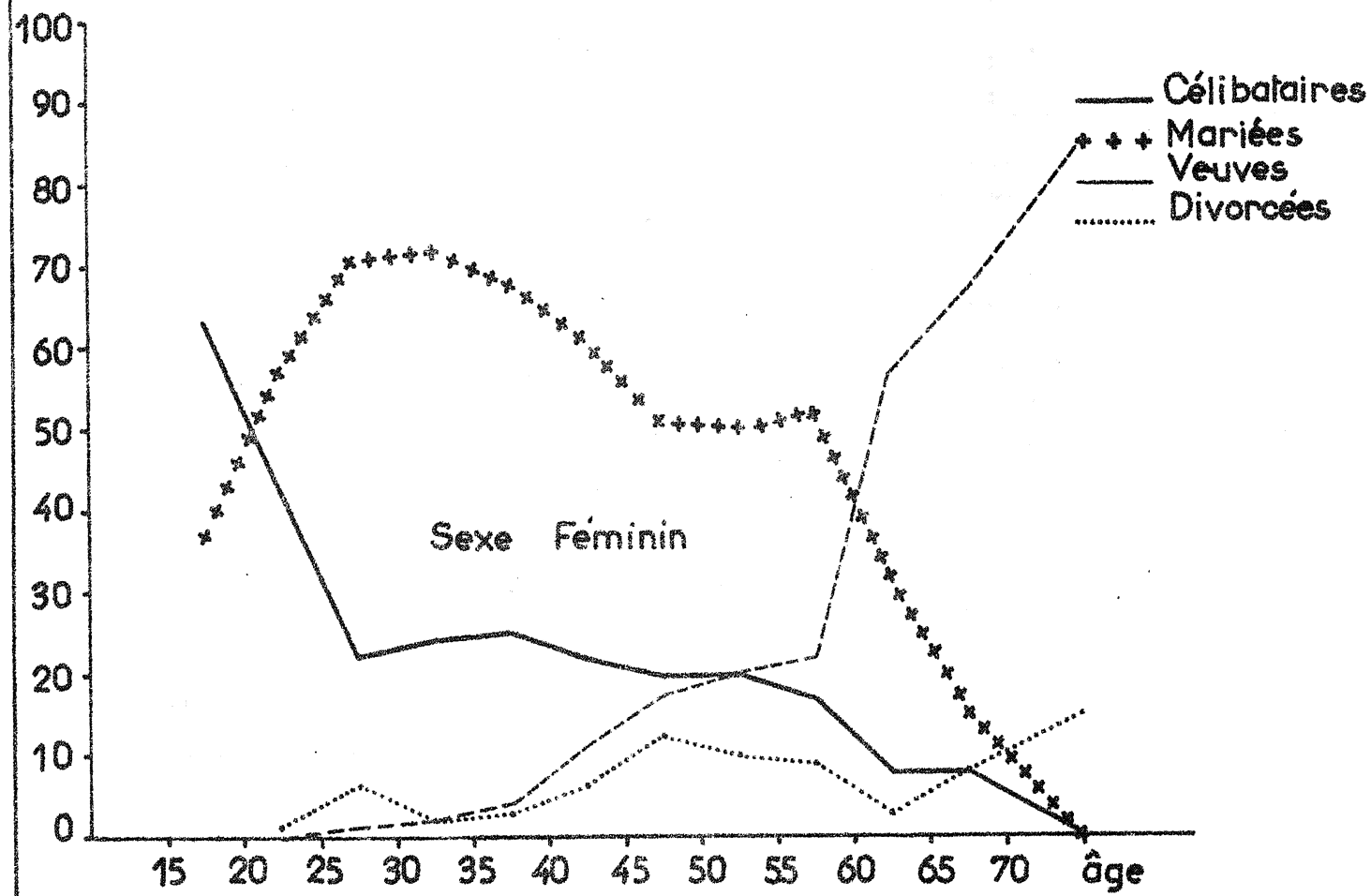
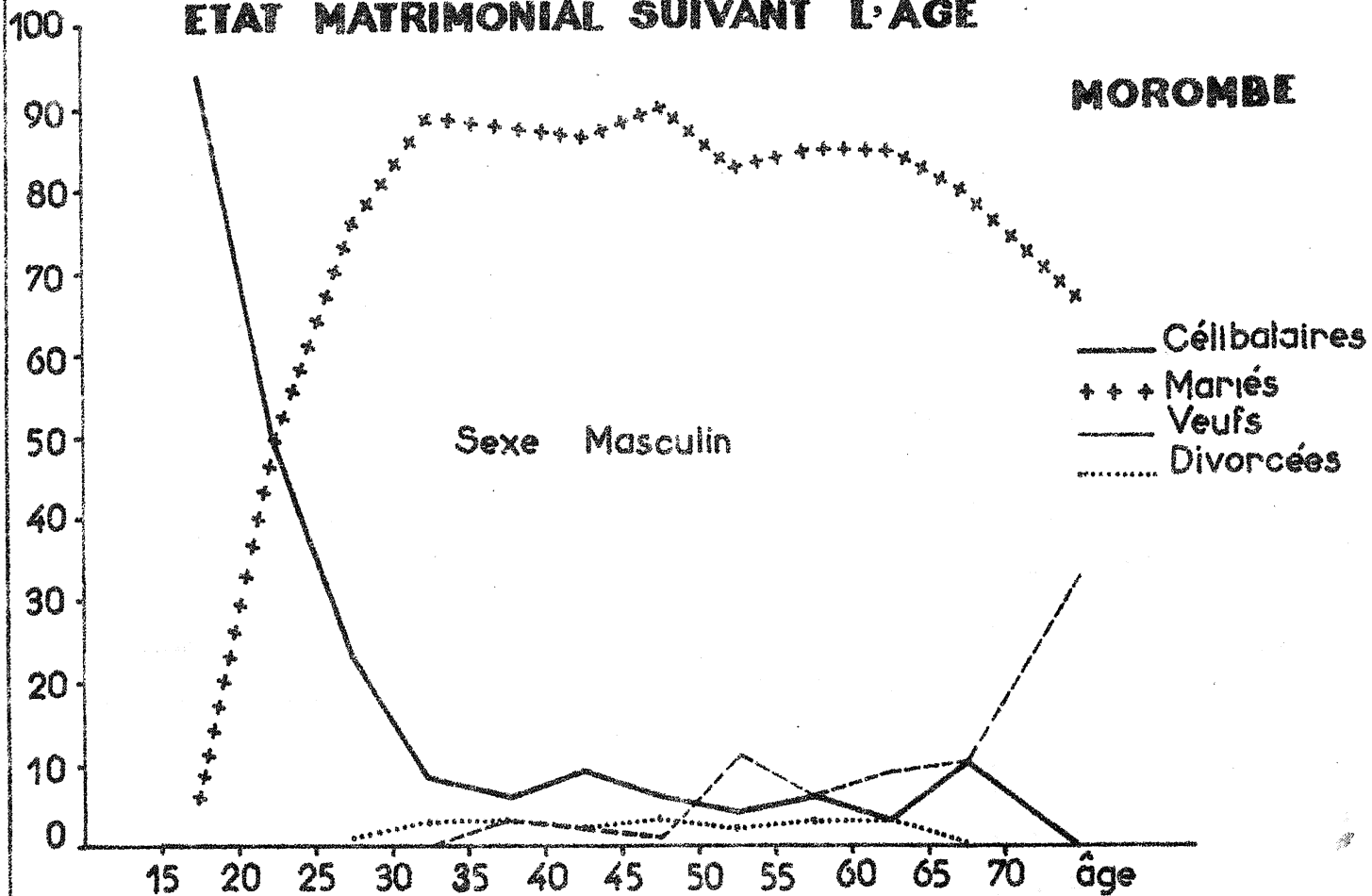
A noter la faible proportion des mariés. Parmi les plus de 15 ans un peu plus d'une personne sur deux déclare l'être.

A partir de 30 ans, le pourcentage d'hommes mariés voisine 80%. Pour les femmes, ce pourcentage passe par un max entre 20 et 30 ans (64%) et diminue ensuite très rapidement; on constate à tout âge une très forte proportion de célibataires, explicable par le fait qu'une proportion importante d'hommes reste célibataires et qu'avec 115 femmes pour 100 hommes, le déséquilibre numérique entre les deux sexes est assez marqué.

Les faibles effectifs des classes d'âges sont à l'origine des variations anormales des pourcentages des veuves et des mariées des plus de 60 ans.

ETAT MATRIMONIAL SUIVANT L'AGE

MOROMBE



M O R O M B E

La répartition de 100 personnes de chaque sexe et de chaque groupe d'âges d'après l'état matrimonial est la suivante:

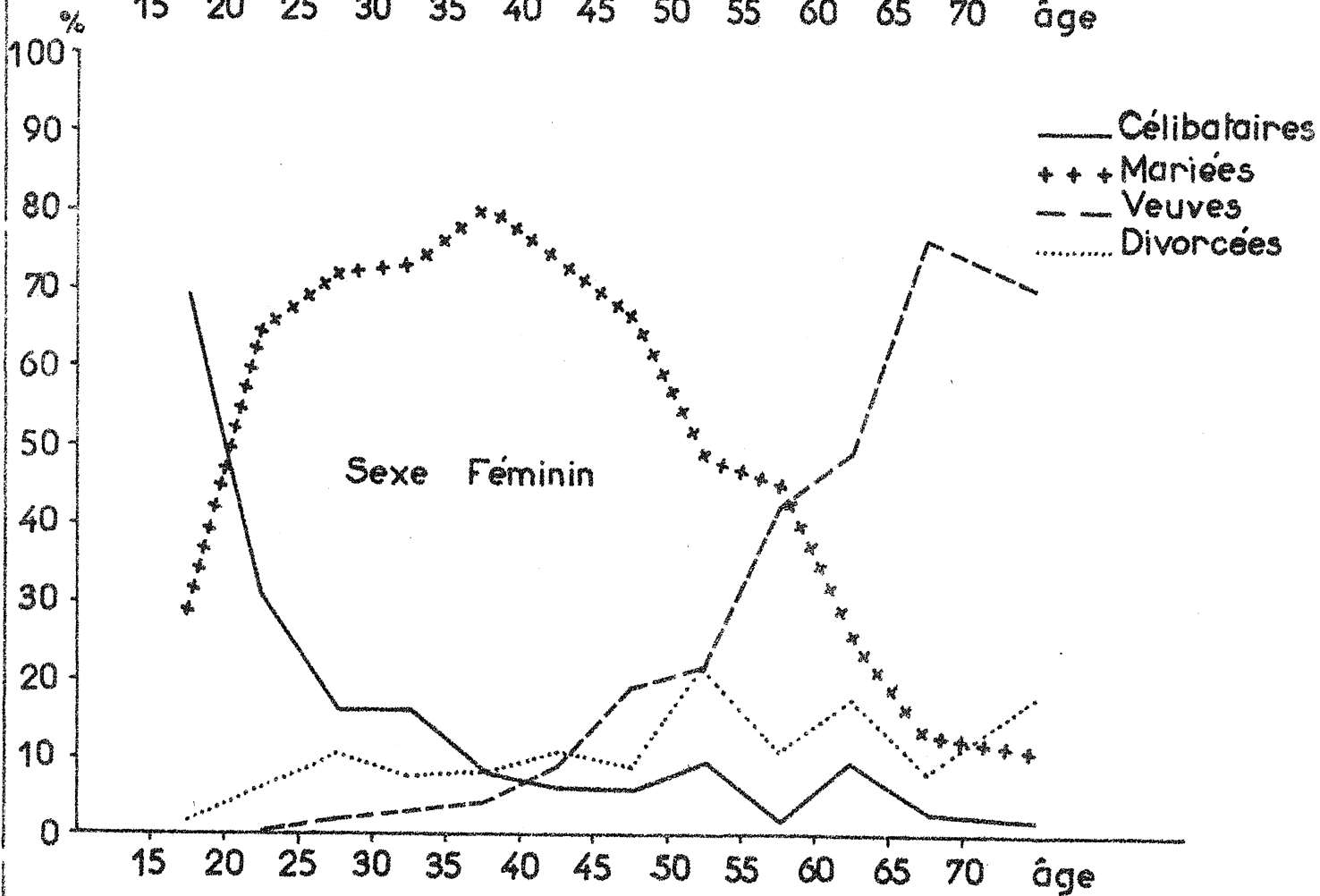
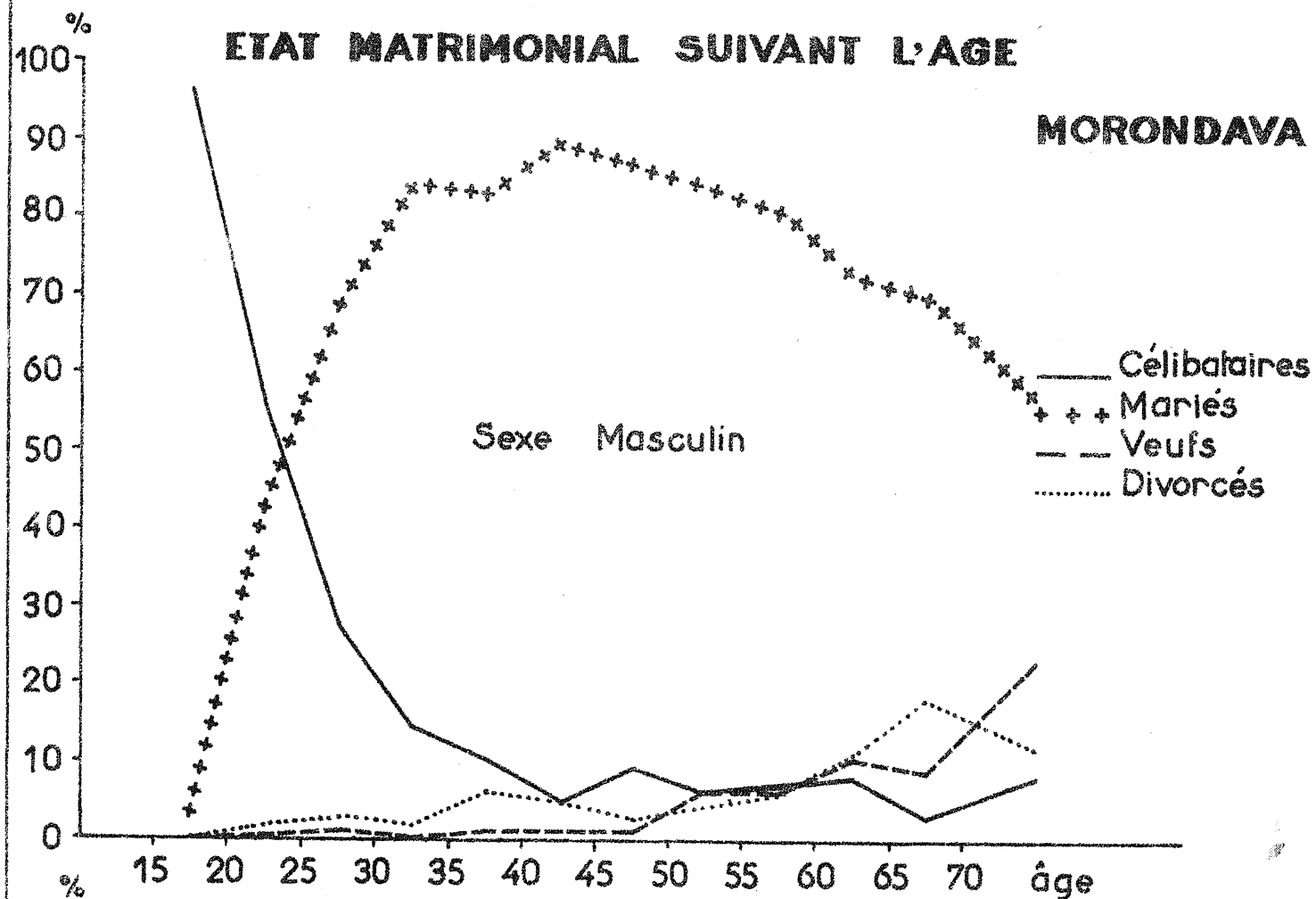
Groupes d'âges	Sexe masculin					Sexe féminin				
	Céli- batai- res	Ma- riés	Veufs	Di- vor- cés	To- tal	Céli- batai- res	Ma- riées	Veuf- ves	Di- vor- cées	To- tal
15 à 19 ans	94	6	-	-	100	63	37	-	-	100
20 à 24 ans	49	51	-	-	100	42	57	-	-	100
25 à 29 ans	23	76	-	1	100	22	71	1	6	100
30 à 34 ans	8	89	-	3	100	24	72	2	2	100
35 à 39 ans	6	88	3	3	100	25	68	4	3	100
40 à 44 ans	9	87	2	2	100	22	61	11	6	100
45 à 49 ans	6	90	1	3	100	20	51	17	12	100
50 à 54 ans	4	83	11	2	100	20	50	20	10	100
55 à 59 ans	6	85	6	3	100	17	52	22	9	100
60 à 64 ans	3	85	9	3	100	8	32	57	3	100
65 à 69 ans	10	80	10	-	100	8	17	67	8	100
70 ans et plus	-	67	33	-	100	-	-	85	15	100
Ensemble	25	70	3	2	100	30	58	8	4	100

La proportion d'hommes mariés est nettement plus élevée que dans les deux autres communes. Entre 30 et 35 ans, 90 % des hommes sont mariés, et cette proportion ne diminue que très légèrement pour les âges élevés.

La nuptialité chez les femmes est moins précoce qu'à Fort-Dauphin mais la proportion des mariées y est dans l'ensemble supérieure.

ETAT MATRIMONIAL SUIVANT L'AGE

MORONDAVA



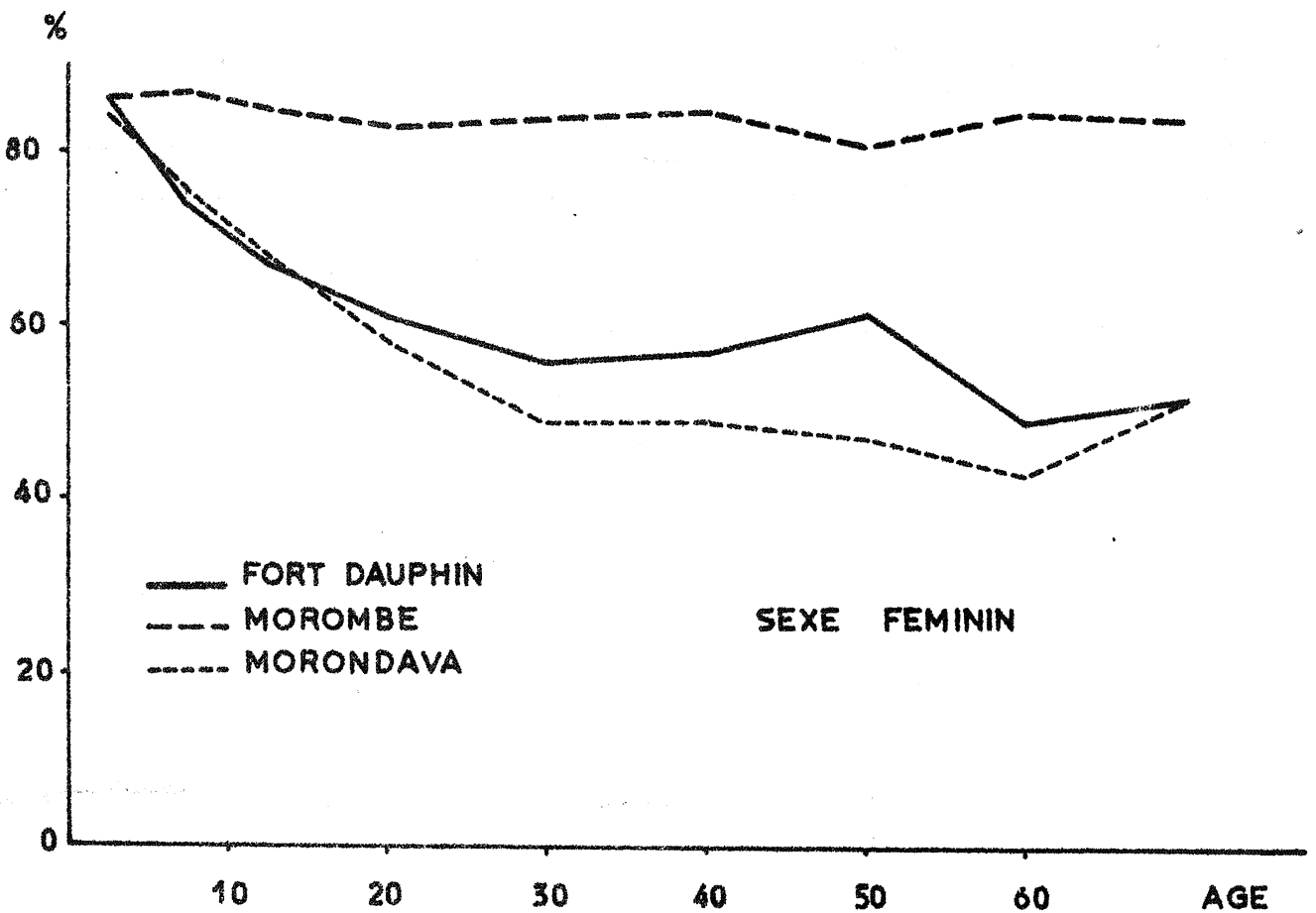
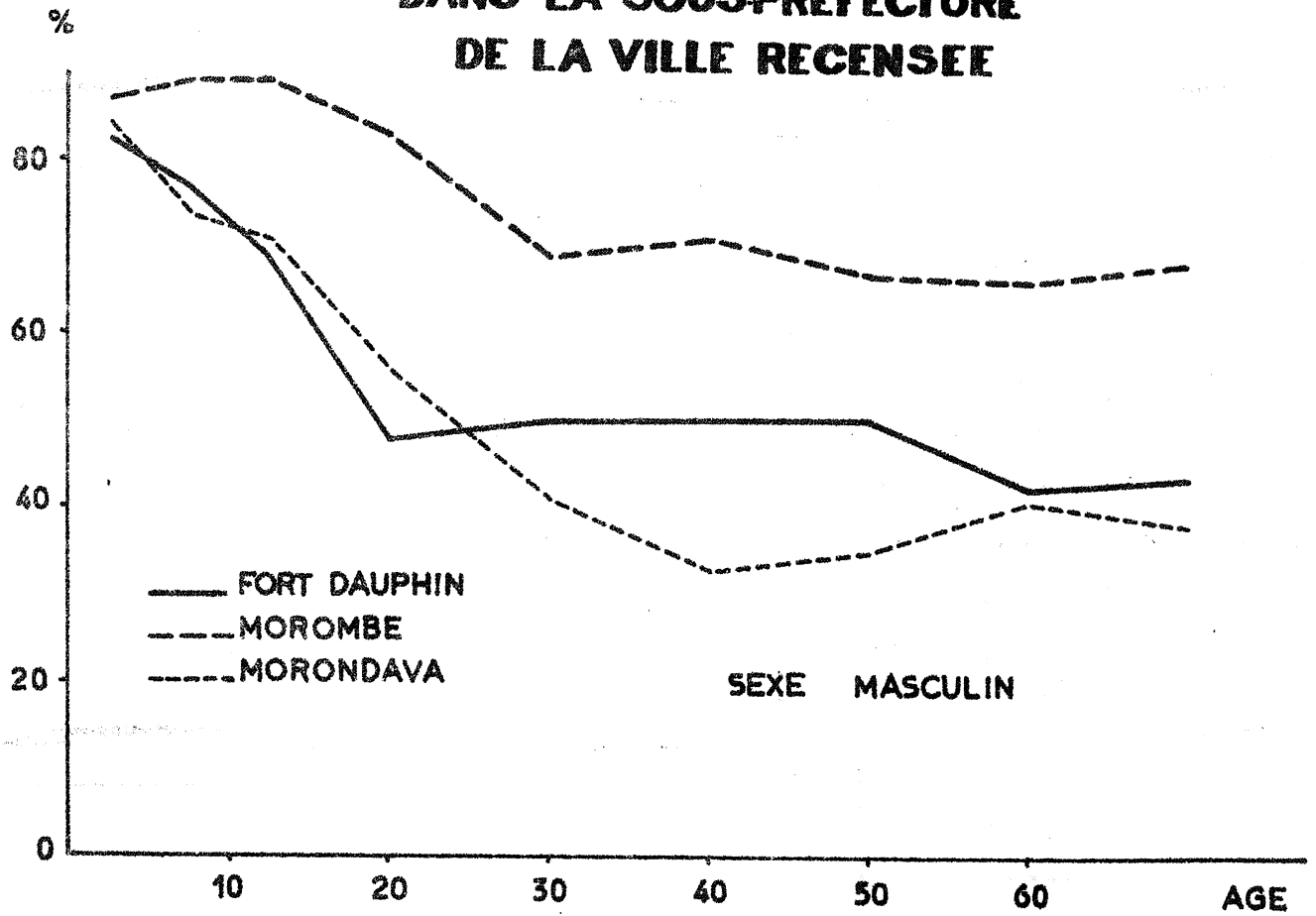
La répartition de 100 personnes de chaque sexe et de chaque groupe d'âges d'après l'état matrimonial est la suivante:

Groupes d'âges	Sexe masculin					Sexe féminin				
	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	Totaux	Célibataires	Mariés	Veuves	Divorcés	Totaux
15 à 19 ans	96	4	-	-	100	69	29	-	2	100
20 à 24 ans	56	42	-	2	100	30	64	-	6	100
25 à 29 ans	27	69	1	3	100	16	72	2	10	100
30 à 34 ans	14	84	-	2	100	16	73	3	8	100
35 à 39 ans	10	83	1	6	100	8	80	4	8	100
40 à 44 ans	5	89	1	5	100	6	74	9	11	100
45 à 49 ans	9	87	1	3	100	6	66	19	9	100
50 à 54 ans	6	84	6	4	100	9	48	22	21	100
55 à 59 ans	7	81	6	6	100	2	45	42	11	100
60 à 64 ans	8	72	10	10	100	9	25	49	17	100
65 à 69 ans	3	70	9	18	100	3	13	76	8	100
70 ans et plus	8	57	23	12	100	2	11	70	17	100
Ensemble	33	61	2	4	100	25	58	9	8	100

La proportion d'hommes mariés est la même qu'à Fort-Dauphin, mais si l'on tient compte des veufs et des divorcés, le pourcentage d'hommes mariés ou l'ayant été est supérieur à celui de Fort-Dauphin.

Le pourcentage de femmes célibataires est le plus faible des trois communes (une sur quatre), mais la proportion de veuves et de divorcées est très forte.

**POURCENTAGE PAR AGE DES NÉS
DANS LA SOUS-PREFECTURE
DE LA VILLE RECENSEE**



L I E U D E N A I S S A N C E

La population malgache de chaque commune se répartit ainsi selon le lieu de naissance:

Lieu de naissance	Fort-Dauphin		Morombe		Morondava	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Province de Tuléar						
- S/P de la commune recensée	5.989	63	3.104	82	4.745	61
- S/P de Tuléar	153	2	276	7	542	7
- Autres sous-préfectures	2.002	21	215	6	1.323	17
Total	8.144	86	3.595	95	6.610	85
Province de Fianarantsoa	923	10	87	3	620	8
Province de Tananarive ..	298	3	57	2	379	4
Province de Majunga	30	-	10	-	147	2
Province de Tamatave	76	1	14	-	43	1
Province de Diégo-Suarez	33	-	6	-	34	-
Etranger	7	-	-	-	-	-
Ensemble	9.511	100	3.769	100	7.833	100

En moyenne pour chaque commune 9 recensés sur 10 sont originaires de la province de Tuléar. Mais la proportion des nés dans la sous-préfecture qui est de 4 personnes sur 5 à Morombe, n'est que de 3 personnes sur 5 à Fort-Dauphin et Morondava.

L'apport extérieur provient des sous-préfectures voisines, et dans une moindre mesure de la province de Fianarantsoa.

La proportion des nés dans la sous-préfecture varie suivant l'âge ainsi que le montre le tableau suivant:

- Pourcentage des nés dans la sous-préfecture de la ville recensée, par groupes d'âges -

Groupes d'âges	Fort-Dauphin		Morombe		Morondava	
	S e x e		S e x e		S e x e	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
0 - 4 ans ...	82	86	87	86	84	84
5 - 9 ans ...	77	74	89	87	74	75
10 - 14 ans ...	69	67	89	85	71	68
15 - 24 ans ...	48	61	83	83	56	58
25 - 34 ans ...	50	56	69	84	41	49
35 - 44 ans ...	50	57	71	85	33	49
45 - 54 ans ...	50	61	67	81	35	47
55 - 64 ans ...	42	49	66	85	41	43
65 ans et plus	44	52	68	84	38	51
Ensemble ...	60	65	80	85	58	63

Le graphique de la page 90 met en évidence ces variations.

Le questionnaire utilisé retenant comme lieu de naissance des enquêtés nés à Madagascar, la sous-préfecture de naissance, la proportion des natifs de chaque commune ne peut être connue exactement. Cependant, parmi les nés dans la sous-préfecture, ceux qui sont arrivés à l'âge de moins d'un an dans la commune et qui peuvent donc être considérés comme en étant natifs, représentent en pourcentage:

Communes	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble
Fort-Dauphin ...	69	66	67
Morombe	96	99	98
Morondava	95	96	95

Ce qui donne comme évaluation des nés dans la commune:

- Fort-Dauphin 42 pour 100
- Morombe 80 pour 100
- Morondava 57 pour 100

Si l'on ne considère que les plus de 15 ans, à peine 4 recensés sur 10 à Fort-Dauphin, 3 sur 4 à Morombe et 1 sur 2 à Morondava sont nés dans la commune.

Les nombres des personnes absentes de leur résidence habituelle au moment du recensement et des visiteurs ne sont pas négligeables. Nous avons en effet :

- Résidents absents et visiteurs pour 100 résidents au total -

Communes	Résident absent	Visiteur
Fort-Dauphin ...	2	3
Morombe	5	4
Morondava	2	3

Les questionnaires utilisés permettent de connaître le nombre d'enfants nés-vivants de chaque femme de 15 ans et plus, mais ne donnent aucune indication sur la survie de ces enfants.

Le nombre moyen d'enfants nés-vivants pour 100 femme de chaque classe d'âges est donné par le tableau suivant:

Groupes d'âges	Fort-Dauphin	Morombe	Morondava
15 - 19 ans	50	43	50
20 - 24 ans	156	128	164
25 - 29 ans	227	217	270
30 - 34 ans	310	290	335
35 - 39 ans	309	332	419
40 - 44 ans	344	374	440
45 - 49 ans	299	298	424
50 - 54 ans	342	374	420
55 - 59 ans	416	365	440
60 - 64 ans	274	478	408
65 - 69 ans	267	358	468
70 ans et plus	463	380	376
Ensemble	220	241	276

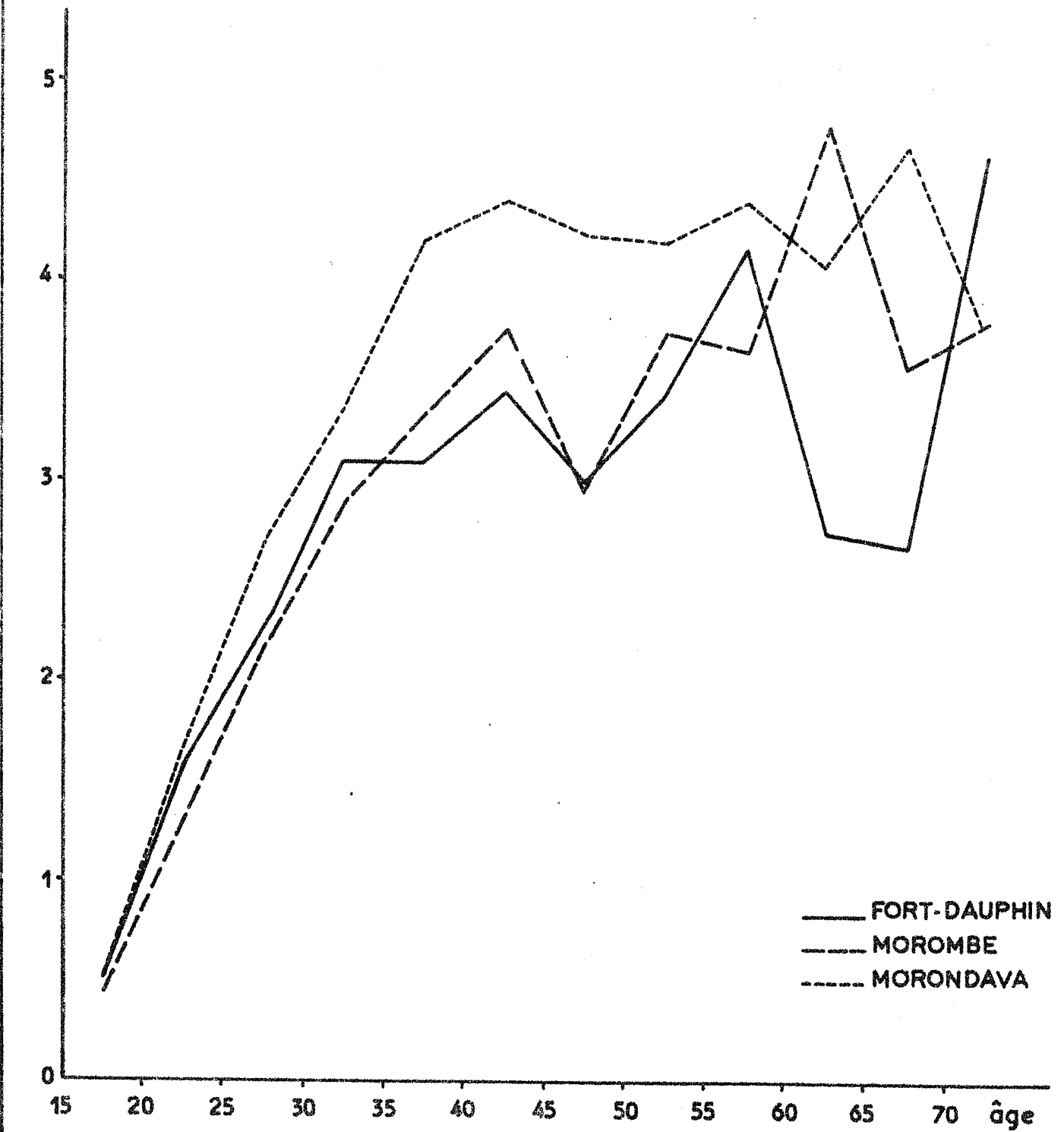
F E C O N D I T E

Le nombre d'enfants nés-vivants pour 100 femmes de chaque classe d'âges donne la fécondité totale (ou descendance totale). La fécondité totale des femmes croît normalement avec l'âge jusqu'à 40-45 ans; les diminutions et les mouvements irréguliers observés après ces âges (cf graphique ci-après) sont dus soit au petit nombre de femmes ayant 45 ans et plus, soit à l'imprécision des souvenirs des femmes âgées. D'autre part, il est possible que la mortalité des femmes de plus de 50 ans soit plus élevée pour celles ayant eu de nombreux enfants, ce qui amènerait une baisse du nombre moyen d'enfants pour les femmes survivantes. Enfin, à l'époque où ces femmes étaient en âge de procréer, le nombre de fausses-couches et d'enfants morts-nés était important du fait de la fréquence des maladies vénériennes et des faibles moyens dont on disposait alors pour les soigner.

L'indice de fécondité totale retenu pour chacune des communes étudiées est le nombre d'enfants nés-vivants par femme arrivant au terme de sa vie féconde, c'est-à-dire âgée de 45 à 54 ans.

FECONDITE TOTALE DES FEMMES SUIVANT L'AGE

Nombre d'enfants
nés vivants.



On obtient :

FORT-DAUPHIN : 3,2
 MOROMBE : 3,4
 MORONDAVA : 4,2

Ces indices sont vraisemblablement inférieurs à la réalité pour les raisons indiquées précédemment.

La répartition des femmes de tous âges suivant le nombre d'enfants mis au monde montre que les classes les plus fournies sont celles des femmes ayant eu 1 ou 2 enfants. Toutefois le pourcentage de celles n'ayant jamais eu d'enfant est de loin le plus fort.

Nous avons en effet pour 100 femmes de chaque commune:

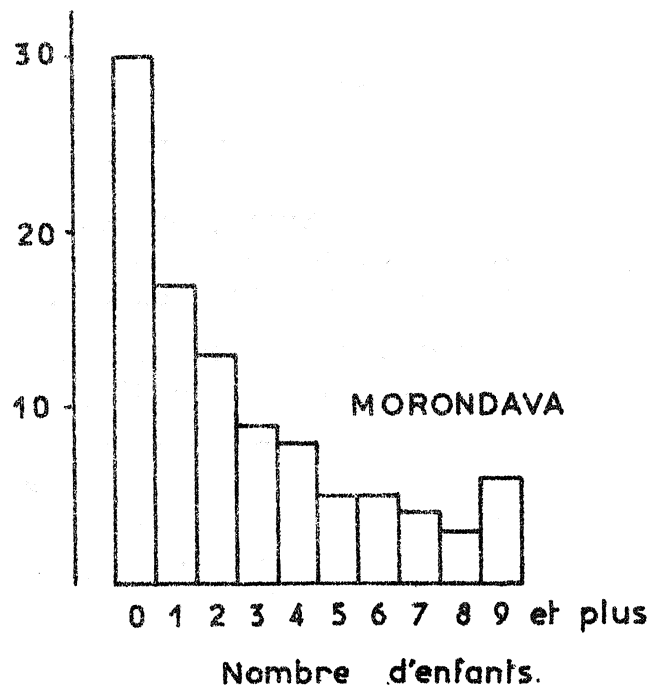
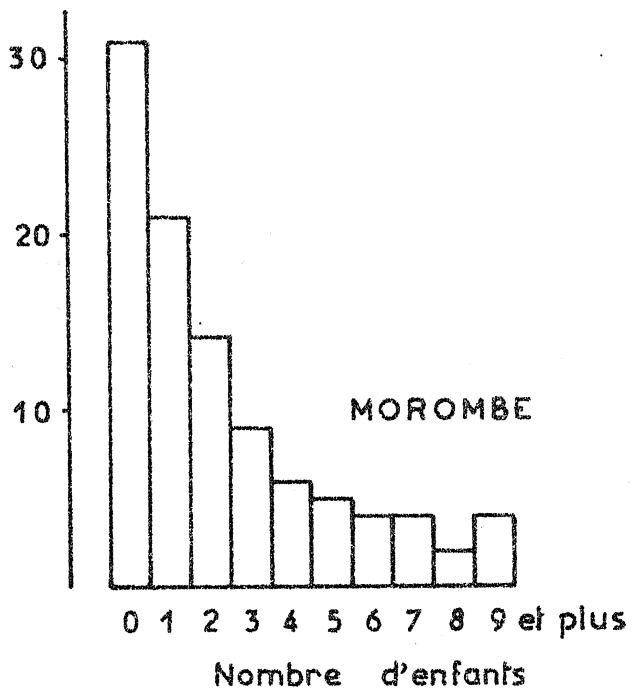
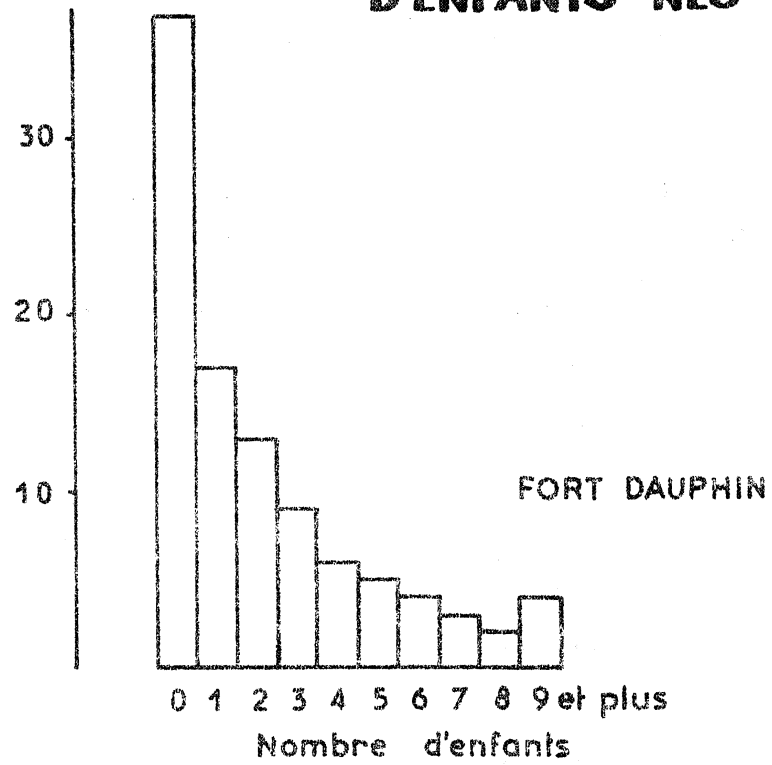
Nombre d'enfants nés-vivants	FORT-DAUPHIN	MOROMBE	MORONDAVA
0	37	31	30
1	17	21	17
2	13	14	13
3	9	9	9
4	6	6	8
5	5	5	5
6	4	4	5
7	3	4	4
8	2	2	3
9 et plus	4	4	6
TOTAL :	100	100	100

Une femme sur trois, en moyenne, n'a jamais eu d'enfants. Cette proportion très élevée s'explique en partie par la rareté des mariages précoces, et la répartition par âge donne une meilleure indication sur la stérilité.

La proportion des femmes sans enfant né-vivant s'établit comme suit pour 100 femmes de chaque groupe d'âges :

GROUPES D'AGES	FORT-DAUPHIN	MOROMBE	MORONDAVA
15 - 19 ans.....	69	70	70
20 - 24 ans.....	36	39	30
25 - 29 ans.....	32	26	22
30 - 34 ans.....	26	20	21
35 - 39 ans.....	26	23	20
40 - 44 ans.....	22	13	17
45 - 49 ans.....	32	24	18
50 ans et +.....	24	18	17
ENSEMBLE :	37	31	30

REPARTITION DES FEMMES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS NES VIVANTS



Le pourcentage de femmes définitivement stériles serait donc:

FORT - DAUPHIN	: 24 %
MOROMBE	: 18 %
MORONDAVA	: 17 %

Les pourcentages des femmes sans enfant né-vivant, qui devraient aller en diminuant jusqu'à 50 ans puis se stabiliser, passent par un minimum entre 40 et 45 ans et remontent ensuite.

Cette augmentation anormale peut avoir diverses causes:

- Faiblesse numérique des dernières classes d'âges, donnant des résultats peu significatifs.
- Mortalité plus faible des femmes sans enfant.
- Proportion d'oublis des naissances, surtout pour celles suivies de décès augmentant avec l'âge.
- Diminution effective de la stérilité due à une meilleure hygiène et à une assistance médicale plus efficace.

On peut donc seulement estimer que le taux de stérilité est d'au moins 22% à Fort-Dauphin, 13% à Morombe et 17% à Morondava.

TAUX BRUT DE REPRODUCTION

Une valeur approchée du taux brut de reproduction peut être calculée à partir des indices de fécondité totale, on obtient:

FORT-DAUPHIN	: 1,6
MOROMBE	: 1,7
MORONDAVA	: 2,0

Ces taux de reproduction supposent la stérilité dans le temps des taux de fécondité; c'est-à-dire une fécondité actuelle voisine de la fécondité totale.

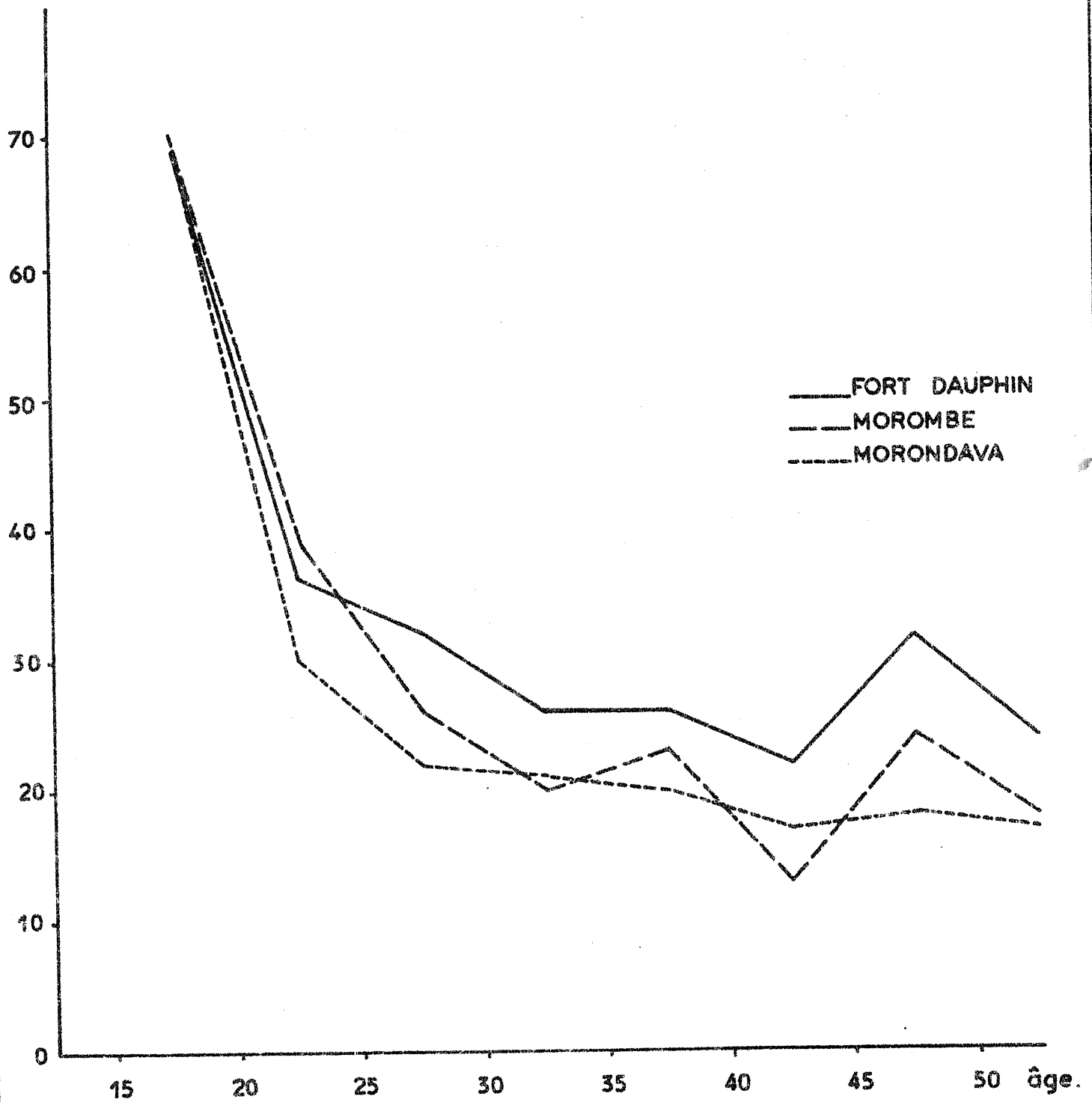
TAUX DE NATALITE GENERALE

Le nombre d'enfants de moins d'un an rapporté à l'effectif correspondant de la population donne une estimation du taux brut de natalité:

FORT-DAUPHIN	: 45‰
MOROMBE	: 41‰
MORONDAVA	: 38‰

Ces rapports sont inférieurs aux taux bruts réels car ils ne tiennent pas compte des naissances suivies de décès pendant la période considérée.

NOMBRE DE FEMMES SANS ENFANTS NES VIVANTS POUR 100 FEMMES DE CHAQUE AGE



DEGRE D'INSTRUCTION

La répartition de la population malgache de 15 ans et plus selon le degré d'instruction est la suivante:

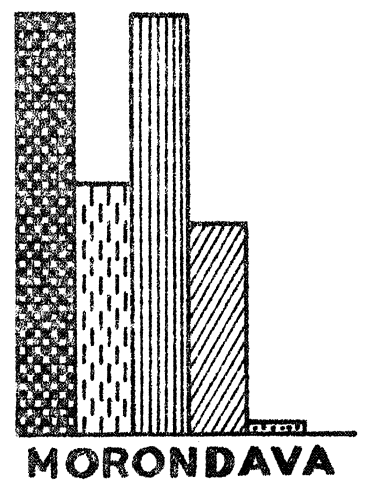
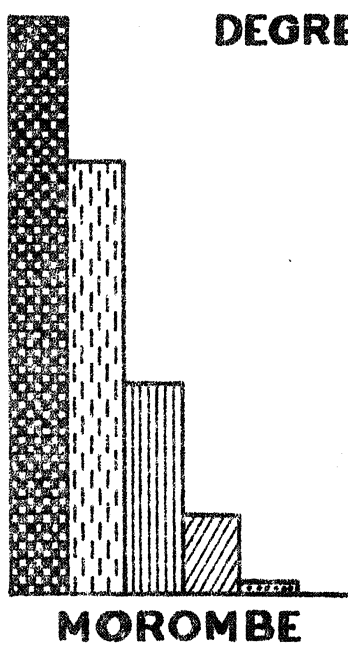
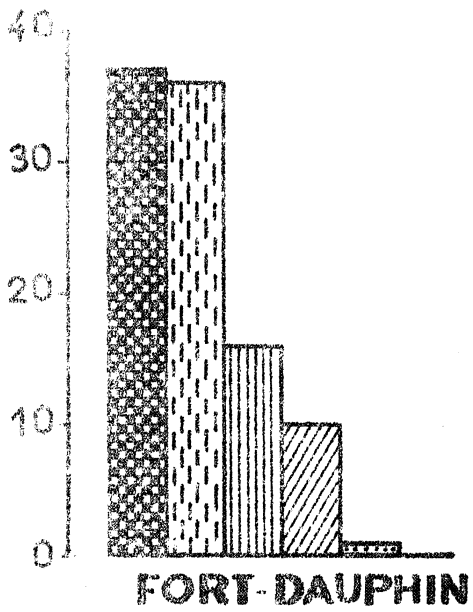
Degré d'instruction	Fort-Dauphin				Morombe				Morondava			
	S e x e				S e x e				S e x e			
	Masculin		Féminin		Masculin		Féminin		Masculin		Féminin	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Illettré	971	37	1.673	56	440	44	666	60	679	32	1.108	50
Sait lire et écrire	928	36	932	31	322	33	311	28	406	19	478	21
Primaire	410	16	285	10	150	16	115	10	688	32	545	24
Secondaire, primaire, supérieur	267	10	88	3	55	6	17	2	334	16	114	5
Professionnel, Technique	22	1	12	-	12	1	-	-	21	1	2	-
Supérieur	1	-	-	-	2	-	-	-	9	-	-	-
Ensemble ...	2.599	100	2.990	100	991	100	1.109	100	2.137	100	2.247	100

Dans les trois villes, la proportion des illettrés est importante: elle varie d'un homme sur trois à Morondava à presque un homme sur deux à Morombe et elle est au moins d'une femme sur deux pour toutes les communes.

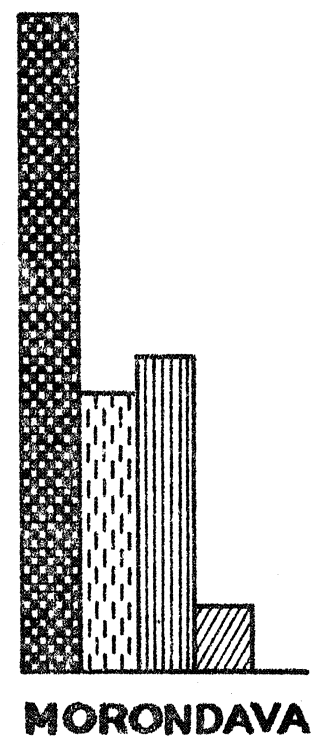
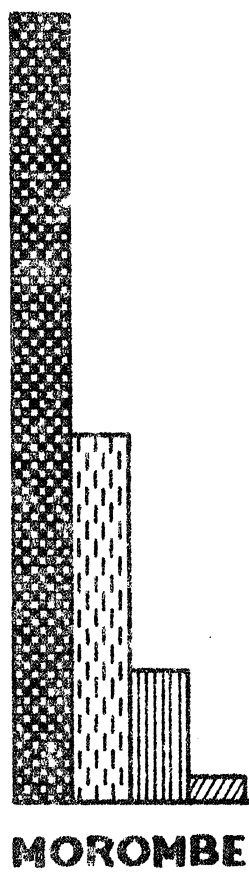
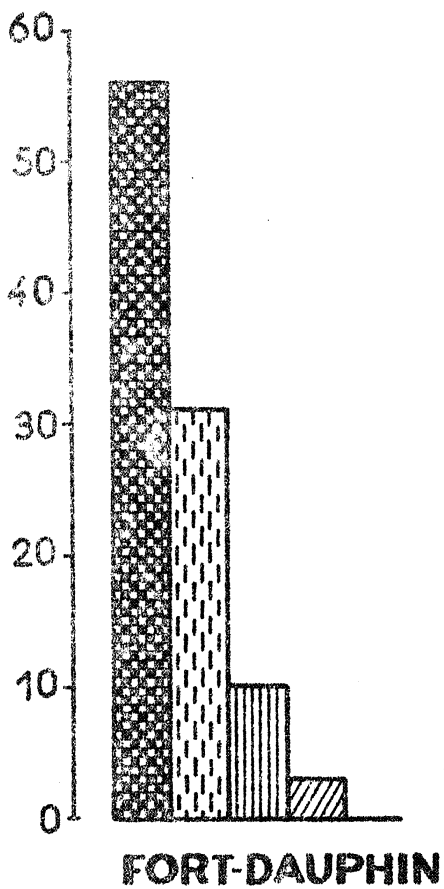
A Fort-Dauphin et à Morombe, parmi ceux qui ont reçu une formation scolaire, près des deux tiers ne dépassent pas le stade "sachant lire et écrire". Par contre, à Morondava le groupe des primaires représente près de la moitié des non-illettrés, et 18 % des scolarisés ont fréquenté le secondaire.




SEXE MASCULIN




DEGRE D'INSTRUCTION



SEXE FEMININ



-  Illettré.
-  Sachant lire et écrire.
-  Primaire.

-  Secondaire.
-  Prof. technique.
-  Supérieur.

Le tableau suivant donne pour chaque commune les "illettrés" en nombres absolus et pour 100 de chaque groupe d'âges:

Communes	15-24ans		25-34ans		35-44ans		45-54ans		55-64ans		65&plus		Ensemble	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	Nbre	%
<u>Fort-Dauphin</u>														
Sexe masculin ...	255	28	337	44	217	40	98	42	37	37	27	55	971	37
Sexe féminin	568	49	525	59	305	58	156	63	75	71	44	77	1.673	56
<u>Morombe</u>														
Sexe masculin ...	97	37	103	41	114	45	65	53	39	58	22	71	440	44
Sexe féminin	176	50	198	55	141	67	71	75	51	85	29	91	660	60
<u>Morondava</u>														
Sexe masculin ...	156	23	153	31	152	34	97	34	61	42	60	69	679	32
Sexe féminin	313	39	316	47	197	52	129	61	93	76	60	76	1.108	50

On constate une augmentation du pourcentage d'illettrés avec l'âge, et ce pourcentage est élevé même pour la classe d'âges 15-24 ans.

NOTA : On a considéré comme illettrés, non seulement les personnes ne sachant ni lire ni écrire mais aussi celles qui ne savent que lire.

B. SACHANT LIRE ET ECRIRE - PRIMAIRE

Le tableau suivant donne pour chaque commune l'ensemble des "sachant lire et écrire" et des "primaires" en nombres absolus et pour 100 de chaque groupe d'âges:

Communes	15-24ans		25-34ans		35-44ans		45-54ans		55-64ans		65&plus		Ensemble	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	Nbre	%
<u>Fort-Dauphin</u>														
Sexe masculin ...	479	53	381	50	282	52	118	51	58	60	20	41	1.338	52
Sexe féminin	319	44	348	40	216	41	90	36	31	29	13	23	1.217	41
<u>Morombe</u>														
Sexe masculin ...	146	55	134	53	121	47	50	41	22	33	9	29	482	49
Sexe féminin	164	46	159	45	67	32	24	25	9	15	3	9	426	38
<u>Morondava</u>														
Sexe masculin ...	361	53	261	53	233	52	142	50	71	50	26	30	1.094	51
Sexe féminin	414	53	324	49	159	43	78	37	29	23	19	24	1.023	45

Ces deux catégories, différemment représentées selon les communes, ont été regroupées pour tenir compte du fait que la distinction entre personnes ne sachant que lire et écrire et celles qui ont reçu un début d'enseignement primaire est souvent assez malaisée à établir pour l'enquêteur.

L'influence de l'âge est peu sensible pour les hommes à Fort-Dauphin et à Morondava, elle l'est par contre à Morombe et pour les femmes des trois communes (dont la proportion des "sachant lire et écrire - primaire" est inférieure à celle des hommes).

C. S E C O N D A I R E

Communes	15-24ans		25-34ans		35-44ans		45-54ans		55-64ans		65&plus		Ensemble
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	
<u>Fort-Dauphin</u>													
Sexe masculin ...	173	19	37	5	38	7	14	6	3	3	2	4	267
Sexe féminin	73	6	9	1	3	1	3	1	-	-	-	-	88
<u>Morombe</u>													
Sexe masculin ...	17	6	12	5	16	6	4	3	6	9	-	-	55
Sexe féminin	13	4	1	-	3	1	-	-	-	-	-	-	17
<u>Morondava</u>													
Sexe masculin ...	153	23	74	15	53	12	43	15	10	7	1	1	334
Sexe féminin	62	8	27	4	19	5	5	2	1	1	-	-	114

Sont classés dans cette catégorie tous les individus ayant reçu un enseignement du second degré (soit dans les lycées et collèges, soit dans les cours complémentaires dépendant de l'enseignement primaire) qu'ils aient ou non parcouru le cycle complet de cet enseignement.

La fréquentation actuelle des établissements du second degré est en net progrès sauf à Morombe. A noter que parmi les hommes de 15 à 24 ans un sur cinq à Fort-Dauphin et près de un sur quatre à Morondava reçoit ou ont reçu une instruction secondaire.

D. P R O F E S S I O N N E L E T T E C H N I Q U E

L'enseignement professionnel et technique est très limité. Il est suivi ou a été suivi par moins de 1% des 15 ans et plus dans les trois communes.

E. S U P E R I E U R

Pour mémoire, on trouve en effet un Malgache se déclarant de ce niveau d'instruction à Fort-Dauphin, deux à Morombe et neuf à Morondava.

A C T I V I T E

La population malgache de 15 ans et plus se répartit comme suit:

Population	S e x e				Ensemble	
	Masculin		Féminin		Nombre	%
	Nombre	%	Nombre	%		
Fort-Dauphin						
- avec activité ..	1.918	74	918	31	2.836	51
- sans activité ..	681	26	2.072	69	2.753	49
Total ...	2.599	100	2.990	100	5.589	100
Morombe						
- avec activité ..	692	70	531	48	1.223	58
- sans activité ..	299	30	578	52	877	42
Total ...	991	100	1.109	100	2.100	100
Morondava						
- avec activité ..	1.587	74	383	17	1.970	45
- sans activité ..	550	26	1.864	83	2.414	55
Total ...	2.137	100	2.247	100	4.384	100

Parmi les hommes de 15 ans et plus, près de trois sur quatre ont déclaré avoir un emploi. La proportion de personnes actives est toujours très inférieure pour les femmes puisque seulement une sur cinq à Morondava, une sur trois à Fort-Dauphin et une sur deux à Morombe ont une activité.

La population dite inactive comprend, outre les sans professions et les chômeurs, les écoliers et étudiants, les retraités, les détenus, les ménagères.

Elle se ventile comme suit en ce qui concerne le sexe masculin:

Population inactive	Fort-Dauphin		Morombe		Morondava	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Ecoliers et étudiants:	285	42	31	10	223	41
Retraités	14	2	5	2	16	3
Chômeurs	161	24	203	68	83	15
Autres non actifs...	221	32	60	20	228	41
Total	681	100	299	100	550	100

Il faut noter la proportion relativement importante d'écoliers et étudiants à Fort-Dauphin et Morondava. La répartition en chômeurs et autres non actifs qui apparaît différente selon les villes, provient sans doute d'application différente des définitions dans les 3 communes.

En fait, si l'on exclut les étudiants, les retraités et les plus de 65 ans, la population masculine réellement inactive ne représente plus, en pourcentage des 15-65 ans que:

- 14,1 % à Fort-Dauphin
- 26,2 % à Morombe
- 13,7 % à Morondava.

La forte proportion d'inactifs trouvée à Morombe s'explique en partie par le nombre des détenus qui, aussi important que pour les deux autres villes, a un poids beaucoup plus fort dans une population deux fois moins nombreux.

La population féminine dite inactive se répartit comme suit:

Population inactive	Fort-Dauphin		Morombe		Morondava	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Écolières et étudiantes	124	6	12	2	121	7
Ménagères	1.789	86	447	77	1.518	81
Autres non actives...	159	8	119	21	225	12
Total	2.072	100	578	100	1.864	100

A - SECTEURS D'ACTIVITÉ ET BRANCHES ÉCONOMIQUES

Le tableau suivant donne, pour chaque ville, la répartition selon le secteur d'activité de la population active de 15 ans et plus:

Secteurs d'activité	S e x e				Ensemble	
	Masculin		Féminin		Nombre	%
	Nombre	%	Nombre	%		
Fort-Dauphin						
- Public	388	20	32	4	420	15
- Privé et mixte ..	1.375	72	885	96	2.260	80
- Militaire	155	8	1	-	156	5
Total	1.918	100	918	100	2.836	100
Morombe						
- Public	115	17	4	1	119	10
- Privé et mixte ..	569	82	527	99	1.096	89
- Militaire	8	1	-	-	8	1
Total	692	100	531	100	1.223	100
Morondava						
- Public	345	22	20	5	365	19
- Privé et mixte ..	1.200	75	363	95	1.563	79
- Militaire	42	3	-	-	42	2
Total	1.587	100	383	100	1.970	100

- La proportion de la population active relevant du secteur public est évidemment légèrement plus importante pour les préfectures de Fort-Dauphin et Morondava.

La ventilation par branches économiques est la suivante:

- Sexe masculin -

Branches économiques	Fort-Dauphin		Morombe		Morondava	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Pêche	19	1	71	10	81	5
Agriculture	59	3	126	18	403	26
Industries extractives	23	1	-	-	-	-
Bâtiment et Travaux Publics	275	14	33	5	252	16
Autres industries de transformation	195	10	65	9	92	6
Transports	123	7	76	11	85	5
Commerces, banques, Assurances	532	28	162	24	242	15
Services	249	13	63	9	149	9
Services publics, Administration, Armée..	443	23	96	14	283	18
Ensemble	1.918	100	692	100	1.587	100

- Sexe féminin -

Branches économiques	Fort-Dauphin		Morombe		Morondava	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Agriculture, pêche...	3	-	68	13	117	31
Industries de transformation	47	5	162	31	91	24
Commerces, banques, Assurances	588	64	278	52	57	15
Services	242	27	19	4	105	27
Services publics, Administration, Armée..	26	3	2	-	13	3
Divers	12	1	2	-	-	-
Ensemble	918	100	531	100	383	100

Le caractère plus "urbain" de Fort-Dauphin par rapport aux deux autres communes est très marqué; pour le sexe masculin, 4 % seulement des actifs travaillent dans la pêche ou l'agriculture, contre 28 % à Morombe et 31 % à Morondava; pour le sexe féminin ces chiffres sont respectivement de 0, 13 et 31 %.

B - SITUATION PROFESSIONNELLE

La population active a été regroupée suivant les catégories ci-après:

- Patron
- Salarié du secteur privé
- Isolé (personne qui est son propre patron et qui n'emploie pas de main d'oeuvre salariée)
- Aide familiale
- Fonctionnaire et militaire.

Le tableau suivant donne pour chaque ville la répartition selon la situation dans la profession de la population active de 15 ans et plus:

Situation dans la profession	S e x e				Ensemble	
	Masculin		Féminin		Nombre	%
	Nombre	%	Nombre	%		
Fort-Dauphin						
Patrons	6	2	2	-	8	-
Salariés du secteur privé	1.187	62	790	86	1.977	70
Isolés	167	9	92	10	259	9
Aides familiaux	15	1	1	-	16	-
Fonctionnaires et militaires	543	28	33	4	576	20
Total	1.918	100	918	100	2.836	100
Morombe						
Patrons	17	2	3	-	20	2
Salariés du secteur privé	297	43	350	66	647	53
Isolés	244	35	166	31	410	33
Aides familiaux	11	2	8	2	19	2
Fonctionnaires et militaires	123	18	4	1	127	10
Total	692	100	531	100	1.223	100
Morondava						
Patrons	7	-	1	-	8	-
Salariés du secteur privé	674	42	127	33	801	41
Isolés	504	32	225	59	729	37
Aides familiaux	15	1	10	3	25	1
Fonctionnaires et militaires	387	25	20	5	407	21
Total	1.587	100	383	100	1.970	100

Plus des deux tiers des actifs à Fort-Dauphin sont salariés du secteur privé. A Morombe et Morondava où le secteur agricole est important, on trouve une forte proportion d'isolés (plus du tiers) qui correspondent pour une large part à des cultivateurs. Les exploitations agricoles ont un caractère familial; le chef de ménage est fréquemment secondé par les membres de sa famille et en particulier de son épouse. De nombreuses femmes qui se sont déclarées cultivatrices ont été portées à tort dans la catégorie des isolées au lieu d'être considérées comme "aides familiaux".

C - PROFESSIONS INDIVIDUELLES

Les principales professions exercées dans chaque commune sont données par le tableau suivant:

Professions individuelles	Fort-Dauphin		Morombe		Morondava	
	Sexe masc.	Sexe fém.	Sexe masc.	Sexe fém.	Sexe masc.	Sexe fém.
Cultivateurs, éleveurs	51	4	125	60	371	110
Pêcheurs, bateliers, marins.....	32	-	132	3	92	7
Mines, carrières	21	175	1	-	-	-
M a ç o n s	131	-	31	-	53	-
Mécaniciens	54	-	8	-	36	-
Electriciens	24	-	2	-	20	-
Alimentation, bouchers, boulangers	50	3	10	-	80	16
O.S. de préparation de matières textiles	-	-	-	335	-	15
Tailleurs, couturières	12	53	1	103	6	74
Charpentiers	103	-	56	-	58	-
Menuisiers, ébenistes	53	-	8	-	43	-
Chauffeurs	104	-	33	-	139	-
Ouvriers spécialisés	23	1	-	-	5	-
Manutentionnaires, manoeuvres..	326	80	78	1	132	-
Ouvriers mal désignés	34	256	20	-	45	-
Techniciens	12	1	2	-	8	-
Cadres administratifs	52	1	17	-	57	1
Employés de bureau	190	16	39	-	82	8
Employés de commerce	35	8	14	-	24	2
Commerçants	53	50	11	4	26	36
Gardiens et gens de maison	221	218	68	15	88	87
S a n t é	13	4	2	-	12	6
Enseignement	27	23	6	5	29	10
C u l t e s	7	4	4	-	8	-
Police - pompiers	56	-	11	-	61	3
A r m é e	155	-	8	-	42	-
Autres et mal désignés	79	21	5	5	70	8
Total	1.918	918	692	531	1.587	383

LES MENAGES

A - DEFINITION

Comme il a été indiqué précédemment, la feuille de ménage constitue le document de base de cette étude.

Deux catégories de ménages peuvent se rencontrer:

- le ménage ordinaire
- le ménage collectif.

Les résultats de ce chapitre ne concernent que les ménages ordinaires, les collectivités non familiales en sont donc exclues.

Le ménage ordinaire est constitué par l'ensemble des personnes le plus souvent unies par des liens de parenté qui vivent dans un même logement, et ont des ressources communes. Il se compose en général des membres d'une même famille y compris ceux qui sont temporairement absents, et éventuellement de personnes-parentes (neveux, nièces, tantes, oncles, etc...) ou non-parentes (domestiques, enfants adoptifs, etc...).

B - TAILLE DES MENAGES

Le nombre de personnes par ménages est le suivant:

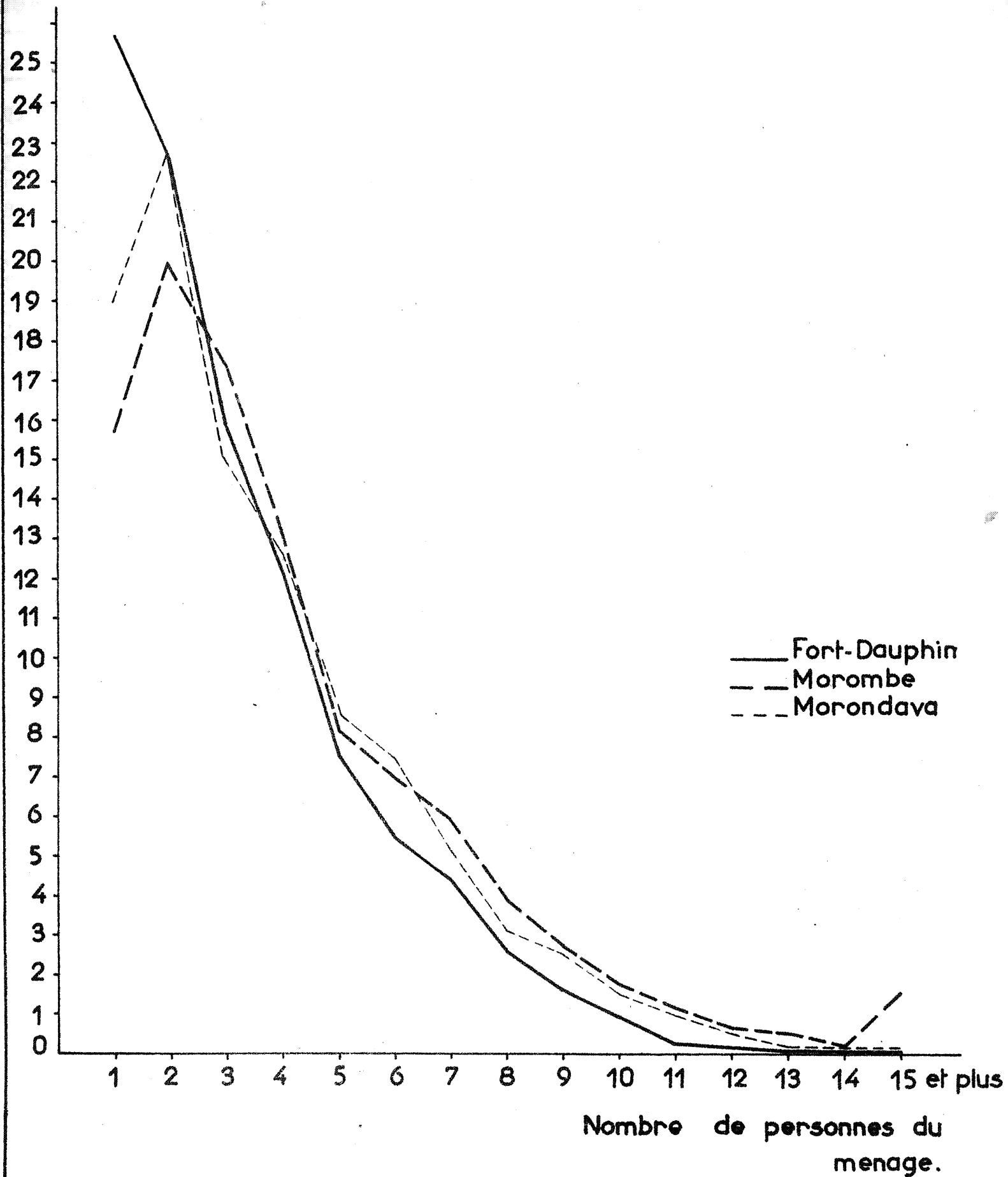
- Fort-Dauphin: 3,2
- Morombe: 4,2
- Morondava: 3,7

Dans ce calcul sont inclus les isolés (ménages d'une personne), si on les excluait, ces tailles moyennes deviendraient:

- Fort-Dauphin: 4,0
- Morombe: 4,8
- Morondava: 4,4

REPARTITION DES MENAGES SELON LA TAILLE

Nombre de menages.



La répartition des ménages de chaque commune selon la taille est donnée par le tableau suivant:

Nombre de personnes du ménage	Fort-Dauphin		Morombe		Morondava	
	Ménages		Ménages		Ménages	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1	762	25,7	131	15,7	363	19,1
2	673	22,7	166	19,9	430	22,7
3	471	15,9	145	17,3	286	15,1
4	361	12,2	111	13,3	240	12,7
5	222	7,5	69	8,2	162	8,5
6	161	5,5	59	7,0	143	7,5
7	130	4,4	50	6,0	99	5,2
8	81	2,7	33	3,9	59	3,1
9	50	1,7	23	2,8	48	2,5
10	27	0,9	14	1,7	28	1,5
11	8	0,3	10	1,2	19	1,0
12	6	0,2	7	0,8	10	0,5
13	4	0,1	4	0,5	6	0,3
14	3	0,1	1	0,1	2	0,1
15 et plus	3	0,1	13	1,6	3	0,2
Ensemble	2.962	100,0	836	100,0	1.898	100,0

(x) - y compris les ménages non-malgaches.

Les isolés correspondent à une proportion de ménages variant entre 15 et 25%, mais ils ne représentent que 8% de la population de Fort-Dauphin, 4% de celle de Morombe et 5% de celle de Morondava.

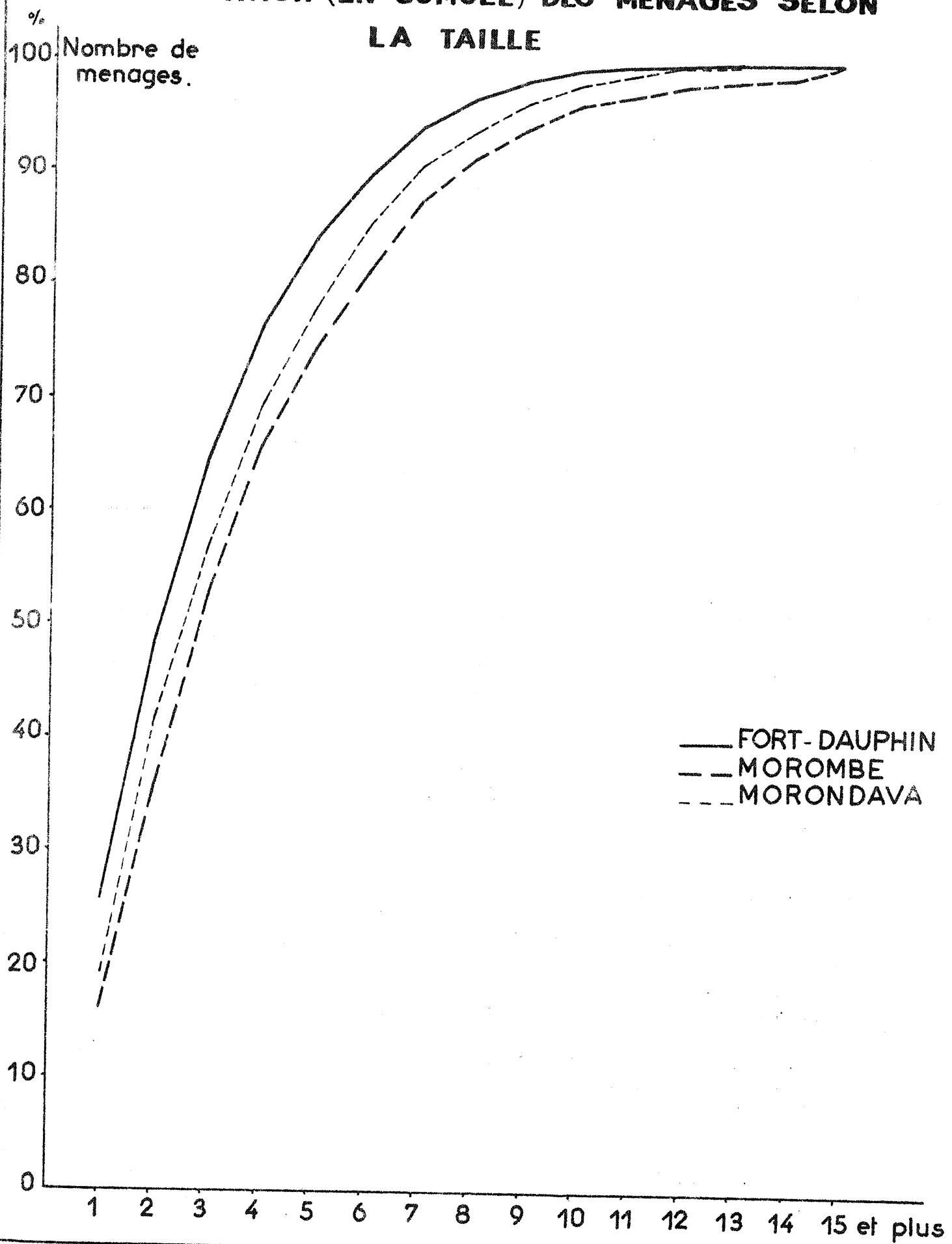
Les ménages les plus fréquents sont ceux d'une personne à Fort-Dauphin, de deux personnes à Morombe et Morondava.

Le graphique de la page 111 qui donne le pourcentage des ménages en cumulé, selon la taille, montre qu'environ 50% d'entre eux ont moins de trois personnes pour toutes les communes.

Nous avons aussi pour 100 ménages:

Nombre de personne du ménage	Fort-Dauphin	Morombe	Morondava
1 à 5	84	75	78
6 à 10	15	22	20
plus de 10	1	3	2
Ensemble	100	100	100

RÉPARTITION (EN CUMULÉ) DES MENAGES SELON LA TAILLE



C - NOMBRE D'ACTIFS

La répartition en ménages avec actifs et ménages sans actif est la suivante:

Ménages	Fort-Sauphin		Morombe		Morondava	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Ménages sans actif	528	17,8	82	9,8	310	16,3
Ménages avec actifs	2.434	82,2	754	90,2	1.588	83,7
Total	2.962	100,0	836	100,0	1.898	100,0

Les ménages sans actif sont assez nombreux, mais ils sont en général peu peuplés et correspondent à un chiffre total de population de :

- Fort-Sauphin: 1.200 personnes soit 12%
- Morombe : 210 personnes soit 6%
- Morondava : 750 personnes soit 11%

Le nombre moyen d'actifs par ménage est:

- Fort-Sauphin: 1,0
- Morombe : 1,4
- Morondava : 1,0

Les variations du nombre moyen d'actifs en fonction de la taille du ménage sont données par le tableau suivant:

Nombre de personnes du ménage.	Nombre moyen d'actifs par ménage		
	Fort-Sauphin	Morombe	Morondava
1	0,7	0,7	0,6
2	1,0	1,2	0,9
3	1,0	1,3	1,0
4	1,1	1,5	1,0
5	1,1	1,6	1,1
6	1,1	1,6	1,1
7	1,2	1,5	1,2
8	1,2	1,5	1,2
9	1,2	1,8	1,3
10	1,6	3,0	1,3
11	1,4	3,1	1,2
12	1,5	2,2	1,3
13	1,5	3,5	1,7
14	2,3	4,0	2,0
15 et plus	1,0	4,1	1,7
Ensemble	1,0	1,4	1,0

Province de **DIEGO-SUAREZ**

SAMBAYA

HELLVILLE

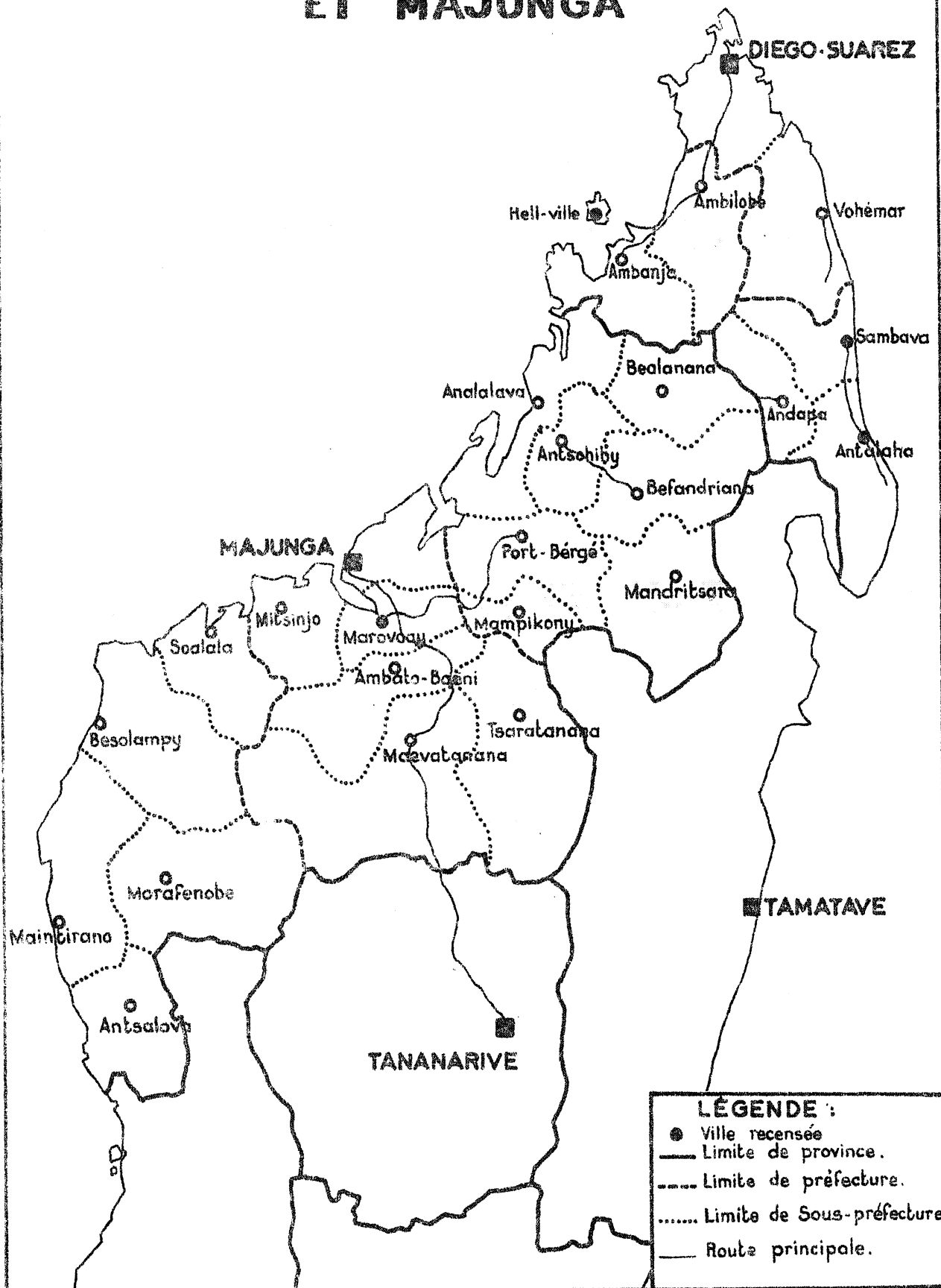
ANTALAH

Province de **MAROUA**

MAROUA

-----000000-----

PROVINCES DE DIEGO-SUAREZ ET MAJUNGA



SAMBAVA

Au moment de la conquête française une colonne venue du Nord sous le commandement du Lieutenant Gillet s'installe à Lavatsiraka jusqu'en 1897, puis transfère le siège de son commandement à Sambava, sur la rive droite de l'embouchure du petit fleuve du même nom qui prend sa source sur le versant oriental du mont Marojezy.

Chef-lieu de district, situé à 89 Km au Nord d'Antalaha, Sambava est devenue un important centre de commerce du café et de la vanille. Avant l'établissement de voies de communication modernes, les commerçants établis à Sambava, comme ceux d'Antalaha, recevaient les produits de l'arrière-pays par portage et par pirogues. Depuis 1947, le transport aérien s'est substitué à ces procédés archaïques pour la desserte de l'ANKAIBE, région riche mais isolée de l'intérieur. L'achèvement en cours d'une route moderne vers Andapa est susceptible de donner à la ville une nouvelle activité mais le port semble condamné au profit de Vohémar, dont le site, 140 km au Nord, apparaît plus propice à des aménagements modernes.

HELL-VILLE

Lorsque Radama conquiert l'Ouest de Madagascar, plaçant l'important royaume du Boeni sous sa tutelle, les Sakalava se réfugièrent de plus en plus nombreux sur les îles proches de la côte. Constamment menacés, ils sollicitèrent d'abord l'aide du Sultan de Zanzibar, puis un navire français étant venu mouiller en 1840 à Nosy-Be, des notables demandèrent au commandant Passot de placer l'île sous la protection de la France. L'Amiral de Hell, gouverneur de Bourbon, ayant donné son accord,.....

Passot reçut l'année suivante de la reine Tsiomeko la cession du pays. Le chef-lieu de l'île prit alors le nom d'Hell-Ville.

Hell-Ville est un des grands ports longs-courriers de Madagascar. L'usine sucrière de Dzamandzar, située à 16 km au Nord-Ouest, joue un rôle capital dans l'économie de la sous-préfecture et même de tout Madagascar, usinant au cours d'une campagne jusqu'à 200.000 tonnes de canne, fabriquant en moyenne 18 000 tonnes de sucre, 6.000 hl d'alcool pur et 2.000 hl de rhum. En 1964, il y eut 98.500 tonnes de marchandises embarquées et 34.000 tonnes de marchandises débarquées en rade d'Hell-Ville.

L'île porte également des cultures de café, de vanille, cacao, poivre et plantes à parfums (ylang-ylang). A quelques kilomètres du chef-lieu, de très jolies plages, telles que celles d'Ambatoloaka, Coco-plage, Amporaha et Andilana justifient une activité touristique toujours plus importante.

ANTALAHA

Chef-lieu de préfecture, Antalaha est bâtie sur le sable le long de la côte à une trentaine de kilomètres au Nord du Cap Est, point le plus oriental de la côte malgache. Petit village sans importance à la fin du siècle dernier, Antalaha doit son développement au fait qu'elle est devenue depuis longtemps la capitale malgache de la vanille. En effet, cette culture remonte à 1866 dans les vallées de l'Ankiava et de l'Ankavanana, les deux rivières navigables de la région, et actuellement Antalaha demeure le plus gros centre de production de préparation et d'entrepôt de vanille du monde entier. Le trafic maritime se fait dans la rade, en partie abritée par des récifs coralliens. Il est intéressant de visiter un atelier de préparation ou d'emballage de la vanille. D'autre part la région cultive le caféier...

dont les produits sont conditionnés à Antalaha avant d'être chargés à bord des caboteurs à destination de TAMATAVE. La ville, active, fleurie et parfumée, présente beaucoup de charme. Elle possède un équipement hôtelier judicieusement placé sur le bord de mer et, à faible distance, les plages, le Cap Est et la forêt orientale sont susceptibles de permettre un développement touristique.

MAROVOAY

Ancienne capitale du Boina, Marovoay (1) doit son nom à la rivière au bord de laquelle elle a été construite. Le roi Sakalava Ravahiny n'ayant pu s'opposer efficacement à la politique d'expansion d'Andrianampoinimerina, elle passa sous le contrôle merina en 1824. Elle prit de l'importance après 1895 avec l'établissement sur la Betsiboka d'un service de bateaux vers Majunga. Le plan en damier régulier qui caractérise la ville date de 1902.

Chef-lieu de sous-préfecture, premier port fluvial de Madagascar, Marovoay doit son importance à la plaine rizicole qui l'entourne et qui forme une des plus grandes zones productrices de riz de Madagascar (40 000 tonnes en 1966). Les premiers aménagements hydrauliques datent du début du siècle. Deux rizeries fonctionnent à Marovoay; c'est le seul endroit de Madagascar qui fournisse du riz de luxe à l'exportation. La station agricole de Tsararano fournit des semences de paddy sélectionnées.

A une échelle moindre, la région cultive l'arachide, le manioc, la patate douce, la canne à sucre. Il y a aussi de nombreux arbres fruitiers : bananiers, cocotiers, orangers et manguiers. Parmi les produits de cueillette, citons le raphia, le miel et la cire. D'autre part l'élevage des boeufs, des porcs et des chèvres assure des revenus appréciables. Aussi la ville est-elle un centre commercial animé : les maisons indiennes sont nombreuses, mais la proximité de Majunga ne justifie la présence que de commerces de détail et de demi-gros.

(1) où il y a beaucoup de caïmans.

RESULTATS D'ENSEMBLE

Les périodes de recensement ont été les suivantes:

ANTALAHA :	du 5 Juin au 5 Juillet 1963
HELL-VILLE :	du 5 Juillet au 1er Août 1962
SAMBAVA :	du 27 Avril au 30 Mai 1964
MAROVOAY :	du 28 Juillet au 25 Août 1963

La population recensée se répartit comme suit:

- POPULATION RECENSEE -	ANTALAHA	HELL-VILLE	SAMBAVA	MAROVOAY
Population de résidence habituelle	10.912	7.497	7.830	11.228
dont:				
Population municipale.....	(10.665)	(6.715)	(7.671)	(11.092)
Population comptée à part....	(247)	(782)	(159)	(136)
Population de passage.....	375	330	294	463
ENSEMBLE :.....	11.287	7.827	8.124	11.691

La population de résidence habituelle comprend:

-La population municipale;

-La population comptée à part composée essentiellement pour les communes étudiées de:

- POPULATION COMPTEE A PART -	ANTALAHA	HELL-VILLE	SAMBAVA	MAROVOAY
Elèves internes	156	-	52	67
Détenus	91	782	107	69
ENSEMBLE :.....	247	782	159	136

Pour toutes les personnes recensées (y compris celles de passage) toutes les questions figurant sur la feuille de ménage devaient avoir une réponse.

La répartition de la population de résidence habituelle par nationalité est la suivante :

NATIONALITES (1)	ANTALAHA	HELL-VILLE	SAMBAVA-	MAROVOAY
Malgaches	9.347	4.750	7.047	9.968
Comoriens	123	1.862	64	548
Indiens	241	389	183	580
Français	637	384	242	61
Chinois	476	52	262	6
Autres	88	60	32	65
TOTAL :.....	10.912	7.497	7.830	11.228

(1) Nationalités d'origine.

La population malgache représente pour :

ANTALAHA : 86 p. 100 de l'ensemble
 HELL-VILLE : 63 p. 100 de l'ensemble
 SAMBAVA : 90 p. 100 de l'ensemble
 MAROVOAY : 89 p. 100 de l'ensemble

REPARTITION GEOGRAPHIQUE
DE LA POPULATION

La commune urbaine à Madagascar est souvent très étendue; elle englobe, outre un centre urbain, une succession de villages dont certains fort éloignés de la ville proprement dite.

Pour le recensement, on a tenu compte des divisions administratives et traditionnelles des communes (quartiers, villages, hameaux). Ces derniers étaient subdivisés en tournées (la tournée devait correspondre à un ensemble de constructions aussi homogène que possible et parfaitement délimité).

Les résultats généraux par villages et hameaux sont donnés par les tableaux suivants:

ANTALAHA

QUARTIERS	HAMEAUX	POPULA- TION	QUARTIERS	HAMEAUX	POPULA- TION
Ankoalabe.....	Ankoalabe.....	2.081	Ambodikakazo	Ambodikakazo..	287
Ville-Basse.....	Ville-Basse.....	983		Andranonakoho..	101
				Leproserie....	75
				TOTAL:...	463
Ambondrona.....	Ambondrona.....	842	Masindrano	Masindrano....	309
Tanambao.....	Tanambao.....	2.198		Anjavy.....	91
	Tanambao Vachy...	366		Ambelatra.....	79
	Tanambao Menagisa	158		Ambinany.....	72
	Andampihely.....	91		TOTAL:...	551
	Ambohimena.....	159			
	TOTAL:.....	2.972	Anteviala	Anteviala.....	268
			n	Andrakaraka...	204
Ambatoratsy.....	Ambatoratsy.....	1.006		TOTAL:...	472
Antoonasona.....	Antsonasona.....	524	Antsahamanenona	Antsahama/nona	415
				Tsaratopiana	197
				TOTAL:...	612
Maherifody.....	Maherifody.....	294			
Bevoapaza.....	Bevoapaza.....	112			
				TOTAL GENERAL:	10.912

HELL-VILLE

VILLAGES	HAMEAUX	POPULATION	VILLAGES	HAMEAUX	POPULATION
CENTRE-Ville.....	-	1.672	ANDAVAKOTOKO..	Andavakotoko..	703
LA BATTERIE.....	La Batterie.....	126		Ambalamanga...	177
	Menamionga.....	197		Befitina.....	339
	TOTAL:.....	323		TOTAL:.....	1.219
AMBALAKATAKATA.....	-	643	AMBANORO.....	Ambanoro.....	59
AMBODISAKOA.....	-	593	AMPASINDAVA...	Ampasindava...	44
SENGANINGA.....	Lenganinga.....	768		Ambalafary....	68
	Maroankatsaka...	321		Ambalahonko...	84
	TOTAL:.....	1.089		Ambohintsoa...	109
ANTANANAJOJO.....	-	324		Ambatokirintsa!	92
CAMP VERT.....	Camp vert.....	273		Sarodravv.....	42
	Tanambao.....	137		Ampasimena.....	25
	Nosy lava.....	83		Ampasimenabe..	139
	La Poudrière....	178		Anivorano.....	19
	TOTAL:.....	671		Antanandava...	80
AMBODIVOANIO.....	-	184		Andrekaraka...	18
				TOTAL:.....	779
				TOTAL GENERAL:!	7.497

SAMBAVA

HAMEAUX	POPULATION	HAMEAUX	POPULATION
<u>ZONE URBAINE</u>		<u>ZONE SUBURBAINE</u>	
SAMBAVA-VILLE	1.538	ANTANIFOTSY	766
AMBODISAHANA.....	1.213	ANALAMANDROFO.....	249
ANTANAMBAO.....	246	SOAVINANDRIANA.....	870
ANTAIMBY.....	709	LAVATSIKAKA.....	210
ANTAFIAMATSO.....	222	AMBOHITRAKONGONA...	1.102
		AMBARIOMIAMBANA....	705
TOTAL :.....	3.928	TOTAL :.....	3.902
		TOTAL GENERAL:.....	7.830

MAROVOAY

VILLAGES	HAMEAUX	POPULATION	VILLAGES	HAMEAUX	POPULATION
MAROVOAY VILLE...	Marovoay ville...	1.171	ANTONGOMENA...	Antongomena...	143
MORAFENO.....	Morafeno.....	1.301	AMPARIHILAVA..	Amparihilava..	372
TSIMAHAJAO.....	Tsimahajao.....	1.001	BEVOVOKA.....	Bevovoka.....	336
SOANIADANANA.....	Soaniadanana.....	465	ANKILAHILA....	Ankilahila....	131
AMBOANIOKELY....	Amboanikely....	458	DIEGO-KELY....	Diégo-kely....	118
TSARAHONENANA....	Tsarahonenana....	313		Ambovomavo....	6
AMBANIALA.....	Ambaniala.....	360		TOTAL :....	124
ANTAFIAMPILAO....	Antafiampilao....	365			
ANKADILALANA....	Ankadilalana....	783	AMBOHIVORY....	Ambohivory....	82
TANDRAVA.....	Tandrava.....	402	AMBALAMANGA...	Ambalamanga...	202
MADIRONDOLO.....	Madirondolo.....	291	ANKINGABE.....	Ankingabe-N...	125
TSINJOARIVO.....	Tsinjoarivo.....	94		Ankigabe-S....	61
AN TSATSAMIRA....	Antsatsamira....	511		TOTAL:.....	186
AMBALAFARY.....	Ambalafary.....	344	BEVAHONA.....	Bevahona.....	52
ANTANIMORA.....	Antanimora.....		BESAHOTRAKA...	Besahotraka...	752
				Ambalanomby...	138
				TOTAL :....	890
				TOTAL GENERAL:	11.228

*Les chapitres suivants concernent uniquement la population malgache de résidence habituelle.
Étant donnée la faiblesse numérique de la population étrangère, elle ne fera pas l'objet d'une
étude particulière.*

SEXE ET AGE

La répartition par sexe et groupes d'âges est la suivante:

GROUPES d'AGES	ANTALAHA			HELL-VILLE			SAMBAVA			MAROVOAY		
	Sexe		TOTAL	Sexe		TOTAL	Sexe		TOTAL	Sexe		TOTAL
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
0-14 ans	2.108	2.013	4.121	668	740	1.408	1.615	1.638	3.253	2.037	1.985	4.022
15-59 ans	2.507	2.427	4.934	1.727	1.329	3.056	1.716	1.832	3.548	2.425	2.688	5.113
ans et plus	168	124	292	127	159	286	147	99	246	426	407	833
TOTAL:.....	4.783	4.564	9.347	2.522	2.228	4.750	3.478	3.569	7.047	4.888	5.080	9.968

L'effectif des 15-59 ans, c'est-à-dire de la population dite active, est élevé particulièrement à HELL-VILLE. La proportion d'adultes est de:

53% à ANTALAHA
64% à HELL VILLE
50% à SAMBAVA
51% à MAROVOAY

La proportion des moins de 15 ans est de 44% à ANTALAHA, 30% à HELL VILLE, 46% à SAMBAVA et 41% à MAROVOAY.

Le taux de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes) est de:

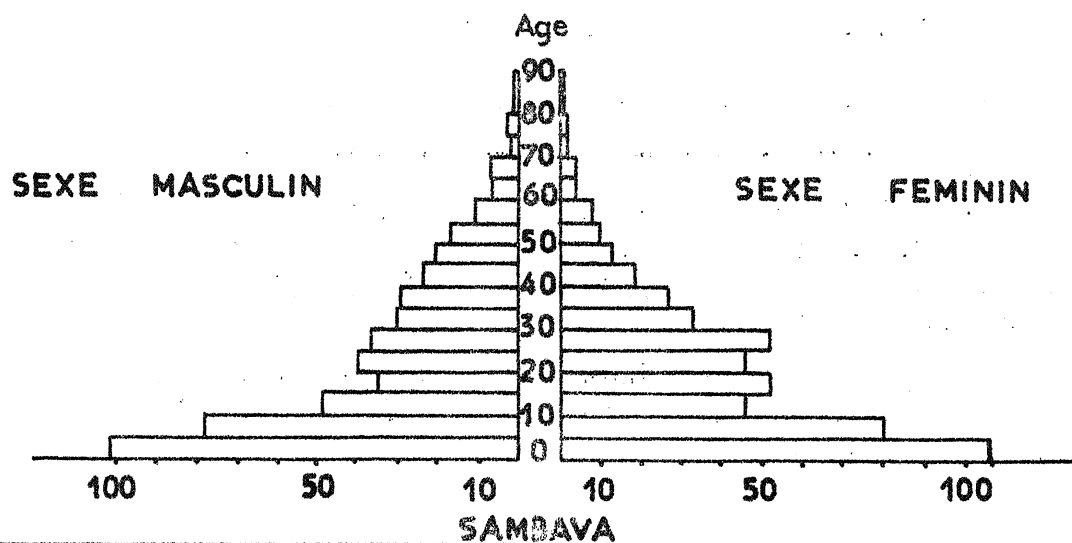
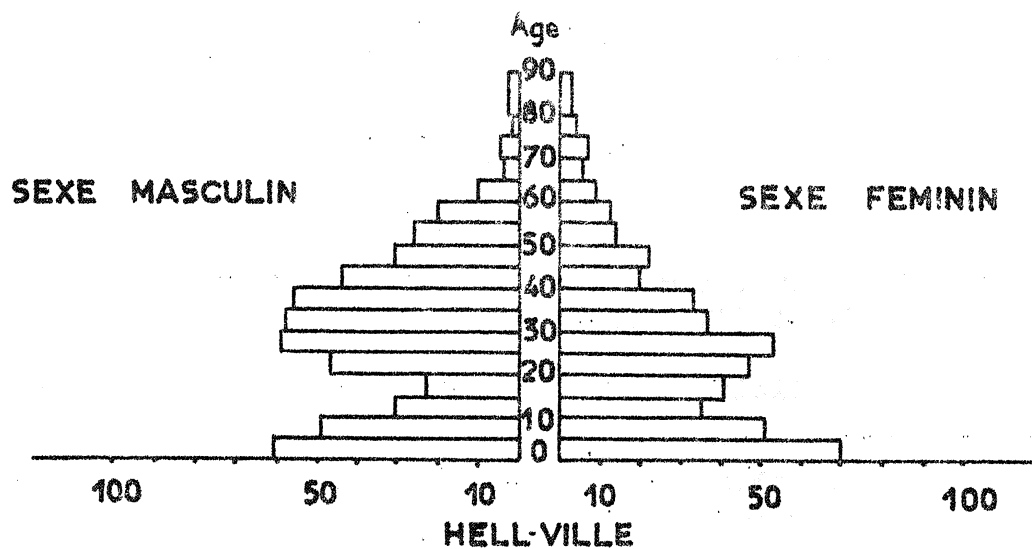
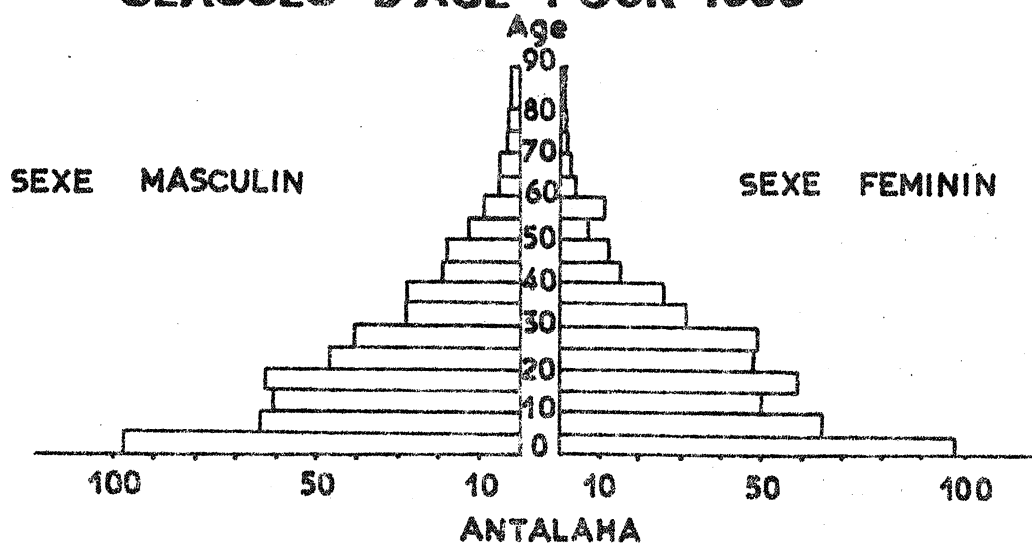
	ANTALAHA	HELL VILLE	SAMBAVA	MAROVOAY
0 - 14 ans....	105	90	99	103
15 - 59 ans....	103	130	94	90
60 ans et plus..	135	80	148	105
ENSEMBLE:.....	105	113	97	96

A SAMBAVA et à MAROVOAY la population est à légère prédominance féminine, à ANTALAHA par contre il y a un peu plus d'hommes que de femmes et à HELL VILLE le taux de masculinité particulièrement fort est du uniquement au nombre élevé des détenus.

Les pyramides des âges d'ANTALAHA et de SAMBAVA, établies par groupes d'âges quinquennaux et ramenées à un effectif de 1000 présentent les caractéristiques suivantes:

.../...

REPARTITION DE LA POPULATION MALGACHE PAR CLASSES D'AGE POUR 1000



- larges bases et décroissance assez rapide,
 - faible pourcentage des plus de 60 ans,
 - une certaine régularité d'ensemble malgré quelques anomalies
- Pour ANTALAHA il faut noter:
- l'importance des moins de 5 ans, et la proportion particulièrement faible de la classe 5-9 ans par rapport à la précédente,
 - le pourcentage assez élevé des 15-19 ans, explicable en partie par le nombre des élèves internes.

A SAMBAVA, la pyramide des âges, dont la base est aussi large que celle d'ANTALAHA, décroît moins brutalement. Entre 15 et 30 ans le déficit en hommes est assez marqué.

Les pyramides des âges de HELL VILLE et MAROVOAY présentent les caractéristiques suivantes:

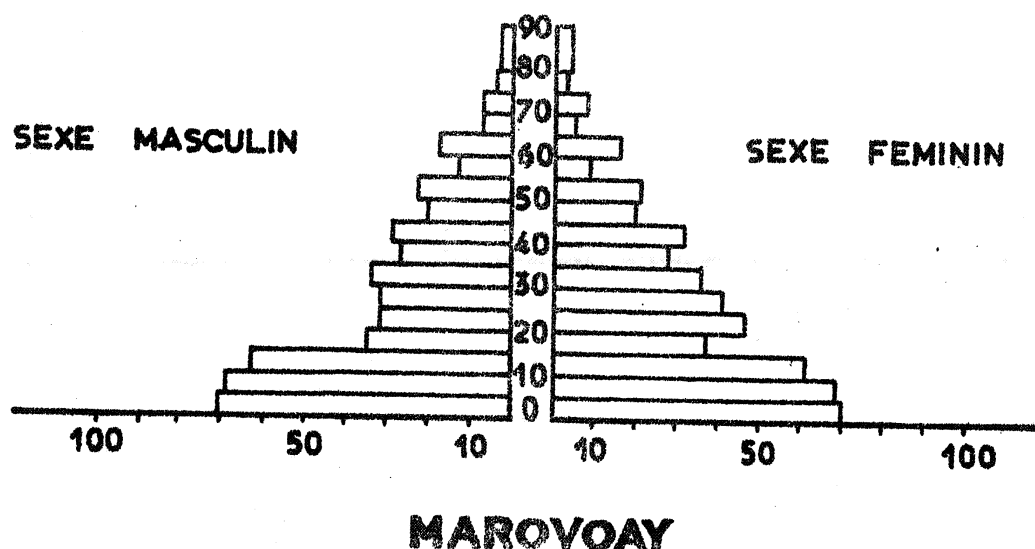
- bases particulièrement étroites
- nombreuses irrégularités

A HELL VILLE la présence de détenus en nombre important perturbe complètement la répartition par âge.

A MAROVOAY on peut noter:

- des valeurs très voisines pour les effectifs des trois premiers groupes d'âge.
- un déficit en hommes adultes
- une échancrure chez les femmes entre 15 et 20 ans, qui correspond à la tendance habituelle à vieillir les jeunes femmes déjà mariées.
- une attraction particulièrement nette pour les "âges ronds".

REPARTITION DE LA POPULATION MALGACHE PAR CLASSES D'AGE POUR 1000



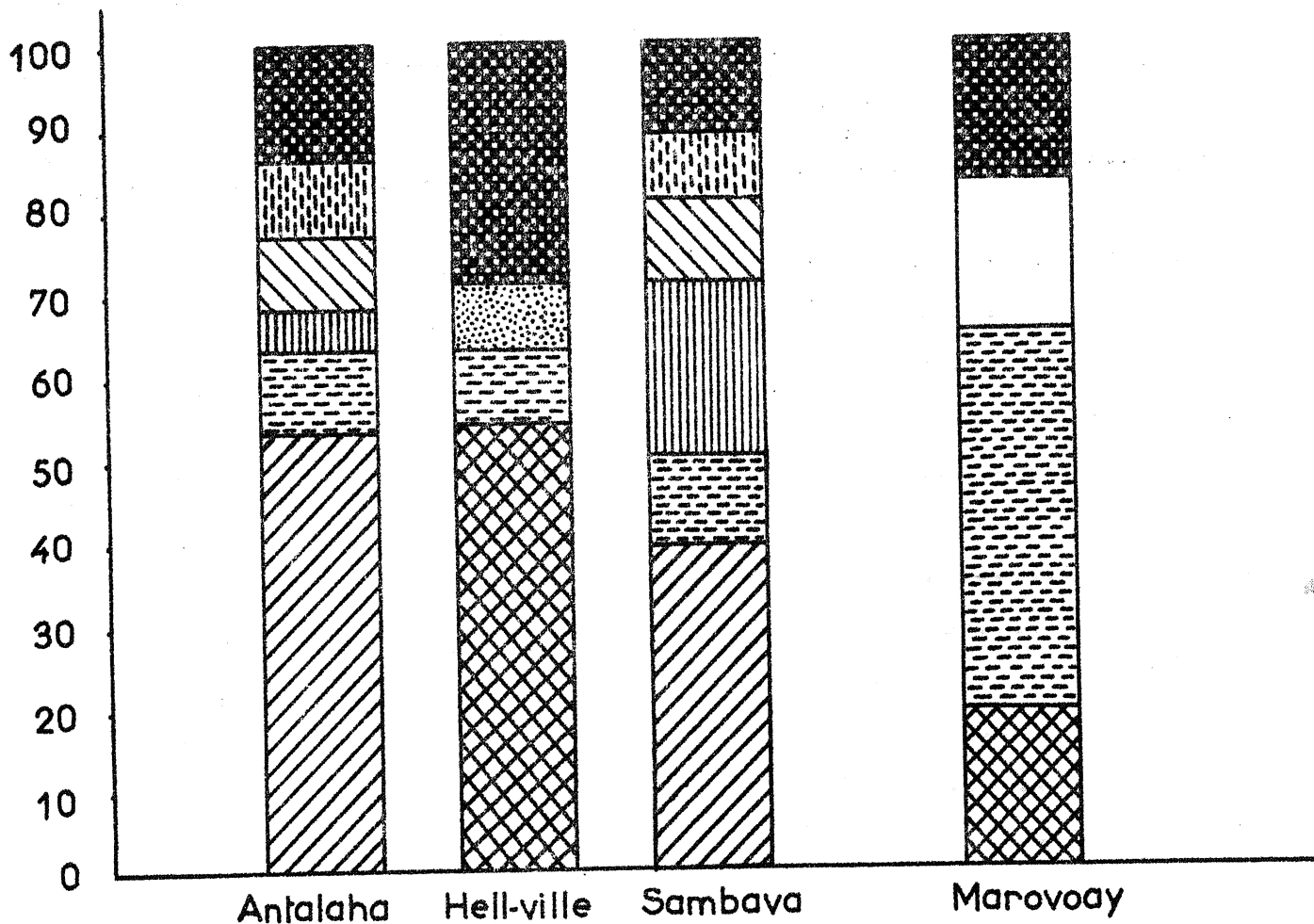
REPARTITION SELON LE SEXE ET L'AGE DE LA POPULATION MALGACHE
(Nombre absolus)

GROUPES d'AGES	ANTALAHA		HELL VILLE		SAMBAVA		MAROVOAY	
	Sexe		Sexe		Sexe		Sexe	
	Masc.	Fémin.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fémn.
0 - 4 ans.....	928	929	289	334	721	753	709	696
5 - 9 ans.....	608	613	231	240	551	563	692	684
10 - 14 ans.....	572	471	148	166	343	322	636	605
15 - 19 ans.....	597	555	108	195	249	365	351	369
20 - 24 ans.....	443	455	222	223	285	326	317	459
25 - 29 ans.....	384	462	280	252	257	364	320	410
30 - 34 ans.....	267	291	276	177	211	230	337	362
35 - 39 ans.....	263	251	266	155	203	194	265	278
40 - 44 ans.....	184	138	210	97	168	130	287	317
45 - 49 ans.....	168	110	147	102	146	92	195	201
50 - 54 ans.....	119	65	125	66	118	74	226	206
55 - 59 ans.....	82	100	93	62	79	57	127	86
60 - 64 ans.....	51	41	48	44	47	27	178	164
65 - 69 ans.....	44	31	18	26	49	31	74	55
70 - 74 ans.....	24	18	25	35	16	12	74	81
75 - 79 ans.....	27	20	11	19	18	14	35	31
80 ans et +.....	22	14	25	35	17	15	65	76
TOTAL :.....	4.783	4.564	2.522	2.228	3.478	3.569	4.888	5.080

REPARTITION SELON LE SEXE ET L'AGE DE LA POPULATION MALGACHE
(pour 1000)

GROUPES D'AGES	ANTALAHA		HELL VILLE		SAMBAVA		MAROVOAY	
	Sexe		Sexe		Sexe		Sexe	
	Masc	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.
0 - 4 ans.....	98	98	61	70	102	107	71	70
5 - 9 ans.....	64	65	49	51	78	80	69	69
10 - 14 ans.....	61	50	31	35	49	46	63	61
15 - 19 ans.....	63	59	23	41	35	52	35	37
20 - 24 ans.....	47	48	47	47	40	46	32	46
25 - 29 ans.....	41	49	59	53	37	52	32	41
30 - 34 ans.....	28	31	58	37	30	33	34	36
35 - 39 ans.....	28	26	56	33	29	27	27	28
40 - 44 ans.....	19	15	44	20	24	18	29	32
45 - 49 ans.....	18	12	31	22	21	13	20	20
50 - 54 ans.....	13	7	26	14	17	10	23	21
55 - 59 ans.....	9	11	20	13	11	8	13	9
60 - 64 ans.....	5	4	10	9	7	4	18	16
65 - 69 ans.....	5	3	4	6	7	4	7	5
70 - 74 ans.....	3	2	5	7	2	2	7	8
75 - 79 ans.....	3	2	2	4	3	2	4	3
80 ans et +.....	2	1	5	7	2	2	6	8
TOTAL:.....	507	483	531	469	494	506	490	510
ENSEMBLE !.....	1.000		1.000		1.000		1.000	

COMPOSITION ETHNIQUE DE LA POPULATION MALGACHE.



 Betsimisaraka

 Sakalava

 Merina


 Antaisaka

 Ensemble des groupes ethniques ayant chacun une importance relative de moins de 5%

 Tsimihety

 Antaimoro

 Antandroy

 Betsileo

LES GROUPES ETHNIQUES

REPARTITION DE LA POPULATION MALGACHE PAR SEXE ET GROUPES ETHNIQUES

ETHNIES	ANTALAHA			HELL VILLE			SAMBAVA			ENSEM- BLE.
	Sexe		TOTAL	Sexe		TOTAL	Sexe		TOTAL	
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		
Betsimisaraka...	2.335	2.529	4.864	64	23	87	1.277	1.452	2.729	7.680
Sakalava.....	84	70	154	1.043	1.523	2.566	69	109	178	2.898
Merina.....	546	399	945	248	153	401	387	371	758	2.104
Antaisaka.....	276	214	490	82	9	91	776	721	1.497	2.078
Tsimihety.....	424	438	862	83	95	178	325	374	699	1.739
Antaimoro.....	423	376	799	77	51	128	306	286	592	1.519
Antandroy.....	219	143	362	294	104	398	95	66	161	921
Betsileo.....	128	101	229	154	55	209	27	12	39	477
Makoa.....	97	108	205	92	108	200	33	31	64	469
Antanosy.....	115	89	204	46	17	63	93	69	162	429
Saint-Mariens...	76	44	120	23	19	42	22	23	45	207
Bara.....	10	7	17	152	5	157	16	11	27	201
Mahafaly.....	5	4	9	89	15	104	7	2	9	122
Antakarana.....	2	3	5	50	50	100	2	-	2	107
Sihanaka.....	16	13	29	2	-	2	17	18	35	66
Tanala.....	9	12	21	11	1	12	19	12	31	64
Antaifasy.....	13	10	23	2	-	2	4	1	5	30
Antambahoaka.....	4	-	4	3	-	3	-	1	1	8
Bezanozano.....	-	-	-	7	-	7	-	1	1	8
Autres.....	1	4	5	-	-	-	3	9	12	17
TOTAL:.....	4.783	4.564	9.347	2.522	2.228	4.750	3.478	3.569	7.047	21.144

Les Betsimisaraka, ethnie dominante de la région, forment les 53% de la population d'ANTALAHA et les 39% de celle de SAMBAVA.

A ANTALAHA, trois autres groupes ethniques représentent chacun 10% de l'ensemble de la population: les Tsimihety (ethnie voisine), les Merina dont un noyau important se trouve dans tous les chefs-lieux) et les Antaimoro (main-d'oeuvre du Sud-Est attirée par les plantations de vanille).

A SAMBAVA l'apport extérieur de même importance qu'à ANTALAHA en ce qui concerne les Merina et les Tsimihety, est plus fort pour les ethnies du Sud-Est 21% d'Antaisaka et 8% d'Antaimoro.

A HELL VILLE, aux Sakalava installés les premiers et qui continuent à être les plus nombreux (54% de la population) sont venus s'ajouter des apports extérieurs Merina et Antandroy (recrutement de travailleurs dans le Sud.)

REPARTITION DE LA POPULATION MALGACHE PAR SEXE ET GROUPES ETHNIQUES:

ETHNIES	MAROVOAY		TOTAL
	Sexe		
	Masc.	Fém.	
Merina.....	2.243	2.384	4.627
Sakalava.....	870	1.054	1.924
Betsileo.....	883	880	1.763
Antaisaka.....	223	174	397
Sihanaka.....	135	130	265
Betsimisaraka.....	107	122	229
Antandroy.....	125	81	206
Tsimihety.....	88	108	196
Antaimoro.....	100	75	175
Bara.....	48	13	61
Makoa.....	20	22	42
Tanala.....	15	16	31
Mahafaly.....	11	11	22
Antanosy.....	14	6	20
Saint Mariens.....	5	1	6
Autres.....	1	3	4
TOTAL :.....	4.888	5.080	9.968

La population de MAROVOAY est en grande partie originaire des Hauts Plateaux (Merina et Betsileo), mais elle comprend également d'importants éléments Sakalava.

E T A T M A T R I M O N I A L

La répartition des 15 ans et plus selon l'état matrimonial est donnée par le tableau suivant:

Situation matrimoniale	Antalaha		Hell-Ville		Sambava		Marovoay	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Sexe masculin :								
- Célibataires	1.142	43	944	51	564	30	761	27
- Mariés	1.485	55	814	44	1.262	68	1.855	65
- Veufs	26	1	49	3	12	1	104	4
- Divorcés	22	1	47	2	25	1	131	4
Total	2.675	100	1.854	100	1.863	100	2.851	100
Sexe féminin :								
- Célibataires	877	34	424	29	538	28	489	16
- Mariées	1.512	59	802	54	1.251	65	1.908	62
- Veuves	123	5	169	11	65	3	405	13
- Divorcées	39	2	93	6	77	4	293	9
Total	2.551	100	1.488	100	1.931	100	3.095	100
Ensemble :								
- Célibataires	2.019	39	1.368	41	1.102	29	1.250	21
- Mariés	2.997	57	1.616	48	2.513	66	3.762	63
- Veufs	149	3	218	7	77	2	510	9
- Divorcés	61	1	140	4	102	3	424	7
Total	5.226	100	3.342	100	3.794	100	5.946	100

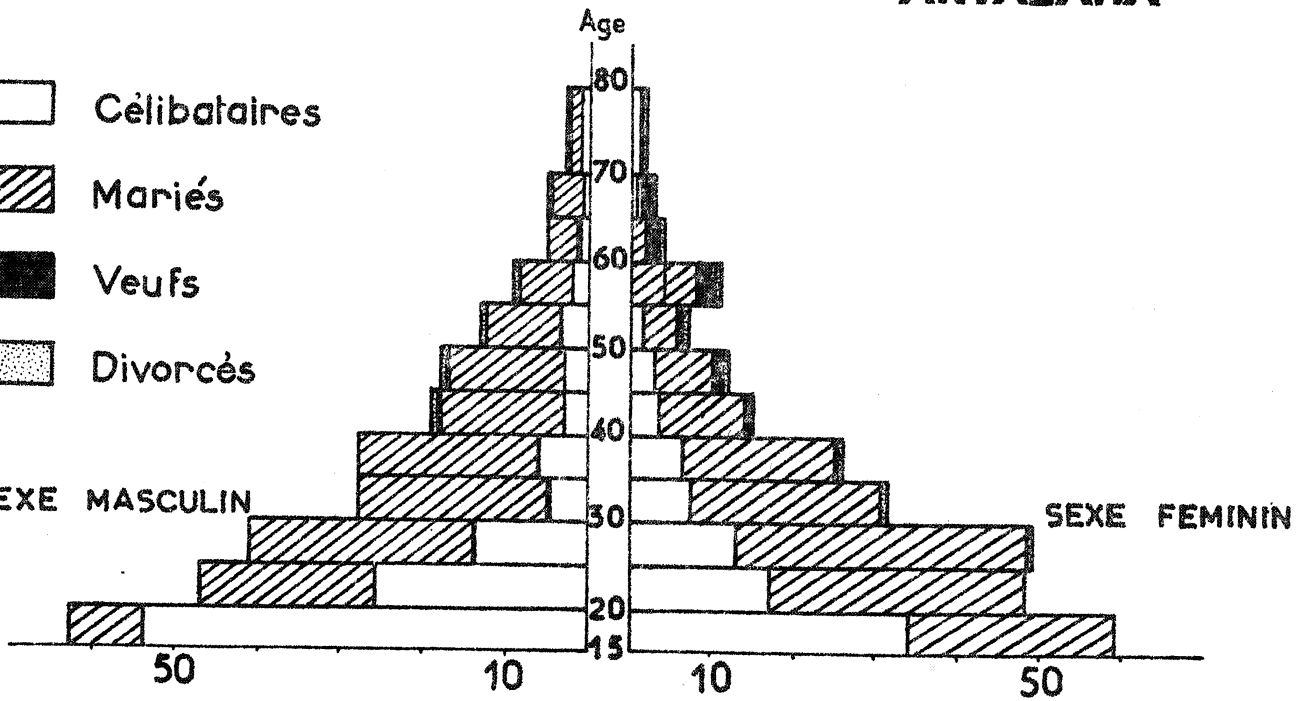
L'état matrimonial dépendant étroitement de l'âge, on trouvera ci-après, pour chaque commune, un tableau donnant la répartition en pourcentage de la situation matrimoniale des recensés par groupes d'âges quinquennaux.

Les courbes et les pyramides correspondantes donnent une illustration de cette répartition.

ANTALAHA

- Célibataires
- Mariés
- Veufs
- Divorcés

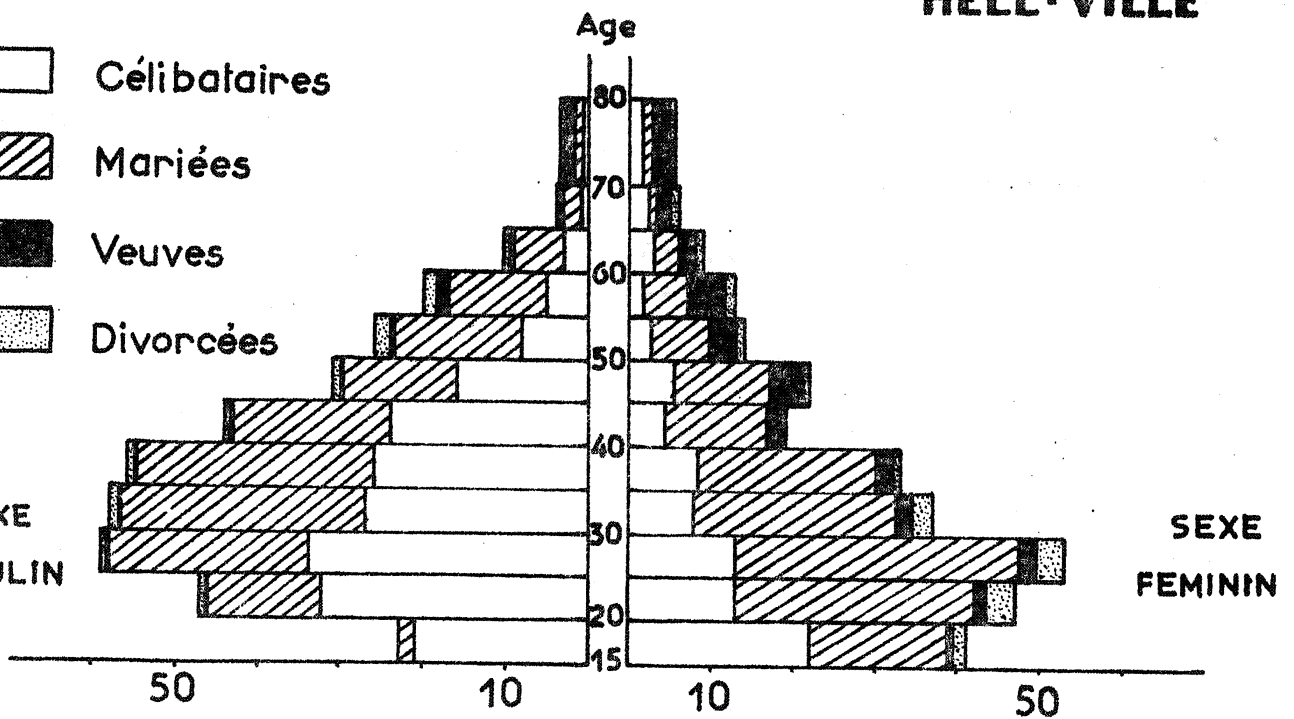
SEXE MASCULIN



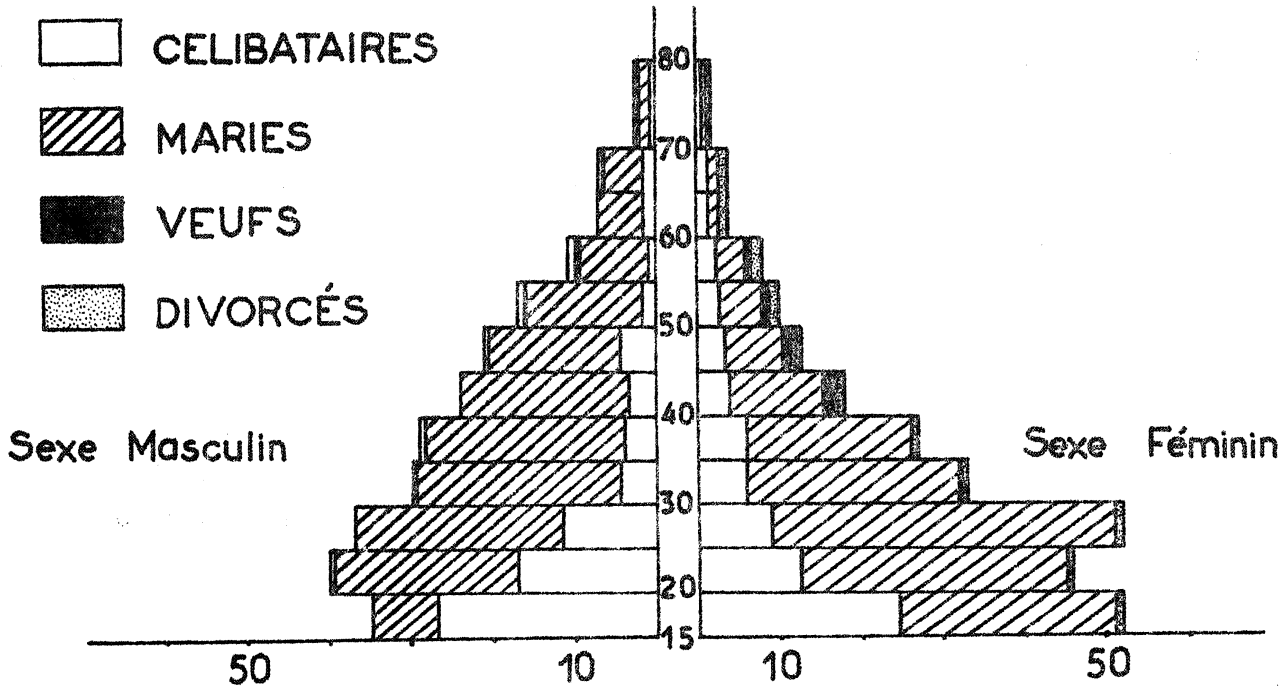
HELL-VILLE

- Célibataires
- Mariées
- Veuves
- Divorcées

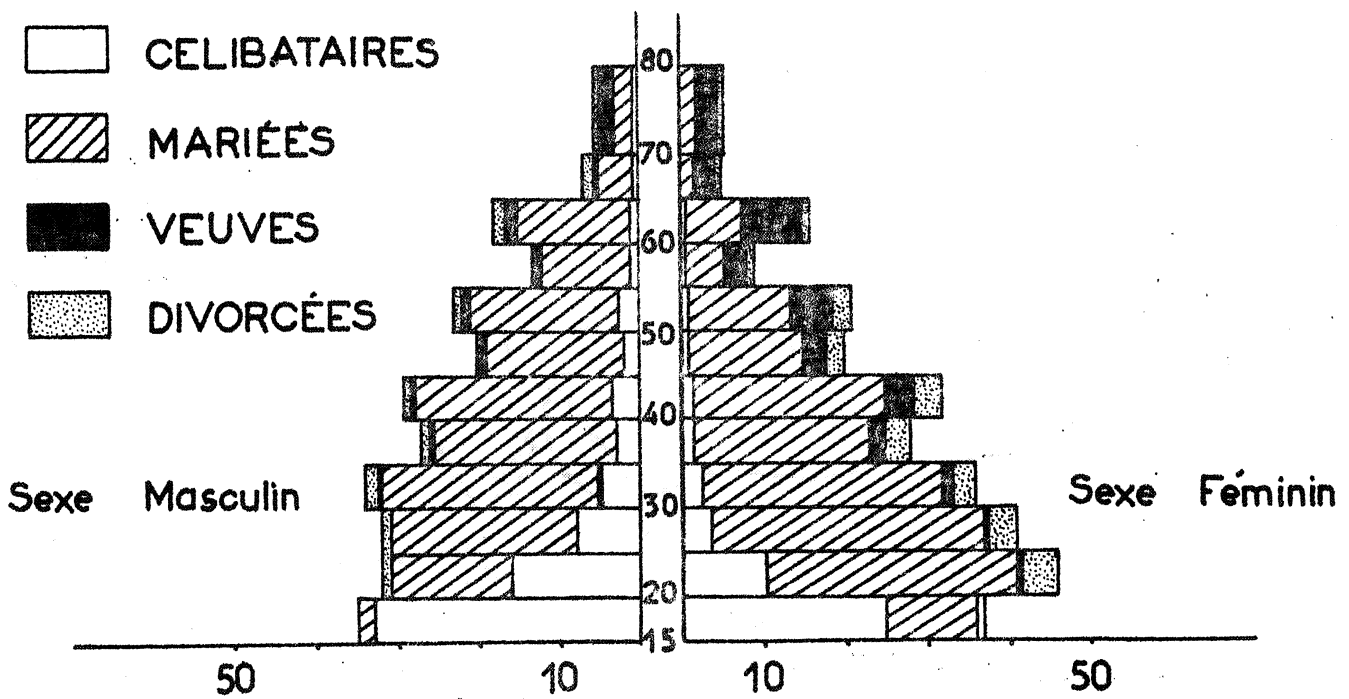
SEXE MASCULIN



SAMBAYA

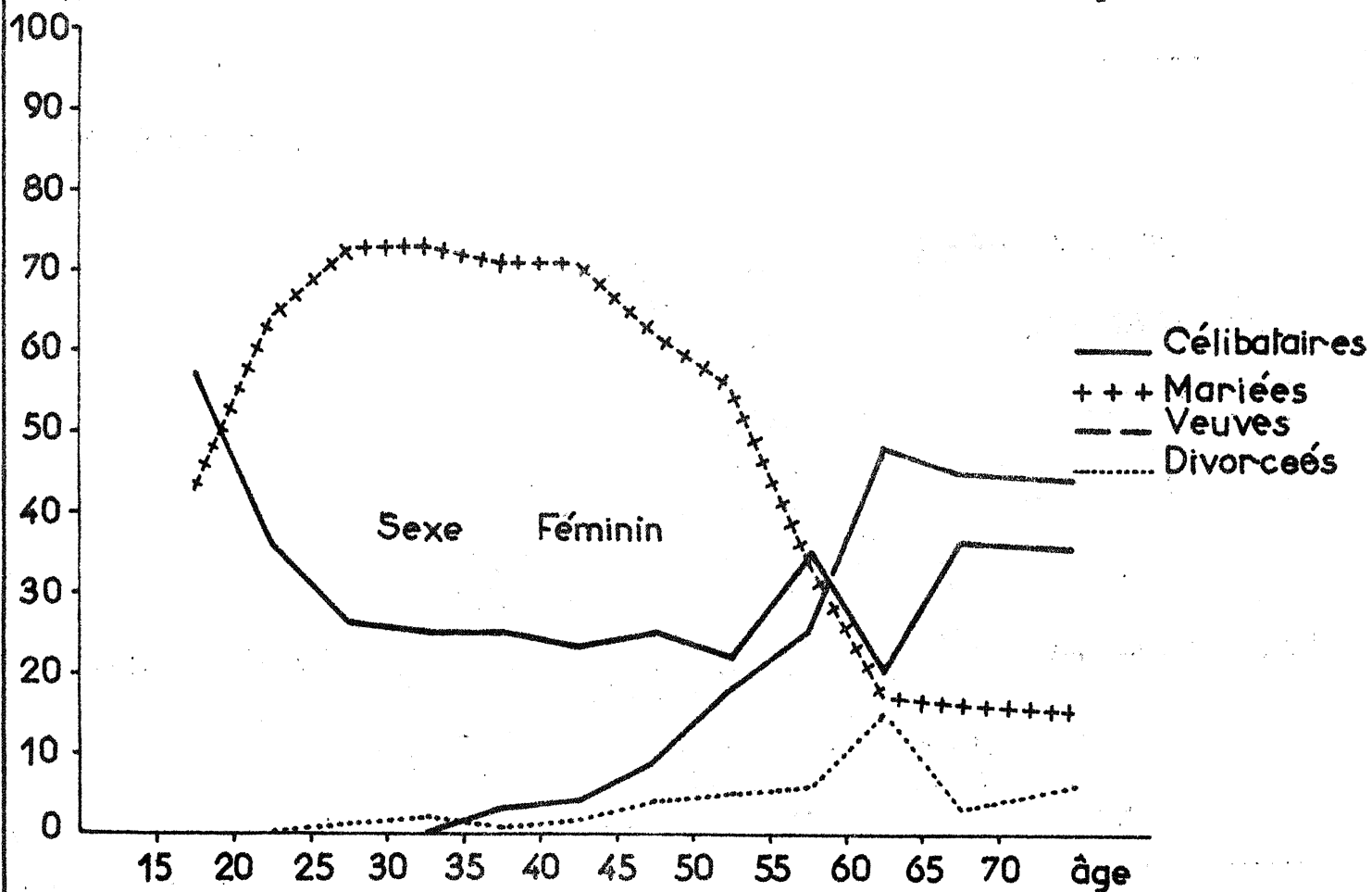
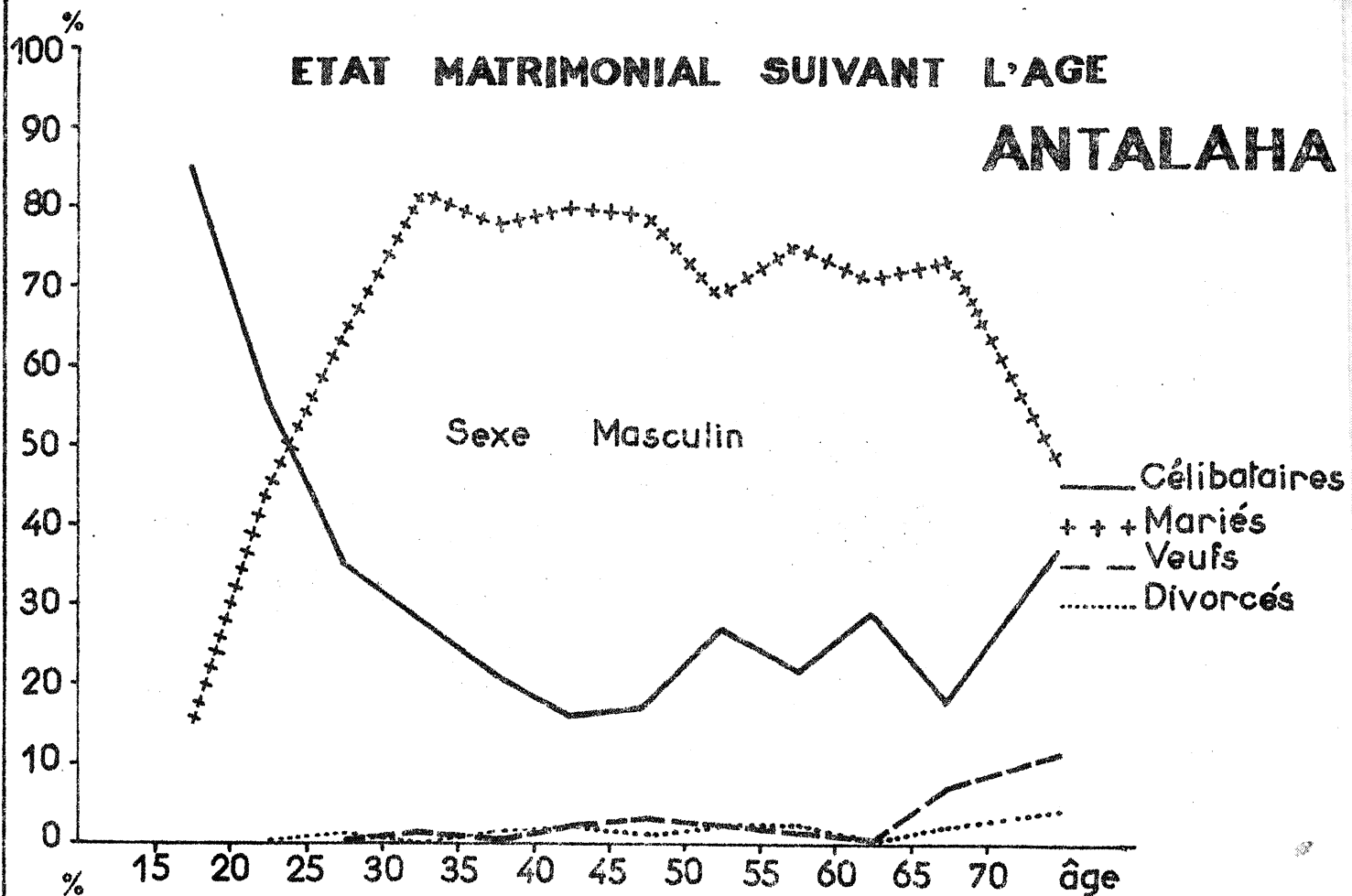


MAROVOAY



ETAT MATRIMONIAL SUIVANT L'AGE

ANTALAHA



A N T A L A H A

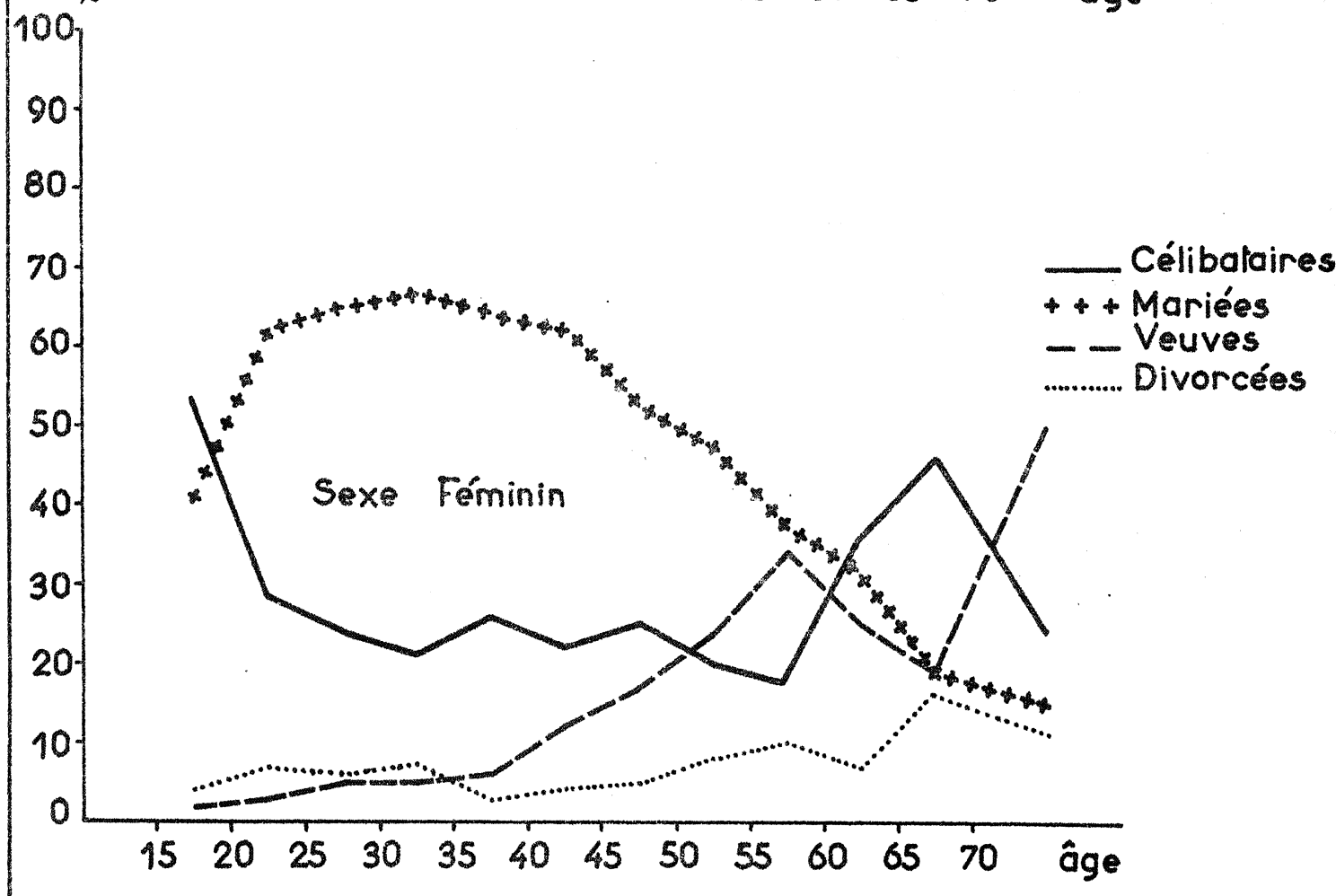
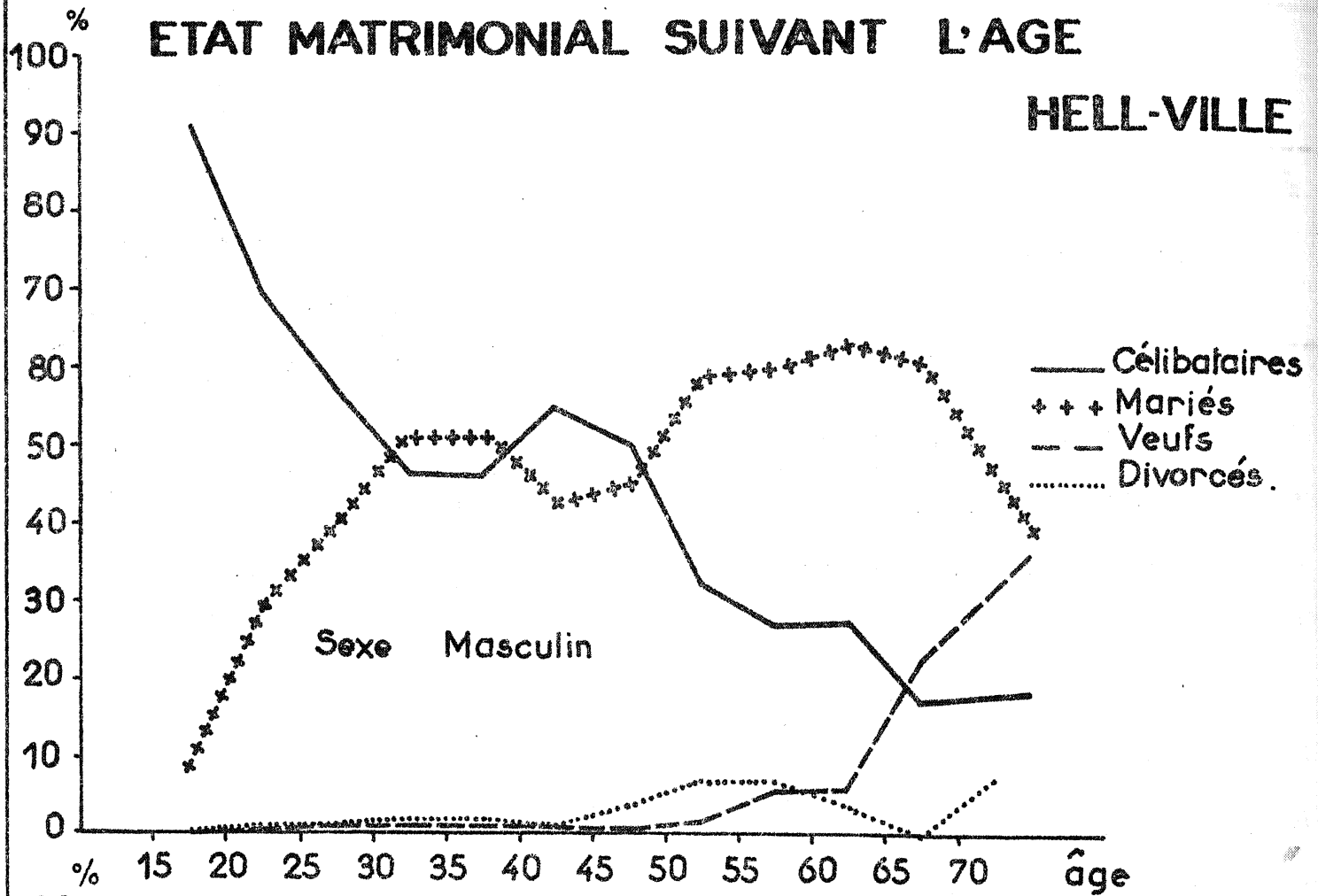
La répartition de 100 personnes de chaque sexe et de chaque groupe d'âges d'après l'état matrimonial est la suivante:

Groupes d'âges	Sexe masculin					Sexe féminin				
	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	Total	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées	Total
15 à 19 ans	85	15	-	-	100	57	43	-	-	100
20 à 24 ans	55	45	-	-	100	36	64	-	-	100
25 à 29 ans	35	64	-	1	100	26	73	-	1	100
30 à 34 ans	17	82	1	-	100	25	73	-	2	100
35 à 39 ans	21	78	-	1	100	25	71	3	1	100
40 - 44 ans	16	80	2	2	100	23	71	4	2	100
45 à 49 ans	17	79	3	1	100	25	62	9	4	100
50 à 54 ans	27	69	2	2	100	22	55	18	5	100
55 à 59 ans	22	75	1	2	100	35	34	25	6	100
60 à 64 ans	29	71	-	-	100	20	17	48	15	100
65 à 69 ans	18	73	7	2	100	36	16	45	3	100
70 ans et plus	37	48	11	4	100	35	15	44	6	100
Ensemble	43	55	1	1	100	34	59	5	2	100

La proportion de célibataires est assez forte, 43% pour les hommes, 34% pour les femmes. On constate un pourcentage élevé de célibataires à tout âge, et en ce qui concerne le sexe masculin, la rareté des mariages précoces (à 25 ans près de la moitié des hommes sont encore célibataires).

ETAT MATRIMONIAL SUIVANT L'AGE

HELL-VILLE



La proportion de célibataires est assez forte, 43% pour les hommes, 34% pour les femmes. On constate un pourcentage élevé de célibataires à tout âge, et en ce qui concerne le sexe masculin la rareté des mariages précoces (à 25 ans près de la moitié des hommes sont encore célibataires).

HELL - VILLE

La répartition de 100 personnes de chaque sexe et de chaque groupe d'âges d'après l'état matrimonial est la suivante :

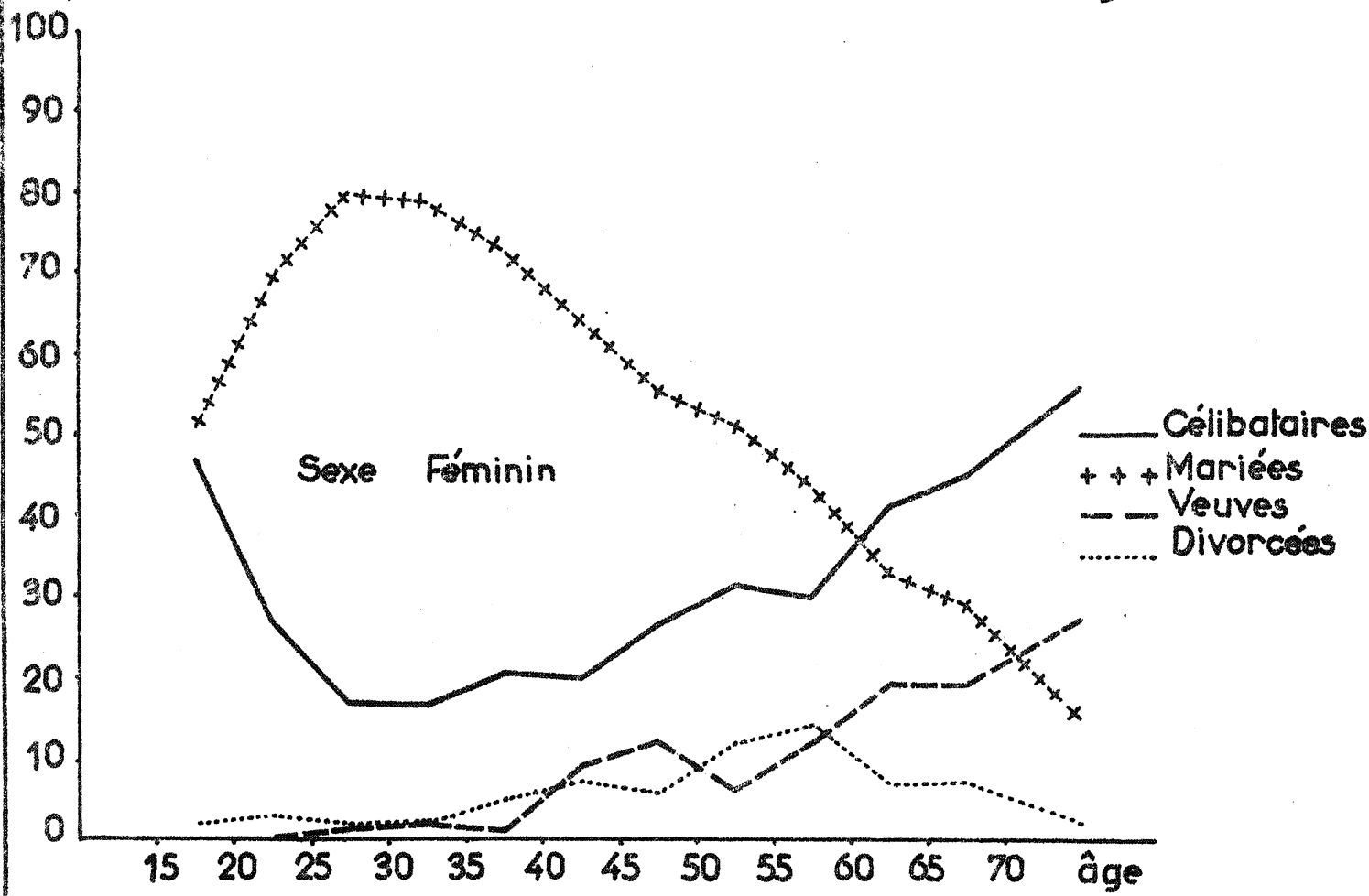
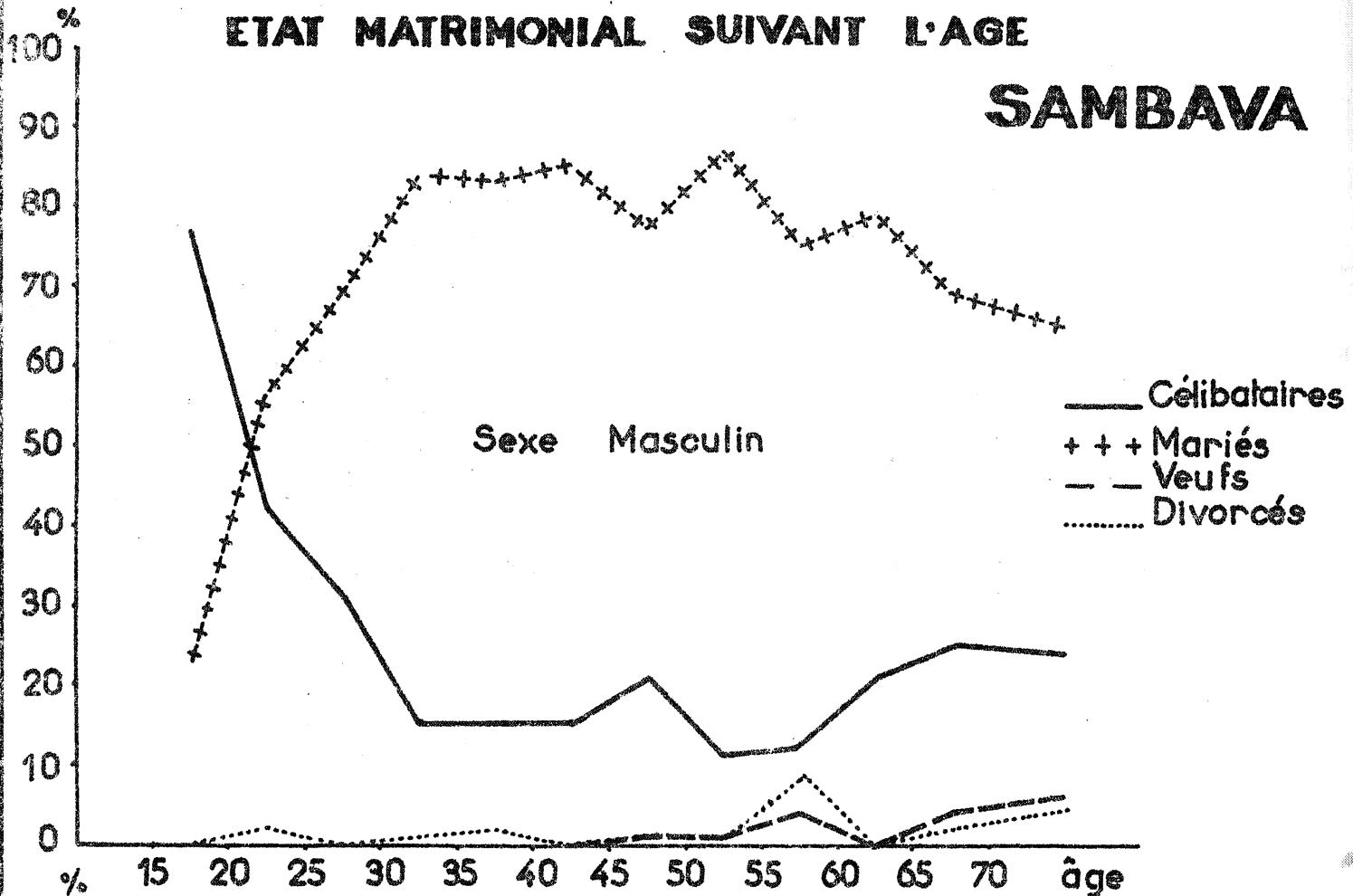
GROUPES D'AGES	- Sexe Masculin -					- Sexe Féminin -				
	Céli- ba- taires	Ma- riés	Veufs	Divor- cés.	TOTAL	Céli- ba- taires	Ma- riés	Veu- ves	Divor- cées.	TOTAL
15 à 19 ans	91	9	-	-	100	53	41	2	4	100
20 à 24 ans	69	29	1	1	100	28	62	3	7	100
25 à 29 ans	57	41	1	1	100	24	65	5	6	100
30 à 34 ans	46	51	1	2	100	21	67	5	7	100
35 à 39 ans	46	51	1	2	100	26	65	6	3	100
40 à 44 ans	55	43	1	1	100	22	62	12	4	100
45 à 49 ans	50	45	1	4	100	25	53	17	5	100
50 à 54 ans	32	59	2	7	100	20	48	24	8	100
55 à 59 ans	27	60	6	7	100	18	38	34	10	100
60 à 64 ans	27	63	6	4	100	36	32	25	7	100
65 à 69 ans	17	61	22	-	100	46	19	19	16	100
70 ans et +	18	39	36	7	100	24	15	50	11	100
ENSEMBLE :.....	51	44	3	2	100	29	54	11	6	100

A noter la forte proportion de célibataires du sexe masculin: un homme sur deux.

Bien qu'une femme sur deux se marie avant 20 ans, le pourcentage des mariées n'atteint jamais 70% et décroît rapidement au profit des veuves et des divorcées qui représentent 17% des femmes de plus de 15 ans.

ETAT MATRIMONIAL SUIVANT L'AGE

SAMBAVA



SAMBAVA

La répartition de 100 personnes de chaque sexe et de chaque groupe d'âges d'après l'état matrimonial est la suivante :

GROUPES D'AGES	- Sexe Masculin -					- Sexe Féminin -				
	Céli- ba- taires	Ma- riés	Veufs	Divor- cés	TOTAL	Céli- ba- taires	Ma- riées	Veu- ves	Divor- cées	TOTAL
15 à 19 ans	77	23	-	ε	100	47	51	-	2	100
20 à 24 ans	42	56	ε	2	100	27	70	-	3	100
25 à 29 ans	31	69	-	ε	100	17	80	1	2	100
30 à 34 ans	15	84	ε	1	100	17	79	2	2	100
35 à 39 ans	15	83	-	2	100	21	73	1	5	100
40 à 44 ans	15	85	-	-	100	20	64	9	7	100
45 à 49 ans	21	77	1	1	100	27	55	12	6	100
50 à 54 ans	11	87	1	1	100	31	51	6	12	100
55 à 59 ans	12	75	4	9	100	30	44	12	14	100
60 à 64 ans	21	79	-	-	100	41	33	19	7	100
65 à 69 ans	25	69	4	2	100	45	29	19	7	100
70 ans et +	24	65	6	5	100	56	15	27	2	100
ENSEMBLE:.....	30	68	1	1	100	28	65	3	4	100

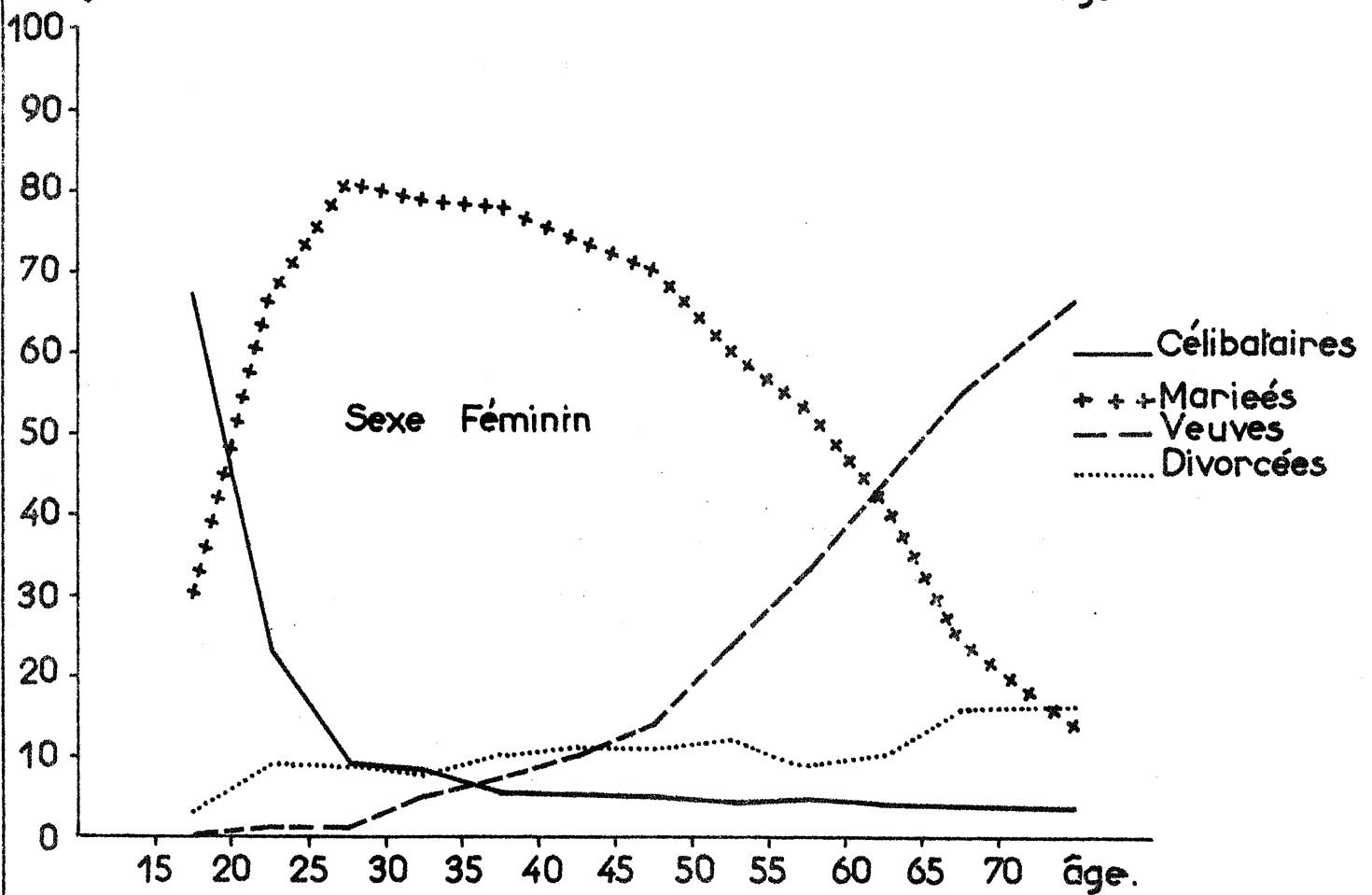
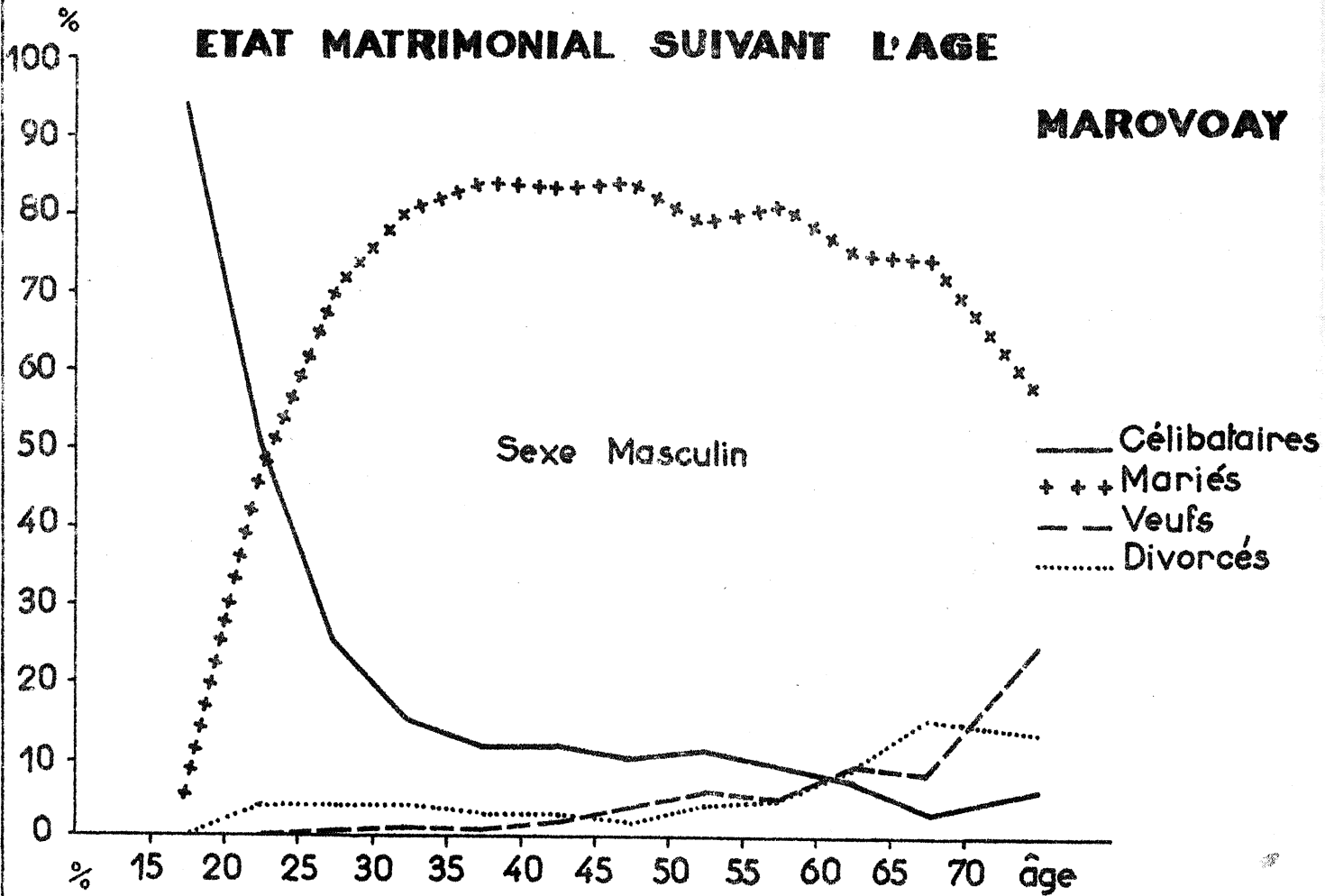
A SAMBAVA, la proportion des mariées est supérieure à celle des trois autres villes, mais les veufs et les divorcés étant peu nombreux le pourcentage de célibataires reste assez élevé.

En ce qui concerne le sexe masculin, à 25 ans plus de 60% des hommes sont déjà mariés et entre 30 et 60 ans le pourcentage de mariés se situe entre 80 et 85%.

Pour les femmes on retrouve également une nuptialité précoce: à 20 ans 60% des femmes sont déjà mariées, mais le pourcentage de célibataires croît curieusement avec l'âge à partir de 40 ans.

ETAT MATRIMONIAL SUIVANT L'AGE

MAROVOAY



MAROVOAY

La répartition de 100 personnes de chaque sexe et de chaque groupe d'âges d'après l'état matrimonial est la suivante :

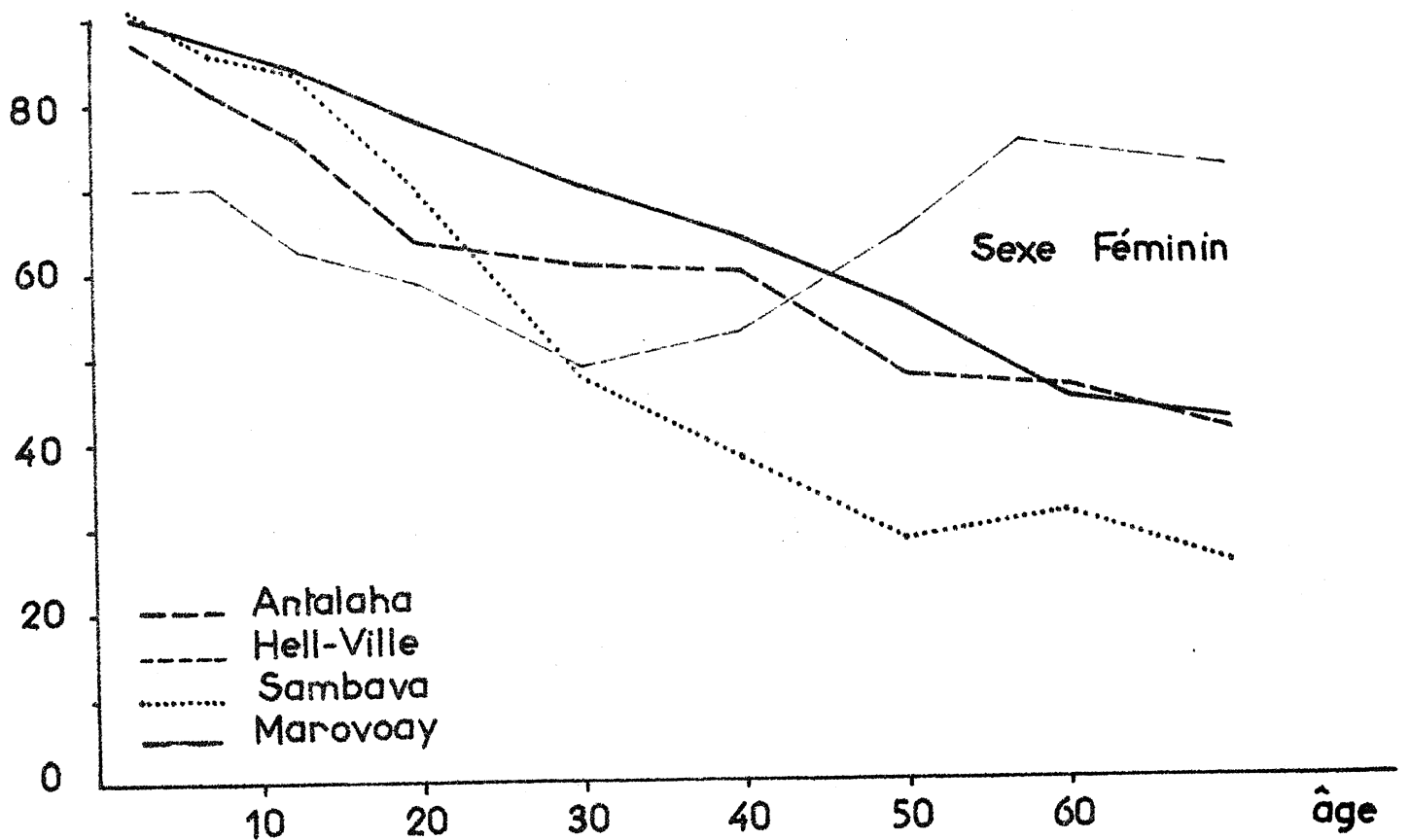
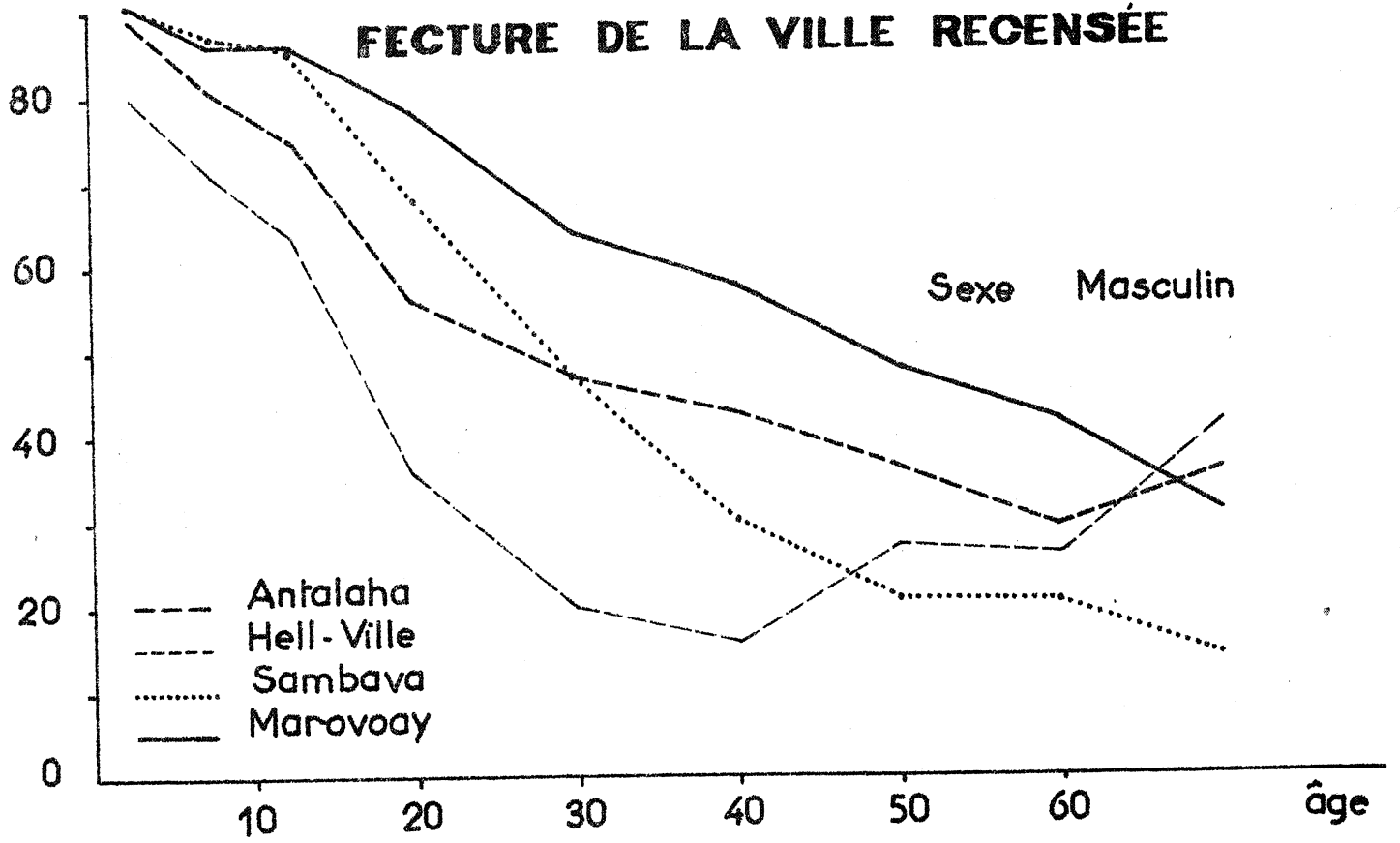
GROUPES D'AGES	- Sexe Masculin -					- Sexe féminin -				
	Céli- ba- taires	Ma- riés	Veufs	Divor- cés.	TOTAL	Céli- ba- taires	Ma- riées	Veu- ves	Divor- cées	TOTAL
15 à 19 ans	94	6			100	67	30		3	100
20 à 24 ans	50	46	-	4	100	23	67	1	9	100
25 à 29 ans	25	70	1	4	100	9	81	1	9	100
30 à 34 ans	15	80	1	4	100	8	79	5	8	100
35 à 39 ans	12	84	1	3	100	5	78	7	10	100
40 à 44 ans	12	83	2	3	100	5	74	10	11	100
45 à 49 ans	10	84	4	2	100	5	70	14	11	100
50 à 54 ans	11	79	6	4	100	4	60	24	12	100
55 à 59 ans	9	81	5	5	100	5	53	33	9	100
60 à 64 ans	7	75	9	9	100	4	42	44	10	100
65 à 69 ans	3	74	8	15	100	4	25	55	16	100
70 ans et +	6	57	24	13	100	4	14	66	16	100
ENSEMBLE:.....	27	65	4	4	100	16	62	13	9	100

La proportion de mariés des deux sexes est presque aussi élevée qu'à SAMBAVA. Mais à MAROVOAY le nombre des veufs et des divorcés est beaucoup plus fort.

Le pourcentage d'hommes mariés se maintient autour de 80% entre 35 et 60 ans.

Pour les femmes la proportion de mariées atteint 80% entre 25 et 30 ans mais décroît rapidement à partir de 40 ans: aux âges élevés les veuves et les divorcées représentent les deux tiers des femmes.

POURCENTAGE PAR AGE DES NÉS DANS LA SOUS-PRE FECTURE DE LA VILLE RECENSÉE



LIEU DE NAISSANCE

La population malgache de chaque commune se répartit ainsi selon le lieu de naissance :

LIEUX DE NAISSANCE	ANTALAHA		HELL VILLE		SAMBAVA -	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Province de DIEGO-SUAREZ						
-s/p de la commune recensée.....	6.246	66	2.307	48	4.686	66
-s/p de Diégo-Suarez.....	122	1	91	2	70	1
-Autres sous préfectures.....	819	9	760	16	712	10
TOTAL :.....	7.187	76	3.158	66	5.468	77
Province de TULEAR	289	3	668	14	246	4
Province de FIANARANTSOA.....	506	6	330	7	774	11
Province de MAJUNGA.....	172	2	283	6	126	2
Province de TANANARIVE.....	341	4	228	5	154	2
Province de TAMATAVE.....	851	9	79	2	274	4
Etranger.....	1		4		5	
ENSEMBLE :.....	9.347	100	4.750	100	7.047	100

- LIEUX DE NAISSANCE -	MAROVOAY	
	Nombre	%
Province de MAJUNGA		
-s/p de la commune recensée..	7.175	72
-s/p de MAJUNGA.....	337	3
-Autres sous préfectures.....	528	5
TOTAL:.....	8.040	80
Province de TANANARIVE.....	830	8
Province de FIANARANTSOA.....	777	8
Province de TAMATAVE.....	77	1
Province de TULEAR.....	176	2
Province de DIEGO-SUAREZ.....	67	1
Etranger.....	1	
ENSEMBLE :.....	9.968	100

A ANTALAHA et à SAMBAVA plus de 3 personnes sur 4 sont originaires de la province de DIEGO-SUAREZ, et 2 personnes sur 3 de la sous-préfecture de la commune recensée.

A HELL VILLE à peine 1 personne sur 2 est née dans la sous-préfecture, et 2 personnes sur 3 dans la province de DIEGO-SUAREZ.

L'apport extérieur est donc assez important, et du en partie au recrutement de travailleurs d'autres provinces.

A MAROVOAY près de 3 personnes sur 4 sont nées dans la sous-préfecture. Le reste de la population est originaire des sous-préfectures limitrophes et des provinces de TANANARIVE et FIANARANTSOA.

La proportion des nés dans la sous-préfecture varie suivant l'âge ainsi que le montre le tableau suivant :

Pourcentage des nés dans la sous-préfecture de la ville recensée par groupes d'âges.

GROUPES D'AGES	ANTALAHA		HELL VILLE		SAMBAVA		MAROVOAY	
	Sexe		Sexe		Sexe		Sexe	
	Mascu- lin	Fémi- nin	Mascu- lin	Fémi- nin	Mascu- lin	Fémi- nin	Mascu- lin	Fémi- nin
0 - 4 ans	89	87	80	70	91	91	91	90
5 - 9 ans	81	81	71	70	87	86	86	87
10 - 14 ans	75	76	64	63	85	84	86	84
15 - 24 ans	56	64	36	59	68	70	78	78
25 - 34 ans	47	61	20	49	47	48	64	70
35 - 44 ans	43	60	16	53	30	38	58	64
45 - 54 ans	36	48	27	64	21	28	48	56
55 - 64 ans	29	46	26	75	20	31	42	45
65 ans et +	36	41	41	72	14	25	31	42
ENSEMBLE :	64	70	37	61	64	69	71	73

Le graphique de la page 144 met en évidence ces variations.

Le questionnaire utilisé retenant comme lieu de naissance des enquêtés nés à Madagascar la sous-préfecture de naissance, la proportion des natifs de chaque commune ne peut être connue exactement.

Cependant parmi les nés dans la sous-préfecture, ceux qui sont

arrivés à l'âge de moins d'un an dans la commune et qui peuvent donc être considérés comme en étant nés, représentent en pourcentage :

COMMUNES	Sexe Masculin	Sexe Féminin	ENSEMBLE
ANTALAHA	93	93	93
HELL VILLE	97	95	96
SAMBAVA.....	85	85	85
MAROVOAY.....	99	99	99

Ce qui donne comme évaluation des nés dans la commune

ANTALAHA	: 61%
HELL VILLE	: 46%
SAMBAVA	: 56%
MAROVOAY	: 71%

Si l'on ne considère que les plus de 15 ans, c'est 1 recensé sur 2 à ANTALAHA, 2 sur 5 à HELL VILLE et SAMBAVA, et 3 sur 5 à MAROVOAY qui sont nés dans la commune.

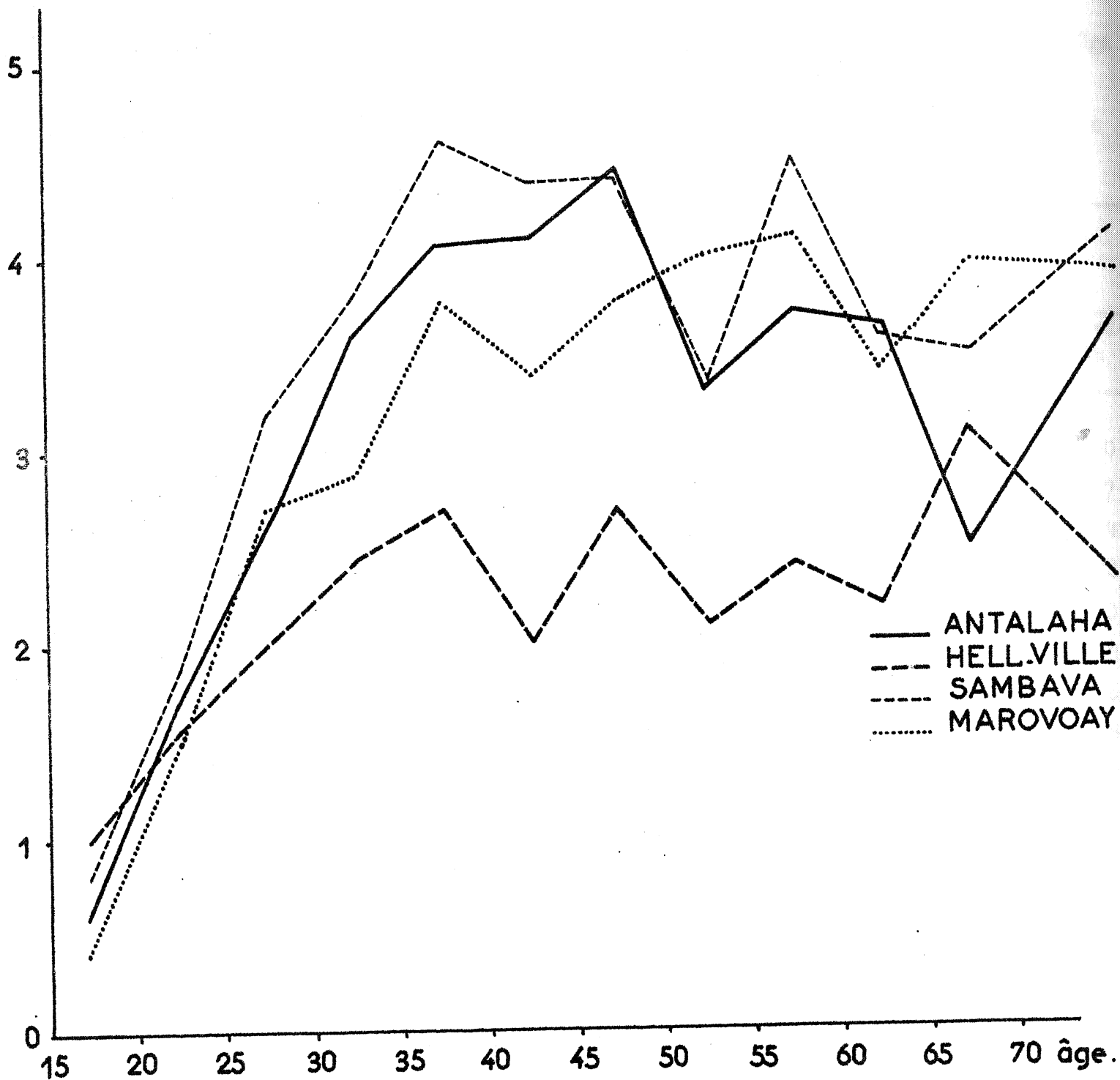
Le nombre des personnes absentes de leur résidence habituelle à l'époque du recensement est très fort pour HELL VILLE et MAROVOAY. Nous avons en effet :

Résidents absents et visiteurs pour 100 résidents au Total :

Communes	Résidents absents	Visiteurs
ANTALAHA.....	2	3
HELL VILLE....	11	4
SAMBAVA.....	2	4
MAROVOAY.....	7	4

FECONDITE TOTALE DES FEMMES SUIVANT L'AGE

Nbre d'enfants
nés-vivants



Les questionnaires utilisés permettent de connaître le nombre d'enfants nés-vivants de chaque femme de 15 ans et plus, mais ne donnent aucune indication sur la survie de ces enfants.

Le nombre moyen d'enfants nés-vivants pour 100 femmes de chaque classe d'âges est donné par le tableau suivant:

GROUPES D'AGES	ANTALAHA	HELL VILLE	SAMBAVA	MAROVOAY
15 - 19 ans.....!	65	99	83	41
20 - 24 ans.....!	172	156	192	153
25 - 29 ans.....!	262	202	329	274
30 - 34 ans.....!	363	244	382	287
35 - 39 ans.....!	406	268	464	378
40 - 44 ans.....!	408	204	439	341
45 - 49 ans.....!	445	266	442	383
50 - 54 ans.....!	332	210	336	402
55 - 59 ans.....!	367	240	449	411
60 - 64 ans.....!	363	222	359	341
65 - 69 ans.....!	248	315	352	396
70 ans et +.....!	367	231	410	391
ENSEMBLE:.....!	254	204	299	278

FECONDITE

Le nombre d'enfants nés vivants pour 100 femmes de chaque classe d'âges donne la fécondité totale (ou descendance totale). La fécondité totale des femmes croît normalement avec l'âge jusqu'à 40-45 ans. Les diminutions et les mouvements irréguliers observés après ces âges (cf. graphique) sont dus soit au petit nombre de femmes ayant 45 ans et plus, soit à l'imprécision des souvenirs des femmes âgées. D'autre part il est possible que la mortalité des femmes de plus de 50 ans soit plus élevée pour celles ayant eu de nombreux enfants, ce qui amènerait une baisse du nombre moyen d'enfants pour les femmes survivantes. Enfin à l'époque où ces femmes étaient en âge de procréer le nombre de femmes mortes en couches et d'enfants morts-nés était important du fait de la fréquence des maladies vénériennes et des faibles moyens dont on disposait alors pour les soigner.

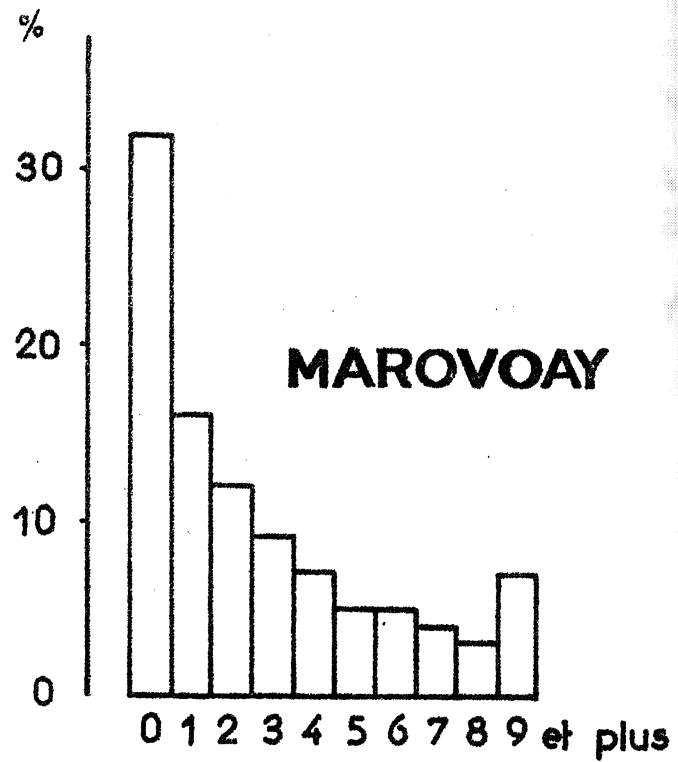
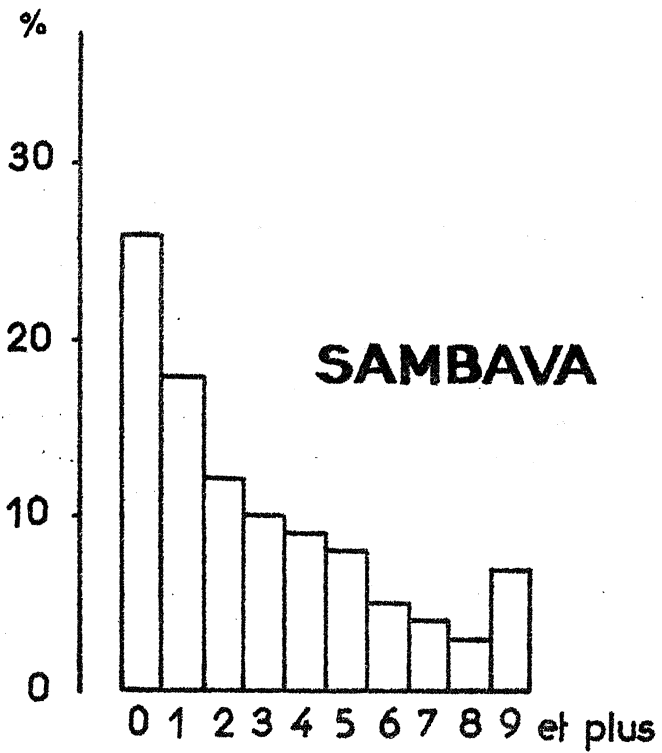
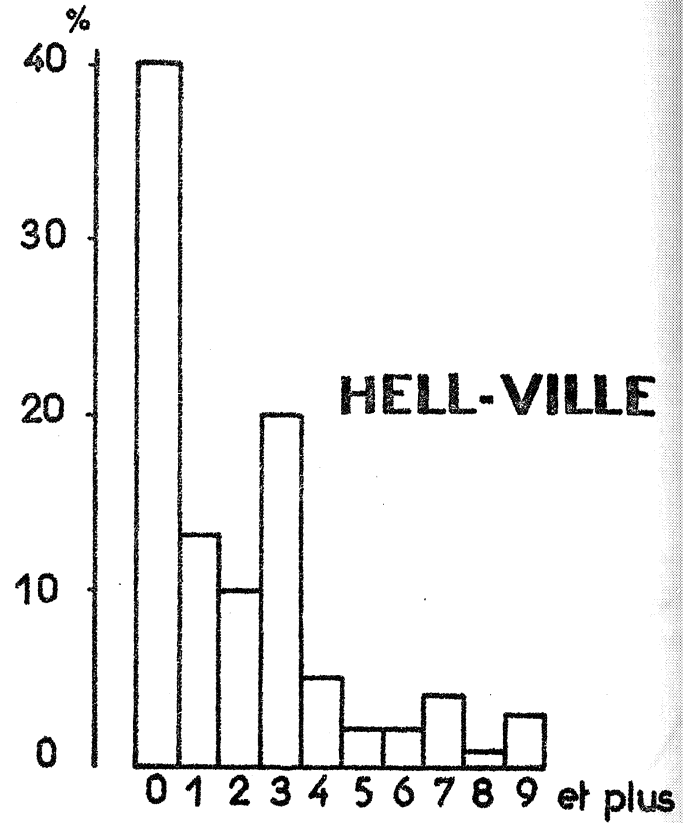
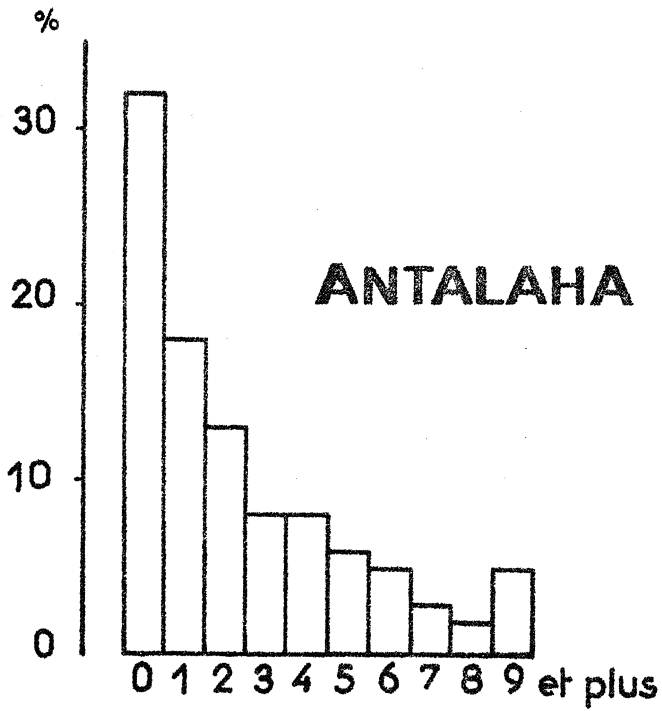
L'indice de fécondité totale retenu pour chacune des communes étudiées est le nombre moyen d'enfants nés-vivants par femme arrivant au terme de sa vie féconde c'est-à-dire âgée de 45 à 54 ans.

On obtient :

Antalaha	: 4,0
Hell Ville	: 2,4
Sambava	: 4,0
Marovoay	: 3,9

Ces indices sont vraisemblablement inférieurs à la réalité pour les raisons indiquées précédemment.

REPARTITION DES FEMMES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS NES - VIVANTS



La répartition des femmes de tous âges suivant le nombre d'enfants mis au monde montre que le pourcentage des femmes n'ayant jamais eu d'enfants est de loin le plus fort dans les 4 villes. Viennent ensuite à ANTALAHA, SAMBAVA et MAROVOAY les femmes ayant eu 1 et 2 enfants. A HELL VILLE en raison du petit nombre de femmes ces pourcentages sont moins significatifs.

Pour 100 femmes de chaque commune nous avons :

Nombre d'enfants nés-vivants	ANTALAHA	HELL VILLE	SAMBAVA	MAROVOAY
0	32	40	26	32
1	18	13	18	16
2	13	10	12	12
3	8	20	10	9
4	8	5	8	7
5	6	2	7	5
6	5	2	5	5
7	3	4	4	4
8	2	1	3	3
9 et plus.....	5	3	7	7
TOTAL :.....	100	100	100	100

La répartition par âge donne une meilleure indication de la stérilité:

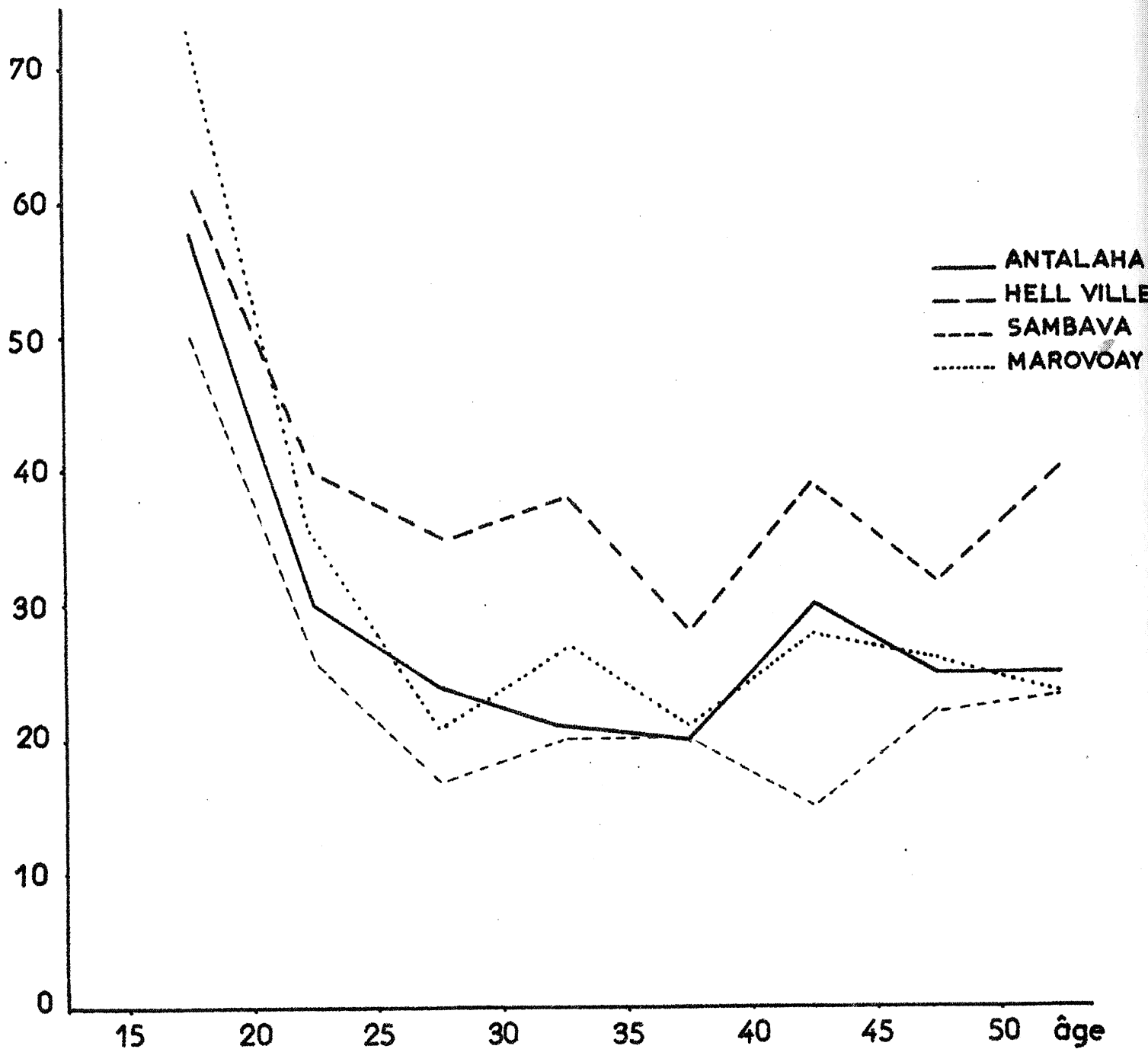
Proportion des femmes sans enfant né-vivant pour 100 femmes de chaque groupe d'âges.

GROUPES D'AGES	ANTALAHA	HELL VILLE	SAMBAVA	MAROVOAY
15 - 19 ans	58	62	50	73
20 - 24 ans	30	40	26	35
25 - 29 ans	24	35	17	21
30 - 34 ans	21	38	20	27
35 - 39 ans	20	28	20	21
40 - 44 ans	30	39	15	28
45 - 49 ans	25	32	22	26
50 ans et +	25	40	23	24
ENSEMBLE :.....	32	40	26	32

Le pourcentage de femmes définitivement stériles serait donc :

ANTALAHA	25 p. 100
HELL VILLE	40 p. 100
SAMBAVA	23 p. 100
MAROVOAY	24 p. 100

NOMBRE DE FEMMES SANS ENFANTS NÉS-VIVANTS POUR 100 FEMMES DE CHAQUE AGE



Les pourcentages de femmes sans enfant né-vivant, qui devraient aller en diminuant jusqu'à 50 ans puis se stabiliser passent par un minimum entre 35 ans et 40 ans et remontent ensuite. Cette augmentation anormale peut avoir diverses causes:

- Faiblesse numérique des dernières classes d'âges, donnant des résultats peu significatifs.
- Mortalité plus faible des femmes sans enfant.
- Proportion d'oublis des naissances, surtout pour celles suivies de décès, augmentant avec l'âge.
- Diminution effective de la stérilité due à une meilleure hygiène et à une assistance médicale plus efficace.

On peut donc seulement dire que le taux de stérilité est d'au mois: 15% à SAMBAVA, 20% à ANTALAHA et MAROVOAY, et 28% à HELL VILLE.

TAUX BRUT DE REPRODUCTION

Une valeur approchée du taux brut de reproduction peut être calculée à partir des indices de fécondité totale on obtient :

ANTALAHA	: 2,0
HELL VILLE	: 1,2
SAMBAVA	: 2,0
MAROVOAY	: 1,9

Ces taux de reproduction supposent la stabilité dans le temps des taux de fécondité, c'est-à-dire une fécondité actuelle voisine de la fécondité totale, ce qui, étant donné les constatations faites précédemment n'est pas tout à fait le cas pour les villes considérées.

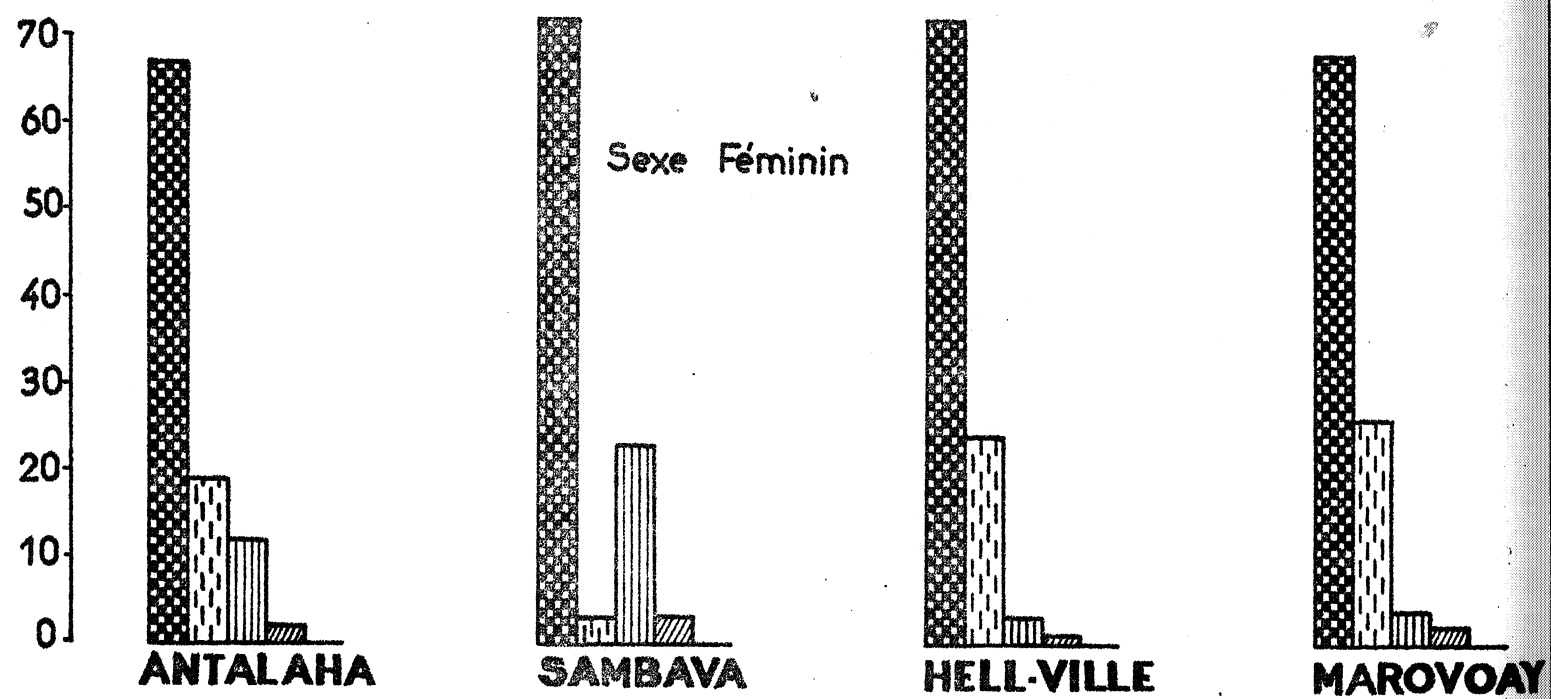
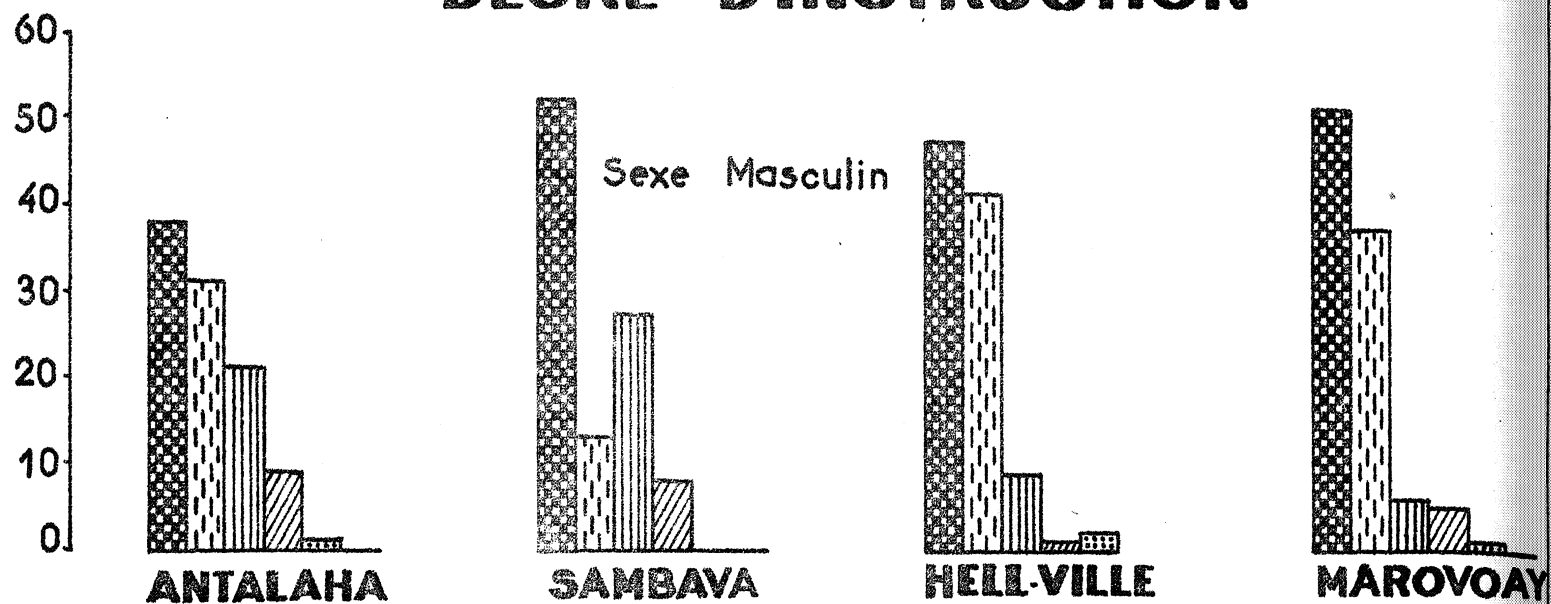
TAUX DE NATALITE GENERALE

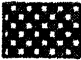




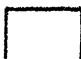
Le nombre d'enfants de moins d'un an rapporté à l'effectif correspondant de la population donne une estimation minima du taux brut de natalité.

ANTALAHA	: 44,5%
HELL VILLE	: 24,8%
SAMBAVA	: 45,1%
MAROVOAY	: 29,2%

Ces rapports sont inférieurs aux taux bruts réels car ils ne tiennent pas compte des naissances qui ont été suivies d'un décès pendant la période considérée.

DEGRE D'INSTRUCTION



-  Illettré
-  Primaire
-  Profession-Technique
-  Sachant lire et écrire
-  Secondaire
-  Supérieur.

A - ILLETRES

Le tableau suivant donne pour chaque commune, les illettrés en nombre absolus et pour 100 de chaque groupe d'âges:

COMMUNES	15-24 ans		25-34 ans		35-44 ans		45-54 ans		55-64 ans		65 ans et +		ENSEMBLE.	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
ANTALAHA														
Sexe masculin.....	301	29	254	39	196	44	118	41	75	56	86	73	1030	38
Sexe féminin.....	578	57	521	69	305	78	128	73	116	82	72	87	1720	67
HELL VILLE														
Sexe masculin.....	100	31	276	50	255	54	170	63	97	69	61	77	959	52
Sexe féminin.....	232	55	305	71	195	78	137	82	93	88	106	92	1068	72
SAMBAVA														
Sexe masculin.....	194	36	212	46	175	47	135	51	86	68	77	77	879	47
Sexe féminin.....	439	64	430	73	253	78	142	86	70	83	61	85	1395	72
MAROVOAY														
Sexe masculin.....	227	34	367	56	287	52	219	52	183	60	173	70	1456	51
Sexe féminin.....	417	50	542	70	429	72	301	74	203	81	211	87	2103	68

On constate bien entendu une augmentation du pourcentage d'illettrés avec l'âge, et la proportion d'illettrés reste toujours élevée même pour la classe d'âges 15 - 24 ans.

NOTA: On a considéré comme illettrés, non seulement les personnes ne sachant ni lire ni écrire mais aussi celles qui ne savent que lire.

B - SACHANT LIRE ET ECRIRE - PRIMAIRE

COMMUNES	15-24 ans		25-34 ans		35-44 ans		45-54 ans		55-64 ans		65 ans et +		ENSEMBLE	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
ANTALAHA														
Sexe masculin.....	583	56	339	52	226	51	146	51	51	38	30	26	1375	52
Sexe féminin.....	399	40	220	29	84	22	44	25	24	17	11	13	782	31
HELL VILLE														
Sexe masculin.....	172	52	228	41	194	41	91	33	38	27	16	20	739	40
Sexe féminin.....	166	40	117	27	56	22	31	18	13	12	9	8	392	26
SAMBAVA														
Sexe masculin.....	314	59	240	51	188	51	127	48	39	31	23	23	931	50
Sexe féminin.....	246	36	155	26	71	22	24	14	14	17	11	15	521	27
MAROVOAY														
Sexe masculin.....	344	51	261	40	249	45	184	44	119	39	75	30	1232	43
Sexe féminin.....	354	43	227	30	162	27	104	26	46	19	32	13	925	30

Ces deux degrés d'instruction bien que différemment représentés selon les communes ont été regroupés, car la distinction entre les personnes ne sachant que lire et écrire et celles ayant reçu un début d'enseignement primaire est souvent assez malaisée à établir pour l'enquêteur.

La diminution avec l'âge de la proportion des "sachant lire et écrire" et des "Primaires" était prévisible.

Il faut noter que les pourcentages concernant les femmes, même les plus jeunes, sont toujours très inférieurs à ceux des hommes.

C - SECONDAIRE

COMMUNES	15-24 ans		25-34 ans		35-44 ans		45-54 ans		55-64 ans		65 ans et +		ENSEMBLE.	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
ANTALAHA														
Sexe masculin....	134	13	53	8	22	5	23	8	6	5	1	1	239	9
Sexe féminin.....	31	3	11	2	-	-	3	2	-	-	-	-	45	2
HELL VILLE														
Sexe masculin....	57	17	47	8	25	5	11	4	6	4	2	3	148	8
Sexe féminin.....	20	5	7	2	1	8	-	-	-	-	-	-	28	2
SAMBAVA														
Sexe masculin....	6	1	10	2	7	2	1	8	1	1	-	-	25	1
Sexe féminin.....	4		7	1	-	-	-	-	-	-	-	-	11	1
MAROVOAY														
Sexe masculin....	84	13	23	3	13	2	16	4	-	-	-	-	136	5
Sexe féminin.....	56	7	3		4	1	2	8	-	-	-	-	65	2

Sont classés dans cette catégorie, tous les individus ayant reçu un enseignement du second degré (soit dans les lycées et collèges, soit dans les cours complémentaires dépendant de l'enseignement primaire) qu'ils aient ou non parcouru le cycle complet de cet enseignement.

La fréquentation actuelle des établissements du second degré est en net progrès sauf à SAMBAVA. Toutefois le sexe féminin ne suit que de très loin cette évolution.

D - PROFESSIONNEL ET TECHNIQUE

L'enseignement professionnel et technique est très limitée. Il est suivi ou a été suivi seulement par 2% des 15 ans et plus à SAMBAVA, 1% à ANTALAHA et MAROVOAY et quatre personnes à HEEL VILLE.

E - SUPERIEUR

Pour mémoire. On trouve en effet quatre Malgaches se déclarant de ce niveau d'instruction à HEEL VILLE, un a ANTALAHA et MAROVOAY.

ACTIVITE

La population malgache de 15 ans et plus se répartit comme suit

POPULATION	Sexe				-ENSEMBLE-	
	Masculin		Féminin			
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
ANTALAHA						
avec activité.....	2.028	76	733	29	2.761	53
sans activité.....	647	24	1.818	71	2.465	47
TOTAL :.....	2.675	100	2.551	100	5.226	100
HELL VILLE						
avec activité.....	922	50	355	24	1.277	38
sans activité.....	932	50	1.133	76	2.065	62
TOTAL :.....	1.854	100	1.488	100	3.342	100
SANBAVA						
avec activité.....	1.637	88	701	36	2.338	62
sans activité.....	226	12	1.230	64	1.456	38
TOTAL :.....	1.863	100	1.931	100	3.794	100
MAROVOAY						
avec activité.....	2.233	78	672	22	2.905	49
sans activité.....	618	22	2.423	78	3.041	51
TOTAL :.....	2.851	100	3.095	100	5.946	100

A SANBAVA, parmi les plus de 15 ans, trois personnes sur cinq déclarent avoir un emploi, cette proportion est légèrement moindre à ANTALAHA et MAROVOAY où elle est d'une personne sur deux et à HELL VILLE cette proportion n'est plus que de deux personnes sur cinq.

Dans toutes les communes, le nombre de femmes active est toujours très inférieur à celui des hommes, et tout particulièrement à MAROVOAY.

La population dite inactive comprend, outre les sans-professions et les chômeurs les écoliers et les étudiants, les détenus et les ménagères.

Elle se ventile comme suit en ce qui concerne le sexe masculin:

- POPULATION INACTIVE -	ANTALAHA		HELL VILLE		SANBAVA-		MAROVOAY	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Ecoliers et Etudiants.....	309	48	50	5	38	17	184	30
Retraités.....	10	2	8	1	2	1	19	3
Chômeurs.....	28	4	33	4	5	2	10	2
Autres non actifs.....	300	46	841	90	181	80	405	65
TOTAL :.....	647	100	932	100	226	100	618	100

A noter l'importance du nombre d'écoliers et étudiants à ANTALAHA et dans une moindre part à MAROVOAY.

Les chômeurs sont peu nombreux. Cependant une partie d'entre eux doit se retrouver dans la rubrique "autres non actifs".

En fait si l'on exclut les écoliers étudiants, les retraités et les plus de 65 ans, la population masculine réellement inactive représente en pourcentage de l'ensemble des 15 ans et plus.

11% à ANTALAHA
 45% à HELL VILLE
 9% à SAMBAVA
 13% à MAROVOAY

A HELL VILLE la présence d'une prison importante explique la proportion élevée de non actifs.

La population féminine dite inactive se répartit comme suit:

POPULATION INACTIVE	ANTALAHA		HELL VILLE		SAMBAVA		MAROVOAY	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Ecolières et étudiantes.....	79	4	19	2	29	2	111	5
Ménagères.....	1.581	87	896	79	1.087	89	2.025	84
Autres non actives.....	158	9	218	19	114	9	287	11
TOTAL :.....	1.818	100	1.133	100	1.230	100	2.423	100

A - SECTEURS D'ACTIVITE ET BRANCHES ECONOMIQUES

Le tableau suivant donne pour chaque ville, la répartition selon le secteur d'activité de la population de 15 ans et plus:

SECTEURS D'ACTIVITE	Sexe				ENSEMBLE	
	- Masculin		Féminin			
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
ANTALAHA						
Public.....	324	16	21	3	345	13
Privé et mixte.....	1.667	82	712	97	2.379	86
Militaire.....	37	2	-	-	37	1
TOTAL :.....	2.028	100	733	100	2.761	100
HELL VILLE						
Public.....	176	19	16	5	192	15
Privé et mixte.....	739	80	339	95	1.078	84
Militaire.....	7	1	-	-	7	1
TOTAL :.....	922	100	355	100	1.277	100
SAMBAVA						
Public.....	168	10	8	1	176	7
Privé et mixte.....	1.458	89	691	99	2.149	92
Militaire.....	11	1	2		13	1
TOTAL :.....	1.637	100	701	100	2.338	100
MAROVOAY						
Public.....	173	8	14	2	187	6
Privé et mixte.....	2.043	91	658	98	2.701	93
Militaire.....	17	1	-	-	17	1
TOTAL :.....	2.233	100	672	100	2.905	100

La proportion de la population masculine active relevant du secteur public est légèrement plus importante pour ANTALAHA et HELL VILLE que pour SAMBAVA et MAROVOAY.

En ce qui concerne le sexe féminin, le nombre de femmes travaillant dans l'administration est très faible pour les quatre communes.

La ventilation par branches économiques est la suivante :

SEXE MASCULIN

BRANCHES ECONOMIQUES	ANTALAHA		HELL VILLE		SAMBAVA		MAROVOAY	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Pêche	25	1	60	4	6	8	8	
Agriculture.....	927	46	179	11	939	57	1.523	69
Industries extractives.....	6	8	1	8	1	8	-	-
Bâtiment et Travaux Publics.....	161	8	80	5	167	10	75	3
Autres Industries de Transformation	89	4	182	11	53	3	233	10
Transports.....	130	6	306	19	150	9	57	3
Commerces, Banques, Assurances.....	248	12	419	25	143	9	115	5
Services.....	191	10	187	11	55	4	64	3
Sces Publics, Administration, Armée	251	13	229	14	123	8	158	7
ENSEMBLE :.....	2.028	100	1.643	100	1.637	100	2.233	100

population de résidence actuelle.

SEXE FEMININ

BRANCHES ECONOMIQUES	ANTALAHA		HELL VILLE		SAMBAVA		MAROVOAY	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Agriculture - Pêche.....	431	59	148	30	402	57	516	77
Industries de Transformation.....	46	6	32	6	56	8	55	8
Commerces, Banques, Assurances.....	69	9	111	22	101	14	50	7
Services.....	179	25	190	38	137	20	45	7
Services P, Administration, Armée...	8	1	15	3	5	1	6	1
Divers.....	-	-	6	1	-	-	-	-
ENSEMBLE :.....	733	100	502	100	701	100	672	100

population de résidence habituelle.

Si la production agricole occupe environ 50% des hommes actifs à ANTALAHA et SAMBAVA, cette agriculture, axée sur les productions de vanille et de café, entraîne une certaine diversification des activités.

Il n'a pas été possible pour HELL VILLE de distinguer Malgaches et Etrangers. La répartition par branches économiques donne pour cette ville la physionomie d'un centre urbain avec prédominance du secteur Commerces-Transports qui emploie à lui seul plus du tiers des actifs.

A MAROVOAY la proportion de population active relevant du secteur agricole est très élevée: plus de 2 hommes sur trois.

Dans les quatre communes les femmes se rencontrent surtout dans les activités agricoles et les services domestiques.

B - SITUATION PROFESSIONNELLE

La population active a été regroupée suivant les catégories ci-après:

- Patron
- Salarié du secteur privé
- Isolé (personne qui est son propre patron et qui n'emploie pas de main-d'oeuvre salariée)
- Aide familiale
- Fonctionnaire et Militaire.

Le tableau suivant donne pour chaque ville la répartition selon la situation dans la profession de la population active de 15 ans et plus:

Situation dans la profession.	Sexe				ENSEMBLE	
	Masculin		Féminin		Nombre	%
	Nombre	%	Nombre	%		
ANTALAHA						
Patrons.....	32	1	4	1	36	1
Salariés du secteur privé..	754	37	235	32	989	36
Isolés.....	847	42	223	30	1.070	39
Aides familiaux.....	34	2	250	34	284	10
Fonctionnaires et Militaires	361	18	21	3	382	14
TOTAL :.....	2.028	100	733	100	2.761	100
HELL VILLE						
Patrons.....	29	3	7	2	36	3
Salariés du secteur privé..	608	66	298	84	906	71
Isolés.....	102	11	32	9	134	10
Aides familiaux.....	-	-	2	1	2	
Fonctionnaires et Militaires	183	20	16	4	199	16
TOTAL :.....	922	100	355	100	1.277	100
SAMBAVA						
Patrons.....	4		4	1	8	
Salariés du secteur privé..	562	34	253	36	815	35
Isolés.....	813	50	273	39	1.086	47
Aides familiaux.....	79	5	161	23	240	10
Fonctionnaires et Militaires	179	11	10	1	189	8
TOTAL :.....	1.637	100	701	100	2.338	100
MAROVOAY						
Patrons.....	11	1	2		13	
Salariés du secteur privé..	702	31	94	14	796	27
Isolés.....	813	54	333	50	1.546	53
Aides familiaux.....	134	6	229	34	363	13
Fonctionnaires et Militaires	173	8	14	2	187	7
TOTAL:.....	2.233	100	672	100	2.905	100

Le nombre de patrons est très faible pour toutes les communes.

A ANTALAHA SAMBAVA et MAROVOAY où le secteur agricole prédomine, on trouve une majorité "d'Isolés" qui correspond pour une large part à des cultivateurs. Les exploitations agricoles ont un caractère essentiellement familial; le chef de ménage est fréquemment secondé par les membres de sa famille, et en particulier par son épouse. De nombreuses femmes qui se sont déclarées cultivatrices ont été portées à tort dans la catégorie des "Isolés" au lieu d'être considérées comme "aides familiaux". Dans ces trois communes les salariés du secteur privé représentent environ le tiers des actifs, à HELL VILLE cette catégorie est la plus importante et occupe sept personnes sur dix.

C - PROFESSIONS INDIVIDUELLES

Les principales professions exercées dans chaque commune sont données par le tableau suivant :

PROFESSIONS INDIVIDUELLES	ANTALAHA		HELL VILLE		SAMBAVA		MAROVOAY	
	Sexe Masc	Sexe Fém.	Sexe Masc.	Sexe Fém.	Sexe Masc.	Sexe Fém.	Sexe Masc.	Sexe Fém.
Cultivateurs.....	977	456	129	124	881	372	1.541	512
Pêcheurs bateliers, Marins.....	33	-	32	-	23	-	12	-
Mines, carrières.....	5	-	1	2	8	-	-	-
Maçons.....	57	-	17	-	27	-	51	-
Mécaniciens.....	26	-	36	-	18	-	43	-
Électriciens.....	16	-	12	-	3	-	6	-
Alimentation, bouchers, boulangers.	40	3	36	4	8	2	28	5
Tailleurs couturières.....	12	48	12	13	4	51	16	37
Charpentiers	101	-	46	-	53	-	25	-
Menuisiers	19	-	31	-	25	-	23	-
Chauffeurs.....	101	-	51	-	60	-	88	-
Manutentionnaires Manoeuvres.....	139	1	115	9	236	94	99	15
Techniciens	18	-	16	-	2	-	3	-
Cadres administratifs.....	72	2	20	-	26	1	36	1
Employés de bureau.....	61	6	103	16	74	5	43	3
Employés de Commerce.....	15	4	20	9	10	6	16	3
Commerçants.....	57	32	28	14	25	25	34	45
Gardiens et gens de maison.....	143	158	96	153	85	130	40	33
Santé.....	19	9	15	4	5	2	9	7
Enseignement.....	20	7	9	5	9	5	15	10
Cultes	8	2	1	-	5	2	10	-
Police, Pompiers.....	26	-	41	1	20	-	24	1
Armée.....	37	-	8	-	10	-	15	-
Autres et non déclarés.....	26	5	40	1	20	6	56	-
ENSEMBLE :	2.028	733	922	355	1.637	701	2.233	672

Nombre de menages

33 %

REPARTITION DES MENAGES SELON LA TAILLE

32
31
30
29
28
27
26
25
24
23
22
21
20
19
18
17
16
15
14
13
12
11
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1
0

— MAROVOAY
- - - ANTALAHA
- - - HELL VILLE
..... SAMBAVA

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 et plus

Nombre de personnes
du menage.

LES MENAGES

A - DEFINITION

Comme il a été indiqué précédemment, la feuille de ménage constitue le document de base de cette étude.

Deux catégories de ménages peuvent se rencontrer :

- le ménage ordinaire
- le ménage collectif

Les résultats de ce chapitre ne concernent que les ménages ordinaires, les collectivités non familiales en sont donc exclues.

Le ménage ordinaire est constitué par l'ensemble des personnes le plus souvent unies par des liens de parenté qui vivent dans un même logement et ont des ressources communes. Il se compose en général des membres d'une même famille, y compris ceux qui sont temporairement absents, et éventuellement de personnes parentes (neveux, nièces, oncles, tantes etc.) ou non parentes (domestiques, enfants adoptifs etc..).

B - TAILLE DES MENAGES

Le nombre moyen de personnes par ménage est de:

ANTALAHA	: 3,1
HELL VILLE	: 2,8
SAMBAVA	: 3,5
MAROVOAY	: 3,6

Dans ce calcul sont inclus les isolés (ménages d'une personnes); si on les excluait ces tailles moyennes deviendraient :

ANTALAHA	: 4,1
HELL VILLE	: 3,7
SAMBAVA	: 4,3
MAROVOAY	: 4,1

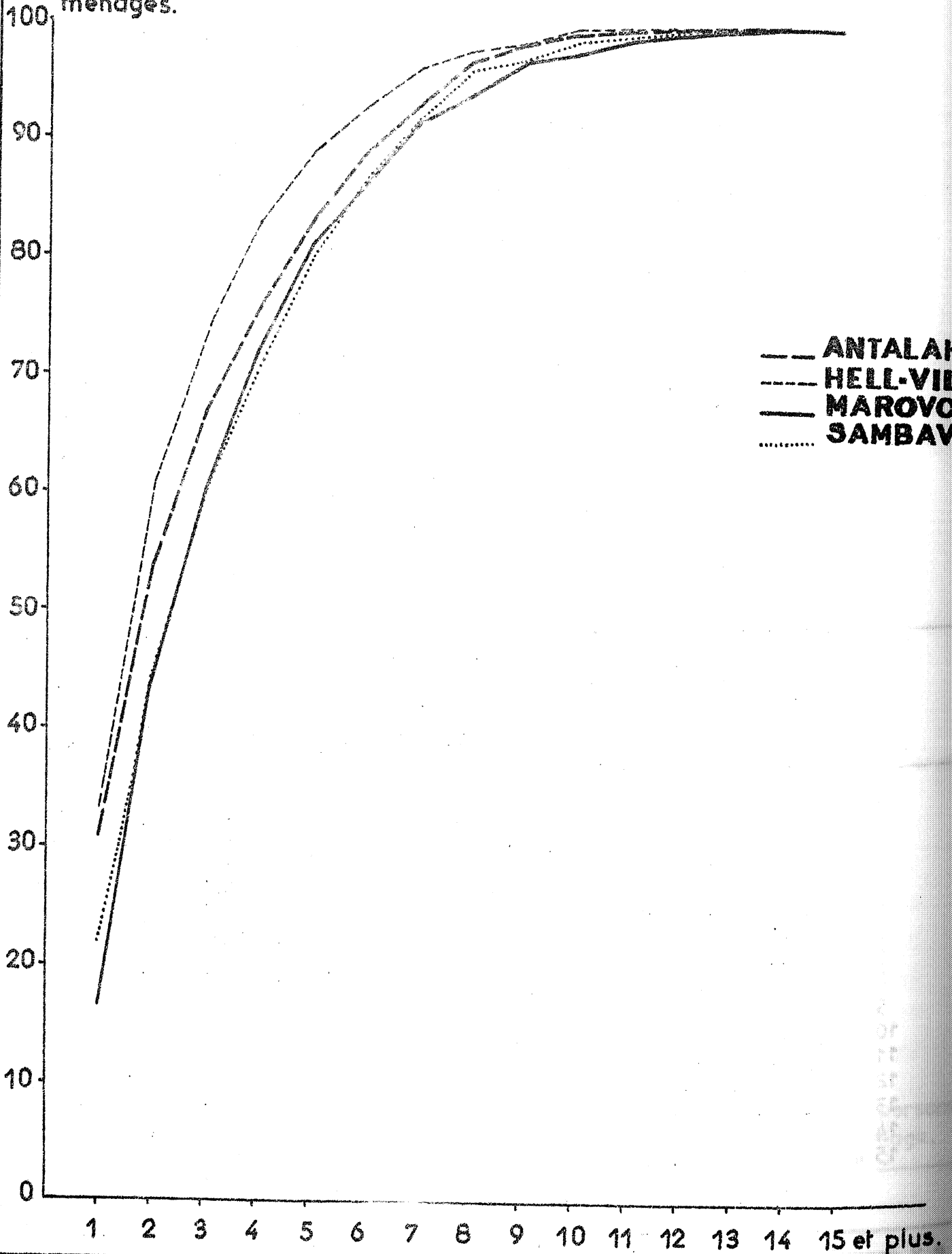
La répartition des ménages de chaque commune selon la taille est donnée par le tableau suivant :

Nombre de personnes du ménage	ANTALAHA		HELL VILLE		SAMBAVA		MAROVOAY	
	Ménages		Ménages		Ménages		Ménages	
	Nombre	pr.100	Nbre	pr.100	Nbre	pr.100	Nombre	pr.100
1	787	30,1	765	33,2	406	21,9	405	16,5
2	619	23,7	632	27,5	421	22,7	678	27,7
3	352	13,4	316	13,8	291	15,7	400	16,3
4	225	8,6	201	8,7	198	10,7	287	11,7
5	197	7,5	133	5,8	171	9,2	216	8,8
6	147	5,6	96	4,2	122	6,6	146	6,0
7	110	4,2	63	2,7	94	5,0	110	4,5
8	93	3,6	35	1,5	70	3,8	66	2,7
9	41	1,6	27	1,2	28	1,5	62	2,5
10	22	0,8	14	0,6	27	1,5	24	1,0
11	12	0,5	12	0,5	11	0,6	23	0,9
12	6	0,2	2	0,1	7	0,4	19	0,8
13	2	0,1	1	0,0	6	0,3	4	0,2
14	2	0,1	2	0,1	3	0,1	5	0,2
15 et +	-	-	3	0,1	-	-	5	0,2
ENSEMBLE:....	2.615	100,0	2.302	100,0	1.855	100,0	2.450	100,0

RÉPARTITION (EN CUMULÉ) DES MENAGES

SELON LA TAILLE

Nombre de
menages.



La proportion d'isolés est très forte à ANTALAHA et HELL VILLE (près du tiers des ménages). Les ménages de 2 personnes sont les plus fréquents à SAMBAVA et MAROVOAY.

Le graphique qui donne le pourcentage des ménages en cumulé, selon la taille, montre qu'environ 50% d'entre eux ont au plus 2 personnes à ANTALAHA et HELL VILLE et 3 personnes à SAMBAVA et MAROVOAY.

Pour 100 ménages nous avons :

COMMUNES	Nombre de personnes du ménage			
	1 à 5	6 à 10	+ de 10	TOTAL
Antalaha.....	83	16	1	100
Hell Ville.....	89	10	1	100
Sambava.....	80	18	2	100
Marovoay.....	81	17	2	100

C - NOMBRE D'ACTIFS

La répartition en ménages avec actifs et ménage sans actif est la suivante :

MENAGES	ANTALAHA		HELL VILLE		SAMBAVA		MAROVOAY	
	Nombre	pr. 100	Nombre	pr. 100	Nombre	pr. 100	Nombre	pr. 100
Ménages sans actif.....	562	21,5	548	23,8	137	7,4	289	11,8
Ménages avec actifs.....	2.053	78,5	1.754	76,2	1.718	92,6	2.161	88,2
TOTAL :	2.615	100,0	2.302	100,0	1.855	100,0	2.450	100,0

Les ménages sans actifs sont assez nombreux; ils sont en général peu peuplés (une ou deux personnes) et correspondent à un chiffre total de population de:

ANTALAHA : 1.040 personnes soit 12%
HELL VILLE : 1.041 personnes soit 16%
SAMBAVA : 250 personnes soit 4%
MAROVOAY : 597 personnes soit 7%

Le nombre moyen d'actif par ménage est de:

1,0 à ANTALAHA
0,9 à HELL VILLE
1,2 à SAMBAVA
1,1 à MAROVOAY

Les variations du nombre moyen d'actifs en fonction de la taille du ménage sont données par le tableau suivant :

Nombre de personnes du ménage	Nombre moyen d'actifs par ménage			
	ANTALAHA	HELL VILLE	SAMBAVA	MAROVOAY
1	0,6	0,6	0,8	0,6
2	1,0	1,0	1,1	1,0
3	1,1	1,0	1,3	1,2
4	1,2	1,1	1,3	1,2
5	1,3	1,2	1,4	1,2
6	1,4	1,1	1,4	1,4
7	1,4	1,3	1,4	1,5
8	1,5	1,2	1,6	1,3
9	1,3	1,3	1,8	1,5
10	1,7	1,3	1,9	1,5
11	1,3	1,3	1,9	2,0
12	1,4	1,0	2,7	1,9
13	3,0	4,0	3,5	2,0
14	1,5	2,0	3,3	3,6
15 et plus.....	-	2,3	-	5,6
ENSEMBLE :..	1,0	0,9	1,2	1,1

Au delà de dix personnes, les chiffres ne sont plus significatifs le nombre de ménages intéressés étant trop faible.

ANNEXES

ARRÊTÉ N° 2039-STAT

prescrivant un recensement des Communes Urbaines de Madagascar à l'exception des chefs-lieux de Province

Le Président de la République, Chef du Gouvernement,

Vu la Constitution de la République Malgache en date du 29 avril 1959 ;

Vu l'arrêté n° 08-CG du 24 juillet 1957 fixant en son article 14 les attributions du Service de Statistique ;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Un recensement de la population sera effectué dans les communes de : Antsirabe, Mananjary, Manakara, Fort-Dauphin, Marovoay, Ambositra, Farafangana, Morondava, Ambatolampy, Hell-Ville, Antalaha, Ambatondrazaka, Maroantsetra, Moramanga, Fénérive, Morombe, Arivonimamo, Sambava, Sainte-Marie, Ambohimahasoa, Ambalavao, Ihosy.

Art. 2. — Sont tenues de se faire recenser, les personnes civiles et militaires, domiciliées à l'intérieur du périmètre des communes énumérées à l'article premier du présent arrêté, présentes ou provisoirement absentes de leurs domiciles, ainsi que les personnes de passage au moment du recensement.

Art. 3. — Les agents recenseurs seront munis d'une carte d'identité délivrée par le chef de bureau central de recensement de la commune les habilitant à se présenter aux domiciles des personnes recensées.

Art. 4. — Les infractions aux dispositions du présent arrêté sont passibles des peines prévues à l'article 5 du décret n° 46-721 du 15 avril 1946 et à l'article premier du décret n° 45-889 du 3 mai 1945.

Art. 5. — Messieurs les maires des communes énumérées à l'article premier ci-dessus devront pour la réalisation des opérations de recensement se conformer aux directives données par le chef du service de statistique qui est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Art. 6. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République Malgache.

Tananarive, le 26 octobre 1961.

P. le Président de la République,
Chef du Gouvernement
et par délégation :

Le Ministre des Finances,
Signé : Paul LONGUET.

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES SOCIO-ÉCONOMIQUES

AVIS DE RECENSEMENT

MONSIEUR,

MADAME,

J'ai l'honneur de vous informer que toutes les personnes domiciliées dans la commune doivent être recensées dans les conditions fixées par l'arrêté n° 2039/STAT du 26 octobre 1961.

Un agent recenseur, muni d'une carte d'identité, dont vous êtes en droit d'exiger la présentation, passera à votre domicile le à h environ pour remplir la feuille de ménage vous concernant. Je vous serais infiniment obligé de bien vouloir lui réserver bon accueil et répondre aux questions qu'il sera amené à vous poser.

Je vous rappelle que cet agent recenseur est astreint au secret professionnel pour tous les renseignements dont il pourrait avoir connaissance dans l'exécution de sa tâche.

En vous remerciant par avance de votre obligeance, je vous prie d'agréer, Monsieur, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

*Le Chef du service de la statistique
et des Etudes Socio-Economiques,*

A. MULLIER

Administrateur de l'I.N.S.E.E.

Agent recenseur n°.....

Tournée n°.....

Ménage n°.....

FEUILLE DE MÉNAGE

Cadre Central et Soutier

N°

Canton

Quartier

Colonne 1 à 8 à servir pour toutes les personnes	Colonne 9 à 13 à servir pour toutes les personnes âgées d'au moins 14 ans						Situations professionnelles	Métier ou profession	Activités de l'établissement					
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6				Colonne 7	Colonne 8			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
<p>Colonne 1 à 8 à servir pour toutes les personnes</p> <p>1. Nom et prénoms</p> <p>2. Lien de parenté avec le chef de ménage</p> <p>3. Sexe</p> <p>4. Réside avec le chef de ménage</p> <p>5. Année de naissance</p> <p>6. Lieu de naissance</p> <p>7. Année d'activité</p> <p>8. Nationalité ou groupe ethnique</p>														
<p>Colonne 9 à 13 à servir pour toutes les personnes âgées d'au moins 14 ans</p> <p>9. État matrimonial</p> <p>10. Nombre de vivants</p> <p>11. Instructions reçues ou en cours</p> <p>12. Secteur d'activité</p>														
<p>Plus de 14 ans (autre colonne 12)</p> <p>Plus de 14 ans avec activité</p> <p>Moins de 14 ans</p>														
<p>13. Inscrite, suivant le cas : C pour élaborateur, B pour marié, V pour veuf, décédé mais non compris les morts-nés pour les femmes seulement</p> <p>14. Inscrite, suivant le cas : A pour célibataire, B pour marié, V pour veuf, décédé mais non compris les morts-nés pour les femmes seulement</p> <p>15. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p> <p>16. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p> <p>17. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p> <p>18. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p> <p>19. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p> <p>20. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p> <p>21. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p> <p>22. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p> <p>23. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p> <p>24. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p> <p>25. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p>														
<p>16. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p> <p>17. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p> <p>18. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p> <p>19. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p> <p>20. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p> <p>21. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p> <p>22. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p> <p>23. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p> <p>24. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p> <p>25. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p>														
<p>19. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p> <p>20. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p> <p>21. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p> <p>22. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p> <p>23. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p> <p>24. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p> <p>25. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p>														
<p>20. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p> <p>21. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p> <p>22. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p> <p>23. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p> <p>24. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p> <p>25. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p>														
<p>21. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p> <p>22. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p> <p>23. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p> <p>24. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p> <p>25. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p>														
<p>22. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p> <p>23. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p> <p>24. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p> <p>25. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p>														
<p>23. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p> <p>24. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p> <p>25. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p>														
<p>24. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p> <p>25. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p>														
<p>25. Inscrite, suivant le cas : A pour présent, B pour absent, V pour mort-né</p>														

